plan bleu

ROBERT LANQUAR

TOURISME ET ENVIRONNEMENT

EN MEDITERRANEE

ENJEUX ET PROSPECTIVE

Les Fascicules du Plan Bleu

8

ECONOMICA

Programme des Nations Unies
pour l'environnement

Plan d'Action
pour la Méditerranée

Les fascicules du Plan Bleu

sous la direction de Michel Batisse

8

TOURISME ET ENVIRONNEMENT EN MÉDITERRANÉE

Enjeux et prospective

par Robert Lanquar et al.

Les pays méditerranéens, au Nord comme au Sud, connaissent actuellement de rapides changements démographiques, sociaux, culturels, économiques et écologiques. Où mènent ces changements ? Que sera l'avenir des pays méditerranéens ? Comment doivent-ils agir individuellement et collectivement, pour faire face à leurs difficultés croissantes ? L'objet du Plan Bleu – récemment publié par Economica – est de tenter de répondre à ces questions, selon un jeu de « scénarios » prospectifs jusqu'à l'horizon 2025 portant sur l'ensemble des secteurs économiques et des milieux géographiques.

En se fondant sur ces travaux et sur l'expérience acquise il a paru opportun de creuser plus avant la problématique et l'évolution de chaque secteur et de chaque milieu en région méditerranéenne. Tel est l'objet des Fascicules du Plan Bleu, qui sortiront progressivement et peuvent être lus indépendamment de l'ouvrage principal dont ils utilisent la partie prospective et actualisent ou complètent les données.

Le présent fascicule porte sur un secteur qui présente une importance toute particulière pour la région méditerranéenne. Il constitue en effet pour les pays riverains, dès l'époque actuelle et plus encore à l'avenir une source irremplaçable d'activité économique et de rentrées monétaires. Dans le même temps, les rapports entre le tourisme et l'environnement, tant naturel que culturel, sont complexes, et c'est la pression même exercée par le tourisme, particulièrement dans les régions littorales, qui peut conduire à des dégradations affectant son propre développement. L'évolution récente, les difficultés rencontrées et les avenirs possibles du tourisme dans l'ensemble du bassin méditerranéen sont analysés ici.

Robert LANQUAR, auteur principal de ce fascicule auquel ont coopéré activement un certain nombre d'experts méditerranéens mentionnés dans la préface, a été associé étroitement à l'Organisation Mondiale du Tourisme et a été responsable de projets de développement touristique. Il a pris part dès 1986 à l'élaboration de la composante tourisme des scénarios méditerranéens du Plan Bleu. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages consacrés au tourisme et chargé de cours sur le sujet dans plusieurs universités.

Michel BATISSE qui dirige cette série, a consacré la plupart de sa carrière internationale à l'environnement et aux ressources naturelles. Il a notamment organisé la Décennie hydrologique internationale et le Programme de recherche sur l'Homme et la Biosphère (MAB). Ancien Sous-Directeur général (Sciences) de l'UNESCO, il préside le Centre d'Activités Régionales du Plan Bleu pour la Méditerranée depuis sa création en 1985.

9 782717 828443

ISBN 2-7178-2844-3

120 F

TOURISME & ENVIRONNEMENT

EN MEDITERRANEE

Les fascicules du Plan Bleu

sous la direction de Michel Batisse

1. *Pêche et aquaculture en Méditerranée : état actuel et perspectives* (Daniel Charbonnier *et al.*).
2. *Les forêts méditerranéennes : enjeux et perspectives* (Henri Marchand *et al.*).
3. *Conservation des écosystèmes méditerranéens : enjeux et perspectives* (François Ramade *et al.*).
4. *Industrie et environnement en Méditerranée : évolution et perspectives* (Jacques Giri *et al.*).
5. *Les îles en Méditerranée : enjeux et perspectives* (Louis Brigand *et al.*).
6. *L'eau dans le bassin méditerranéen : situation et prospective* (Jean Margat *et al.*).
7. *Energie et environnement en Méditerranée : enjeux et prospective* (Michel Grenon *et al.*).
8. *Tourisme et environnement en Méditerranée : enjeux et prospective* (Robert Lanquar *et al.*).
9. *Transports et environnement en Méditerranée : enjeux et prospective* (Christian Reynaud *et al.*) (en préparation).

Programme des Nations Unies pour l'environnement

PLAN D'ACTION POUR LA MÉDITERRANÉE

Les Fascicules du Plan Bleu

8

TOURISME ET ENVIRONNEMENT EN MEDITERRANEE

–

ENJEUX ET PROSPECTIVE

par

Robert Lanquar *et al.*

Préface de
Michel BATISSE

ECONOMICA
49, rue Héricart, 75015 Paris

Centre d'Activités Régionales
du Plan Bleu pour la Méditerranée
Sophia Antipolis - France

Ce fascicule est publié sous l'égide du Programme des Nations Unies pour l'environnement dans le cadre du Plan d'Action pour la Méditerranée (PAM). Ce plan, adopté en 1975, est mis en œuvre de façon collective par l'ensemble des pays riverains de la Méditerranée et la Communauté européenne, qui en assurent la supervision et la majeure partie du financement. Le PAM comporte plusieurs éléments et notamment un travail d'analyse systémique et prospective sur l'évolution des rapports entre population, resssources, environnement et développement dans l'ensemble du bassin méditerranéen, appelé le Plan Bleu. Le rapport principal sur les scénarios élaborés pour cette analyse a été publié en 1989 sous forme d'un ouvrage intitulé :

Le Plan Bleu : Avenirs du bassin méditerranéen
sous la direction de Michel Grenon et Michel Batisse,
xviii + 442 pp., 69 figures, 59 tableaux
Economica, 49, rue Héricart, 75015 Paris.

Le rapport principal est également publié en anglais :

Futures for the Mediterranean Basin : The Blue Plan.
Edited by Michel Grenon & Michel Batisse
xviii + 280 pp., 69 figures; 68 tables.
Oxford University Press, Oxford OX26DP

Il a été aussi publié en arabe par les soins de Edifra, 22, bd Poissonnière, 75009 Paris, en espagnol par les soins du Ministère des Travaux Publics et des Transports, Madrid et en turc par les soins du Ministère de l'Environnement, Ankara. Une édition en italien est en préparation.

*
* *

En complément de ce rapport, un certain nombre de "fascicules" thématiques portant sur les grands secteurs de l'économie et sur les principaux milieux géographiques de la région méditerranéenne sont préparés et publiés de façon échelonnée dans la série des "**Fascicules du Plan Bleu**".

Les travaux relatifs au Plan Bleu sont réalisés par le Centre d'Activités Régionales du Plan Bleu pour la Méditerranée (CAR/PB), association de droit français dont l'objet est d'apporter un appui scientifique et logistique à ce programme. Le fonctionnement du CAR/PB est assuré principalement grâce à l'appui financier du Ministère français de l'Environnement.

L'Unité de Coordination du PAM est installée à Athènes, Vassileos Konstantinou 48, GR 11610, Athènes, Grèce.

Le CAR/PB est installé Place Sophie-Laffitte, à Sophia-Antipolis, 06560 Valbonne, France (Tél. 93.65.39.59 – Fax 93.65.35.28).

© PNUE – CAR/PB 1995
Diffusion Economica, 1995

Table des matières

Préface vii

Chapitre I. Le tourisme dans l'économie des pays méditerranéens 1
1. Le cadre humain et économique : enjeux et risques 3
2. Les grands agrégats du tourisme international et national des pays méditerranéens 10
3. L'offre touristique des pays méditerranéens..... 23
4. L'impact économique du tourisme dans les pays méditerranéens..... 29

Chapitre II. Le cadre physique et humain du tourisme en Méditerranée 37
1. Les spécificités géographiques et climatiques 37
2. Les spécificités historiques et culturelles du bassin méditerranéen 46

Chapitre III. Le tourisme méditerranéen dans ses relations avec l'environnement 55
1. Les caractères du tourisme méditerranéen..... 56
2. Interactions entre tourisme et environnement dans les régions méditerranéennes 70

Chapitre IV. La diversité des situations nationales et les efforts de coopération..... 87
1. Diversité des situations, des politiques et des législations 87
2. Une volonté de coopérer et d'harmoniser politiques et législations..... 103

Chapitre V. Prospective du tourisme méditerranéen 109
1. Les enjeux et les inconnues de la prospective touristique..... 109
2. Les tendances lourdes du tourisme dans les pays méditerranéens 114
3. Les scénarios tourisme du Plan Bleu 121
4. La prospective dans les régions littorales méditerranéennes.... 137

Chapitre VI. Conclusions et orientations pour l'action 143

Annexes

1. Déclaration euroméditerranéenne sur le tourisme dans le développement durable 155
2. Les cent sites d'intérêt commun méditerranéen 161
3. Références principales 163
4. Quelques adresses utiles 167
5. Les scénarios du Plan Bleu 171

Index 173

Préface

La présente publication, ainsi que toutes celles qui paraissent dans la série des "Fascicules du Plan Bleu", ne constitue pas seulement une mise au point sur le thème dont elle traite, et qui fait peut-être l'objet d'autres ouvrages plus techniques ou plus détaillés. Elle s'inscrit surtout dans un cadre conceptuel et institutionnel particulier qu'il importe de retracer brièvement, afin de bien saisir sa portée et son originalité. C'est le but principal de cette préface, qui évoque d'abord le Plan d'Action pour la Méditerranée, qui rappelle la nature du Plan Bleu et de ses différents scénarios pour l'avenir, qui indique pourquoi et comment sont préparés les fascicules, et précise en particulier l'objet, le contenu et la source du présent travail.

Le Plan d'Action pour la Méditerranée

Inquiets de voir se dégrader la mer qui constitue leur lien naturel et leur bien commun, les pays riverains de la Méditerranée, réunis à Barcelone au début de 1975 sous l'égide du Programme des Nations Unies, pour l'environnement, décidèrent de lancer un "Plan d'Action" et de signer une "Convention pour la Protection de la Mer Méditerranée contre la Pollution". Depuis lors, la Convention est entrée en vigueur et a été assortie d'un certain nombre de protocoles, portant sur les opérations d'immersion effectuées par les navires, sur la lutte contre la pollution par les hydrocarbures, sur la protection contre la pollution d'origine tellurique, ou sur l'établissement et la gestion d'aires spécialement protégées. Quant au Plan d'Action pour la Méditerranée (PAM), il est mis en œuvre de façon continue par les soins d'une Unité de Coordination située à Athènes, son contenu et son financement étant décidés par des réunions bisannuelles des Etats parties à la Convention de Barcelone. Il y a lieu de souligner qu'il s'agit là du seul mécanisme de coopération régionale auquel participent tous les pays riverains de la Méditerranée, ainsi d'ailleurs que l'Union Européenne, et que ce mécanisme fonctionne convenablement depuis bientôt vingt ans en dépit des difficultés d'ordre politique ou économique de cette région.

Le PAM est en premier lieu destiné à faciliter la mise en œuvre effective de la Convention et de ses protocoles. C'est pourquoi il accorde une place importante à l'étude et à la surveillance continue de la pollution marine sous ses diverses formes et selon ses sources multiples. Ces activités de recherche, de

formation de spécialistes, d'évaluation de l'état de la mer, de coordination et d'assistance aux laboratoires de la région, ainsi que de fixation de mesures de contrôle communes, constituent un large programme appelé MEDPOL. Cependant, dès l'origine du PAM, certains pressentaient qu'en réalité, la mer Méditerranée souffrait surtout de ce qui se passait à terre, et que c'étaient les activités terrestres plutôt que marines des pays riverains qui faisaient courir, non seulement à la mer elle-même mais aux espaces côtiers et aux régions qui l'entourent, les dangers les plus graves. C'est ce pressentiment qui fut à l'origine des éléments "socio-économiques" du PAM. L'un de ces éléments porte sur un ensemble d'activités de caractère pratique dans des domaines intéressant l'environnement et où peut s'exercer une coopération technique entre pays méditerranéens : c'est le Programme d'Actions Prioritaires mis en œuvre à partir d'un centre d'activités régionales du PAM situé à Split, (Croatie). L'autre élément, fondé sur la prospective et l'analyse de systèmes à partir de l'observation et de l'évaluation des données, est le Plan Bleu, qui est conduit par un autre centre d'activités régionales à Sophia-Antipolis, près de Nice, en France.

Le Plan Bleu et sa démarche

L'objectif de base assigné au Plan Bleu est de "mettre à la disposition des autorités responsables et des planificateurs des différents pays de la région méditerranéenne des renseignements qui leur permettent d'élaborer des plans propres à assurer un développement socio-économique optimal soutenu sans entraîner une dégradation de l'environnement". Ainsi, ce travail n'a jamais été envisagé comme un plan au sens d'un instrument contraignant de planification économique centralisée pour l'ensemble du bassin, mais plutôt comme un outil destiné à explorer et à expliciter l'évolution des relations systémiques entre la population, les ressources naturelles, l'environnement et le développement. Il porte de ce fait beaucoup plus sur ce qui se passe dans les pays que sur la mer elle-même et n'est donc qualifié de "bleu" que de façon un peu symbolique.

La méthode choisie pour cet exercice de prospective a consisté dans une première étape à élaborer un certain nombre de "scénarios" fournissant des images possibles du futur à l'horizon 2000 – horizon maintenant très proche et pour lequel les dés sont quasiment jetés – et à l'horizon 2025, pour lequel de larges options demeurent ouvertes, mais qui n'est cependant pas très éloigné quand on songe à la lenteur des changements de comportement qui sont nécessaires ou au temps requis pour obtenir des résultats en matière d'environnement, par exemple dans le reboisement, la lutte contre l'érosion ou l'assainissement des milieux récepteurs de rejets. Selon des jeux cohérents d'hypothèses concernant les évolutions démographiques, les stratégies de développement et la croissance économique, les politiques d'environnement et de gestion de l'espace, et le niveau de coopération intra-méditerranéenne, les différents scénarios retenus par le Plan Bleu ont ainsi exploré les avenirs possibles du "système méditerranéen", c'est à dire à la fois l'agriculture, l'industrie, l'énergie, le tourisme, les transports, l'urbanisation, et leurs interactions avec les sols, les forêts, les eaux continentales, le littoral et la mer. Les

hypothèses portant sur la population ou la croissance sont quantitatives. Celles ayant trait aux choix stratégiques ou à l'environnement sont qualitatives.

Deux types de scénarios ont été élaborés. D'une part, des *scénarios tendanciels,* fondés sur un développement mondial à croissance plus ou moins accentuée mais qui décrivent des évolutions ne marquant pas de fortes ruptures par rapport aux tendances stratégiques actuelles et qui se situent en deçà ou au-delà d'un *scénario tendanciel de référence (scénario T1)* ; lequel enregistre essentiellement le prolongement des courbes actuelles. D'autre part des *scénarios alternatifs* où l'on s'écarte délibérément des tendances observées jusqu'ici, et qui sont caractérisés par une attitude plus volontariste des gouvernements méditerranéens, tant en ce qui concerne leurs stratégies de développement et leurs politiques environnementales que l'importance donnée à une coopération intraméditerranéenne effective.

Des images possibles de l'avenir

Ces études prospectives ont permis de dégager des tableaux assez précis de l'avenir pour les différents secteurs d'activité ou les différents milieux selon les jeux d'hypothèses choisis dans les scénarios. Le rapport principal sur ces travaux a été publié sous le titre *"Le Plan Bleu : Avenirs du Bassin Méditerranéen"* par les éditions Economica (Paris). Il a été également publié en anglais par Oxford University Press, en arabe par Edifra (Paris), en espagnol par le Ministère espagnol des travaux publics, en turc par le Ministère turc de l'environnement et prochainement en italien. Seule la consultation de cet ouvrage, qui est toujours d'actualité, permet de saisir l'ensemble complexe des options qui s'offrent pour l'avenir des méditerranéeens, de leur environnement et de leur développement. Il importe cependant de rappeler schématiquement ici les grandes lignes des conclusions atteintes selon les différents scénarios élaborés par le Plan Bleu.

Dans un *scénario de faible croissance économique, dit tendanciel aggravé T2,* moins favorable que le scénario tendanciel de référence, une croissance lente de l'économie mondiale se traduirait par une croissance économique également lente à l'échelle méditerranéenne à cause des interdépendances de la région vis à vis des autres régions, et ces conditions de développement affecteraient pratiquement tous les secteurs. A la stagnation des pays du Nord du bassin correspondraient d'énormes difficultés de développement pour les pays du Sud et de l'Est, au point que certains pays verraient décroître les niveaux de production et de consommation par tête dans des secteurs aussi vitaux que la production agricole ou la consommation d'énergie, ce qui signifierait une dégradation progressive de leurs conditions socio-économiques. Le financement de la croissance industrielle serait freiné par le manque de moyens et par le poids d'une dette persistante. La sauvegarde de l'environnement bénéficierait de peu de moyens d'intervention ou de prévention, se traduisant par des mesures au coup par coup, tardives et insuffisantes, dans le cadre de réglementations mal appliquées et avec des réticences à tous les niveaux. Une des évolutions les plus préoccupantes serait la disparition progressive de nombreuses forêts (bois de feu et surpâturage) entraînant une

érosion parfois irréversible des sols, et perturbant les régimes d'écoulement et de régulation des eaux. Les terres marginales des pays du Sud et de l'Est seraient soumises à de fortes pressions, conduisant à leur dégradation, et les ressources en eau des grandes régions agricoles des pays du Nord seraient menacées par une pollution croissante (azote des engrais). En revanche, certaines pressions et pollutions seraient moindres que pour d'autres types de développement, à cause de la stagnation ou de la faible croissance des activités économiques. La population atteindrait son niveau maximum, les classes en âge de travailler, très nombreuses dans les pays du Sud, se heurtant à un insurmontable sous-emploi. La croissance urbaine atteindrait, elle aussi, son niveau maximum (en chiffres absolus), les villes souffrant de services mal assurés et de conditions sanitaires préoccupantes.

En fait, dans ce scénario, il est vraisemblable, sinon certain, que des ruptures, sociales ou géopolitiques, se produiraient bien avant l'horizon 2025, comme certains événements le laissent aujourd'hui présager, et obligeraient à infléchir les politiques et les comportements, c'est-à-dire à "changer de scénario".

La reprise dans les années 90 de la croissance économique à l'échelle mondiale et une meilleure coordination entre les grands partenaires (Etats Unis-Europe-Japon) auraient un effet certain d'entraînement sur les économies des pays du bassin méditerranéen *(scénario de forte croissance économique, dit tendanciel modéré T3).* Les pays de l'Union Européenne, par exemple, gagneraient en moyenne un demi-point de croissance – ce qui est important sur plus de trois décennies – et influenceraient positivement le développement des autres pays du bassin. Dans les pays du Sud et de l'Est, les gains globaux de production seraient renforcés par une croissance moins vive des populations (totales et urbaines) conduisant à des améliorations sensibles des indicateurs socio-économiques par habitant, c'est-à-dire du bien-être économique et social. Les rendements agricoles seraient pratiquement doublés dans la période 1985-2025, une partie des productions d'une agriculture fortement intensifiée étant orientée vers les marchés européens et internationaux, dans un climat général de croissance des échanges ; les industries des pays du Nord du bassin accroîtraient leur spécialisation dans les secteurs de pointe, alors que les industries de base et de biens manufacturés et agro-alimentaires des pays du Sud et de l'Est connaîtraient un développement spectaculaire, au point de dépasser après 2000 les niveaux de production des pays du Nord. L'intensification de l'agriculture elle-même induirait dans ces pays une forte demande industrielle : engrais, tracteurs, machines, etc. Tout conduirait à une forte croissance des consommations d'énergie (supérieures d'environ 70 % au scénario précédent) et notamment de l'électricité, faisant appel à toutes les sources possibles.

Bien que les moyens législatifs et financiers et les outils techniques d'intervention pour la sauvegarde de l'environnement et des milieux soient plus aisément disponibles, ce scénario s'est révélé paradoxalement le plus menaçant pour l'environnement, à cause du niveau élevé de toutes les activités économiques et des retards à la mise en application de mesures qui, de toute façon, visent à combattre les effets de la pollution à posteriori plutôt que de la

prévenir. Dans ce type de croissance insuffisamment soucieux de l'environnement, les pressions sur le littoral seraient particulièrement graves, sinon impossibles à maîtriser, la plupart des activités s'y étant concentrées, et y suscitant des conflits aigus d'utilisation (certaines utilisations étant mutuellement exclusives). Des ruptures économiques et plus encore d'irréversibles dégradations écologiques seraient les signaux d'alarme de menaces plus lointaines, mais plus graves encore.

Ces deux types extrêmes de scénarios tendanciels ont montré les difficultés du développement, surtout pour les pays du Sud et de l'Est du bassin méditerranéen, dans un climat international de vive concurrence, que la croissance économique soit lente ou au contraire vigoureuse (avec ses effets pervers), ce qui se traduit par une attention insuffisante portée à l'environnement. En permettant une meilleure répartition des efforts, un partage des connaissances et des expériences, et une organisation des marchés, la coopération internationale dans un monde multipolaire plus équilibré et surtout une coopération intra-méditerranéenne plus effective pourraient donner une impulsion nouvelle aux économies et aux sociétés de la région. Cette volonté de coopération est la caractéristique principale des scénarios alternatifs, l'un fondé sur une forte coopération Nord-Sud *(scénario alternatif de référence 1)* où l'Union Européenne joue un rôle d'entraînement plus marqué, l'autre accompagné d'une coopération sous-régionale Sud-Sud par groupes de pays, tels que le grand Maghreb *(scénario alternatif avec agrégation A2)*.

Ces scénarios comporteraient une très forte croissance agricole, allant jusqu'au triplement des productions de 1985 à 2025 pour certains pays. La croissance industrielle au Sud et à l'Est serait forte et équilibrée pour les principales branches, incluant une composante d'exportation de produits manufacturés vers les pays du Nord du bassin, particulièrement marquée dans le cas d'une forte coopération Nord-Sud, ou davantage basée sur les complémentarités régionales en cas de coopération prépondérante Sud-Sud. Comme pour les scénarios tendanciels, les fortes croissances industrielle, agricole, des transports, etc., induiraient des consommations élevées d'énergie, mais avec deux différences majeures : une plus grande attention serait donnée aux économies d'énergie et une préférence serait marquée pour certaines sources (gaz naturel et énergies renouvelables). Les relations Nord-Sud et Sud-Sud ainsi que l'amélioration des revenus et des conditions de vie seraient favorables au tourisme, qui connaîtrait son plus fort développement (pouvant atteindre plus de 650 millions de touristes au total, n'excluant pas des risques de rejet par les populations d'accueil), avec une croissance vigoureuse du tourisme national.

En plus de la coopération internationale Nord-Sud ou Sud-Sud, les scénarios alternatifs se distinguent aussi par une approche complètement différente des problèmes d'environnement : internalisation des coûts de protection, prise en compte des facteurs environnementaux dans les mécanismes de prise de décision, moindre centralisation mais meilleure coordination des actions, association des populations aux décisions et à la gestion, etc. Les forêts, les sols et les eaux y sont considérés comme des écosystèmes constituant une seule ressource, protégée et gérée comme telle. De même, le

littoral ferait l'objet d'une planification intégrée, associant l'ensemble des acteurs et les trois niveaux de développement : local, régional et national. L'intensification de l'agriculture se faisant avec la recherche de la meilleure efficacité d'utilisation des intrants, l'industrialisation recourant aux procédés les moins polluants, l'énergie privilégiant les filières les plus appropriées, le tourisme étant mieux réparti dans le temps et dans l'espace, l'urbanisation s'appuyant sur un réseau équilibré de villes moyennes, l'emploi bénéficiant de la dynamique (favorisée) des petites et moyennes entreprises, les impacts sur les milieux et les ressources seraient alors réduits.

Ces quelques indications sur les images fournies par la prospective du Plan Bleu montrent bien que les scénarios tendanciels sont des scénarios instables, soit par la dégradation croissante des conditions socio-économiques d'un certain nombre de pays (aggravant l'instabilité géopolitique du bassin méditerranéen), soit par la dégradation accélérée des milieux et des ressources naturelles.

Seuls les scénarios "alternatifs" semblent pouvoir concilier croissance économique et sauvegarde de l'environnement à long terme, c'est-à-dire assurer dans l'esprit de la Conférence de Rio un *développement durable,* en entendant par là un type de développement qui s'efforce de répondre aux besoins essentiels de l'ensemble des générations actuelles sans compromettre, par ses effets sur l'environnement et les ressources naturelles, la capacité des générations futures de répondre à leurs propres besoins. Plus que dans les taux de croissance, les clés de tels scénarios résident en une plus forte coopération méditerranéenne et en une gestion intégrée des milieux dans les processus du développement.

Enfin, il apparaît dans tous les scénarios, qu'au-delà de l'an 2000, l'accroissement démographique prévisible changera jusqu'à la dimension même des problèmes pour la plupart des pays du Sud et de l'Est du bassin méditerranéen. Quelque soit le scénario, il faudrait y augmenter impérativement les productions par une plus grande technicité basée sur une meilleure connaissance scientifique et sociologique, en y associant étroitement les populations ; ou réduire fortement la croissance démographique ; et de préférence agir délibérément dans ces deux directions à la fois.

Le cadre géographique

Les conclusions qui viennent d'être esquissées intéressent la totalité du territoire des pays méditerranéens. C'est en effet au niveau national que sont définies les grandes stratégies économiques et que sont édictées les lois et les règlements qui affectent l'évolution démographique ou qui régissent la protection de l'air, de l'eau ou des sols. C'est à ce niveau aussi que sont disponibles, sur une base comparable, les indices et les statistiques économiques. Les scénarios du Plan Bleu qui viennent d'être évoqués, et qui sont décrits avec plus de détail en annexe, se distinguent donc au premier chef par des configurations démographiques, macro-économiques et politiques au niveau des pays riverains de la Méditerranée pris dans leur totalité. Pour cette raison, ils ne peuvent pas toujours refléter de façon complète la spécificité des régions proprement méditerranéennes de ces pays.

Mais comment définir ces régions ? On voit bien que pour la France ou le Maroc, par exemple ; les zones que l'on peut qualifier de méditerranéennes ne représentent qu'une portion assez faible du pays. La situation paraît inverse pour des pays comme la Grèce ou la Tunisie. En réalité il n'y a pas de délimitation universellement valable ou universellement acceptée de la "région méditerranéenne". La mer elle-même est juridiquement définie par la Convention de Barcelone comme s'étendant de Gibraltar aux Dardanelles. Du point de vue géologique, on se trouve en présence d'une zone fortement fragmentée, au carrefour d'un ensemble complexe de plaques tectoniques conduisant à une activité sismique et volcanique importante et à un relief tourmenté tout au long des côtes, sauf sur quelques deltas. Cependant la véritable unité de la région méditerranéenne est plutôt son climat, caractérisé par des étés chauds marqués d'une période de sécheresse pouvant s'étendre sur plusieurs mois et des hivers doux à précipitations plus ou moins irrégulières. Ce climat se retrouve dans d'autres parties du monde (Californie, Chili, Afrique du Sud, Australie). Il est associé ici à une flore typique et particulièrement riche. Il présente cependant des contrastes notables entre le Nord et le Sud ou entre l'Est et l'Ouest du bassin et n'offre pas à lui seul de délimitation pratique pour l'ensemble des pays riverains puisqu'on le trouve jusqu'en Irak ou au Portugal.

Dans ces conditions, afin de dégager les évolutions intéressant plus particulièrement le bassin méditerranéen, on a été amené, pour construire les scénarios du Plan Bleu, à adopter plusieurs niveaux géographiques d'étude selon la nature des problèmes considérés. Outre le niveau national déjà mentionné, ces niveaux d'analyse sont les suivants :

– le bassin hydrologique, constitué par l'ensemble des bassins versants des fleuves se jetant dans la Méditerranée ; ce cadre est particulièrement propice pour tout ce qui touche à l'eau (ressources, pollution, irrigation, érosion, etc.) ; il doit être cependant corrigé pour le Nil, qui n'est pris en compte qu'en aval du barrage d'Assouan ;

– la mosaïque des unités administratives des pays riverains qui bordent la côte et pour lesquelles des données statistiques comparables sont disponibles ; cette délimitation souffre de l'hétérogénéité de ces unités administratives, plus ou moins étendues selon les pays, mais offre le seul cadre pratique permettant d'analyser les questions de population, d'urbanisation, d'utilisation des terres, etc. ; c'est la délimitation que l'on privilégie dans la poursuite des travaux du Plan Bleu et qui correspond à ce que l'on qualifie le plus souvent de régions côtières ;

– enfin la frange littorale elle-même, étroite bande terrestre et maritime plus ou moins marquée mais n'excédent pas quelques kilomètres, où ont tendance à se concentrer toutes les pressions humaines et où se joue, plus que sur la mer elle-même, l'avenir de l'environnement méditerranéen.

Les fascicules du Plan Bleu

En raison même de leur approche systémique globale portant sur l'ensemble des secteurs économiques et des milieux géographiques pour la totalité du bassin méditerranéen, les scénarios du Plan Bleu ne pouvaient

guère entrer dans le détail de la problématique et des évolutions relatives à chacun de ces secteurs et chacun de ces milieux au niveau des seules régions méditerranéennes. Dans le même temps les études nécessaires à la préparation des scénarios ont permis de rassembler des données et des informations nombreuses et d'effectuer des recherches particulières qui n'ont évidemment pu être toutes relatées dans le rapport principal. C'est ainsi que dans ce rapport, la forêt méditerranéenne par exemple, dont le rôle écologique est considérable, ne fait l'objet que d'une analyse prospective demeurant assez générale, ou que les îles méditerranéennes, avec leurs problèmes très particuliers, ne sont mentionnées que de façon succincte. En outre, les travaux systémiques et prospectifs du Plan Bleu se poursuivent, tant au niveau global méditerranéen qu'au niveau de régions côtières particulières, et depuis 1993, avec l'appui de la Commission européenne, le Plan Bleu fait fonction d'Observatoire méditerranéen pour l'environnement et le développement, enrichissant ainsi considérablement son capital d'information et sa capacité d'analyse et d'évaluation.

Il est donc apparu qu'il serait utile, aussi bien pour les spécialistes que pour les décideurs, d'utiliser les données engrangées, l'information établie et l'expérience accumulée par le Plan Bleu et son Observatoire pour creuser plus avant la problématique et l'évolution de chaque secteur et de chaque milieu en se concentrant autant que possible sur les régions méditerranéennes proprement dites. Tel est l'objet des "Fascicules du Plan Bleu".

Chaque fascicule peut être lu tout à fait indépendamment du rapport principal sur les scénarios, bien qu'il s'appuie sur ces derniers dans sa partie prospective. Ainsi les fascicules constituent-ils autant de "lectures" du Plan Bleu du point de vue spécialisé de leur sujet. Pour chaque fascicule, on a fait appel à un auteur principal, choisi en fonction de sa compétence et de sa notoriété et ayant le plus souvent été associé à la préparation des scénarios. Le projet de texte préparé par cet auteur principal a été ensuite soumis pour commentaires et critiques à un certain nombre de spécialistes du sujet de différents pays méditerranéens ainsi qu'à des experts des organisations internationales concernées. La cohérence des analyses avec celles qui résultent des scénarios a également été assurée. Bien que présenté sous la signature de l'auteur principal, chaque fascicule représente donc en fait le fruit d'un travail collectif, s'efforçant à une analyse objective du sujet et des enjeux qu'il comporte. Ainsi chaque fascicule viendra-t-il constituer un complément organique au rapport principal, et l'ensemble des fascicules – qui sont publiés de façon échelonnée – devrait former, avec ce rapport, un legs écrit durable des travaux du Plan Bleu à l'intention des décideurs, des planificateurs, des chercheurs, des enseignants, des étudiants, et de tous ceux que préoccupe l'avenir du bassin méditerranéen.

Le fascicule sur le tourisme

Le fascicule présenté ici porte sur le tourisme dans les régions méditerranéennes et sur ses rapports avec l'environnement, tant en ce qui concerne la situation actuelle que ses évolutions prospectives possibles à moyen et à long terme.

Considérés dans leur totalité, les pays riverains de la Méditerranée accueillent près d'un tiers du tourisme international et constituent sans conteste la première région touristique mondiale. A lui seul, ce fait justifie que le tourisme ait été identifié dans le Plan Bleu comme l'un des secteurs d'activité formant un "sous-système" du système méditerranéen, au même titre que l'industrie ou les transports, autres sous-systèmes avec lesquels il a d'ailleurs des liens évidents et dans le cadre desquels il est souvent englobé. Ce serait toutefois une grave erreur, malheureusement assez répandue, que de considérer le tourisme comme une industrie parmi d'autres, mettant ainsi l'accent sur son seul aspect économique et marchand, de même qu'il serait encore plus réducteur de le traiter par le biais des transports. En fait, le tourisme est avant tout un phénomène social et ses importantes implications économiques ne doivent en aucun cas occulter ce fait, surtout dès lors qu'il s'agit d'analyser ses rapports avec l'environnement.

A la différence des grands secteurs économiques traditionnels, le tourisme, qui ne correspond pas à un besoin vital des populations mais à un style de vie rendu possible par la prospérité de larges couches sociales des pays industrialisés, est un phénomène historique récent. On peut certes faire remonter très loin le goût du voyage et de l'exploration, et depuis la Renaissance c'est précisément la Méditerranée qui a vu se succéder sur ses rives écrivains et artistes célèbres. L'appel du "pays où fleurit l'oranger" de l'époque romantique s'est prolongé par ce qui fut la véritable invention du tourisme sur ces mêmes rives à la fin du siècle dernier.

Cependant, l'essor massif du phénomène touristique, avec ses dimensions économiques, sociales, culturelles et environnementales, ne date guère que d'une cinquantaine d'années, engendré par les conquêtes sociales des congés payés, la généralisation de l'automobile familiale, et l'envie suscitée par les médias de connaître autre chose que la routine quotidienne. Dans ce brusque et récent engouement, la Méditerranée, toute proche de l'Europe industrielle du Nord, riche de son climat, de ses paysages et de son histoire, s'est trouvée destination privilégiée.

Dans sa réflexion prospective d'ensemble, le Plan Bleu a donc donné au tourisme, vocation commune de tous les pays du bassin, une place d'autant plus importante qu'il constitue pour la plupart d'entre eux un enjeu économique capital et dont les rapports complexes avec l'environnement se situent à des niveaux très divers. Cependant, comme d'ailleurs pour les autres secteurs économiques ou les divers milieux géographiques, il a paru indispensable de consacrer à la problématique touristique en Méditerranée, et aux évolutions susceptibles de l'affecter tant au plan de l'environnement que des comportements et des innovations, l'étude plus spécifique qui est publiée dans le présent fascicule.

Les travaux du Plan Bleu ont dégagé trois caractéristiques essentielles du tourisme dans les pays méditerranéens :

i) il est très fortement, et de plus en plus, concentré dans les régions côtières et tout spécialement sur la frange littorale. Aucun des pays méditerranéens qui ont tenté de mieux répartir le tourisme sur l'ensemble de leur territoire n'y est parvenu jusqu'ici ;

ii) il est fortement saisonnier, la saison de concentration ne dépassant pas trois mois en général, avec une période de pointe d'une trentaine de jours. Il en résulte une sous-utilisation notoire des hébergements et des installations touristiques ainsi qu'un suréquipement dispendieux de certains services publics (routes, stations d'assainissement, etc.) ;

iii) il est très inégalement réparti entre les pays riverains. Quelques 80 % des touristes internationaux se concentrent dans les trois pays du Nord-Ouest du bassin : Espagne, France et Italie.

Le Plan Bleu a par ailleurs mis fortement en évidence à quel point la plupart des pays méditerranéens dépendaient et dépendraient même de plus en plus du tourisme afin d'équilibrer leur balance des paiements, et notamment, pour le plus grand nombre des pays du Sud et de l'Est du bassin soumis à une forte croissance démographique, afin de financer leurs importations alimentaires. La question des retombées économiques du tourisme est donc cruciale. Mais elle est difficile à approfondir, d'abord au plan méthodologique sur lequel le Plan Bleu, comme on le verra dans le présent fascicule, a tenté d'adopter une démarche macro-économique, ensuite sur le plan comptable réel, dans l'incertitude où l'on est souvent de savoir quels sont précisément les bénéfices conservés par le pays d'accueil et quels sont ceux qui lui échappent.

En réalité, toute étude prospective du tourisme en Méditerranée se heurte à des obstacles sérieux, étant donné le caractère très versatile de cette activité fondée sur des choix individuels subjectifs. Ainsi, les modes et les comportements peuvent changer rapidement : en l'espace de quelques décennies, ce qui était tourisme d'hiver sur la Côte d'Azur s'est transformé en une invasion estivale. La conjoncture économique des pays émetteurs peut, elle aussi, modifier du jour au lendemain le volume et la direction des flux touristiques : ainsi, on a noté un déclin du tourisme vers plusieurs destinations méditerranéennes au cours des années récentes, l'Italie ou les Iles Baléares par exemple, alors que la Turquie a enregistré des arrivées plus nombreuses. La situation politique et les menaces ou les rejets qu'elle engendre peut, quant à elle, provoquer un arrêt quasi total du tourisme : la Méditerranée est à l'heure actuelle particulièrement touchée par les conflits et les troubles que l'on sait ; le tourisme, en raison de sa dimension médiatique et de sa dispersion dans l'espace, est assurément le secteur le plus facilement et le plus durement frappé par le moindre incident. Enfin, la qualité de l'environnement et les ressources naturelles qu'il offre constituent l'attrait majeur du tourisme méditerranéen : bien qu'il ne soit pas le premier responsable de leur dégradation, c'est le tourisme qui en est la première victime, comme l'exemple des proliférations d'algues dans l'Adriatique, parmi bien d'autres, l'a récemment montré.

Cependant les causes d'ordre conjoncturel ne sont pas nécessairement les seules à affecter l'évolution du tourisme méditerranéen, et notamment à expliquer les ralentissements qu'il a subi, ici et là, dans un passé récent. On peut aussi estimer qu'il existe des causes d'ordre structurel, plus difficiles à cerner, liées à une inadéquation entre l'offre traditionnelle, plus ou moins standardisée, fortement axée sur le modèle balnéaire, face à une demande encore mal formulée mais à la recherche de nouveauté, plus sensible à la culture ainsi qu'à la nature des lieux visités, plus individualiste et plus

exigeante aussi. Dans cette phase encore incertaine de changement des motivations du tourisme, la Méditerranée, pour conserver sa place comme il lui importe de le faire, doit s'orienter sans délai vers les formules et les réalisations qui semblent préfigurer l'avenir. Il s'agit alors d'y favoriser certains types de tourisme, certains équipements, certaines orientations mettant en valeur les atouts exceptionnels d'une région où culture et nature se sont donné rendez-vous dès l'aube de l'histoire.

Dans la situation présente, il faut bien souligner que tous les pays méditerranéens sont en concurrence pour offrir sur les rives de leur mer commune des produits touristiques quasiment identiques, trop souvent fondés sur le béton et la vulgarité et qui, jusqu'à une époque récente, ne cherchaient guère à mettre en relief toutes les facettes d'un environnement naturel marqué par le passage des hommes et toute la diversité d'un patrimoine culturel, matériel et immatériel, unique au monde. La seule voie possible pour l'avenir semble être de transformer cette concurrence en complémentarité, ce qui implique une coopération sur les politiques à suivre entre tous les partenaires : gouvernements, collectivités territoriales, associations, professions du tourisme, tour opérateurs, etc. L'objectif immédiat sera bien sûr d'éviter les stratégies concurrentielles qui ne font qu'augmenter les frais et réduire les profits de tous. La mise en valeur des complémentarités passera nécessairement par une protection accrue de l'environnement, qu'il s'agisse des eaux côtières, des fonds marins, des plages, des côtes rocheuses, des régions boisées ou encore des zones humides, si importantes pour toutes sortes d'êtres vivants et cependant toujours sacrifiées. Elle passera tout autant par le respect du patrimoine culturel sous tous ses aspects, trop souvent aujourd'hui honoré par la seule visite de quelques monuments alors qu'il comporte une infinie variété de coutumes, de savoir-faire, de manifestations artistiques ou populaires qu'il importe aussi de préserver. En Méditerranée plus qu'ailleurs il semble bien en effet que l'avenir du tourisme passe par le respect de l'autre. Respect des visiteurs pour ceux qui sont visités, pour leur langue, pour leurs usages et pour leurs croyances, trop souvent négligé dans le tourisme méditerranéen sous toutes ses formes. Mais aussi respect des visités pour leurs visiteurs dont il leur faut accepter les différences. Arrogance et sans-gène d'un côté, intolérance et repli de l'autre, à l'intérieur des pays comme entre les pays de la région, ne sauraient mener à rien de bon en Méditerranée, et pas seulement pour le tourisme bien sûr. Mais à l'inverse, on peut imaginer que la sensibilisation du public et la coopération entre tous les acteurs du tourisme dans la région oriente celui-ci vers des formules nouvelles où le respect de l'environnement ne sera pas un simple alibi et où les relations culturelles avec le pays d'accueil ne se réduiront pas à un simulacre de folklore, de telle sorte que c'est le tourisme lui-même qui deviendrait le véritable trait d'union de demain entre tous les méditerranéens.

Comme les autres fascicules, celui-ci s'attache à analyser plus particulièrement la situation et les perspectives dans les régions méditerranéennes proprement dites des pays riverains, selon la définition qu'en a adopté le Plan Bleu. Il est cependant difficile de préciser les flux de personnes ou les flux économiques liés au tourisme à l'échelle de ces seules régions. D'une part, les

statistiques à ce niveau sont très insuffisantes dans la plupart des pays. D'autre part, les touristes se caractérisent par leur mobilité et peuvent de ce fait être comptés plusieurs fois. En outre, tous les touristes et toutes les formes d'hébergement et d'activité n'ont pas des impacts identiques sur l'environnement et sur l'espace littoral, ce qui rend les chiffres moyens illusoires. L'un des objets d'une coopération méditerranéenne plus étroite sera sans doute de mieux cerner ce qu'est le tourisme véritablement méditerranéen, ce qui parait d'autant plus souhaitable que les problèmes d'environnement présentent certains aspects spécifiques à la région et que l'analyse des rapports entre tourisme et économie dans une perspective de développement durable ne peut y être approfondie sans une certaine cohérence entre pays. En attendant, on s'est efforcé ici de mettre l'accent sur la problématique touristique des régions méditerranéennes et, dans toute la mesure du possible, d'en dégager la prospective selon les scénarios du Plan Bleu, en actualisant les données antérieures.

On peut espérer que ce fascicule incitera tous ceux que concerne le tourisme à mieux prendre en compte les valeurs attachées à l'environnement et au patrimoine de la région et à mieux apprécier les évolutions considérables qui se révèlent nécessaires. Comme dans les autres fascicules du Plan Bleu, un certain nombre d'informations ainsi que des orientations pour l'action y sont offertes aux décideurs et aux professionnels du tourisme. Les représentants des pouvoirs locaux des régions littorales y trouveront également matière à réflexion. Pour beaucoup, ces orientations pourront paraître déjà connues, et il est vrai qu'elles rejoignent souvent les conclusions des nombreuses réunions qui se sont penchées sur le sujet, parmi lesquelles on citera seulement la Conférence sur le tourisme méditerranéen dans le développement durable, organisée à Hyères en 1993 avec le concours de la Commission Européenne. Cependant, les conclusions et les orientations présentées ici s'inscrivent dans la démarche systémique et prospective du Plan Bleu, et prolongent d'ailleurs celles qui avaient déjà été formulées dès 1989 dans le rapport principal. Enfin, ce fascicule s'adresse également aux enseignants et au public intéressé, et autant que faire se peut à tous ceux qui, un jour ou l'autre, ont été ou seront touristes en Méditerranée. Ils devraient pouvoir y prendre mieux conscience des enjeux de ce phénomène social pour les méditerranéens et les inciter à infléchir en conséquence leurs propres comportements.

Remerciements

C'est à **Robert Lanquar,** docteur en économie et en droit du tourisme de l'Université de Provence et aujourd'hui consultant international, qu'a été confiée la tâche de préparer le texte de base du présent fascicule. Il avait en effet déjè participé activement à l'élaboration des scénarios prospectifs relatifs au tourisme méditerranéen du Plan Bleu et également collaboré à leur mise à jour. Au cours de sa carrière, il a été étroitement associé à l'Organisation Mondiale du Tourisme. Il a été responsable de projets de développement touristique à l'étranger et chargé de cours sur le sujet dans plusieurs universités et centres de formation. Pour la préparation de ce texte, il a bénéficié des

apports précieux de **M. Manuel Figuerola** (Espagne) pour l'évaluation des retombées économiques du tourisme ainsi que des nombreuses contributions et remarques de **MM. Eduardo Fayos Sola** (Espagne), **Mme Emilie Joureau, MM. Gérard Feyte, Robert Hollier, Jean-Luc Michaud** et **Pierre Raynaud** (France), **M. Gilles Noguès** (Monaco), **MM. Georgio Nocchi et Alberto Sessa** (Italie), **M. Periklis Sambanidis** (Grèce), **M. Seyhun Ors** (Turquie), **M. Osman Aidi** (Syrie), **MM. Abraham Friedman** et **Gideon Snir** (Israël), **M. Sayed Moussa** (Egypte), **Mme Phoébé Katsouris** (Chypre), **M. James Rizzo** (Malte), **MM. André Abitbol** et **Ahmed Smaoui** (Tunisie), **MM. Mohammed Belhami** et **Driss El Khazzani** (Maroc), **M. Bernard Brusset** (Commission Européenne), **Mme Hélène Genot** (PNUE), **M. Pier Giovanni d'Ayala** (UNESCO-INSULA) et **M. Francesco Frangialli** (OMT). La mise au point rédactionnelle et la cohérence avec les récents travaux du Plan Bleu et de son Observatoire méditerranéen pour l'environnement et le développement ont été assurées avec le plus grand soin par **Mme Elizabeth Coudert** (Plan Bleu). La mise à jour et la cohérence des tableaux et des chiffres ainsi que l'élaboration des illustrations ont été effectuées par **M. Jean-Pierre Giraud** (Plan Bleu).

Le Centre d'Activités Régionales du Plan Bleu pour la Méditerranée remercie chaleureusement tous ceux qui ont contribué à ce travail.

Sophia Antipolis, Novembre 1994

Michel Batisse
Président
Centre d'Activités du Plan Bleu

Chapitre

I.

Le tourisme dans l'économie des pays méditerranéens

Le tourisme méditerranéen proprement dit, c'est-à-dire celui qui se situe dans les régions méditerranéennes et sur la mer elle-même, porte sur une zone géographique dont les contours demandent à être précisés, surtout dès lors qu'il s'agit d'examiner ses rapports avec l'environnement. L'une des principales difficultés pour concentrer l'étude sur les seules zones côtières et les régions littorales provient du fait que les statistiques actuelles sont généralement agrégées au niveau national. Si l'on utilise par exemple les données brutes fournies par l'Organisation Mondiale du Tourisme (OMT), il n'est pas possible de distinguer dans des pays comme la France, l'Espagne ou le Maroc les flux réels qui concernent le littoral méditerranéen par rapport à ceux des littoraux atlantiques ou bien, en Turquie, entre les arrivées en Méditerranée par rapport à celles de la Mer Noire. Par ailleurs cependant, certains pays conduisent périodiquement des enquêtes sur les destinations et fréquentations touristiques dans leur espace national. Malgré la non-exhaustivité et l'hétérogénéité des données, cette démarche a permis au Plan Bleu d'avancer des estimations pour les régions littorales.

Dans le même temps, l'examen de ce tourisme méditerranéen proprement dit dans ses rapports avec l'environnement et le développement passe nécessairement par une analyse du tourisme international et national dans l'économie des pays méditerranéens tout entiers, d'autant que sans le tourisme et ses effets de levier et multiplicateurs, nombre de ces pays ne pourraient proposer à leurs populations suffisamment d'emplois, de revenus et de possibilités d'attirer d'autres activités économiques.

L'intérêt pour les Etats de "mesurer" les flux touristiques est apparu quand les économistes se sont rendu compte, un peu avant la première guerre

mondiale, que le tourisme avait d'importantes répercussions sur leur balance des paiements, l'emploi et leur produit national. Pour faciliter les comparaisons sur le plan international, dès 1937, le Comité des Experts en matière de statistiques de la Société des Nations recommandait l'adoption de définitions et de mesures communes. Aujourd'hui, les définitions et unités de mesure utilisées par les pays de la Méditerranée sont celles de l'OMT. Elles couvrent les arrivées de touristes et d'excursionnistes internationaux, les nuitées dans les différents types d'hébergement, les motifs de voyages, les modes de transport, les recettes et les dépenses du tourisme.

Ces définitions et mesures sont assez précises pour présenter les caractéristiques propres au tourisme et suffisamment étendues pour couvrir toute la gamme des activités économiques, sociales, culturelles et récréatives s'y référant. En effet, le tourisme peut être caractérisé selon :

– la forme individuelle, de groupe ou collective, organisée ou libre,

– la nature du mode de transport (rail, route, bateau, avion),

– la motivation du voyageur (repos, culture, sport, voyage professionnel ou politique, congrès, séminaires, etc.).

On peut cependant estimer que ces définitions sont un peu trop larges, et qu'elles tendent à assimiler tourisme et mobilité des personnes dans les sociétés modernes. Les voyages obligatoires pour raisons professionnelles ou familiales ne devraient pas être assimilées au tourisme. Cependant les statistiques adoptées internationalement ne permettent pas de distinguer ce type de déplacements.

Depuis la fin de la deuxième guerre mondiale, l'OMT – organisation intergouvernementale à partir de 1976 – a recueilli les statistiques du tourisme mondial. En mars 1993, la Commission des Statistiques des Nations Unies a adopté une série de recommandations sur des définitions et unités de mesure communes du tourisme, dont les principales sont présentées en encadré.

Des agrégats ont été élaborés au niveau des Commissions régionales de l'OMT. Malheureusement dans ce domaine comme dans beaucoup d'autres, il n'existe pas de Commission régionale chargée de la Méditerranée et les chiffres doivent être recherchés dans trois régions : Afrique, Europe, Moyen-Orient. On peut en outre obtenir des informations très détaillées de l'OCDE pour les pays qui en font partie.

Les pays du Bassin méditerranéen pris dans leur totalité représentent la première destination touristique mondiale, réunissant plus de 30 % des flux internationaux et nationaux avec 250 millions de visiteurs nationaux et internationaux par an. Dans ces pays, le nombre de touristes internationaux est passé de 58 millions en 1970 à près de 150 millions en 1990. Si l'on ajoute à ces chiffres ceux du tourisme des nationaux dans leur pays, on obtient de l'ordre de 250 millions de touristes. Ce tourisme est surtout concentré dans les pays industrialisés de la Méditerranée, c'est-à-dire la France, l'Espagne et l'Italie. Dans ces trois pays, le développement du tourisme a tendance à ralentir, mais il atteint des niveaux élevés et les recettes tirées du tourisme international y sont estimées à 3 % du produit intérieur brut. Si l'on y inclut le tourisme des nationaux, le pourcentage est de l'ordre de 6 %. Ainsi, le tourisme représente près de 14 % des exportations de l'ensemble des pays méditerra-

néens, 23 % de leurs exportations de services et plus de 6 millions d'emplois directs (soit au moins 14 millions d'emplois directs et indirects).

1. Le cadre humain et économique : enjeux et risques

Le tourisme ne se développe que lorsque le climat politique et social permet aux investisseurs locaux ou internationaux de créer de nouvelles opportunités d'affaires et quand les touristes se trouvent dans une relative sécurité. On constate que les pays les moins stables sont les moins fréquentés par les touristes. Or, la mondialisation sauvage de l'économie et les comportements de type "occidental" qui l'accompagnent multiplient les risques d'instabilité, notamment dans les pays en développement, en générant de véritables bouleversements dans les systèmes sociaux.

Aujourd'hui la Méditerrannée est fortement tributaire de ces risques et elle est souvent considérée comme un espace de disparités et de contradictions entre les pays et à l'intérieur même des pays, avec des spécialisations économiques qui ne sont pas utilisées de manière optimale. Ces disparités, ces atouts et ces faiblesses vont peser sur le développement du tourisme dans la plupart des pays de la région.

a) Les dimensions économiques et sociales

Le bilan économique et social des années 80 et du début des années 90 des pays méditerranéens est mitigé. La croissance a été soutenue par l'augmentation des flux et des recettes du tourisme international et elle a marqué une pause durant la période du conflit latent, puis ouvert, de la guerre du Golfe. La reprise attendue à partir de 1993 a été plus lente que dans d'autres régions du monde, le conflit dans l'ex-Yougoslavie pouvant avoir joué un rôle à cet égard.

Le **tableau 1** présente les grandes données de ce bilan pour l'année 1992.

Les statistiques du PNB et du PNB par habitant illustrent clairement la dimension des disparités évoquées plus haut. Ce sont chez les classes moyennes que ces différences sont les plus accentuées. Alors que dans les pays de la rive nord, la classe moyenne a depuis longtemps accédé à la consommation de masse (y compris vacances et tourisme), dans la plupart de ceux du sud et de l'est de la Méditerranée "c'est elle aussi qui subit les plus fortes transformations sociales (généralisation de la scolarisation, impact indirect de l'émigration vers l'Europe et les pays de l'OPEP), sans pour autant connaître de croissance très forte de son revenu, encore modeste pour une population qui est au fait des standards européens. Elle est aussi touchée par la dégradation des conditions de vie en milieu urbain." (J.F. Drevet 1985).

Tableau 1
Les grandes données des économies des pays méditerranéens (1992)

	Population (milliers)	PNB (milliards de dollars)	PNB par habitant (dollars)		PNB par habitant Mult. 1985-1992
Espagne	39 085	546,02	13 970		3,2
France	57 372	1 277,10	22 260		2,3
Italie	57 809	1 182,77	20 460		2,6
Malte	360	2,61	7 300	*(1991)*	2,1
Ex-Yougoslavie	10 597	10,83	1 030	*(1991)*	n.d.
Albanie	3 363	n.d.	n.d.		n.d.
Grèce	10 300	75,09	7 290		2,0
Turquie	58 544	115,92	1 980		1,8
Chypre	718	7,05	9 820		n.d.
Syrie	12 958	14,66	1 170	*(1991)*	0,7
Liban	3 781	n.d.	n.d.		n.d.
Israël	5 118	67,66	13 220		2,0
Egypte	54 679	34,99	640		1,0
Libye	4 867	23,43	5 330	*(1989)*	0,8
Tunisie	8 418	14,48	1 720		1,5
Algérie	26 254	48,31	1 840		0,7
Maroc	26 193	26,98	1 030		1,7

Source : Banque Mondiale.
Les données relatives à l'ex-Yougoslavie sont antérieures à la crise affectant cette région.

b) Les spécialisations économiques des pays méditerranéens

Si le tourisme est une forte spécialisation de presque tous les pays méditerranéens dans le cadre de leurs stratégies exportatrice, il n'est pas la seule. On peut distinguer à cet égard trois grands groupes de pays :

– Le groupe des pays très spécialisés dans l'exportation de ressources primaires, de produits ou de services, les autres étant importés. En général, pour ce groupe, il y a rarement des flux d'échanges croisés entre les flux importés et les flux exportés, sauf dans certains cas lorsque l'on exporte du pétrole et que l'on importe des produits manufacturés – Algérie, Libye et dans une moindre mesure la Syrie. L'Egypte, qui s'est libéralisée et ouverte au tourisme, fait partie de ce groupe avec ses exportations de coton.

– Le second groupe est celui des pays moyennement spécialisés avec des exportations plus diversifiées, malgré quelques désavantages comparatifs : Tunisie, Turquie, Maroc, Chypre, Malte et les pays de l'ex-Yougoslavie constituent ce groupe, avec des produits manufacturés divers comme l'habillement, le textile et le cuir, ou des huiles et graisses, de la chimie, des engrais, du ciment.

– Enfin, le dernier groupe est composé des pays méditerranéens de l'Union européenne : l'Espagne, la France, l'Italie et la Grèce, qui sont fortement diversifiés et ont des avantages comparatifs significatifs dans les produits agricoles, agro-alimentaires et industriels.

Quels sont les effets du marché commercial méditerranéen sur les spécialisations des pays riverains ? Ce marché peut avoir trois effets différents sur les spécialisations des pays méditerranéens, avec des impacts directs aussi bien sur le tourisme que sur l'environnement :

– Soit le marché méditerranéen contribue à réduire les avantages et désavantages comparatifs. Cela signifie qu'il permet de développer les échanges croisés entre les pays riverains qui n'auraient pu se réaliser dans les échanges avec des pays du reste du monde : l'effet de proximité permet des échanges plutôt non compétitifs. Dans le domaine du tourisme, cela ne s'est réalisé que dans la mesure où des populations frontalières vont acheter des produits qu'elles considèrent meilleur marché de l'autre coté de la frontière. Ces passages frontaliers sont comptabilisés comme mouvements internationaux d'excursionnistes.

– Soit il accentue les spécialisations et joue un rôle de grand marché, poussant à accroître les complémentarités entre les pays d'autant que les coûts d'approche (transport notamment) sont plus faibles. Cela est vrai pour les pays qui ont su coopérer dans le domaine du tourisme et proposer en particulier sur les marchés intercontinentaux (Etats-Unis, Canada ou Japon par exemple), des circuits qui incluent plusieurs pays (Italie-Tunisie ou Malte, Grèce-Turquie, etc.).

– Soit enfin, il accentue l'avantage comparatif des grands pays méditerranéens de l'Union Européenne, dans les produits industriels que seuls eux savent fabriquer, ou bien des services très spécifiques, comme le tourisme de thalassothérapie ou certaines activités sportives. Cependant, ces pays méditerranéens ne sont pas dans l'ensemble le siège des grands conglomérats industriels et financiers mondiaux et ne sont donc pas en mesure d'influencer profondément le fonctionnement des marchés, en particulier dans le domaine des services et du tourisme.

Enfin, il faut constater que depuis longtemps, la plupart des balances commerciales des pays méditerranéens sont fortement déséquilibrées. Même celles de la France et de l'Italie l'ont été jusqu'au début des années 90. Les taux de couverture commerciale (importations/exportations) ne s'élèvent dans la plupart des cas que de 50 à 70 %.

Par ailleurs, les taux de chômage autour de la Méditerranée connaissent des niveaux très élevés : 22 % en Espagne, 11 % en France, 9 % en Grèce, 12 % en Italie, 10 % en Turquie, plus de 20 % en Algérie et en Egypte.

Toutes les catégories socio-professionnelles sont soumises à des contraintes qui les dépassent et que la confrontation sociale ne peut plus régler efficacement. C'est ce type d'agitation sociale qui a bloqué le tourisme en France durant plus d'une semaine, lors des revendications des chauffeurs de poids lourds contre l'établissement d'un permis à point en juillet 1992. Les frontières, les ports et aéroports, les stations touristiques sont maintenant des cibles médiatiques pour attirer l'attention sur des conflits locaux, sectoriels

(aiguilleurs du ciel, agents de maintenance et de nettoyage, bagagistes, conducteurs de train, etc.) ou professionnels.

Il faut enfin mentionner le statut des étrangers – beaucoup travaillant dans le secteur de l'hôtellerie et du tourisme dans les pays de la Méditerranée. La facilitation touristique, c'est-à-dire les efforts faits en matière de réduction et de suppression de formalités de frontière, est contrariée par le problème de l'immigration illégale et clandestine, ce qui pourrait avoir comme effet d'entraver la libre circulation des personnes, d'autant que cette situation s'inscrit dans le cadre de données et de politiques encore incertaines sur les migrations.

c) La dimension démographique

Selon le Plan Bleu, la population totale des pays du bassin méditerranéen a connu un accroissement de plus de 75 % de 1950 à 1990, soit un taux annuel d'accroissement moyen de 1,4 %, très inférieur à celui de 1,8 % observé pour l'ensemble du monde. Ce taux annuel est passé par un maximum à la fin des années 60. Il décroît lentement depuis, mais devrait demeurer important, de l'ordre de 0,9 % entre 2000 et 2025. Selon les travaux prospectifs du Plan Bleu effectués en 1990, les pays du bassin méditerranéen, dont la population totale à cette date était de 380 millions, devraient compter entre 436 et 452 millions d'habitants en l'an 2000 et entre 500 et 610 millions en l'an 2025.

En 1950, les pays du Bassin méditerranéen comptaient environ 218 millions d'habitants dont 148 millions dans les pays du nord (68 %). Le pays le plus peuplé était alors l'Italie (47 millions). L'Egypte et la Turquie étaient peuplées chacune de 20 millions d'habitants. En 1990, le Bassin compte 380 millions d'habitants ; les pays du nord n'en représentent plus que moins de la moitié, mais fournissent les gros bataillons du tourisme national et international de la région méditerranéenne. La Turquie est peuplée de plus de 58 millions d'habitants, l'Egypte de près de 55 millions. En 2025, selon l'estimation moyenne révisée en 1990 du Plan Bleu, les populations du nord du bassin diminueraient de près de 10 millions (208 millions au lieu de 217) et celles du sud et de l'est atteindraient 349 millions. Les pays les plus peuplés seraient l'Egypte (90 millions), la Turquie (88 millions), l'Algérie (52 millions).

Si actuellement les espérances de vie varient entre 63 ans pour des pays comme l'Egypte et plus de 78 ans pour l'Italie et la France, dans les prochaines années, cet écart de 15 ans entre pays du nord et pays du sud pourrait se réduire et l'espérance de vie tendre d'ici l'an 2025 vers une moyenne de 72/74 ans. Les pyramides d'âge associées à ces estimations montrent une forte disparité entre les deux groupes de pays. Pour l'ensemble des pays du nord, la tranche des plus de 15 ans utilisée pour les analyses des marchés touristiques passerait de 78 % en 1985 à 82 % en 2025 ; dans les pays du sud, elle augmenterait de 60 % à 75 %.

D'autres données démographiques ont une influence importante sur le développement du tourisme national, notamment celles relatives aux populations urbaines et aux populations actives **(tableau 2).**

Tableau 2
Population urbaine et population active

	Population urbaine (%)		Population active (%)
	1990	2025	1990-92
Espagne	78	89	39
France	74	85	43
Italie	69	82	43
Malte	87	93	37
Ex-Yougoslavie	56	77	46
Albanie	35	57	48
Grèce	62	79	39
Turquie	61	85	37
Chypre	53	74	48
Syrie	50	71	26
Liban	84	91	28
Israël	92	96	39
Egypte	47	70	31
Libye	70	85	24
Tunisie	54	73	30
Algérie	52	74	24
Maroc	48	71	33

Source : U.N. World Population Prospects et PNUD.

Globalement, la population urbaine passerait de 89 millions en 1950 et 237 millions en 1980 à plus de 295 millions en l'an 2000 et 428 millions à l'horizon 2025. Le rythme de croissance urbaine dans le sud et l'est de la Méditerranée serait environ 5 fois supérieur à celui qu'ont connu les villes européennes au maximum de leur croissance. Or il existe une forte corrélation entre le taux d'urbanisation et le taux de départ en vacances, à niveau de vie égal.

La littoralisation, c'est-à-dire la concentration des activités humaines dans une bande de territoire en bord de mer, s'accélère en Méditerranée. La pression sur les écosystèmes fragiles du littoral et sur les ressources naturelles limitées (eau, terres agricoles, forêts...) met en péril leur utilisation durable. Le Plan Bleu a fait plusieurs scénarios qui montrent tous combien le littoral était convoité.

La population des régions littorales dans les années 1985-1990 était de 126 millions, soit 35 % de la population totale des pays du Bassin sur seulement 10 % de la superficie totale. Pour l'ensemble des pays, la densité est de 42 hab/km^2 ; pour l'ensemble des régions côtières, la densité atteint 144 hab/km^2 **(tableau 3)**. Aux horizons 2000 et 2025, la densification de l'espace littoral s'accentuerait et dans certaines conditions, la population pourrait y être multipliée par près de 2,5 : plus des deux-tiers de la population des pays du bassin méditerranéen vivraient sur ces régions littorales !

Tableau 3
Population dans les régions méditerranéennes du Plan Bleu (derniers recensements disponibles)

	Population		Densité
	Milliers	% du pays	%
Espagne	14 500	37	152
France	5 839	10	124
Italie	32 987	57	199
Malte	346	100	1 094
Ex-Yougoslavie	2 421	11	57
Albanie	1 325	41	146
Grèce	8 710	89	87
Turquie	11 336	20	92
Chypre	503	100	54
Syrie	1 251	11	298
Liban	1 923	90	396
Israël	2 489	62	610
Egypte	19 784	41	172
Libye	2 600	82	173
Tunisie	5 439	70	119
Algérie	10 105	44	215
Maroc	3 881	24	93

Source : Plan Bleu et recensements et annuaires des divers pays.

Quelles seront les conséquences pour le tourisme de cette explosion démographique ? Les plus "optimistes" pensent que cela multipliera le nombre de départ en vacances actuels si la croissance des revenus suit. Les taux de départ en vacances varient de plus de 50 à 60 % à moins de 10 % pour des pays comme l'Egypte (données de 1990). On peut raisonnablement estimer qu'à l'horizon 2025 les taux de départ en vacances s'échelonneront entre 25 % pour les pays les plus pauvres à plus de 75 % pour les plus riches, si les conditions économiques et sociales le permettent.

Cependant, la forte croissance de la population permanente et l'urbanisation rapide dans les régions côtières entraînent des conflits sévères dans l'utilisation des espaces et des ressources naturelles, notamment l'eau. Il est surtout à craindre, au Sud et à l'Est surtout, que l'économie n'arrive pas à suivre la démographie, avec la conséquence d'un accroissement des disparités sociales et des tensions culturelles. Pour certains groupes politiques, il pourrait sembler alors préférable de rejeter le tourisme plutôt que d'accepter que des étrangers ou des nationaux plus riches côtoient des populations défavorisées mais attachées à leurs traditions.

Définitions et unités de mesure

• *Visiteur international :* toute personne qui se rend dans un autre pays que celui où elle a son lieu de résidence habituelle, pour toute raison autre que celle d'y exercer une profession rémunérée. Il y a deux types de visiteurs :

– touriste international : visiteur temporaire séjournant au moins 24 heures dans le pays visité pour des motifs de loisirs (agrément, vacances, santé, études, religion, sports) et/ou d'affaires (mission, réunion, famille) ;

– excursionniste international : visiteur temporaire dont le séjour ne dépasse pas 24 heures dans le pays visité.

• *Recettes du tourisme international :* ces recettes sont définies comme recettes d'un pays provenant des paiements effectués en devises par des visiteurs internationaux pour des dépenses de consommation, c'est-à-dire des biens et des services. Elles excluent les recettes des transports internationaux. Elles sont généralement calculées en dollars des Etats-Unis.

Les recettes au titre des transports internationaux sont définies comme "tout paiement aux compagnies de transport enregistrées dans le pays, effectué par des visiteurs étrangers, que ceux-ci se rendent ou non dans le pays qui comptabilise les recettes".

• *Dépenses du tourisme international :* ces dépenses sont définies comme des dépenses de consommation, c'est-à-dire des dépenses afférentes aux biens et aux services, effectuées par les résidents du pays en visite à l'étranger. Elles excluent le paiement de titres de transports internationaux. Elles sont généralement calculées en dollars des Etats-Unis. Elles sont classées de la manière suivante :

1. Voyages, vacances et circuits à forfait
2. Hébergement
3. Repas et boissons
4. Transport
5. Loisirs, culture et activités sportives
6. Achats
7. Autres.

Les dépenses au titre des transports internationaux sont définies comme "tout paiement aux compagnies de transport enregistrées à l'étranger par une personne résidant dans le pays qui comptabilise les dépenses".

• *Arrivée touristique :* nombre d'arrivées de voyageurs ; la même personne pouvant effectuer plusieurs voyages à destination d'un pays durant une période donnée, sera comptée chaque fois comme une nouvelle arrivée.

• *Modes de transport.* L'OMT a déterminé les catégories suivantes :

– aérien : vols réguliers, vols non réguliers, autres services,

– maritime : bateaux de ligne pour le transport de passagers et ferrys, croisières, divers,

– terrestre : chemins de fer, autocars, autobus et autres moyens de transports publics par la route, véhicules privés (jusqu'à huit places), véhicules loués, autres moyens de transport par route.

• *Hébergement hôtelier (*hôtels, motels, pensions et auberges) et c*omplémentaire* (ou extra-hôtelier – auberges de jeunesse, campings, maisons d'enfants, villages de vacances, villas et appartements en location, établissements de cure).

• *Nombre de chambres et de places-lits.* Les chambres sont comptées essentiellement pour l'hébergement hôtelier. Pour les places-lits, on inclut hébergement hôtelier et complémentaire (1 place-lit = 1 personne hébergée).

• *Nuitées :* il s'agit du nombre de nuits que les personnes passent dans les établissements d'hébergement.

• *Formes de tourisme :* Les formes suivantes peuvent être distinguées dans un pays donné :

– le tourisme interne : les résidents du pays donné qui voyagent uniquement à l'intérieur de ce pays,
– le tourisme récepteur : les non-résidents qui voyagent dans le pays donné,
– le tourisme émetteur : les résidents du pays donné qui voyagent dans un autre pays.

Source : OMT, Recommandations sur les statistiques du tourisme, 1993.

2. Les grands agrégats du tourisme international et national des pays méditerranéens

Les chiffres et données ci-après portent sur le tourisme des pays du Bassin et non sur celui des régions côtières, qui sera examiné au chapitre III.

a) Le tourisme international

Le seuil des 500 millions d'arrivées de touristes internationaux a été franchi dans le monde en 1993. La croissance du secteur est certaine, mais dans les pays de la Méditerranée, elle est moins franche ces dernières années que dans d'autres régions, en particulier l'Asie de l'Est et le Pacifique.

Au niveau mondial, le nombre des arrivées de touristes internationaux aux frontières (476 millions) en 1992 représentait dix-neuf fois le chiffre de 1950 (25,3 millions d'arrivées). Les recettes du tourisme international ont augmenté encore plus vite : 275 milliards de dollars des E.U. en 1992, cent fois en dollars courants celles de 1950, plus de trente fois en dollars constants. Similaires sont les données relatives au tourisme national qui, au début des années 90 s'élèverait à plus de 2,5 milliards de mouvements, avec des taux de départ en vacances qui varient largement selon la situation économique et sociale des pays, de près de 75 % en Suisse ou en Suède à moins de 10 % en Chine.

La part des pays du Bassin méditerranéen dans le total mondial des arrivées du tourisme international n'a que peu évolué depuis le début des années 70 **(tableau 4)**.

Tableau 4
Part des pays méditerranéens dans le total des entrées de touristes internationaux (milliers)

	Monde	Méditerranée	% Méd/Monde
1970	156 960	58 085	37,0 %
1975	214 437	77 582	36,2 %
1980	284 841	95 815	33,6 %
1985	321 240	116 173	36,2 %
1990	443 477	150 798	34,0 %

Source : OMT et Plan Bleu.

Il est cependant possible de pressentir une baisse tendancielle de la part de marché, plus franche pour les pays de la rive nord que ceux de la rive sud et est de la Méditerranée, comme le montrent les tableaux 5 à 7 : entrées de touristes internationaux **(tableau 5)**, entrées de touristes internationaux en % du total méditerranéen **(tableau 6)**, taux de croissance annuels des entrées de touristes internationaux **(tableau 7)**.

Les pays du continent européen – principalement ceux de la Commission européenne du tourisme – fournissent plus de 85 % du tourisme des pays méditerranéen ; la part de ce tourisme européen dans le monde est passée de 68 % à 62 %. Depuis 1990, sur le plan macro-économique, on observe, d'une part l'augmentation des déplacements de courte durée et des voyages sur de longues distances, d'autre part le maintien de la vigueur des flux intra-régionaux : l'Europe a ainsi inversé la régression de l'année précédente par un

Tableau 5
Entrées de touristes internationaux (milliers)

	1970	1975	1980	1985	1990
Espagne	15 320	19 800	23 403	27 477	34 300
France	18 130	25 710	30 100	36 748	53 157
Italie	14 188	15 500	22 087	25 047	26 679
Grèce	1 407	2 840	4 796	6 574	8 873
U.E. Méd.	*49 045*	*63 850*	*80 386*	*95 846*	*123 003*
Ex-Yougoslavie	4 749	5 834	6 410	8 436	7 880
Turquie	446	1 201	921	2 230	4 799
Malte	171	335	729	518	871
Chypre	127	47	353	770	1 561
Syrie	409	678	1 204	986	562
Liban	900	1 555	–	–	–
Israël	419	559	1 116	1 264	1 063
Egypte	348	730	1 253	1 407	2 600
Libye	77	241	126	126	96
Tunisie	411	1 014	1 602	2 003	3 204
Algérie	236	296	290	407	1 137
Maroc	747	1 242	1 425	2 180	4 204
Sud et Est	*4 294*	*7 898*	*9 019*	*11 891*	*19 909*
Total	**58 085**	**77 582**	**95 815**	**116 173**	**150 798**

Source : Organisation Mondiale du Tourisme et Plan Bleu.

d'analyse et de jugement sur le futur de ce secteur, ainsi que sur les comportements concernant les vacances et les loisirs.

Les pays méditerranéens, principales destinations du tourisme mondial

Si l'on classe les principales destinations touristiques en fonction du nombre d'arrivées, selon l'OMT :

– en 1950 trois pays du Bassin Méditerranée, l'Italie (3e rang), la France (4e rang), l'Espagne (8e rang) étaient classés parmi les quinze premières destinations,

– en 1970, les mêmes pays obtiennent les rangs suivants, Italie (1er), France (3e), Espagne (4e),

– en 1990, un quatrième pays, la Grèce, se place au 15e rang, la France passe au premier rang devant les Etats-Unis, l'Espagne au troisième et l'Italie au quatrième. On peut noter que le Portugal qui est souvent considéré comme une destination de type méditerranéen obtient la treizième place et que la Turquie suit de près la Grèce.

Tableau 7

Entrées de touristes internationaux (en pourcentage du total pour les pays méditerranéens)

	1970	1975	1980	1985	1990
Espagne	26,38	25,52	24,43	23,65	23,30
France	31,21	33,14	31,41	31,63	35,25
Italie	24,43	19,98	23,05	21,56	18,13
Grèce	2,42	3,66	5,01	5,66	6,03
U.E. Méd.	*84,44*	*82,30*	*83,90*	*82,50*	*81,57*
Ex-Yougoslavie	8,18	7,52	6,69	7,26	5,35
Turquie	0,77	1,55	0,96	1,92	3,18
Malte	0,29	0,43	0,76	0,45	0,59
Chypre	0,22	0,06	0,37	0,66	1,06
Syrie	0,70	0,87	1,26	0,85	0,38
Liban	1,55	2,00	0,00	0,00	0,00
Israël	0,72	0,72	1,16	1,09	0,72
Egypte	0,60	0,94	1,31	1,21	1,77
Libye	0,13	0,31	0,13	0,11	0,07
Tunisie	0,71	1,31	1,67	1,72	2,18
Algérie	0,41	0,38	0,30	0,35	0,77
Maroc	1,29	1,60	1,49	1,88	2,79
Sud et Est	*7,39*	*10,18*	*9,41*	*10,24*	*13,20*
Total	**100,00**	**100,00**	**100,00**	**100,00**	**100,00**

Source : Organisation Mondiale du Tourisme et Plan Bleu.

On sait par ailleurs que les arrivées de touristes dans les pays méditerranéens de l'Union européenne représentent 65 à 70 % de l'ensemble des arrivées dans l'Union ; cependant les recettes correspondantes ne représentent que moins de 60 % de l'ensemble des recettes de ces pays.

Quelle est l'origine des visiteurs des pays du Bassin méditerranéen ? Essentiellement européenne comme le montrent les chiffres ci-après pour 1990 sur le nombre de visiteurs européens par rapport au total (y compris excursionnistes de moins de 24 heures) **(tableau 8)**.

Dans les marchés méditerranéens, c'est le marché allemand qui, en proportion, envoie le plus grand nombre de touristes vers les pays méditerranéens, suivi du marché britannique et du marché français. Ces trois marchés émetteurs représentaient en 1983, 46 % du total et en 1992, plus de 40 %. Le poids du tourisme intra-méditerranéen et celui du tourisme européen est déterminant pour le développement de ce secteur dans les pays du bassin. Ce poids est encore plus important pour les régions littorales méditerranéennes. Aussi toute entrave à la circulation des personnes et à la facilitation touristique (par des politiques contraires ou des actes de rejet ou de terrorisme) devient un facteur négatif qui peut avoir des effets dramatiques sur l'économie touristique et globale des pays de la Méditerranée. *A contrario* tout effort d'intégration et toute politique de coopération ne peut que soutenir le développement global de ces pays.

Tableau 8
Visiteurs européens dans les pays méditerranéens (1990)

Pays	Européens (milliers)	%	Total (milliers)
Espagne	44 355	85	52 044
France*	44 074	83	53 157
Italie	56 015	93	60 296
Grèce*	8 069	91	8 873
Turquie*	4 439	82	5 389
Malte*	792	91	872
Chypre*	1 354	87	1 561
Syrie	232	16	1 442
Israël*	367	27	1 342
Egypte*	890	34	2 600
Algérie*	227	20	1 137
Tunisie*	1 705	53	3 204
Maroc*	1 190	28	4 204

* Touristes. (Les chiffres pour l'Espagne, l'Italie et la Syrie comprennent le nombre de visiteurs de courte durée, tels que les espagnols au Maroc ou en France.)
Source : OMT et Plan Bleu.

b) Les recettes du tourisme international

Les recettes du tourisme international dans les pays méditerranéens atteignaient en 1990, plus de 75 milliards de dollars dont 62 milliards de dollars dans les quatre pays du sud de l'Union Européenne (85,64 % du total des recettes méditerranéennes). Les pays du sud et de l'est méditerranéen ne reçoivent que 10,5 milliards de dollars mais (en dollars constants) *17 fois plus qu'en 1970.* Alors que leur part s'élevait à 17,18 % en 1985, elle n'était plus que de 13,84 % en 1990 : le tourisme de masse que ces pays offrent dans leur ensemble paraît être moins rémunérateur.

Les données sur les recettes dans les pays du Bassin méditerranéen sont présentées dans les tableaux 9 à 11 : recettes du tourisme international en millions de dollars **(tableau 9)**, taux de croissance annuel des recettes du tourisme international en % **(tableau 10)** recettes du tourisme international en % du total des pays méditerranéens **(tableau 11)**.

Tableau 9

Recettes du tourisme international (millions de dollars E.U.)

	1970	1975	1980	1985	1990
Espagne	1 681	3 404	6 968	8 151	18 683
France	1 189	3 449	8 235	7 942	21 651
Italie	1 639	2 579	8 914	8 756	19 742
Grèce	194	644	1 734	1 428	2 575
U.E. Méd.	*4 702*	*10 075*	*25 851*	*26 277*	*62 651*
Ex-Yougoslavie	274	768	1 115	1 061	2 774
Turquie	52	201	327	1 482	3 308
Malte	29	76	329	149	500
Chypre	21	15	200	380	1 258
Syrie	–	–	156	395	250
Liban	132	–	–	–	–
Israël	104	233	866	1 101	1 320
Egypte	71	279	562	901	1 500
Libye	11	18	12	–	6
Tunisie	61	280	605	551	953
Algérie	–	51	48	91	154
Maroc	136	434	397	619	1 259
Sud et Est	*617*	*1 587*	*3 502*	*5 669*	*10 508*
Total	**5 593**	**12 430**	**30 458**	**33 007**	**75 933**

Source : Organisation Mondiale du Tourisme et Plan Bleu.

Tableau 10
Taux de croissance annuel des recettes du tourisme international (%)

	1970-75	1975-80	1980-85	1985-90
Espagne	15,16	15,40	3,19	18,04
France	23,73	19,02	– 0,72	22,21
Italie	9,49	28,15	– 0,36	17,66
Grèce	27,17	21,92	– 3,81	12,51
U.E. Méd.	*16,46*	*20,74*	*0,33*	*18,98*
Ex-Yougoslavie	22,89	7,73	– 0,99	21,19
Turquie	31,24	10,23	35,29	17,42
Malte	20,82	34,16	– 14,65	27,40
Chypre	– 6,97	68,56	13,70	27,05
Syrie	–	–	20,42	– 8,74
Israël	17,65	29,99	4,92	3,69
Egypte	31,33	15,07	9,90	10,73
Libye	9,95	– 7,79	–	–
Tunisie	35,67	16,63	– 1,85	11,58
Algérie	–	– 1,21	13,65	11,10
Maroc	26,05	– 1,77	9,29	15,26
Sud et Est	*20,79*	*17,16*	*10,11*	*13,14*
Total	**17,32**	**19,64**	**1,61**	**18,13**

Source : Organisation Mondiale du Tourisme et Plan Bleu.

Le tourisme dans les pays méditerranéens est un des rares secteurs qui permet le transfert de devises dans des économies où la spécialisation industrielle et technologique est relativement plus faible que dans les pays industrialisés de l'Europe du nord, de l'Amérique du nord, de l'Extrême Orient et de l'Asie du Sud Est.

Si l'on compare l'évolution des recettes du tourisme international des pays du bassin méditerranéen par rapport au reste du monde, on observe encore la stabilité de la part des recettes méditerranéennes dans les recettes mondiales et on note que le tourisme dans les pays méditerranéens se maintient mieux que celui de l'Europe entière **(tableau 12)**.

Tableau 11
Recettes du tourisme international (pourcentage du total méditerranéen)

	1970	1975	1980	1985	1990
Espagne	30,05	27,39	22,87	24,69	24,60
France	21,26	27,74	27,03	24,06	28,51
Italie	29,30	20,75	29,26	26,53	26,00
Grèce	3,46	5,18	5,69	4,33	3,39
U.E. Méd.	*84,07*	*81,05*	*84,85*	*79,61*	*82,51*
Ex-Yougoslavie	4,90	6,18	3,66	3,21	3,65
Turquie	0,92	1,62	1,07	4,49	4,36
Malte	0,53	0,61	1,08	0,45	0,66
Chypre	0,38	0,12	0,66	1,15	1,66
Syrie	0,00	0,00	0,51	1,20	0,33
Liban	2,35	0,00	0,00	0,00	0,00
Israël	1,85	1,88	2,84	3,34	1,74
Egypte	1,27	2,24	1,84	2,73	1,98
Libye	0,20	0,14	0,04	0,00	0,01
Tunisie	1,09	2,26	1,99	1,67	1,26
Algérie	0,00	0,41	0,16	0,28	0,20
Maroc	2,44	3,49	1,30	1,88	1,66
Sud et Est	*11,03*	*12,76*	*11,49*	*17,18*	*13,84*
Total	**100,00**	**100,00**	**100,00**	**100,00**	**100,00**

Source : Organisation Mondiale du Tourisme et Plan Bleu.

c) Les autres agrégats du tourisme dans les pays méditerranéens

1) Les nuitées du tourisme international et national

Il n'existe pas de données précises sur les taux de départ en vacances et le tourisme national pour l'ensemble des pays méditerranéens. Le taux de départ en vacances dépend essentiellement du niveau des revenus des ménages, donc de la croissance de l'économie. Mais les facteurs "qualité de vie" et "urbanisation" interviennent également : les habitants des grandes villes voyagent plus souvent que les ruraux.

Le taux de départ en vacances dépend aussi de données socioculturelles comme le prouvent l'exemple d'Israël et, jusqu'en 1989, la Fédération de Yougoslavie avec plus de 30 % de départ en vacances. Dans certains pays, comme l'Egypte ou l'Algérie, il semble que le déplacement des vacanciers nationaux chez des parents et amis ne soit pas pris en compte dans les

données nationales et qu'ainsi le nombre de touristes nationaux soit sous-estimé. Avec l'urbanisation croissante des pays méditerranéens (38 % en 1990, plus de 60 % en l'an 2025), il faut s'attendre à une croissance du tourisme national plus que proportionnelle à l'augmentation des revenus.

Tableau 12
Recettes du tourisme international méditerranéen dans le tourisme mondial (1970-1990) (millions de dollars des Etats-Unis)

	1970	1975	1980	1985	1990
Afrique	400	1 127	2 711	2 601	5 075
Europe	11 096	26 130	61 654	61 181	139 253
Moyen-Orient	404	733	3 470	4 803	5 024
Grèce	3,46	5,18	5,69	4,33	3,39
Monde	**17 900**	**40 702**	**102 008**	**115 424**	**255 074**
Méd.	**5 593**	**12 430**	**30 468**	**33 007**	**75 933**
Méd./Monde	31 %	31 %	30 %	29 %	30 %
Méd./Europe	50 %	48 %	49 %	54 %	55 %

Figure 2
Evolution des recettes du tourisme international

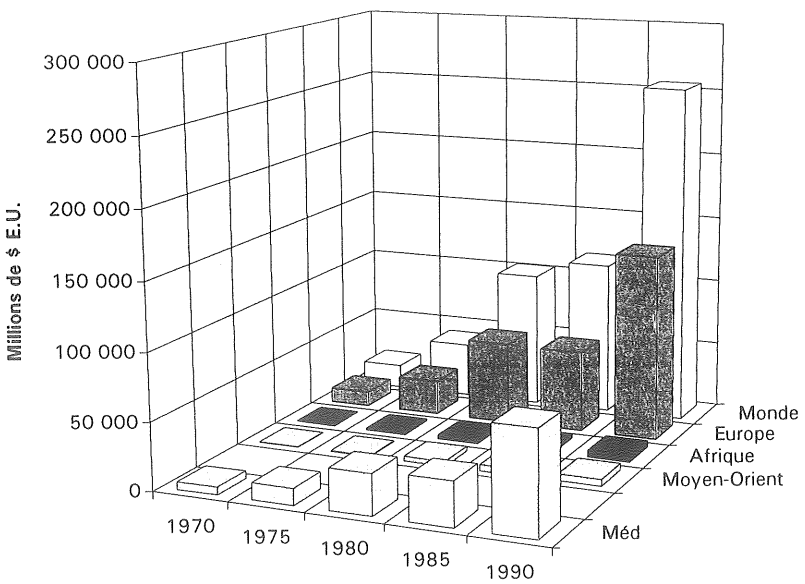

Source : OMT.

En dehors des taux de départ en vacances qui sont estimés chaque année dans les pays de l'Union Européenne, on ne possède que le nombre de nuitées dans les établissements d'hébergement (hôtels, assimilés et complémentaires) pour évaluer le volume du tourisme national. Les taux de départ en vacances varient très largement en Méditerranée : selon les données les plus récentes, 10 % en Egypte, plus de 15 % en Turquie, 35 % en Israël, plus de 40 % en Grèce, plus de 50 % en Espagne, 60 % en Italie et en France en 1991.

Le **tableau 13** présente, pour les années 1986 et 1990, d'une part, les nuitées du tourisme international ainsi que les durées moyennes de séjour et, d'autre part, les nuitées du tourisme national. Si le nombre des nuitées a augmenté, notamment pour les touristes internationaux, on note que la durée moyenne des séjours diminue nettement.

Tableau 13

Nombre de nuitées du tourisme national et international et durée moyenne de séjour

	Nuitées des touristes internationaux (milliers)		Durée moyenne de séjour des touristes internationaux (jours)		Nuitées des touristes nationaux (milliers)	
	1986	**1990**	**1986**	**1990**	**1986**	**1990**
Espagne	91 920	68 630	10,6	11,4	47 174	64 748
France	332 208	363 809	9,2	6,9	733 900	725 562
Italie	87 297	84 720	5,2	4,3	158 292	167 496
Grèce	35 331	35 012	14,0	14,0	10 564	11 346
U.E. Méd.	*546 756*	*552 171*	*8,5*	*6,8*	*949 930*	*969 152*
Ex-Yougoslavie	51 400	43 370	6,1	5,5	59 734	45 003
Turquie	6 127	13 271	9,9	8,3	4 950	6 878
Malte	7 121	9 604	12,5	9,3	–	–
Chypre	4 673	9 426	16,4	14,8	262	178
Syrie	2 027	1 706	3,3	3,0	2 612	2 783
Israël	6 674	6 167	21,2	18,0	5 912	6 752
Egypte	7 847	19 943	6,0	7,7	–	–
Tunisie	12 550	18 841	8,4	5,9	1 184	1 178
Algérie	871	650	3,4	2,2	2 349	2 871
Maroc	16 630	18 800	12,0	9,0	8 073	9 801
Sud et Est	*64 520*	*98 408*	*9,4*	*8,0*	*25 342*	*30 441*
Total	**662 676**	**693 949**	**8,3**	**6,9**	**1 035 006**	**1 004 149**

Source : Organisation Mondiale du Tourisme et Plan Bleu.

La saisonnalité de ces nuitées est très marquée, mais plus ou moins selon les pays. La saisonnalité du tourisme national est généralement plus accentuée que celle du tourisme international. En dehors de l'Algérie, de l'Egypte, d'Israël et dans une certaine mesure de la Syrie, la concentration de la fréquentation touristique est forte au troisième trimestre, celui des mois d'été, avec au moins 50 % des flux totaux dans la plupart des cas. En outre, au cours de ce trimestre, il y a des jours de pointe : week-ends, jours de fêtes locales et nationales où touristes internationaux, vacanciers nationaux et excursionnistes se retrouvent ensemble aux mêmes endroits. Dans certaines destinations du sud de la France et de l'Espagne, on estime par exemple qu'entre le dernier samedi de juillet et le quinze août, soit une quinzaine de jours, la fréquentation touristique atteint près de 20 % du total annuel. Les hôteliers de la plupart des plages de l'Europe méditerranéenne se plaignent de faire en deux mois, 90 % de leur chiffre d'affaires annuel. Sur ces sites complètement saturés durant les mois d'été, la demande d'hébergement dépasse parfois la capacité de plus de 15 à 20 %.

L'autre caractéristique des pays méditerranéens est l'inégale répartition spatiale du tourisme. Comme on le verra au chapitre III, le tourisme ne se concentre pas seulement durant les mois d'été, il se rassemble sur certains sites littoraux ou près de monuments ou attractions de grand renom. Jusqu'à la fin des années 80, les campagnes étaient vides et ce n'est que depuis 1990, que l'on observe un développement du tourisme rural et d'autres formes de tourisme et de loisirs de plein air. Ces résultats soulignent le point de vue de ceux qui estiment que les pays du bassin méditerranéen pourraient recevoir un plus grand nombre de touristes sans montrer des signes de saturation, si un meilleur étalement des vacances était pratiqué, non seulement dans le temps, en dehors des mois de pointe, mais aussi dans l'espace, vers les arrière-pays.

Le raccourcissement de la durée des séjours traduit une évolution dans les comportements : plus de vacances, plus fractionnées, moins loin, moins longtemps. Cette réduction de la durée est moins discernable en Espagne de même qu'en Grèce ou à Chypre. Elle est particulièrement importante dans des îles comme les Baléares ou la Corse. Ainsi, d'après une enquête régionale, la durée moyenne de séjour en Corse est passée de 20 jours en 1977 à 15,1 jours en 1987. En 1990-1992, elle serait passée en dessous de 14 jours (J. Renucci 1993).

2) Les modes de transport

Le développement du tourisme dans les pays méditerranéens a été influencé de manière décisive par l'évolution des modes de transport. Depuis les années 50, l'essor de l'automobile privée et l'expansion de l'aviation civile ont été à l'origine de ces changements. Les avancées technologiques ont réduit les temps de voyages et augmenté le confort. La réduction relative des prix et les facilités d'achat de billets, avec l'apparition de formules nouvelles comme le forfait combinant le déplacement et le séjour, ont largement contribué à cette évolution.

En 1950, le transport par mer assure l'essentiel des déplacements des touristes internationaux en Méditerranée ; en 1970, un retournement se produit :

le transport aérien devient le mode plus important. Ce phénomène pourrait se renforcer avec la déréglementation aérienne prévue dans le cadre de l'Union Européenne après mars 1997 et la perspective de voir le transport de touristes par air occuper 50 % du marché est envisageable à l'horizon 2000.

Cette évolution des modes de transport a suivi les changements radicaux que l'on a observé dans l'organisation des voyages grâce à la création de forfaits tout compris et l'établissement de réseaux et de canaux de distribution particulièrement dynamiques (agences de voyages, comités d'entreprise, représentants hôteliers). La part des voyages organisés sur certaines destinations méditerranéennes est de plus de 60 % pour la Grèce, Chypre, Malte, la Tunisie et la Turquie. Avec la généralisation des systèmes informatiques de réservation, cette évolution pourrait s'accélérer.

Tableau 14
Arrivées de touristes par avion et par autres moyens

Année	Transport par air (millions)	%	Autres moyens de transport (millions)	%
1970	8,7	15	49,4	85
1980	21,1	22	73,9	78
1990	50,6	34,4	88,7	65,6

Source : OMT et Plan Bleu.

Chez les touristes nationaux, les moyens de transport utilisés diffèrent sensiblement de ceux des touristes internationaux ; les deux modes majoritaires sont l'automobile et le chemin de fer et les voyages individuels forment plus de 90 % des voyages et séjours. Là encore, il semble que l'on commence à mieux utiliser les organisations commerciales ou associatives, en particulier pour la thalassothérapie, les vacances sportives, le tourisme à la ferme, le tourisme de découverte. Ces formes de tourisme qui sont restées marginales dans les années 70 et 80, deviennent plus importantes en cette fin de siècle et influent sur les modes de transport.

Mais le tourisme pourrait entrer en conflit dans l'utilisation des moyens de transport en raison des encombrements qui se répandent de plus en plus largement. Les rapports successifs au Conseil des Ministres des pays de l'Union Européenne et les enquêtes de l'Union Routière Internationale et de l'Association Internationale de Transport Aérien permettent un double constat :

– un développement de la congestion : les autoroutes et routes des pays méditerranéens, ainsi que leur espace aérien pour certains d'entre eux, connaissent des problèmes graves d'encombrement dont le coût annuel serait estimé pour l'ensemble de ces pays à 2 à 3 milliards de dollars,

– une intégration insuffisante des réseaux de transport dans l'espace méditerranéen avec, en particulier, des problèmes d'accessibilité pour les régions périphériques et de mise à niveau technique pour l'ensemble des pays du Sud

et de l'Est. L'approche du transport de passagers en Méditerranée est uniquement nationale et très variable ; les processus de planification et les politiques mise en œuvre relèvent notamment de conceptions différentes quant au rôle respectif des différents modes de transport.

3. L'offre touristique des pays méditerranéens

Un "produit" touristique est un amalgame d'éléments, qui, pris isolément, ne peuvent constituer ce produit, car on y trouve communément à la fois :

– un patrimoine touristique de ressources naturelles, culturelles, artistiques, historiques ou technologiques, qui vont attirer le touriste et l'inciter au voyage ;

– des équipements qui, en eux-mêmes, ne sont pas des facteurs influençant le motif de voyage, mais qui, s'ils manquaient, interdiraient ce voyage : hébergement, restauration, équipements culturels, de loisirs et sportifs ;

– des facilités d'accès qui sont en relation avec le mode de transport choisi et qui sont évaluées plus en fonction de leur accessibilité économique qu'en termes de distance physique.

Le produit touristique est un produit rigide. Du fait que l'offre n'est pas mobile, ni stockable, les services touristiques sont consommables sur place. L'hôtel, l'aéroport, la base de loisirs ne peuvent être transférés à la fin de la saison touristique dans une autre région. Ils ne peuvent s'adapter aux variations de la demande dans l'espace, ni dans le temps. Cette rigidité joue notamment pour les impacts sur l'environnement, en particulier pour les infrastructures et les équipements des pays méditerranéens où la concentration temporelle et spatiale est trop importante.

a) Les équipements d'hébergement

Les pays de la Méditerranée ont été le berceau de multiples innovations dans l'accueil des touristes et des vacanciers : clubs de vacances, résidences de loisirs, etc. Ils ont connu une véritable explosion de leurs capacités d'hébergement. C'est ainsi que le nombre de lits hôteliers et assimilés est passé de moins de 1 million en 1950 à 2,7 millions en 1970 et à plus de 5,5 millions en 1991. Il existe en outre une masse au moins quatre fois à cinq fois supérieure d'hébergements complémentaires (campings-caravanages, résidences secondaires, location d'appartements de vacances, immobilier de loisirs, villages touristiques, etc.). Il est difficile de savoir, dans ce contexte complexe, si c'est la demande qui a "poussé" l'offre ou si, au contraire, la création d'offre a "tiré" la demande.

Au total, dans les pays du bassin méditerranéen, plus de 37 millions de places-lits seraient disponibles pour l'hébergement des touristes nationaux et internationaux, à tel point que dans certains il y aurait maintenant un excès d'offre.

Le **tableau 15** indique l'évolution (1980-1990) de la capacité d'hébergement des pays méditerranéens qui s'est faite surtout en faveur des hébergements complémentaires. Rares sont les pays comme la France ou l'Espagne qui comptabilisent tous les lits ou places disponibles.

Figure 3
Répartition des capacités d'hébergement (hôtels et assimilés) dans les pays méditerranéens

1980

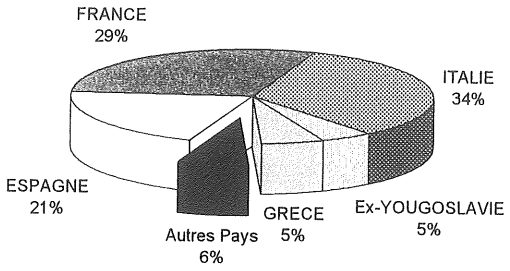

1985

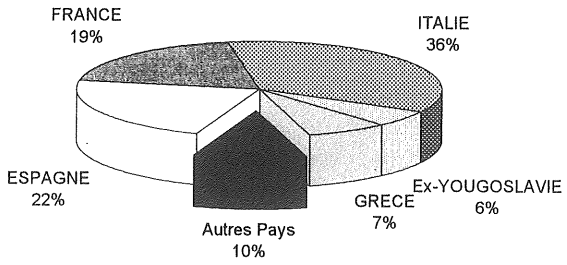

1990

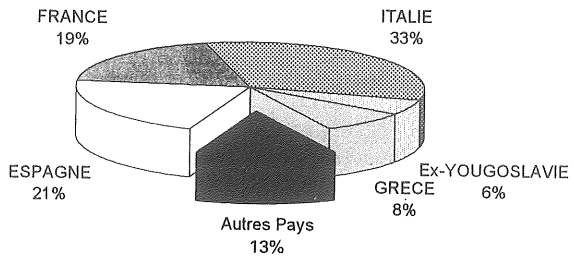

Ainsi, dans le cas de la France, le nombre de lits d'hôtels homologués passe de 1 036 000 en 1988 à 1 178 000 en 1993. Dans le même temps le nombre de lits estimés dans les terrains de camping et de caravanes passe de 2 451 000 à 2 798 000 et les gîtes et chambres d'hôtes de 177 000 à 233 000. Cependant, le nombre de lits disponibles dans les résidences secondaires des français dépasse 14 millions (Mémento du tourisme 1993).

En revanche, dans les statistiques 1989 du secteur touristique du Maroc on ne mentionne que 80 554 lits dans les hôtels classés, 21 698 lits dans les hôtels non classés et 38 470 lits dans les campings, soit un total de 140 722 lits, alors que les estimations des experts s'élèvent à près de 270 000 lits, y compris notamment dans les résidences secondaires louées à des touristes nationaux ou internationaux. La capacité d'hébergement de nombreux pays méditerranéens est ainsi difficile à établir avec certitude.

Tableau 15
Capacité d'hébergement des pays méditerranéens

	Nbre de chambres hôtels et assimilés (milliers)			Taux d'occupation (en %)	Nbre de lits complémentaires (milliers)	
	1980	1985	1990	1990 [3]	1985	1990 [1]
Espagne	545,3	561,9	603	55 % [3]	8 923	11 000
France [1]	778,2	487,7	543,9	–	10 894	12 000
Italie	883,3	895,9	938,1	42 %	5 854	7 000
Grèce	145,3	184,6	232,7	50 % [3]	324	500
Total U.E. Méd.	**2 352,1**	**2 130,1**	**2 317,7**	**45 % [3]**	**25 995**	**30 500**
Turquie	25,8	37,8	81,1	48 %	42	150
Malte	6,5	17,9	21,1	57 %	41	60
Chypre	4,5	13,6	24,5	62 %	137	230
Syrie	7	9,1	13,5	34 %	71	90
Israël	29,4	31,5	31,4	51 %	162	200
Egypte	15,4	25,6	51,2	59 %	218	350
Libye	4,7	4,7	7	–	24	30
Tunisie	35,8	46,6	58,3	54 %	77	120
Algérie	8,5	12,9	26,9	52 %	37	40
Maroc	26,4	45,4	57,4	55 %	152	200
Total Sud et Est	**164**	**245,1**	**372,4**	**55 % [3]**	**961**	**1 470**
Ex-Yougoslavie	126,4	143,5	158	43 %	1 127	–
Total	**2 642,5**	**2 518,7**	**2 848,1**	–	**28 083**	**31 970**

1. Estimations.
2. En France, jusqu'en 1984, les hôtels non homologués étaient comptabilisés ; ensuite, on les estime dans l'hébergement complémentaire.
3. Pour les taux d'occupation, il s'agit d'estimations faites à partir de diverses enquêtes auprès des professionnels.

b) Infrastructures et équipements d'accueil et de loisirs

Il est également difficile de quantifier l'ensemble des infrastructures, des équipements d'accueil et de loisirs mis à la disposition des touristes nationaux et internationaux dans les pays méditerranéens. C'est dans ce domaine que les évaluations de ressources sont les plus défaillantes et qu'il faudrait mieux les mesurer à l'avenir pour en évaluer plus exactement les capacités optimales.

Il ne s'agit pas tant d'ailleurs de manque de données précises, qui existent pour chaque localité touristique, que de manque d'agrégation et de facilité d'accès à ces données. Seules quelques études nationales et monographies

Figure 4
Evolution du nombre de chambres

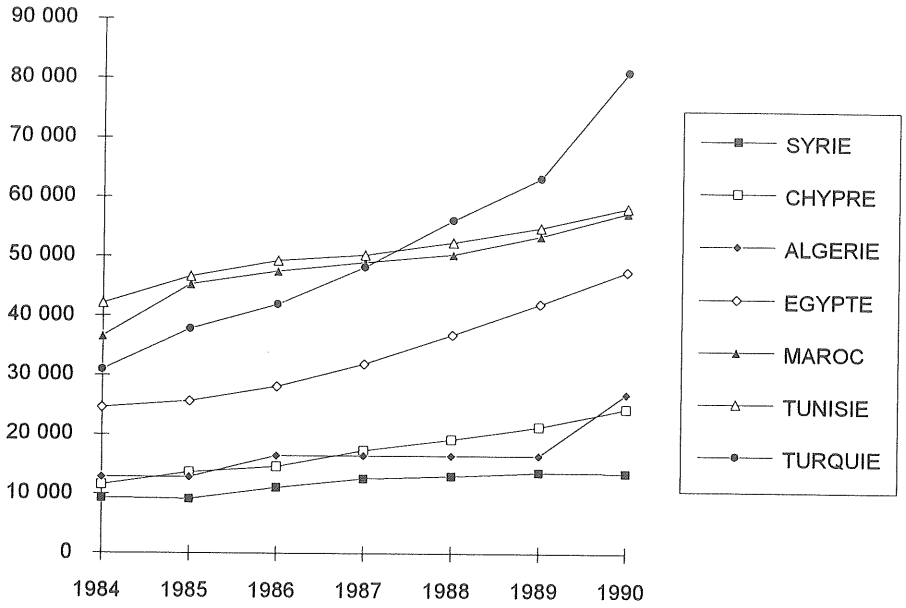

Source : Plan Bleu.

locales font l'inventaire de ces ressources en infrastructures et équipements, qui intéressent les transports, la restauration, la santé, la culture, l'éducation, les sports et les loisirs.

Egalement peu de travaux macro-économiques sont disponibles sur les liens du tourisme avec les autres secteurs de l'économie. Car le tourisme n'est pas seulement affaire d'hôtellerie : il a des implications considérables pour le secteur de la construction, le commerce de détail y compris l'artisanat, le secteur de la santé, les postes et télécommunications, les banques, le cadre de vie des résidents permanents, les industries de l'environnement, etc.

c) *Le rôle essentiel des prix*

Divers exemples confirment le rôle capital des prix dans la croissance de l'offre de tourisme dans les pays méditerranéens. Une enquête du Ministère du tourisme espagnol (1991) auprès de 82 voyagistes européens montre que le prix des forfaits pour des hôtels de même catégorie varie sensiblement autour d'une moyenne fixée à 100 pour toute la région méditerranéenne, selon chaque catégorie. Ces données peuvent naturellement être bouleversées par les modifications des taux de change.

On observe que les prix sont plus compétitifs dans les pays du sud et de l'est de la Méditerranée, ce qui laisse supposer des possibilités de croissance importantes dans ces pays **(tableau 16)**. En Europe du Sud, l'augmentation moyenne des tarifs hôteliers (en monnaie nationale) a été deux à quatre fois plus importante que dans l'Europe du nord : 14 % en moyenne en Espagne entre 1982 et 1992, plus de 15 % en moyenne pour la Grèce. Cette hausse des

Tableau 16
Indices des prix des hébergements dans différents pays de la Méditerranée (moyenne = 100)

	Hôtel A	Hôtel B	Hôtel C	Hôtel D	Appart.
Pays de l'Union Européenne					
France (Côte d'Azur)	–	–	164,6	–	128,0
Espagne (Costa del Sol)	163,7	117,7	108,1	128,1	109,6
Italie (Adriatique)	–	86,2	92,2	101,4	88,1
Sicile/Sardaigne		158,4	119,0	115	131,4
Grèce-Iles	81,2	93,3	107	109,9	91,1
Pays du Sud et de l'Est					
Turquie	77,5	100,1	107,7	115,8	97,4
Egypte				100,3	
Chypre	97,6	118,2	128,1	123,6	99,8
Malte	–	82,3	90,8	–	87,6
Tunisie	–	91,2	92,5	100,6	80,7
Maroc	–	93,5	–	–	90,3

Source : *Secretaria español de Turismo,* Madrid, 1991.

prix a entraîné par exemple en Espagne une récession des flux touristiques en provenance de pays comme l'Allemagne et la Grande-Bretagne. La décélération des prix ne s'est faite qu'à partir de 1990-1992.

La baisse des prix du transport aérien régulier et nolisé à partir de 1980 a eu des effets incitatifs sur l'ensemble du tourisme méditerranéen. En outre, le trafic vers les quatre pays méditerranéens de l'Union Européenne devrait être favorisé à partir du moment où l'espace aérien européen sera libéralisé. Un voyagiste pourra alors commercialiser un même hôtel avec un même vol nolisé prenant en charge des touristes de deux pays européens différents. Si la création d'un grand marché européen des vacances pourrait augmenter l'efficacité de certaines productions de bas et moyen de gamme, dans l'hypothèse de rendements d'échelles décroissants, on peut cependant se poser la question de savoir, dans le cadre d'une approche de développement durable, si cela aura toujours des effets positifs pour l'ensemble des pays méditerranéens.

Le prix joue un rôle essentiel dans les décisions d'achat touristique. L'élasticité-prix a des effets immédiats. Lorsque des pays comme l'Espagne, la Grèce, la Turquie et l'Italie ont dévalué leur monnaie, leurs prix pour le tourisme international sont devenus extrêmement compétitifs et un retournement de tendance s'est fait instantanément. Cette situation peut être dangereuse aussi bien pour les pays que pour les professionnels du tourisme et conduire à des politiques agressives *anti-dumping* de la part de certains pays méditerranéens. Il existe en outre une compétitivité "hors-prix", c'est-à-dire la

capacité de capter la demande grâce à des facteurs autres que le prix. Ainsi des pays de la rive sud et est de la Méditerranée ont su se positionner sur des produits dont la demande croît vite comme les hôtels de loisirs, les villages de vacances ou le tourisme culturel. Ailleurs, c'est sur l'utilisation de technologies avancées dans l'informatique ou la domotique, ou bien sur la qualité du service et de l'accueil que s'élaborent des politiques qui permettent de se protéger de la concurrence prix. Cette stratégie hors prix, stratégie de sagesse, passe surtout par la protection ou la mise en valeur de l'environnement naturel et culturel des zones touristiques. Bon nombre d'opérateurs touristiques sont maintenant conscients de cette importance de l'environnement, comme il est possible de le constater à travers les déclarations et décisions d'associations comme la Fédération internationale des voyagistes (IFTO).

d) Le chiffre d'affaires des entreprises de tourisme des pays méditerranéens

Pour calculer le chiffre d'affaires des entreprises directement ou indirectement liées au secteur du tourisme et les investissements dans le domaine, la méthode choisie consiste à additionner les recettes du tourisme international et celles au titre des transports internationaux, les dépenses des ménages au titre du tourisme national et les dépenses des ménages au titre des transports intérieurs à des fins touristiques (estimations **tableau 17**)).

Tableau 17
Estimations du chiffre d'affaires du secteur touristique (en milliards de dollars)

	1980	1990
Recettes du tourisme international		
Pays Union Européenne	33,4	62,6
Pays Sud et Est	6,9	13,2
Total	*40,3*	*75,8*
Recettes au titre des transports internationaux		
Pays Union Européenne	4,5	6,4
Pays Sud et Est	1,4	1,7
Total	*5,9*	*8,1*
Dépenses tourisme national, y compris transport (estimations)		
Pays Union Européenne	25	35
Pays Sud et Est	1	1,5
Total	*26*	*36,5*
Chiffre d'affaires du secteur touristique		
Pays Union Européenne	62,9	104
Pays Sud et Est	9,3	16,4
Total	*72,2*	*120,4*

Source : OMT.

A partir de ces données, on peut estimer les investissements annuels réalisés dans le secteur du tourisme. Si les amortissements sur les véhicules de transport et le mobilier est en moyenne de cinq ans, pour l'immobilier, il est de plus de vingt ans. Compte tenu des investissements nouveaux, un cinquième du chiffre d'affaires du secteur touristique est consacré au renouvellement des équipements et des bâtiments ainsi qu'à la construction de nouveaux équipements et bâtiments. A cela, on doit ajouter le coût de la maintenance et de la création d'infrastructures, environ un dixième du chiffre d'affaires espéré par ces nouvelles infrastructures. Au total, pour 1990, les investissements auraient atteint de 35 à 40 milliards de dollars.

e) L'équilibre de l'offre et de la demande

La saisonnalité du tourisme des pays méditerranéens, surtout dans les régions méditerranéennes elles-mêmes, est le principal facteur explicatif des déséquilibres entre l'offre et la demande touristique. Pour évaluer ce déséquilibre, on ne peut qu'utiliser des indices d'adéquation entre l'offre d'hébergement et la demande, soit annuelle, soit aux périodes de pointe.

Des estimations faites par le Plan Bleu à partir de 1984 pour les pays méditerranéens dans leur totalité montrent que, même pour le trimestre d'été où l'on observe les pointes touristiques, l'offre est supérieure à la demande, sauf pour quelques jours, avec des indices d'adéquation de l'ordre de 0,56 pour les pays européens, de 0,77 pour le Maghreb, mais de 1,02 pour la Méditerranée orientale – la demande étant plus élevée que l'offre pour cette période de l'année. Depuis 1984, ces indices se sont plutôt détériorés, mettant ainsi en évidence à la fois une trop grande capacité d'offre (ce qui est contraire à quelques idées reçues) et le renforcement de la concurrence touristique entre les pays et entre les régions.

4. L'impact économique du tourisme dans les pays méditerranéens

Le tourisme international et national se traduit en termes de revenus, d'emplois, de pourcentage du produit national avec des variations et des répercussions socio-économiques sur chacun des pays méditerranéens. Il n'existe pas de statistiques complètes et cohérentes pour l'ensemble de la région. Cependant, dans le cadre du Plan Bleu, deux grands types d'impact ont été analysés, celui sur le produit intérieur brut et la balance des paiements et celui sur l'emploi.

a) Impact sur le produit intérieur brut et la balance des paiements

Quel est l'apport du tourisme au produit intérieur brut des pays méditerranéens ? Quelques efforts méthodologiques ont été accomplis dans des pays comme la France (par les comptes satellites du tourisme) ou l'Espagne (en utilisant les tables entrées-sorties). L'OCDE établit régulièrement des analyses relatives aux voyages qui intéressent évidemment le tourisme au premier chef. Selon l'OCDE, le ratio des recettes du poste "Voyages" par rapport au produit intérieur brut des pays méditerranéens de l'OCDE serait de :

	1986	1987	1988	1989	1990	1991
Espagne	5,2	5,1	4,9	4,3	3,7	3,6
France	1,3	1,3	1,5	1,7	1,7	1,7
Italie	1,6	1,6	1,5	3,1	3,3	3,5
Grèce	4,7	4,9	4,6	3,6	3,9	3,7
Turquie	1,6	2,2	3,3	3,2	3,0	2,5

Et par rapport à la consommation finale privée, le ratio des dépenses du poste "Voyages" serait :

	1986	1987	1988	1989	1990	1991
Espagne	1,0	1,1	1,1	1,3	1,4	1,4
France	1,5	1,6	1,7	1,7	1,7	1,7
Italie	0,8	1,0	1,2	1,3	2,1	1,6
Grèce	1,9	1,6	2,0	2,1	2,3	2,0
Turquie	1,2	0,8	1,0	1,2	0,8	1,0

En France, la part du tourisme (dont la définition est plus large que celle du poste "Voyages") dans le produit intérieur brut est pourtant estimée depuis 1990, selon les sources, de 6 à 8 %, et en Espagne à 9 % du PIB en 1992. En 1986, dans les travaux du Plan Bleu, cet impact était estimé à 6,6 % du PIB pour l'ensemble des pays méditerranéens. En 1993, à partir des données statistiques des États et estimations nouvelles pour les données manquantes, cet impact dépasse 7,1 % du PIB.

Les données ci-après **(tableau 18)** reflètent la part des recettes du poste "Voyages" de la balance des paiements dans les exportations de biens et services des mêmes pays.

Tableau 18

Part des recettes du poste "Voyages" dans les exportations de biens et services

	1986	1987	1988	1989	1990	1991
Espagne	25,8	26,1	25,1	22,5	21,0	19,8
France	5,2	5,4	5,6	5,9	5,9	6,0
Italie	7,7	7,8	7,3	6,4	8,0	7,5
Grèce	23,2	22,2	21,1	17,7	19,4	17,6
Turquie	8,7	10,2	13,1	13,5	14,7	11,5

Source : OCDE.

Les données relatives aux voyages des autres pays méditerranéens sont difficilement exploitables et ne sont guère comparables.

D'une façon générale, la faiblesse des données statistiques rend difficile l'estimation rigoureuse de la part du tourisme dans l'ensemble des économies de la région. Une bonne approximation peut pourtant être réalisée à partir de l'estimation de la consommation touristique, c'est-à-dire la sommation des recettes du tourisme international et des transports touristiques internationaux et du solde des dépenses nationales de tourisme et de transport touristique (dépenses des touristes nationaux dans leurs pays moins leurs dépenses à l'étranger).

Ce choix est justifié par l'effet multiplicateur de cette consommation touristique sur le reste de l'économie, par son effet de levier sur un certain nombre de productions indirectes (infrastructures, équipements, produits agricoles, artisanat, etc.), et par la prise en compte de la fuite de rente due au paiement des importations nécessaires à l'activité touristiques. Dans le calcul, la difficulté principale réside dans l'estimation de la consommation touristique des nationaux.

L'encadré ci-après présente une méthode de calcul de l'impact économique du tourisme en pourcentage du produit intérieur brut utilisée par le Plan Bleu.

Dans le même temps, il est important d'évaluer pour tous les pays le rôle des recettes provenant du tourisme dans leur balance commerciale. En fait, celle-ci est déficitaire pour la plupart des pays méditerranéens, et il s'agit donc d'établir le taux de couverture du déficit (importations moins exportations de marchandises) par les recettes provenant du tourisme international.

Impact économique du tourisme

La formule appliquée pour évaluer l'impact économique du tourisme se présente sous la forme de l'équation suivante :

$$\text{Impact} = \frac{C \times K \times M \times E \times 100}{PIB}$$

où

Impact = impact économique du tourisme en pourcentage
C = somme de la consommation touristique des résidents et des non-résidents
K = multiplication de la consommation touristique dans les autres secteurs d'activité productive
M = correcteur des importations (coefficient de fuite)
E = facteur de transformation de la production en rente c'est-à-dire Valeur Ajoutée Brute/Production brute, appelé aussi terme d'efficience

Pour l'Union, les valeurs adoptées ont été les suivantes pour 1989 :

- C (Consommation touristique) = 285 milliards d'ECU (*Source* : OMT)
- PEB (Produit européen brut) = 4 044 milliards d'ECU (*Source* : Nations Unies)
- K = 7 (*Source* : estimation à partir de l'analyse Input-Output de l'Union)
- M = 0,9 et E = 0,53 (valeurs moyennes estimées à partir des comptes nationaux)
- Impact du tourisme = 5,7 % du PEB

Source : Figuerola/Commission européenne.

Entre 1987 et 1992, la France a presque couvert la totalité de son déficit commercial grâce aux recettes du tourisme international. En Italie également, le tourisme couvre en général ce déficit. L'Espagne n'a couvert, durant la décennie 80, que 60 % de son déficit commercial grâce au tourisme, mais plus qu'une insuffisance des flux touristiques, c'est la relative faiblesse des exportations de l'Espagne qui explique ce chiffre. La Grèce ne couvre qu'un quart environ de son déficit grâce au tourisme pour deux raisons : la première est l'insuffisance de recettes touristiques par arrivée (tourisme de masse moins lucratif qu'ailleurs), l'autre est le faible montant des exportations de marchandises. Pour Monaco, les 750 000 nuitées touristiques (moyenne 1990-1994) apportent plus de 225 millions de dollars à l'économie monégasque, soit plus d'un tiers de son PIB et couvre la moitié de sa balance commerciale.

Dans les pays du sud et de l'est de la Méditerranée, en utilisant la même formule pour mesurer l'impact économique du tourisme et les sources d'information habituelles pour les recettes touristiques et la balance commerciale, on obtient les données suivantes pour la période 1989-1990 **(tableau 19)** :

Tableau 19
Impact du tourisme dans les pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée

	Impact en % du PIB	Taux de couverture du déficit commercial par le tourisme international
Algérie	1,7 %	négligeable
Chypre	27 %	75 %
Egypte	7,1 %	20 %
Israël	4,2 %	42 %
Malte	17 %	66 %
Maroc	5,1 %	47 %
Syrie	2,3 %	31 %
Tunisie	7,6 %	48 %
Turquie	3,8 %	35 %

Source : Figuerola. Plan Bleu.

L'examen de ce dernier tableau de données montre la variété de la situation des pays du sud et de l'est de la Méditerranée :

– deux pays, Chypre et Malte, vivent essentiellement du tourisme qui est la première activité du pays et qui couvre 2/3 à 3/4 du déficit de la balance commerciale ;

– la Tunisie combine un impact élevé sur le PIB, une bonne position des recettes touristiques par rapport aux exportations de marchandises et un poids important de la consommation touristique internationale. Les recettes touristiques participent (théoriquement) de manière élevée à la résorption de la dette extérieure ;

– pour le Maroc, le tourisme international a un impact élevé sur les flux des échanges extérieurs ; par contre l'impact du tourisme au regard des grandeurs macro-économiques comme la dette extérieure est moins important qu'en Tunisie. Une explication provient du fait que les dépenses internationales de tourisme des Marocains sont relativement élevées ;

– en Egypte, l'indicateur d'impact sur le PIB est élevé (7,1 %), mais l'impact du tourisme sur les échanges extérieurs est faible (34 %) en raison du poids relatif limité du tourisme sur les grands agrégats macro-économiques comme la consommation et la dette ;

– en Israël, le tourisme permet de solder en partie la balance commerciale malgré un impact plus faible sur le PIB ;

– un dernier groupe de pays comporte la Libye et l'Algérie, pays pétroliers qui n'auraient pas encore besoin a priori du tourisme et la Syrie, dont la politique touristique n'était pas jusqu'ici prioritaire.

*
* *

Il est clair de ce qui précède que l'impact du tourisme sur l'économie des pays méditerranéens et sur leur balance commerciale est considérable. Il est clair aussi que l'analyse précise de cet impact se heurte à un manque de données et de cohérence dans ces données. Il serait également important de mieux connaître les transferts internationaux de recettes touristiques pour mieux cerner ce qui leur revient effectivement en fin de parcours. Enfin, il faut noter qu'à côté de ses effets positifs directs, le développement touristique entraîne souvent des coûts additionnels de réalisation d'équipements (stations d'épuration, routes, etc.) dont l'apport économique et social au pays concerné est difficile à évaluer.

b) *Influence sur l'emploi*

A partir des estimations de l'OCDE et des différents organismes nationaux de statistique, le total de l'emploi direct et indirect pour l'ensemble des pays méditerranéens s'élèverait en 1994 à plus de 6,1 millions de personnes travaillant dans et pour le secteur, près de 70 % de ces emplois se situant dans les quatre pays de l'Union Européenne. Ce chiffre global est en stagnation depuis 1991, mais il ne s'élevait qu'à 5 millions en 1984.

Quelques données statistiques existent sur l'emploi touristique direct et indirect dans les pays méditerranéens, selon les sources indiquées :

Espagne : 1 400 000 emplois directs et indirects en 1994 (Ministère du tourisme).

France : 429 028 emplois directs en 1984, 542 224 en 1992, une estimation de 950 000 emplois directs et indirects en 1994 (Direction du tourisme).

Italie : 790 000 emplois directs en 1984 dont 332 000 dans l'hôtellerie, plus de 850 000 emplois directs en 1993 et 1 200 000 emplois directs et indirects pour la même année (ENIT, 1993).

Grèce : 169 700 emplois hôteliers en 1978, 400 000 emplois directs et 650 000 emplois estimés en 1994, soit 18 % de la population active (OCDE).

Monaco : en 1993, 19 % de la population salariée directement dans le tourisme, plus de 40 % avec l'emploi indirect en raison de la structure économique de la principauté, soit 14 000 personnes sur une population active de 32 000 personnes.

Ex-Yougoslavie : en 1989, 123 717 emplois dans l'hôtellerie, 167 309 dans la restauration et 12 280 dans les agences de voyages (OCDE, 1992).

Turquie : 153 000 emplois dans l'hôtellerie et restauration en 1992, 17 000 dans les agences de voyages, soit une estimation de 200 000 emplois directs et 350 000 emplois directs et indirects (OCDE, 1993).

Israël : 70 000 personnes employées directement dans l'industrie touristique en 1992, contre 69 300 emplois cinq ans plus tôt et 120 000 emplois directs et indirects (Ministère du tourisme).

Egypte : 600 000 emplois directs et indirects en 1992 (estimation).

Malte : un cinquième de la population active, soit environ 30 000 emplois directs et indirects.

L'emploi touristique en Méditerranée

Selon l'OCDE, les différentes acceptations que l'on peut donner au concept d'emploi dans le tourisme sont les suivantes :

– emplois induits en amont dont emplois dans les organismes de formation ou d'études spécialisés dans le tourisme ;

– emplois directs dans le tourisme, soit résultant des activités marchandes, + transports internationaux touristiques, + consommation au cours des séjours touristiques dans les activités touristiques et autres activités, + dans les branches produisant les biens faisant l'objet d'achats préalables par les touristes, + dans les branches produisant les autres biens et services de la consommation touristique intérieure, soit résultant des activités non marchandes dans les activités touristiques et dans les autres activités ;

– emplois induits en avals, emplois non touristiques dans les stations touristiques, autres emplois induits en aval.

Chypre : un cinquième environ de la population active, soit 55 000 emplois directs et indirects dont 13,2 % d'emplois directs (35 000 personnes) et plus de 8 % d'emplois indirects (20 000 personnes) par rapport à la population active (National report on tourism, 1993).

Tunisie : en 1993, 45 000 postes d'emplois directs et une estimation de 150 000 emplois directs et indirects (ONTT, 1993).

Algérie : en 1992, 45 000 emplois permanents directs et indirects (Ministère du tourisme).

Maroc : estimation de 120 000 emplois directs et de 220 000 emplois directs et indirects en 1990, dont 80 000 dans l'hôtellerie, 1 500 en agences de voyages, 1 600 guides et guides-interprètes (Ministère du tourisme).

Dans certains pays en développement, l'emploi peut augmenter plus vite que la demande touristique internationale, en raison du faible niveau des salaires et des charges sociales. Par contre, dans les pays les plus industrialisés, comme l'Espagne, la France et l'Italie, l'emploi croîtrait moins que la demande touristique, en raison de l'augmentation de la productivité du facteur travail par l'informatisation du secteur. L'hypothèse d'une croissance de l'emploi inférieure à celle de la demande touristique s'est confirmée en France dans les années 1991-1993 : selon l'Observatoire national du tourisme, alors que le nombre total (tous secteurs d'activités) de demandeurs d'emplois augmentait de 10,2 %, dans le secteur du tourisme, la hausse atteignait 11,5 %.

Mais comme on l'a noté, "les véritables effets de la venue et de la multiplication des emplois ne peuvent être évalués qu'à l'échelon local ou régional. L'opération de planification ordonnée, suscitée par le Consortium de l'Aga Khan en Sardaigne, a abouti, en vingt ans, à la création de 1 000 emplois directs, dont 500 sur la Costa Smeralda, et de 3 500 emplois indirects, parmi lesquels une gamme d'emplois inconnus auparavant ici, dans l'hôtellerie-restauration, les bars-dancings, stimulant la construction, l'artisanat, l'entretien et la conception des jardins, les compagnies de transport" (J. Renucci 1990).

Les femmes, qui constituent plus d'un tiers de la population active dans l'Europe méditerranéenne, sont appelées à fournir les futurs gros contingents de l'emploi dans les métiers du tourisme et de l'hôtellerie, même au Maghreb, en Turquie ou en Israël, moins peut-être en Egypte et en Syrie. Mais les inégalités traditionnelles à l'égard des femmes demeurent, et risquent de durer même dans ce secteur d'activité, et ce autant que persistera une sous-qualification de ces métiers et, en conséquence, une rémunération moindre.

Enfin, il est nécessaire de souligner la part importante de l'économie "souterraine" liée au tourisme, quasi impossible à quantifier. Les activités non déclarées concernent plus particulièrement l'hébergement (meublés et logement chez l'habitant), certains services comme la restauration vendue en kiosques mobiles, sur des tréteaux ou dans des baraquements saisonniers, les petits métiers du bâtiment, sans oublier les "souvenirs" et même le change de devises au noir dans certains pays. Dans les pays en développement de la région, cette économie souterraine emploie des centaines de milliers de personnes, à temps plein, mais le plus souvent à temps partiel.

A partir de ce cadrage général, on peut dresser un inventaire des facteurs positifs et négatifs qui influencent l'emploi touristique, à savoir les tendances du marché du travail et celles de la population locale, les migrations zones rurales-zones touristiques, l'éventail équilibré ou non des tranches d'âge, les qualifications de la population (ces qualifications correspondent-elles aux besoins du secteur tourisme actuel et futur ?), les programmes de formation. La question est de savoir si le développement du tourisme va permettre de multiplier les emplois dans l'ensemble des pays méditerranéens, et pour les pays du sud et de l'est, s'il contribuera efficacement à faire face aux très nombreuses entrées de jeunes sur le marché du travail dans les années à venir.

Chapitre

II.

Le cadre physique et humain du tourisme en Méditerranée

Le tourisme dans les régions méditerranéennes proprement dites est depuis longtemps axé sur la recherche individuelle ou collective du "soleil, de la mer et de la plage" (Sun, Sea, Sand), mais aussi du patrimoine et des activités culturelles. Il s'inscrit dans un cadre qui va au delà de la mer elle-même et des régions côtières vers des arrière-pays plus ou moins fréquentés. Il se situe dans un décor réel, mais aussi imaginé par ses riverains et ses visiteurs lointains, venus les plus souvent du nord de l'Europe et aussi de l'Amérique. Il est marqué par l'unité réelle de l'ensemble des régions méditerranéennes malgré la diversité de leurs caractéristiques naturelles et culturelles, ce qui conduit à la fois à une complémentarité et à une concurrence dans l'offre des produits touristiques.

1. Les spécificités géographiques et climatiques

Le bassin touristique méditerranéen dépasse largement les rivages de la Méditerranée. Cette "mer du milieu" des Latins et "mer blanche" des Arabes est une des plus grandes mers intérieures du monde. Elle couvre presque 2 500 000 km^2 avec une profondeur moyenne de 1 500 m, atteignant jusqu'à 5 000 m en mer Ionienne. Le pourtour de ses côtes atteint une longueur de près de 46 000 km, dont environ un tiers pour la seule Grèce. Cette vaste mer est relativement peu polluée au large (sauf par des boules de goudron et des déchets plastiques flottants), mais elle l'est davantage sur les côtes, en particulier au nord, à proximité des fleuves, des grandes villes et des installations industrielles. C'est une mer assez chaude, relativement calme, avec de très faibles marées, ce qui facilite le développement de la plaisance et des croisières. Cette mer est enfin relativement peu poissonneuse.

a) *Unité et nuances du climat méditerranéen*

L'unité touristique de la Méditerranée vient d'une part des caractéristiques de ses rivages et de la mer elle-même, d'autre part, de son climat, marqué par des températures clémentes et une durée considérable d'ensoleillement qui sont inconnues dans les pays du nord de l'Europe. La basse limite hivernale (isothermes moyens de janvier) se situe dans une fourchette allant de 5 °C à 15 °C, de la latitude de Split ou Avignon à celle de Tripoli ou Alexandrie, au voisinage du littoral ; la haute limite estivale (isothermes moyens de juillet), comprise entre 20 °C et 30 °C, est plus variable et englobe des secteurs plus profonds des arrière-pays, notamment les versants montagnards, sauf en Afrique du nord et au Proche-Orient où les 30 °C sont dépassés sous l'influence désertique **(tableau 20)**.

Cependant, le littoral méditerranéen est également marquée par les irrégularités dans le temps et les contrastes dans l'espace de la pluviométrie qui peut varier depuis quelque 100 mm par an à Djerba (Tunisie) jusqu'à près de 1 200 mm à Gênes. Si les pluies n'accordent pas les mêmes faveurs à tous les pays du bassin méditerranéen, elles se concentrent aux mêmes époques, de l'automne au printemps, ménageant en été une période sèche caractéristique du climat méditerranéen, qui conduit certains opérateurs de voyage à assurer le soleil et à rembourser les jours de pluie entre la fin du printemps et le début de l'automne.

Ce climat méditerranéen caractéristique n'en comporte pas moins toute une gamme de nuances par suite de l'extension latitudinale et longitudinale du bassin, de la configuration tourmentée du relief, de l'intrication des terres et de la mer, de la présence de nombreuses îles et de l'effet adoucissant d'une mer relativement chaude. On peut distinguer ainsi : une zone tempérée marine sur les côtes septentrionales du bassin, une zone tempérée continentale dans les régions intérieures, une zone subtropicale marine sur les côtes d'Afrique du nord et du Proche Orient, et une zone subtropicale aride (Libye et Egypte, surtout).

Quel que soit le point choisi de la région méditerranéenne, on peut affirmer qu'il présente, du point de vue du climat, un intérêt certain pour le tourisme, que ce soit en été avec l'absence de pluie et la température très favorable de la mer, ou au contraire en hiver, avec la luminosité, la faible nébulosité et des températures clémentes à douces dans toute une région où les richesses naturelles et culturelles sont exceptionnelles.

Mais la Méditerranée, ce sont aussi des vents qui vont influencer les activités du tourisme, qu'elles soient du domaine des loisirs ou de la culture : le *mistral* provençal, la *boura* et la *tramontana*, vents froids et rudes du nord qui soufflent principalement en hiver, le *sirocco* d'origine africaine qui porte en été des particules de sable jusqu'en Europe, et bien d'autres vents aux noms poétiques locaux mais aux effets parfois désagréables, comme le *khamsin* d'Egypte chargé de sable.

La Méditerranée est ainsi moins prévisible dans ses tempêtes ou ses bourrasques que les côtes atlantiques. Cependant ces coups de vent ne sont pas fréquents et se produisent surtout en hiver. La majeure partie du temps, la

Tableau 20
Quelques données climatiques méditerranéennes

	Moyenne thermique Janvier °C	Moyenne thermique Juillet °C	Total des précipitations annuelles (mm)
Alexandrie	**14,8**	26,3	186
Alger	11,9	25	765
Almeria	11,1	25,3	208
Athènes	8,6	27,3	390
Djerba	14,7	**30**	**176**
La Valette (Malte)	12,7	25,5	515
Marseille	6,3	**22,3**	589
Nicosie	9,9	28,3	370
Palerme	10,3	24,6	718
Izmir	7,8	26,8	650
Split	**4,2**	25,2	**801**
Tel-Aviv	14,5	25	536

En gras les extrêmes.
Source : Offices météorologiques nationaux.

Méditerranée est calme et particulièrement favorable tant à la croisière qu'à la plaisance et aux sports nautiques.

b) Bilan hydrique du bassin méditerranéen

La mer Méditerranée est soumise à une forte évaporation atmosphérique atteignant près d'un mètre par an qui est essentiellement compensée par les apports fluviaux et les précipitations ainsi que par une entrée nette d'eaux atlantiques par le détroit de Gibraltar.

En ce qui concerne les eaux douces, il faut souligner à nouveau l'irrégularité des précipitations, concentrées sur des périodes assez courtes, surtout au sud du bassin où le régime des écoulements présente d'énormes écarts entre des crues subites et des débits d'étiages très faibles ou même nuls. Quant aux aquifères souterrains, ils ont souvent des taux de dureté élevés au contact de terrains calcaires et de karst. Certains aquifères dans le sud présentent de fortes salinités limitant leur usage. Enfin, les aquifères littoraux de plus en plus sollicités par l'urbanisation et par le tourisme encourent le risque de salinisation par intrusion d'eau marine.

Les ressources en eau sont donc mal réparties dans le temps et dans l'espace, entre le nord du bassin, y compris la Turquie, relativement bien arrosé, et la rive sud, ainsi qu'une partie de l'Espagne moyennement ou peu arrosées.

La consommation domestique moyenne *per capita* dans le bassin méditerranéen est de 90 m^3/an, variant d'un minimum d'une trentaine de m^3/an pour certains pays du sud (Tunisie, Maroc) à un maximum de 120 à 130 m^3/an pour des pays comme l'Espagne et l'Italie. Cette consommation intègre la consommation des unités industrielles desservies par les réseaux d'adduction d'eau potable et la consommation touristique. Comme les demandes en eau émanant du tourisme, qu'il s'agisse d'approvisionnement ou d'assainissement, ne font pas l'objet de statistiques séparées de celles des collectivités, notamment dans les zones littorales, il est difficile de faire des estimations précises. Cependant, comme on le verra dans le chapitre III, on peut baser ces estimations sur divers indices liés au nombre de nuitées touristiques et sur le calcul des surplus de demande à ajouter aux demandes des collectivités déjà projetées, du fait de la croissance du tourisme.

La consommation domestique connaît une croissance rapide, conséquence de l'explosion démographique dans le sud et l'est du bassin, du développement de l'urbanisation et du tourisme. Cette demande en général, et sa composante touristique tout particulièrement, se distinguent par leur grande exigence de qualité et leur grande variation saisonnière. Cette variation de la demande amplifie les pressions sur les ressources, au prélèvement comme à la restitution des eaux usées, d'autant qu'elle est à l'inverse de la variation des disponibilités en eau au cours de l'année : la période de pointe du tourisme correspond en effet à la période d'étiage. Du point de vue des ressources en eau, la région méditerranéenne ne présente donc pas un caractère favorable au développement de certaines activités touristiques fortement consommatrices d'eau.

c) *Les sols*

Compte tenu des conditions climatiques, les sols méditerranéens sont très instables et ont parfois été mis à nu de manière irréversible. Car, à l'érosion hydrique accentuée par la violence des précipitations automnales et printanières, s'ajoutent les conséquences fâcheuses de certaines activités humaines : déboisements intensifs des bassins versants, destructions des anciennes terrasses, constructions de résidences secondaires et de routes d'accès sur les pentes, construction d'autoroutes, etc. assez souvent liées au développement du tourisme. L'érosion des sols est l'un des problèmes les plus graves sur l'ensemble du bassin.

d) *Les écosystèmes méditerranéens*

Végétation de lumière et de couleur reprise dans les tableaux de grands maîtres comme Van Gogh et Cézanne, on y retrouve d'abord l'olivier, caractéristique de la région, le pin d'Alep, le cyprès, le pin parasol, le cèdre, le chêne vert, le myrte, l'arbousier, le ciste, le palmier, le figuier, la lavande...

La flore méditerranéenne est riche de plus de 25 000 espèces. Malgré les introductions et les perturbations humaines, la moitié des espèces végétales endémiques est encore présente, ce qui est remarquable **(tableau 21)**.

Tableau 21
Richesse floristique des régions méditerranéennes

	Nombre approximatif d'espèces des régions méditerranéennes	% par rapport au total des espèces du pays
Espagne	6 000	80
France	3 000	66
Italie	3 500	63
Albanie	2 200	73
Grèce	4 000	73
Turquie	5 000	62
Chypre	1 800	100
Israël	1 500	68
Egypte	1 100	52
Libye	1 400	87
Algérie-Tunisie	2 800	82
Maroc	3 800	90

Source : F. Ramade, 1990.

Le couvert végétal méditerranéen a été largement transformé par les introductions exotiques. Les bougainvilliers, les magnolias, les mimosas, ou les ficus sont venus banaliser les espaces paysagers des stations touristiques et des jardins de la Méditerranée. Le paysage végétal terrestre, très varié qui va du Proche Orient à l'Atlantique, est le décor de l'imagerie touristique méditerranéenne, avec son lyrisme parfois païen, entre les fleurs et les arbustes odorants, les pinèdes derrière les plages et les palmiers en front de mer. Ce sont là souvent des artifices qui ne sauraient faire oublier la garrigue, le maquis ou les massifs forestiers de pins, de cèdres ou de chênes verts, éléments essentiels des écosystèmes méditerranéens.

Les forêts ne couvrent actuellement que 31 millions d'hectares de la région méditerranéenne, soit 9,4 % de la surface totale de cette zone biogéographique, portion fort réduite de leur extension originelle (Marchand 1990). Les incendies y constituent une menace récurrente. Si les feux ont parfois joué un rôle positif en modérant l'expansion de la forêt, et si celle-ci peut se reconstituer lorsque la fréquence des incendies n'est pas trop élevée, les régions littorales sont aujourd'hui très exposées, car elles concentrent tous les handicaps : pression touristique, spéculation immobilière et vent violent fréquent.

Dans les zones boisées du midi de la France, d'une grande partie du littoral espagnol, italien, grec ou turc, des lotissements bâtis, touristiques ou résidentiels, sont construits même là où le risque d'incendie est évident. La collectivité doit investir de plus en plus d'argent dans des moyens de lutte de plus en plus coûteux, alors qu'il est impossible de maîtriser un grand feu lorsque des vents soufflent à plus de 100 km/h en pleine période de sécheresse.

Les pays du sud et de l'est du bassin présentent également des écosystèmes steppiques, avec un faible couvert végétal. Au Maghreb, par exemple, au sud du Tell, les steppes sont composées par une mosaïque de plantes herbacées, dont l'alfa et le sparte, utilisables par l'artisanat local, mais de plus en plus clairsemées. Au milieu des écosystèmes arides, les oasis demeurent importantes pour la diversité biologique de la région. Bien que considérablement appauvries, elles restent des points d'eau et de repos pour les oiseaux migrateurs qui traversent l'arc méditerranéen et constituent autant de destinations touristiques recherchées.

D'une façon générale, à l'exception de la Libye et de l'Egypte, les arrière pays méditerranéens ont un relief marqué qui donne à ces régions une étonnante diversité dans les paysages et ne constitue pas le moindre de ses atouts touristiques. Souvent, la montagne elle-même est très proche de la mer et permet d'offrir au touriste une combinaison d'activités que l'on ne rencontre guère ailleurs. On peut faire du ski alpin tout près de Nice et trouver la verdure et la fraîcheur sur les montagnes de Chypre, de Corse ou du Liban.

Les écosystèmes littoraux méditerranéens, à la limite des milieux marins et terrestres, malgré leur faible surface relative, présentent un intérêt écologique exceptionnel. Ils abritent des communautés végétales et animales très spécifiques. Ils présentent un intérêt majeur pour des activités touristiques et de loisirs liées à la découverte et à l'observation de la nature. Les zones humides littorales en particulier nourrissent et fournissent le milieu de reproduction de dizaines d'espèces d'oiseaux d'eau et d'aires de repos pour les quelque cinq milliards d'oiseaux qui migrent annuellement entre l'Europe et l'Afrique.

Aires protégées

Les zones protégées se sont multipliées en Méditerranée, notamment depuis l'adoption en avril 1982 par les Parties contractantes à la Convention de Barcelone d'un Protocole relatif aux aires spécialement protégées en Méditerranée. Entré en vigueur en 1986, son application est suivie par le Centre d'Activités Régionales pour les Aires Spécialement Protégées de Tunis. Ce protocole prévoit que les Parties contractantes adoptent des lignes directrices et des normes communes concernant le choix, la création et la gestion d'aires protégées marines.

A l'heure actuelle, 51 aires protégées marines (avec ou sans partie terrestre contiguë) ont été inventoriées par le Centre de Tunis : Algérie 2, Chypre 1, Croatie 5, Espagne 8, France 5, Grèce 1, Israel 3, Italie 10, Monaco 2, Maroc 1, Montenegro 1, Slovenie 2, Tunisie 2, Turquie 8. En outre le nombre total d'aires protégées côtières s'élève à 123. Enfin, dans la région méditerranéenne dans son ensemble, on compte près de 300 aires protégés de différents types : réserves naturelles, parcs nationaux, parcs naturels régionaux, paysages protégées, réserves de biosphère, ou sites du patrimoine mondial. D'autre part, la liste des zones humides d'importance internationale comme habitats des oiseaux d'eau (Convention de Ramsar) comporte 90 sites pour la Méditerranée en 1990, dont 20 en Espagne, 2 en France, 45 en Italie, 1 à Malte, 2 en Croatie, 11 en Grèce, 2 en Egypte, 1 en Tunisie, 2 en Algérie et 4 au Maroc.

Dans l'ensemble, le système de protection des écosystèmes aussi bien terrestres que marins de la région méditerranéenne est cependant considéré comme insuffisant, eu égard à la richesse de sa diversité biologique et aux pressions qui s'exercent sur elle.

La faune méditerranéenne actuelle des mammifères et des oiseaux n'est qu'assez pâle reflet de la richesse et de l'abondance du début de notre ère. La Méditerranée serait la zone du monde ayant subi les plus grandes pertes de diversité biologique durant la période historique, en particulier pour les vertébrés supérieurs. La plupart des grands mammifères, surtout les prédateurs, ont disparu : le lion d'Europe, l'éléphant de Tunisie, le lamantin de Méditerranée (la sirène des navigateurs antiques), les antilopes bubales du Maroc et les oryx et les addax du Maghreb méridional, etc. Il reste aujourd'hui quelques macaques de Barbarie, la chèvre sauvage, des gazelles, quelques chèvres hispaniques et des mouflons dont des chasseurs fortunés recherchent encore les trophées. La Méditerranée elle-même compte 9 des 76 espèces de baleines et de dauphins du monde.

f) Les côtes méditerranéennes

En raison de la complexité géologique et géomorphologique du bassin, le littoral méditerranéen présente une grande variété de côtes.

– Les côtes rocheuses, environ 45 % des 46 000 km du bassin méditerranéen, abritèrent les premières stations touristiques du 19e siècle : Nice, Menton, Rapallo, etc. Selon les découpages de la côte, il en est résulté des sites très recherchés comme les Riviera ("trottoirs" étroits) de la Côte d'Azur et de la Riviera dei Fiori – San Remo, ou les calanques calcaires de Provence et de Croatie ou granitiques comme en Roussillon, en Catalogne ou en Corse. Au 20e siècle, les baigneurs y ont recherché les petites criques de galets ou de graviers abritées du vent ou de grandes baies au fond de golfes. Aujourd'hui s'y développent ports et marinas et ensembles immobiliers.

– Les côtes d'accumulation, qui comprennent les plus importantes étendues de plage, représentent un peu moins de 40 % du littoral avec essentiellement des côtes de remblaiement non deltaïques, depuis le Sahel tunisien, le Golfe de Syrte, la Palestine, les Pouilles, l'Adriatique italien, le Latium, la Corse orientale, le Languedoc-Roussillon, le Levant espagnol, pour ne citer que les plus longs. Au cours des derniers millénaires, ces côtes ont vu la formation de "lidos" constitués surtout de sables d'érosion venant des côtes ou des fleuves comme à Venise ou en Emilie-Romagne, ou de "graux" comme ceux du Languedoc ou de tombolos, tel le remarquable double tombolo d'Hyères (France) qui relie le continent à l'ancienne île de Giens ou celui d'Orbetello face à la petite île de Giglio sur les côtes toscanes. Ces côtes d'accumulation ont permis l'implantation de très grandes stations avec des aménagements complets comme celui du Languedoc-Roussillon où furent créés plusieurs dizaines de milliers de lits touristiques. Cependant, en raison de la faiblesse des marées, les plages de la Méditerranée ne sont généralement pas très larges ni très étendues, ce qui a mené, sur la Côte d'Azur par exemple, à la création de plages artificielles par apport de sable. Par ailleurs, au cours de l'histoire et surtout récemment, de fortes altérations des côtes d'accumulation, voire des destructions, proviennent d'opérations de drainage, de travaux de mise en valeur agricole et urbaine, ou de construction d'infrastructures de transport. Le tourisme est lui-même en partie responsable de l'amenuisement de son plus précieux gisement que

sont les plages, par les urbanisations "pieds dans l'eau" ou les installations d'équipements et de ports de plaisance.

– Les zones deltaïques, semi-marines et semi-terrestres, se sont étendues en Méditerranée en raison de la faiblesse de son marnage. Les plus grands deltas sont ceux du Rhône, du Pô, du Nil, de l'Ebre et plus modestes sont ceux de la Medjerda en Tunisie ou du Méandre en Turquie. Ce sont les côtes les moins fréquentées par le tourisme, notamment en raison des contraintes physiques à la création d'infrastructures de liaison et d'accueil, et aussi à cause de la pollution des fleuves.

g) *Le plateau continental*

Au large des côtes s'étend un plateau continental assez étroit, sauf dans le golfe de Gabès, avec une végétation sous-marine qui joue un rôle écologique fondamental jusqu'à 100 m de profondeur. Cet espace est fortement perturbé par les activités humaines, y compris certaines activités liées au tourisme. Le cas le plus souvent cité est celui de la *Posidonia oceanica*, grande Phanérogame marine endémique à la Méditerranée dont les feuilles peuvent atteindre jusqu'à 140 cm de long, qui forme des herbiers s'installant sur des fonds sableux de faible profondeur à proximité des côtes. Les associations végétales à base de Posidonies jouent un rôle capital dans la stabilité des rivages. Elles possèdent une haute productivité biologique et constituent des lieux privilégiés de reproduction de la faune marine. Les pollutions d'origine urbaine et industrielle et la turbidité des eaux ont une influence néfaste sur ces herbiers. En outre, les constructions d'infrastructures (routes, digues, aéroports) plus ou moins gagnées sur l'étage infralittoral, le dragage des fonds pour l'aménagement des plages ou l'extraction de sables et graviers, et les ancres des innombrables bateaux de plaisance en mouillage libre le long des côtes et dans les criques entraînent la destruction des herbiers, qui est accompagnée d'une disparition des poissons et d'un amaigrissement des plages sableuses. La protection des herbiers à Posidonies est donc un impératif majeur dans toute la région et notamment sur les côtes des pays du Nord et des Golfes de Gabès et de Syrte.

Enfin la mer Méditerranée possède de nombreuses espèces de poissons et de fruits de mer consommés par les populations locales et les touristes : moules, poulpes, oursins, rougets, loups de mer font partie de la culture gastronomique commune de la Méditerranée qui constitue l'un des attraits du tourisme. La FAO donne une liste des espèces pouvant concourir à l'alimentation ou à un autre type d'utilisation humaine comportant 240 poissons osseux, 55 crustacés, 51 algues et autres végétaux marins, 46 bivalves, 30 requins, 28 gastéropodes, 27 céphalopodes, 20 mammifères marins, 5 raies, 5 ascidies, 4 oursins et 3 éponges (Charbonnier, 1990). Il semble bien, au vu de la stagnation des prises depuis le début des années 80 autour d'un million de tonnes, que le maximum des captures totales ait été atteint. Les flottes de pêche, qui sont la plupart du temps artisanales, cherchent donc une clientèle qui accepte de payer plus cher une production locale et se tournent vers les restaurants et autres fournisseurs pour touristes, alors que les populations locales urbaines préfèrent acheter une production non méditerranéenne meilleur marché.

Les espèces méditerranéennes menacées et le tourisme

Le tourisme influence directement et indirectement les écosystèmes et peut menacer certaines espèces végétales et animales. Les "livres rouges" de l'UICN (Union mondiale pour la nature) répertorient en Méditerranée des espèces qui figurent parmi les plus menacées du monde ; d'autres deviennent de plus en plus rares, mais sans risque immédiat d'extinction. L'existence de ces listes peut parfois entraîner certaines dérives : les espèces menacées deviennent des attractions en elles-mêmes suscitant l'intérêt de visiteurs-voyeurs de ces morts annoncées.

Pour la seule Méditerranée occidentale, l'UICN évaluait à plus de 550 le nombre de végétaux en danger de disparition dont 354 au Maghreb, et pour l'ensemble du bassin, sur 5 551 espèces méditerranéennes recensées, 3 738 rares, vulnérables ou menacées.

Le conifère *Abies nebrodensis* de Sicile n'est plus représenté que par une vingtaine d'individus sur les pentes des Monte Madona. Les effectifs de beaucoup de conifères endémiques méditerranéens ont gravement diminué depuis un siècle. Quant aux plantes endémiques vivant accrochées aux falaises maritimes, la plupart seraient vulnérables, voire en danger immédiat de disparition, en raison de la fréquentation touristique et sportive (alpinistes des calanques provençales par exemple).

La région méditerranéenne comporte six espèces de mammifères mondialement menacées : le rorqual commun, le loup, le léopard du Caucase, la gazelle dorcas du Maroc, la gazelle d'Arabie et le phoque moine. L'effectif mondial du phoque moine serait tombé à quelques 400 individus, dont la moitié sur les côtes de Mauritanie ; le reste se trouve pour l'essentiel le long des côtes grecques et turques. Les évolutions du phoque moine faisaient les délices des navigateurs de plaisance. Cette grosse espèce pouvait atteindre jusqu'à 3,8 m de long et 500 kg. Aujourd'hui, il est en concurrence avec les pécheurs pour la nourriture et nombre de ses sites de reproduction sont aménagés pour le tourisme. De même, les tortues marines (trois espèces : la *Caretta caretta*, la couanne ou caret, la *Chelonia mydas*, la tortue verte, et la très rare tortue luth, *Dermochelys coriacea)* sont menacées par l'urbanisation et les installations touristiques, et notamment par la fréquentation des plages où elles viennent pondre habituellement ainsi que par les sports nautiques à moteur.

En ce qui concerne les oiseaux, aucune espèce n'aurait disparu au cours de la période historique, mais leur population a régressé très sensiblement. Ainsi le pélican blanc, la cigogne blanche, l'ibis falcinelle ou l'ibis chauve ne se rencontrent que dans de rares réserves en Turquie et en Tunisie. La grande outarde ne se retrouve qu'à l'extrémité de la péninsule ibérique et sur le Rif marocain. L'aigle royal a disparu de nombreuses régions du nord de la Méditerranée. Une vingtaine d'espèces seraient particulièrement menacées, comme le goéland d'Audoin, espèce méditerranéenne en voie d'extinction. L'apport du tourisme peut à cet égard être positif : grâce au militantisme des *"bird watchers"*, les autorités nationales et les pouvoirs locaux sont incités à multiplier les sites de nidification qui s'étaient singulièrement rétrécis en raison de la concurrence agricole – par exemple sur les zones humides avec l'extension des rizières.

Enfin beaucoup d'invertébrés sont en voie de disparition, non seulement à cause des pesticides agricoles, mais parce que les touristes détestent moustiques et autres insectes ou araignées. Les essaims de papillons qui enchantaient il y a encore moins d'un demi-siècle les amoureux de la nature ont disparu et l'on se met à construire, comme attractions touristiques, des grandes volières pour les protéger et leur permettre de se reproduire.

Source : F. Ramade, 1990.

h) La richesse insulaire de la Méditerranée

Les îles constituent un atout touristique majeur de la Méditerranée. Les côtes insulaires sont des destinations inégalées de soleil et de mer. Elles constituent autant de pôles privilégiés lorsque l'on y trouve l'ensemble des équipements d'accueil et de communication élémentaires et spécialisés, y compris aéroport et ports de plaisance.

Très inégalement réparties dans le bassin méditerranéen, offrant une grande diversité par leur taille, par leurs ressources ou par leur histoire, les quelques centaines d'îles et archipels de la Méditerranée couvrent environ 100 000 km^2. Deux cents sont habitées en permanence par une population résidente totale ne dépassant pas une dizaine de millions d'habitants (Brigand 1991).

Les grands îles, du point de vue du tourisme, ont des caractères voisins de ceux du continent. Les petites îles, où la mer est partout présente, constituent des destinations très attirantes pour certains.

Les deux plus grandes, la Sicile (25 462 km^2) et la Sardaigne (23 818 km^2) sont aussi les plus peuplées (plus de 5 millions pour la première et 1, 6 million pour la seconde en 1990) ; puis s'inscrivent parmi celles qui s'étendent sur plus de 1 000km^2 : Chypre (9 251 km^2), la Corse (8 680 km^2), la Crète (8 259 km^2), Eubée (3 655 km^2), Majorque (3 618 km^2), Lesbos (1 630 km^2), Rhodes (1 401 km^2). Des îles très fréquentées sur le plan touristique comme Chios, Corfou, Ibiza, Djerba, Malte, Gozo sont bien plus petites.

Les populations de ces îles sont généralement mobiles et beaucoup émigrèrent au cours des siècles. Grâce au tourisme qui leur a amené une ouverture et une bouffée de ressources à partir des années 60, l'insularité, considérée généralement comme une entrave au développement, a pu être contournée dans bon nombre d'entre elles. Le nombre de touristes dans les îles méditerranéennes est passé de 2 millions à peine en 1965 à plus de 12 millions aujourd'hui, soit une augmentation de 600 % en trois décennies.

Le secteur tertiaire auquel le tourisme se rattache est donc devenu dans les grandes îles et dans nombre de petites le plus important volant d'activité. A Malte, à Chypre, en Corse, à Rhodes ou Ibiza, le tourisme emploie plus de 20 % de la population active. Aussi l'urbanisation de ces îles est devenue tellement forte que les dégradations ont été accumulées, que le cadre de vie qui faisait leur attrait a été déformé au point de provoquer dans certains cas une diminution de la fréquentation touristique. Quoiqu'il en soit, la présence de si nombreuses îles en Méditerranée, grandes ou petites, chacune avec ses caractéristiques propres, demeure un atout exceptionnel pour le tourisme, y compris la croisière et la plaisance.

2. Les spécificités historiques et culturelles du bassin méditerranéen

Tant par sa géographie que par son histoire, la Méditerranée est porteuse de caractéristiques identitaires d'ordre culturel qui s'étendent à tout le bassin, légitimant ainsi la notion de "culture méditerranéenne", sans affecter cependant en aucune façon la forte spécificité des différents pays qui le composent.

Les traits fondamentaux de ce capital culturel commun ont été façonnés par une longue succession de civilisations prestigieuses, avec l'émergence, l'apogée et le déclin de grands empires qui ont laissé leurs traces dans un patrimoine exceptionnel de monuments, d'idées et d'inventions. La rencontre de ce passé historique extrêmement riche avec les caractères géographiques particulièrement attachants qui ont été évoqués plus haut a engendré le paysage méditerranéen, fait de formes, de lumières et de couleurs, où la trace de l'homme est partout présente, et qui constitue à lui seul l'un des principaux atouts touristiques de la région.

Des villages rassemblés et fortifiés au sommet des collines, des terrasses empierrées sur des pentes parfois abruptes, des lieux de prière innombrables – qu'il s'agisse d'églises, de mosquées ou de couvents – des dédales de voies étroites au centre des villes et des médinas, des vestiges gréco-romains omniprésents, mais aussi des odeurs, des couleurs et des coutumes – comme la cuisine à l'huile d'olive – se retrouvent presque partout sur le pourtour méditerranéen. Autant d'éléments saillants mais authentiques qui expriment cette culture méditerranéenne et prennent souvent le pas, dans les archétypes publicitaires touristiques, sur les visions strictement balnéaires. A noter en passant qu'au cours de l'histoire, la frange littorale elle-même a été assez largement délaissée car peu favorable à l'agriculture, souvent malsaine (fièvres des marécages), et exposée aux incursions venant de la mer. D'où, dans un premier temps du moins, une certaine disponibilité de cette zone pour l'installation du tourisme. D'où également le fait que les arrière-pays demeurent aujourd'hui davantage porteurs des anciennes traditions locales.

Etat du paysage méditerranéen

Dans la "Charte de Séville" sur le paysage méditerranéen adoptée formellement lors d'un congrès à Montpellier en 1993, il a été constaté que ce paysage était actuellement soumis à des transformations d'ampleur considérable consécutives à des facteurs tels que les suivants :

1) Les processus économiques, démographiques et écologiques, y compris :

– l'extension de l'urbanisation, souvent mal contrôlée et diffuse dans les zones de forte pression démographique, comme le littoral et les vallées alluviales ;

– le développement industriel, la réalisation d'infrastructures et de grands équipements producteurs d'énergie en particulier dans les zones écologiquement sensibles ;

– l'essor massif du tourisme et des activités de loisir qui touchent précisément les paysages de forte valeur sociale ;

– la banalisation des paysages agraires dans les zones les plus faciles à cultiver, alors que les régions rurales présentant de forts handicaps naturels sont abandonnées ;

– le développement de phénomènes mettant en péril les paysages, comme l'accumulation des déchets, l'érosion des sols, etc.

2) L'insuffisance de prise en compte du paysage dans les politiques d'aménagement du territoire, de gestion de l'environnement et de protection du patrimoine.

3) L'attitude contradictoire des populations qui consiste d'une part en une augmentation des demandes de paysage et, d'autre part, en des comportements nocifs pour celui-ci.

a) *La formation du patrimoine touristique méditerranéen*

Par patrimoine touristique, on entend ici la valeur attractive du patrimoine culturel au sens large, y compris les traditions, le folklore, le paysage, les monuments, les centres urbains, etc., et non pas les manifestations ou les installations destinées aux touristes dont l'insertion dans l'authenticité méditerranéenne pourrait être mise en doute.

Dans cette région plus qu'ailleurs le couple tourisme-culture s'inscrit aussi bien dans les pratiques touristiques que les pratiques culturelles. D'une part, la culture devient une des motivations porteuses du voyage et du déplacement et matière première des opérateurs de tourisme. D'autre part, le tourisme est un moment privilégié de l'apprentissage culturel et il peut exercer un puissant effet de levier sur le développement de la culture et la rénovation du patrimoine culturel d'une ville, d'une région, voire même d'un pays.

C'est le cas des vacances culturelles et des festivités inventées en Méditerranée. Carnavals du Mardi-Gras, puis festivals sont devenus des phénomènes érigés en mythes touristiques : pour n'en citer que quelques uns, les corso fleuris et autres batailles de fleurs de Nice et de San Remo, les festivals de Vérone, d'Avignon, d'Aix-en-Provence, de Baalbeck au Liban, de Tabarka en Tunisie, etc.

Certaines manifestations culturelles, lorsqu'elles se voient remises à l'ordre du jour en reconduisant l'héritage culturel du groupe visité, permettent une valorisation de son identité, qui contribue à une meilleure perception mutuelle entre touristes et communauté d'accueil. Cependant, sous-estimer à cette occasion les risques de dérive vers l'absence d'authenticité peut avoir de sérieuses conséquences et engendrer le mécanisme inverse.

Pour les professionnels du tourisme, la relation entre le tourisme et la culture se fait généralement à travers la notion de produit. De leur coté, les aménageurs, au delà du tourisme et de la culture, pensent trouver dans leur bonne combinaison, un mode de développement durable pour les régions et pays. Le couple tourisme-culture se situe en effet dans un débat culture-aménagement du territoire, débat qui porte sur les finalités des activités culturelles, sur leur ancrage territorial, sur l'ouverture vers les autres et vers le monde. Ce débat, se cristallisant autour du concept de *gisement culturel*, prendrait au moins trois aspects majeurs et concernerait l'ensemble des acteurs-partenaires du couple tourisme-culture :

– le premier concerne la mobilisation des ressources culturelles dans le cadre de partenariats et de mises en réseau. Le terme de réseau met en lumière les nécessaires complémentarités et les intérêts communs à un ensemble de structures et d'équipes travaillant dans un même espace ou autour de mêmes activités : par exemple le réseau *Via Mediterranea* qui réunit, sur dix régions rurales de l'arrière-pays méditerranéen, des associations de développement du tourisme culturel entre zones du réseau européen LEADER, destiné à favoriser transfert des connaissances, relance et commercialisation d'activités et d'événements, connaissance de traditions et approche artistique de la culture ;

– le deuxième concerne la valorisation du patrimoine du point de vue de l'identité des territoires, du décloisonnement et du lien entre mémoire et

avenir, entre tourisme, culture, société et économie. Là encore le concept de réseaux va permettre le décloisonnement du patrimoine, la diffusion artistique, le développement d'activités et de lieux entraînant la découverte et l'adhésion de publics différents ;

– le troisième, c'est une attention particulière à porter aux financements et aux initiatives dans les territoires fragiles ainsi que la médiatisation à travers l'audiovisuel, l'information touristique, les systèmes de réservation.

b) *Les repères historiques et institutionnels*

Dès 1960, le Conseil de l'Europe se penchait sur "la prise de conscience collective des hauts lieux culturels et leur incorporation dans la civilisation des loisirs". La Méditerranée était au centre des préoccupations de la coopération culturelle entre les pays de l'Europe du nord et ceux de la Méditerranée.

Le choix des "Itinéraires culturels" du Conseil de l'Europe est une démarche intégrée "tourisme et culture" s'appuyant sur un réseau de partenaires publics et privés travaillant aussi sur des aspects éducatifs, patrimoniaux, sur la création contemporaine et les échanges de recherche. La plupart de ces Itinéraires trouvent leur inspiration en Méditerranée. Cela est particulièrement explicite dans le cas du réseau du textile ainsi que dans le réseau de l'habitat rural. Cette démarche vaut également pour l'Itinéraire de l'influence monastique orthodoxe et les Itinéraires de Saint Jacques de Compostelle.

> "Les Itinéraires culturels du Conseil de l'Europe suscitent des modes de travail fondés sur les échanges entre des partenaires de différentes nationalités, mais aussi entre des institutions nationales, régionales, des intervenants privés, des groupes et des associations. A chaque fois que cela est souhaitable, ils établissent des liens avec des programmes comparables conduits par l'UNESCO et la CE... Les Itinéraires culturels s'appuient sur les compétences de réseaux qui les prennent en charge ; des réseaux d'experts qui sont constitués de chercheurs spécialistes d'un thème ; des réseaux opérationnels implantés dans les régions d'Europe, qui garantissent à long terme la viabilité financière et fonctionnelle des itinéraires, créent des lieux d'échange et de pratique et agissent comme des forces de proposition" (Conseil de l'Europe, 1993).

Les repères historiques et culturels jalonnent les itinéraires qu'empruntent les touristes et les visiteurs pour leur permettre de comprendre la formation du patrimoine touristique méditerranéen. Il existe en effet d'autres mers intérieures sur la planète : mais aucune n'a été, depuis si longtemps, remplie par une telle intensité historique et culturelle.

De même, l'historien des religions soulignera, dans cette formation du patrimoine touristique, que l'essence de la Méditerranée, c'est la passion du Dieu unique, dont les trois expressions, la juive, la chrétienne et la musulmane, semblent avoir trouvé leur inspiration dans les déserts qui la bordent, mais se sont épanouies autour d'elle et grâce à elle. Les pèlerinages ont abouti à

sacraliser plus encore des villes comme Rome, Istanbul, Jérusalem, Damas, Kairouan, Le Caire, Aigues-Mortes, Tunis, Tetouan. En outre les superpositions et les brassages se sont multipliés ajoutant à la richesse de la culture méditerranéenne, légitimant le fondé même de cette expression.

Ainsi parmi les 440 sites de valeur universelle exceptionnelle répertoriés par l'UNESCO en 1994 dans 100 pays au titre de la Convention du Patrimoine mondial culturel et naturel, se trouvent 122 monuments et sites dans 19 pays méditerranéens : pour n'en citer que quelques-uns, les pyramides d'Egypte, Baalbeck et Byblos au Liban, Hama et Palmyre en Syrie, la Valette et les mégalithes de Ggantija à Malte, Arles, le pont du Gard et le théâtre antique d'Orange en France, la mosquée de Cordoue et l'Alhambra de Grenade en Espagne, Fez au Maroc, Pise, Florence et Venise en Italie, Cyrène et Leptis Magna en Libye, Tipaza en Algérie, l'Acropole d'Athènes et Délos en Grèce, Carthage, El Jem et Kerkouane en Tunisie, Xanthos-Letoon en Turquie, etc. Quelques-uns de ces sites sont des sites naturels, comme Scandola en Corse ou le lac d'Ichkeul en Tunisie, et certains sont même à la fois naturels et culturels comme le Mont Athos en Grèce ou Göreme en Cappadoce (Turquie).

Des dizaines de millions de visiteurs foulent chaque année les chemins qui les traversent. Les plus zélés ou les plus maniaques font même un pointage de ceux visités et de ceux qu'ils comptent visiter plus tard. Certains sites sont maltraités par cet énorme afflux. Les municipalités de Venise et d'autres lieux limitent ou envisagent d'en limiter le nombre. Cependant, si dans certaines zones la notion de préservation et de conservation des monuments et des sites est entrée dans les habitudes politiques et culturelles, souvent par contre, la gestion du patrimoine et l'éducation du public restent à développer.

c) *Chocs culturels et renouveau du nationalisme patrimonial*

Le tourisme méditerranéen a sa propre histoire : il s'est construit dès la fin du 18e siècle, en hiver, à la recherche du soleil, de températures clémentes et de vestiges antiques. Quand les aristocrates anglais ont visité le sud de la France, ils ont "fabriqué" la *Côte d'Azur* dans le Var, à Hyères et à Giens. Le comté de Nice était plus lointain, moins accessible ; il appartenait aux piémontais ; il formait une unité avec les marches de la Ligurie. On lui donnera d'abord le nom de Riviera, celle qui s'étendra des alentours de Cannes à San Remo. Quelques dizaines d'années plus tard, Byron préférera la lutte pour l'indépendance de la Grèce péninsulaire. L'imaginaire romantique britannique se nourrira de la statuaire hellénique et des temples antiques. A partir de 1830, lorsque les Français pénètrent au Maghreb et commencent à commercer largement avec l'Egypte – en ouvrant le Canal de Suez –, les Européens redécouvrirent le monde musulman, l'hiver encore, lors des mois tempérés et sans fièvres.

Aujourd'hui, le principal modèle de tourisme méditerranéen, entre le Nord, expression de l'Occident et le Sud, marqué par la culture arabe et orientale, se situe plutôt dans la mer des baignades et le soleil d'été. Il est comparable au modèle tropical balnéaire qui s'est élaboré dans les Caraïbes sous la pression de la demande nord-américaine, à la Havane dès 1960, puis à Miami.

Sauvegarde du patrimoine

Dans le cadre du Plan d'Action pour la Méditerranée, plusieurs démarches ont été engagées à partir de 1983 pour sauvegarder le patrimoine culturel méditerranéen et indirectement contribuer à un meilleur développement du tourisme culturel.

Une première initiative, menée par le Centre d'activités régionales de Split, a permis d'effectuer des études et d'organiser des rencontres d'experts sur la réhabilitation et la reconstruction des établissements historiques de la région méditerranéenne. Cette initiative a été relayée par l'Atelier du patrimoine de la Ville de Marseille pour mettre au point des méthodologies et des techniques particulières d'action.

La Déclaration ministérielle de Gênes, lors du 10e anniversaire de la Convention de Barcelone en 1985, a entériné ces initiatives et défini dix objectifs prioritaires en matière de protection et de sauvegarde du patrimoine commun méditerranéen ; parmi ceux-ci, l'identification et la protection d'au moins cent sites historiques d'intérêt commun le long du littoral. La liste de ces sites, qui ont pour la plupart un haut intérêt touristique, a été fixée en 1987 (cf. Annexe 2). Depuis 1989, on a commencé à coordonner des orientations pour la connaissance, la sauvegarde, la planification et la gestion des lieux inscrits, notamment pour les problèmes suivants : classement des sites avec toutes les mesures légales et administratives qui en découlent, abandon ou au contraire surdensification d'un site, en particulier au centre des villes historiques, fréquentation et surfréquentation touristique, comportement des visiteurs, formation des spécialistes, protection de l'environnement immédiat du site, visées des promoteurs immobiliers, relations avec les municipalités, etc. La Déclaration de Gênes appelait également à désigner 50 sites naturels protégés, idée reprise depuis 1990 avec l'appui de divers organismes internationaux par l'établissement d'un réseau d'espaces protégés marins, le réseau MEDPAN, coordonné par le Parc national de Port-Cros.

La dynamique de la Convention sur les congés payés, adoptée en 1936 par l'Organisation internationale du travail, a servi de support à une explosion du tourisme de masse en été. En France comme ailleurs dans les pays européens, c'est la Méditerranée qui devint le point de mire des vacanciers. Après la seconde guerre mondiale, c'est en Corse que s'est posé le premier charter de vacances affrété par un avionneur anglais. C'est en Méditerranée que les armateurs grecs élargirent leurs clientèles et développèrent à grande échelle les croisières maritimes. C'est en Méditerranée que fut inventé le Club Méditerranée, suivant la formule du Club Olympique lancé juste avant la guerre à Calvi (Corse).

Jusque dans les années 60/70, les populations locales, rarement consultées et associées à la planification et à la réalisation d'opérations touristiques, ont dû subir, en particulier en Espagne, en Italie, en Tunisie, en Turquie et au Liban, des chocs considérables en raison d'un développement rapide et désordonné du tourisme. Des films comme le "Soleil des Hyènes", qui montre les effets destructeurs d'une implantation touristique sur un village de pêcheurs, en ont fait l'écho. Les risques d'incompréhension sont d'autant plus grands en Méditerranée qu'en règle générale les touristes étrangers ne connaissent pas la langue du pays d'accueil, sauf pour le tourisme entre pays arabes, relativement peu important.

Préservation et développement des villages traditionnels en Grèce

L'Office national du tourisme hellénique a entrepris depuis 1975 une opération de valorisation et de promotion des villages traditionnels se fondant sur un concept de préservation de ces villages non comme des reliques du passé mais en tant qu'éléments actifs de la vie moderne. Des bâtiments et des ensembles d'architecture traditionnelle ont été restaurés et réhabilités en vue d'accueillir des activités touristiques (pensions, musées, restaurants) ou autres (bureaux communaux, ateliers de tissage, etc.). Au départ, le projet comprenait six villages sélectionnés selon trois principaux critères :

– la qualité de leur structure et de leur architecture et leur intégration dans l'environnement,

– leur représentativité par rapport aux types variés de la structure de l'habitat et de l'architecture traditionnelle locale et régionale,

– la disponibilité d'un nombre considérable de bâtiments inoccupés et les capacités effectives pour un développement touristique.

Il s'agissait des villages de Fiscardo dans l'île de Céphalonie, Mesta dans l'île de Chios, Ia dans l'île de Santorin, Papigo en Epire, Vathia en Mani et Vyzitsa dans le mont Pilion, auxquels vinrent s'ajouter jusqu'en 1992 ceux de Aéropolis, Arnaia, Gythion, Koryschades, Makrynitsa, Miliès, Monemvassia, Psara ainsi que Dimitsana, Kythnos et Pinakatès. Dans tous ces villages, furent préparés des études prospectives détaillées, appuyées par des enquêtes sur le terrain et une vaste documentation comprenant des levés de terrain, des plans architecturaux, des photographies anciennes, ainsi que des avant-projets d'aménagement.

Ce programme est original sur le plan institutionnel et juridique. Des contrats ont été signés avec les propriétaires des bâtiments concernant la cession de l'usufruit à l'Office pour une durée de dix ans contre une indemnisation peu élevée. En même temps, l'Office a entrepris, en coopération avec les collectivités locales, un certain nombre de travaux d'infrastructures comme l'adduction d'eau, l'assainissement, l'électricité, le téléphone et la voirie, aménagements des espaces publics, réparations des rues pavées, restaurations de monuments publics.

Fin 1991, la restauration et la réutilisation de 119 bâtiments dans 16 villages avait permis la création de 680 lits nouveaux et d'un nombre considérable d'emplois locaux. Les opérations ont été financées par un programme d'investissements publics, en partie par les fonds structurels communautaires dans le cadre des Programmes Intégrés Méditerranéens. La réussite de ce projet a dépassé les frontières grecques : l'organisation "Europa Nostra" décernait en 1979 un prix au village d'Ia, puis en 1989 à celui de Papigo.

Source : Office national du tourisme hellénique, 1992.

Les couches aisées des sociétés locales méditerranéennes ont été pourtant capables d'intégrer ces chocs puisqu'elles sont même devenues "exportatrices de touristes". Cependant, on a pu voir dans l'économie touristique, " un moyen puissant de destruction des rapports sociaux préexistants, et de pénétration des modèles sociaux des pays industrialisés. Son efficacité, de ce point de vue, vient en partie du fait que le tourisme est en même temps et au même endroit production et consommation : il diffuse ainsi simultanément les rapports de production et de consommation des pays industrialisés" (Asher, 1984). Le tourisme fait commerce du patrimoine et des spécificités locales : c'est la culture qui est vendue, tout au moins ce qui est propre à s'intégrer dans les représentations des touristes et dans les marchandises banalisées de l'art, la

musique, la danse, l'artisanat. L'authenticité n'est pas rejetée. Au contraire, l'intérêt des touristes suscite ou ressuscite parfois des sentiments d'identité locale, régionale ou nationale et engendre sur cette base des productions artisanales et des activités culturelles.

Cette attitude a entraîné dans certaines sites méditerranéens une sorte de dérive : fétichisme du patrimoine ou utilisation du patrimoine comme image de marque de villes et de régions. Cette mise en valeur, de plus en plus acharnée, risque de transformer les lieux de mémoire en un gigantesque réseau de cartes postales et de petits souvenirs. Il importe donc que les manifestations culturelles ne participent pas à une restitution historique "de type folklorique pour touristes", permettant seulement de maintenir les apparences d'une transmission culturelle véritable.

Il importe aussi de savoir combien il pourrait être dangereux de permettre, à des fins touristiques, l'inclusion de repères religieux ou nationalistes dans le patrimoine visité par des touristes internationaux. La difficulté surgit lorsqu'il y a interaction entre culture et religion, comme dans certains lieux saints situés tout autour de la Méditerranée, pouvant créer des phénomènes d'incompréhension. Ailleurs, avec les résurgences nationalistes qui ont une dimension proprement culturelle, certaines formes de présentation d'un patrimoine peuvent prendre un tour agressif et polémique entre des partenaires divers et qui ne se reconnaissent pas entre eux. Il est risqué de proposer aux touristes étrangers, ce type de culture, même sous la forme d'événements très spectaculaires, quand la culture devient un véritable "projet d'État". Cette situation n'est pas exclue dans les évolutions qui peuvent prendre corps sur le pourtour de la Méditerranée. Dans le même temps, on peut penser que les risques de résurgences nationalistes et religieuses sous des formes extrémistes sont davantage engendrés par une dénégation de l'identité locale que l'inverse.

Chapitre

III.

Le tourisme méditerranéen dans ses relations avec l'environnement

L'ambition de cette étude est de cerner le mieux possible ce qu'est le tourisme méditerranéen proprement dit, par opposition au tourisme dans l'ensemble des pays du bassin, quelle est son importance, quels sont ses modes d'expression, et quels rapports s'y instaurent, positifs ou négatifs, avec l'environnement des régions méditerranéennes (côtières et arrière-pays) et avec la mer elle-même.

La première question est de savoir quelles sont au juste les régions méditerranéennes. Comme pour d'autres études du Plan Bleu, on a retenu ici l'ensemble des entités administratives territoriales (provinces, départements, gouvernorats, etc.) qui bordent la mer et pour lesquelles des données statistiques comparables, même partielles, existent ; la profondeur et la superficie de ces régions varient naturellement de pays à pays **(figures 5 et 6)** mais l'ensemble constitue une assez bonne délimitation de ce que l'on nomme généralement la Méditerranée. Dans certains pays, il a fallu cependant élargir un peu ces régions pour qu'elles correspondent aux caractéristiques du produit touristique méditerranéen.

Ce découpage "éco-régional" de la mer Méditerranée et de son littoral ne modifie pas sensiblement les analyses au niveau des pays pris dans leur totalité, bien que les chiffres soient évidemment très différents pour des pays comme la France ou le Maroc. Par ailleurs, c'est à l'échelle nationale ou internationale que sont adoptées la plupart des réglementations environnementales qui s'appliquent aux régions méditerranéennes ainsi définies, bien que des réglementations locales y soient possibles et souhaitables.

1. Les caractères du tourisme méditerranéen

Le tourisme balnéaire moderne qui s'est répandu dans le monde entier a pris naissance sur les littoraux français et italiens. Le chemin de fer – voie ferrée et gares – y a bâti les stations. Le mouvement s'amplifie à partir des années 50, fortement favorisé par le développement du transport automobile individuel, et s'étend vers l'Espagne, la Grèce et les côtes dalmates. L'aménagement touristique des littoraux tunisiens et celui des îles (Malte, Chypre, Sardaigne, Sicile, Corse) ne se fera que dans une troisième phase. Dans l'histoire du tourisme méditerranéen, on peut noter quelques caractéristiques qui en éclairent les processus et les résultats :

– le rôle défricheur de quelques personnalités qui font au départ le succès de la destination (Monaco avec le Prince de Galles, Nice avec Napoléon III, Hyères avec la reine Victoria) ;

– la localisation préférentielle sur des sites où la vue sur la mer est plus précieuse que son utilisation réelle : les collines de Nice, Cannes, Taormina, les presqu'îles de Giens, Santa Margherita-Porto Fino, Sorrento ;

– une fréquentation fortement typée de villégiateurs riches et de personnes recherchant déjà l'agrément du climat et la forme physique.

Les aménagements touristiques de grande envergure n'ont eu lieu qu'après la généralisation des congés payés et l'explosion du tourisme de masse : Languedoc-Roussillon en France, Costa Smeralda en Sardaigne, Antalya en Turquie, région d'Alexandrie en Egypte. Ailleurs, lorsqu'il n'y a pas eu de plan, le développement touristique s'est fait par vagues successives bouleversées par le dynamisme des activités. Des "murs de béton" ont été dressés en bordure du littoral, compensés par une chaîne de piscines, à Palma de Mallorca, Torremolinos ou Benidorm. En d'autres régions, l'occupation s'est faite de manière modulaire avec des systèmes très divers, depuis l'hôtel ou le club de vacances isolé s'appropriant un site particulier, jusqu'au complexe sophistiqué et diversifié, intégrant hébergements, services et équipements sur une vaste portion du littoral (Israël, Maghreb, Grèce, Iles italiennes, Turquie). Souvent ces opérations ne se sont organisées que pour des raisons immobilières spéculatives.

a) L'estimation quantitative du tourisme des régions littorales méditerranéennes

Pour la France, au moins 20 % des chambres d'hôtel de tout le pays sont localisées dans les trois régions méditerranéennes du Languedoc-Roussillon, de Provence-Alpes-Côte d'Azur et de Corse, soit plus de 100 000 chambres. De même, presqu'un quart de la capacité d'hébergement des terrains de camping/caravaning français est situé dans ces trois régions, soit près de 200 000 emplacements. Cela signifie qu'environ 30 % du tourisme national et 20 % du tourisme international se font sur la façade méditerranéenne de la France. Plus de 10 millions de touristes internationaux et à peu près le même nombre de Français prendraient leurs vacances ou feraient du tourisme dans les régions côtières méditerranéennes. Dans les trois-quarts des cas, cette fréquentation s'étale entre le 1er mai et le 31 octobre de chaque année.

En Espagne, de même qu'en Italie, on peut considérer que 70 % du tourisme international et du tourisme national se pratique sur les régions littorales méditerranéennes définies par le Plan Bleu. Ailleurs, la part du tourisme littoral varie de 100 % à Malte, Chypre ou Monaco, à quelques 95 % en Grèce, Libye et Tunisie. Elle était de 90 % dans l'ex-Yougoslavie pour le tourisme international et de 65 % pour le tourisme national. En Turquie, elle serait de 60 % pour le tourisme international et de 40 % pour le tourisme national. Au Maroc, elle est de l'ordre respectivement de 15 et 30 %, Tanger compris, en raison de l'importance du tourisme sur les villes impériales, sur la côte atlantique et dans le sud. En Syrie, elle atteindrait 40 % pour le tourisme international, un certain nombre de visiteurs du Moyen Orient se rendant quelques jours sur le littoral durant leur séjour dans le pays. En Egypte, ce chiffre ne dépasse pas 30 %, la plupart du tourisme international se faisant vers le Caire et la Haute Egypte. Enfin les chiffres pour l'Albanie et l'Algérie ne sont pas significatifs à l'heure actuelle mais le tourisme international à tendance à être concentré sur la côte pour le premier pays et au contraire au Sahara pour le second. En général, la fréquentation est concentrée dans l'année entre les mois de mai et d'octobre à plus de trois quarts du total.

Au total, en 1984, le Plan Bleu estimait que les régions littorales méditerranéennes, définies alors de façon un peu différente, avaient reçu un nombre de touristes de l'ordre de 100 millions (45 millions d'internationaux et 59 millions de touristes nationaux), ce qui représentait environ 1 400 millions de nuitées.

En 1990, plus de 82 millions de touristes internationaux et environ 85 millions de touristes nationaux, soit un total de 167 millions de touristes, se sont retrouvés sur les régions côtières méditerranéennes telles que définies actuellement par le Plan Bleu **(tableau 22)**.

Tableau 22
Estimation du tourisme littoral méditerranéen (1990)

	Tourisme international		Tourisme national	
	En %	En milliers	En %	En milliers
Espagne	70	24 010	70	12 600
France	20	10 600	30	9 900
Italie	70	18 675	70	20 300
Grèce	95	8 429	90	3 600
Turquie	60	2 879	40	4 400
Syrie	40	225	70	875
Israël	50	532	80	1 920
Egypte	30	723	80	5 600
Chypre	100	1 560	100	150
Libye	95	91	100	300
Malte	100	870	100	100
Tunisie	95	3 044	95	1 568
Maroc	15	631	30	1 200

b) Le tourisme des îles méditerranéennes

Les capacités de développement pour les grandes îles, et plus encore pour les petites, sont généralement limitées et le tourisme y constitue le plus souvent l'activité majeure. La faiblesse des précipitations estivales et l'"indice côtier" élevé (rapport entre la longueur de la côte et la surface de l'île, d'autant plus élevé en général que l'île est plus petite) y garantissent les activités de loisirs et de plein air comme la baignade, la plongée sous-marine, le petit nautisme ou la planche à voile.

Le nombre des arrivées touristiques, qui était de 2 millions en 1965 a atteint 16 millions en 1993, avec un léger ralentissement de croissance depuis 1989. Ce sont les plus grandes îles, ainsi que les deux îles-Etats (Chypre et Malte) qui sont les plus fréquentées. Les Baléares accueillent plus des deux tiers des touristes insulaires. Les îles grecques possèdent la moitié de la capacité hôtelière du pays. Mais si l'on considère le nombre de touristes par rapport à la population locale, ce sont les îles mineures qui sont le plus visitées (Brigand 1991). Le tourisme est devenu le plus important volet d'activité de la plupart des îles méditerranéennes : aux Baléares comme dans la plupart des îles de la Mer Egée, il est le premier pourvoyeur d'emplois (entre 20 et 40 %) et de revenus (entre 15 et 50 %). Le ralentissement de la fréquentation depuis la fin des années 80 s'expliquerait par la hausse des prix, mais aussi par la saturation de certaines îles et par la continuelle dégradation de l'environnement que les touristes du nord de l'Europe, principale clientèle de ces destinations touristiques, n'acceptent plus.

Les conditions d'accès et d'hébergement sont déterminantes. L'aménagement des ports et surtout la création d'aéroports internationaux a été la raison majeure du développement récent du tourisme des îles de la Méditerranée : par exemple si Minorque a connu une évolution plus tardive par rapport à Majorque, c'est à la fois en raison de l'aménagement de l'aéroport qui n'a pu se faire qu'en 1966 et d'une politique plus récente visant à éviter les excès de développement touristique constatés ailleurs et à protéger l'environnement de cette île, récemment déclarée Réserve de Biosphère par l'UNESCO. Les car-ferries ne sont souvent que des modes de transports locaux pour le trafic inter-îles et les excursions. Les bateaux de croisières par contre recherchent très souvent les îles, bien que certains grands paquebots ne peuvent que difficilement y relâcher.

Bon nombre d'îles méditerranéennes connaissent d'incontestables succès touristiques. Sur les plus grandes, on trouve l'ensemble des équipements de base (ports et marinas, aéroports, routes, autoroutes, hôtels, villages de vacances...) auxquels s'ajoutent des équipements plus spécialisés comme les parcours de golf et les complexes de balnéothérapie ou de thalassothérapie. Le camping y est moins développé que sur le continent, en particulier dans les îles mineures en raison des difficultés de transbordement et d'acheminement des véhicules automobiles.

Globalement, la répartition des équipements et des foyers d'accueil donne un caractère annulaire au tourisme des îles mineures selon deux formes assez distinctes (Lozato-Giotart 1990) :

– soit sous la forme d'isolats à structure ludique unipolaire (la mer et sa plage) correspondant à des ports de plaisance, des complexes d'hébergement,

– soit sous une forme multipolaire et linéaire pouvant aller jusqu'au mur de béton.

On peut d'ailleurs trouver les deux formes dans les plus étendues des îles mineures de la région.

Cependant, ni la quantité, ni même la qualité des infrastructures et des équipements, ni le succès touristique qu'elles peuvent engendrer ne constituent à eux seuls le gage d'un succès touristique durable, et les îles, plus encore que les côtes continentales, devront sans doute mettre l'accent sur leurs spécificités culturelles afin de ne pas se voir réduites, dans l'imaginaire de la consommation touristique, aux seuls clichés mer-soleil avec leurs risques de précarité et d'effets pervers.

La plupart des îles méditerranéennes vivent au rythme de la saison touristique qui s'étale de mai à octobre avec une pointe de fréquentation durant les mois de juillet et d'août. Si l'activité touristique est un apport économique essentiel permettant d'éviter la désertification et le déclin démographique et assurant des débouchés aux produits locaux, elle est aussi une source de déséquilibres culturels et sociaux dans des sociétés insulaires traditionnelles. Les études sociologiques menées dans le cadre du programme MAB de l'UNESCO sur des îles mineures comme Skiathos et Skopelos ont montré que l'héritage traditionnel n'est, ni enrichi, ni développé au contact du tourisme, mais souvent réapproprié par la société urbaine, qui le transforme en folklore. La société locale, et les jeunes en particulier, peuvent être ébranlés par les comportements et mœurs de certains touristes. "Ainsi la toxicomanie, l'homosexualité ou la prostitution ont-elles au départ pris une dimension mythique au sein de la population villageoise de ces petites îles".

c) *Styles de tourisme et types de touristes méditerranéens*

Une étude qualitative du tourisme permet d'identifier certains aspects de l'évolution de la demande touristique, de ses valeurs, motivations et comportements. Dans le cadre du Plan Bleu, une vingtaine d'experts méditerranéens ont participé en 1986 à une enquête Delphi afin de décrire des portraits types de touristes et des styles de vacances, comme variables repérables de comportement principal, mais non pas exclusif. C'est-à-dire qu'un individu classé dans une catégorie pourra être tenté par d'autres styles de voyages ou de vacances.

Ces styles de vacances ont été analysés selon les motivations de voyage, les équipements utilisés, les prix des prestations et des services que l'on accepte de payer, les activités de loisirs, le niveau culturel, mais aussi le regard et la conscience portés à l'environnement. Ce sont des portraits multidimensionnels d'individus face à leurs manières de voyager et de faire du tourisme. Ils sont induits par une série d'éléments comme :

– les conditions de vie obligées (comment vit-on ?),

– les comportements, habitudes, mœurs, faits et gestes (que fait-on ?),

– les opinions, attitudes, jugements, raisonnements, choix rationnels (que pense-t-on ?),

– les motivations, aspirations, priorités (que désire-t-on ?),
– la sensibilité, l'affectivité, les images (que ressent-on ?),
– les scénarios sur son propre avenir (que rêve-t-on, que craint-on ?).

Le Plan Bleu a ainsi défini six types de touristes pour les pays méditerranéens dans leur ensemble :

– *L'aventurier*, qui correspond au style de vacances le plus ancien, celui des jeunes anglais faisant le Grand Tour. L'aventurier est un découvreur, seul ou en groupe. Se situant généralement dans une éthique d'effort et même d'inconfort, il est jeune, au moins par l'esprit et cherche à voyager hors des sentiers battus. Il refuse toute banalisation. S'il n'a pas les moyens, il sera un "routard" ; sinon, il sait se faire "sponsoriser" dans des rallyes ou autres équipées. L'aventurier forme aujourd'hui un assez petit groupe dans l'espace méditerranéen, intéressant jusqu'à 10 % des touristes du nord mais pas plus de 5 % de ceux du sud et de l'est. On le trouve au Maghreb parcourant le désert en dromadaire, en hydravion dans certaines îles de la Mer Egée, ou en véhicule tout terrain en Anatolie, mais aussi en haute montagne en Italie ou en France, sur les sentiers des Hurdes en Espagne, ou en Albanie. Dans des régions en crise, certains tour opérateurs vont jusqu'à proposer des "voyages tous risques", côtoyant la misère et le danger, mais avec service de sécurité (médecin et "gorilles"). Marché très élastique et sensible aux événements, le tourisme d'aventure dépend beaucoup de la conjoncture politique et sociale.

– *Le villégiateur* représente le groupe le plus nombreux de vacanciers, regroupant 35 à 40 % des touristes actuels des pays du nord et près de 80 % de ceux du sud. Depuis une cinquantaine d'années, la mode générale a été de travailler onze mois pour prendre un mois de vacances. Pour ce style de tourisme, il faut le soleil, la plage, la mer ou tout au moins de l'eau, avec un certain confort. Le villégiateur est d'abord un touriste "national" avant d'être un "touriste international". Dans une forte proportion, il loue son logement ou vit chez des parents et amis, et les plus fortunés ont une résidence secondaire. Il faut d'ailleurs noter à cet égard que les résidences secondaires, qui ont tendance à se développer de façon anarchique dans le paysage, deviennent souvent des résidences principales à l'âge de la retraite et constituent un mode d'hébergement assez distinct du tourisme proprement dit. Les vacances du villégiateur sont souvent passives, avec une touche "bourgeoise" – calme et harmonie dans la vie privée et peu de loisirs tapageurs, la priorité étant donnée à la famille. Ce n'est pas le groupe de vacanciers qui dépense le plus. La structure de ses dépenses est généralement orientée par le type et la qualité des hébergements qu'il utilise. Depuis le milieu des années 80, il est conscient de l'importance que l'on doit donner à l'environnement, car il commence à ressentir les dommages de la pollution atmosphérique, du manque d'eau, du bruit. Il recherche des équipements de bonne qualité. Les équipements les moins confortables étant utilisés par les moins nantis : ceux du tourisme national, social ou associatif ou ceux envoyés par certaines organisations caritatives.

– *Le culturel* appartient à deux groupes bien différents. Le premier recherche des signes d'apparence sociale. Il a sa liste des monuments et des sites à voir et il coche ce qu'il a visité. Ce groupe est en général très organisé et d'âge plus élevé que la moyenne. L'autre groupe est plus jeune et donne moins

d'importance à la reconnaissance sociale. Sa culture est du domaine du plaisir, humaniste, se forgeant au contact des autres, soit au sein de son propre pays, soit en rencontrant d'autres peuples, d'autres cultures, d'autres civilisations. C'est ainsi que ce touriste acceptera de faire du tourisme industriel (visite des lieux et bâtiments d'entreprises, lieux d'archéologie industrielle, barrages hydrauliques, centrales nucléaires et même aéroports). Le nombre total des touristes culturels varie selon les destinations, mais il augmente fortement depuis le début des années 80 sous la pression de la mode et de l'offre touristique qui a découvert là une cible de marché impressionnante. Il concerne environ 25 % des touristes internationaux en Méditerranée.

– *Le congressiste,* qui n'est pas à proprement parler un vacancier, mais qu'il ne faut pas simplement confondre avec l'homme d'affaires en voyage ou le technicien en déplacement, pratique un tourisme de rencontre (congrès, réunions, voyages de stimulation) qui ne représente qu'une petite partie du tourisme des pays méditerranéens. Cependant, les dépenses de ce touriste sont les plus élevées et il utilise des équipements de plus en plus sophistiqués, en particulier en matière de communication (salles équipées de système multimédia, communication par satellite, etc.). Les grandes villes méditerranéennes accueillent beaucoup de congrès internationaux. Cependant, les organisateurs de réunions cherchent à sortir des centres les plus traditionnels et font la découverte de sites moins connus où la qualité de l'accueil et de l'environnement naturel et historique est remarquable. Les estimations pour 1990-1992 sur les villes de congrès de pays méditerranéens montrent un marché en pleine expansion : elles s'élèvent à plus de 10 millions d'arrivées, soit environ 6 à 7 % du total méditerranéen, trois fois plus que dans les années 70

– *Les "en forme"* sont des touristes qui mettent l'accent sur leur santé et utilisent des équipements de remise en forme et des installations sportives. On y trouve aussi bien des curistes envoyés par leurs médecins, des hommes et des femmes soucieux de lutter contre les tensions de la vie urbaine, de réduire leur poids et de "se refaire une santé", que des sportifs amateurs s'entraînant. La stratégie de remise en forme des ressources humaines est d'ailleurs prise en compte dans de nombreuses entreprises qui recherchent chez leurs cadres, dynamisme et santé. Les produits offerts se multiplient : néo-thermalisme, thalassothérapie, balnéothérapie, stages de maintien, stages sportifs, arts martiaux, etc. Ces prestations sont souvent commercialisées grâce à des conférences et pratiques sur la nutrition, la physiologie de l'effort, l'équilibre alimentaire, etc. On estime que ce groupe représente environ 6 à 7 % de la clientèle des pays industrialisés et à 3 % de celle des pays du sud et de l'est de la Méditerranée.

– *L'écotouriste* correspond à un tourisme de nature en vogue depuis le milieu des années 80. L'écotourisme est devenu un marché en expansion que l'on peut définir :

- soit en fonction de la mentalité de l'écotouriste, à la recherche de la qualité de l'environnement naturel et humain, comme les espaces de plein air, les parcs nationaux ou régionaux, les réserves naturelles, la campagne, les sentiers de grande randonnée, etc. ;

- soit selon l'utilisation d'hébergements comme le camping, les refuges, les hébergements légers de loisirs, les gîtes ruraux, etc. Au début des années 90, les

écotouristes représentaient 15 % du total dans les pays du nord de la Méditerranée et moins de 5 % dans les pays du sud et de l'est. Il s'agit surtout de jeunes, de nationaux et aussi de marginaux, qui sont peut-être en train d'inventer des vacances qui demain se banaliseront. Il faut toutefois souligner que les termes d'écotouriste et d'écotourisme ne se recouvrent pas toujours, le second terme étant parfois appliqué à des installations luxueuses soit disant proches de la nature dans leur aménagement, mais pas dans les modes de consommation qu'elles proposent.

Comme il a été dit plus haut, ces six types de tourisme sont parfois mélangés, comme par exemple au sein de clubs de vacances où la villégiature pourra être animée et accompagnée par des activités culturelles, sportives, voire intellectuelles.

d) *Attractions et activités touristiques des régions littorales méditerranéennes*

1. Le modèle balnéaire : la mer constitue la destination estivale principale des populations européennes et méditerranéennes et l'association mer-sable-soleil constitue toujours le triptyque recherché par le plus grand nombre des vacanciers. Le modèle balnéaire correspond à une conception plutôt passive des vacances des villégiateurs. Même s'il conserve un caractère familial, c'est avant tout un tourisme d'évasion, échappant aux contraintes sociales habituelles des horaires ou de l'habillement, facilitant l'anonymat, favorisant les rencontres et une certaine permissivité, vécu par les européens du nord comme une sorte de compensation annuelle aux difficultés de la vie quotidienne. Le soleil et la température de l'eau font supporter les nuisances comme la promiscuité sur les plages, la cherté des biens et services, l'encombrement de véhicules, etc. La qualité chimique et biologique de l'eau, qui fait l'objet d'un classement dans les pays de l'Union Européenne, est loin d'être encore partout satisfaisante mais les vacanciers, qui sont devenus très sensibles à ce facteur, sont dans l'ensemble rassurés par les progrès récents qui ont été faits et par les informations de plus en plus précises qui leur sont communiquées.

Comme on l'a vu plus haut, la Méditerranée ne bénéficie pas des grands espaces disponibles sur les côtes océaniques en raison de l'absence de marées. Cette étroitesse de l'espace en Méditerranée ne permet guère les jeux de plage comme les châteaux de sable, le volley ou le cerf volant. De même la pêche à pied y est difficile. Pour la planche à voile, on reproche à la Méditerranée d'osciller entre calme plat et coups de vents, d'où la difficulté d'y pratiquer l'apprentissage sauf dans des baies protégées et des étangs lagunaires. Par contre, la limpidité des eaux attire les plongeurs sous-marins dont les activités peuvent mettre en danger la flore et la faune, là où elles ne sont pas sévèrement contrôlées.

2. Stations balnéaires et différenciation des activités : les stations méditerranéennes, qui reposent largement sur l'exploitation d'une ressource touristique commune, peuvent se différencier les unes des autres non seulement par les installations et les animations proposées sur place, mais aussi en fonction des attraits de leur environnement spécifique et de celui de leurs arrière-pays.

Sur les côtes méditerranéennes peu développées, les vacanciers peuvent encore s'approvisionner en poissons et les allées et venues des bateaux de pêche y constituent encore des spectacles sans mise en scène. Cette pratique disparaît en raison de la création de coopératives et de l'apparition des gros chalutiers. Pourtant, les marins pêcheurs sont détenteurs de savoirs et de traditions qui pourraient être préservées et utilisées comme attraits par les tour opérateurs locaux.

La thalassothérapie en Méditerranée est une activité plus récente que sur l'Atlantique, même si en 1904 s'installait à Cannes, une "maison de cure hélio marine" et en 1908 à Venise, un institut pour l'étude de la physiologie de l'homme en milieu marin. Développée en bord de mer – l'eau de mer étant considérée comme un agent thérapeutique au même titre que les eaux thermales –, la thalassothérapie concerne une clientèle âgée, mais aussi des adultes cherchant à maintenir leur forme physique. Après la France et l'Italie, c'est en Espagne, puis au Maroc et en Tunisie que des centres de cures s'installent. Quelques projets sont à l'étude dans l'est de la Méditerranée.

La tendance au fractionnement des séjours incitera les responsables de stations balnéaires à étaler la saison et même à créer des produits hors saison, avec des forfaits pour les séjours week-end. Toute la difficulté réside à maintenir en semaine un volume d'animation suffisant dans le commerce et l'hôtellerie/restauration. Un port de pêche, un casino rendent plus facile cette tâche d'animation et contribuent à entretenir un climat de convivialité. Le tourisme d'affaires (colloques, séminaires) est considéré comme le créneau offrant les plus grandes opportunités, avec des clients consommateurs de prestations multiples et disposant d'un pouvoir d'achat appréciable, mais il demande une animation et un environnement attractif que seules quelques stations méditerranéennes peuvent actuellement offrir. Les stations balnéaires ne doivent pas s'attendre à des innovations technologiques majeures utilisant la mer comme nouveau moyen d'animation. Mais, il est probable que les estivants deviendront aussi des hivernants dans les stations qui sauront offrir un environnement de qualité.

3. Marinas et ports de plaisance : il importe de faire une distinction très nette, notamment du point de vue environnement, entre les ports de plaisance aménagés à partir de ports préexistants, et les ports de plaisance crées ex-nihilo. Parmi ces derniers, certains sont englobés dans des "marinas". Les marinas sont des espaces balnéaires enclavés intégrant un port de plaisance, un hébergement touristique et immobilier important et un ensemble de services offerts aux touristes et aux plaisanciers, dont la clientèle tend à être plus fortunée et plus individualiste que la clientèle familiale traditionnelle. Comme les ports de plaisance, les marinas se sont multipliées dans tout le bassin méditerranéen.

On compte aujourd'hui plus d'un demi-millier de marinas/ports de plaisance dont 80 % sont concentrés dans les quatre pays méditerranéens de l'Union Européenne et quelques îles (Corse, Sardaigne, Sicile, Malte, Djerba, Cyclades, Sporades, Baléares). La capacité moyenne des ports de plaisance méditerranéens est d'environ 400 anneaux pour un bassin couvrant une moyenne de 10 hectares, avec une variation allant d'une vingtaine d'anneaux

pour les plus petits à 1 500 pour les plus grands, sur la Costa del Sol, la Côte d'Azur et les ports-canaux italiens. La plupart des grands ports de plaisance en Méditerranée ont moins de trente ans d'existence. La construction et la maintenance de ports de plaisance comme celle de bateaux de plaisance a entraîné l'apparition d'une filière industrielle spécifique qui, au départ, était dépendante d'entreprises ou de chantiers atlantiques mais qui commence aujourd'hui à s'autonomiser malgré le ralentissement de cette activité.

La marina type est illustrée par celle de la Grande-Motte avec son port de plaisance entouré d'immeubles-pyramides près desquels se trouvent les services commerciaux de base et des terrains de jeux. L'existence d'un port de plaisance ou d'une marina constitue un facteur d'animation pour une station touristique, d'autant que la concurrence est devenue sévère entre les ports méditerranéens pour attirer les plaisanciers à devises fortes (Lozato-Giotart 1990). Sur les côtes de Provence-Côte d'Azur, on a atteint une densité considérable de telles installations, en moyenne une tous les 4 km de côte !

Port El Kantaoui, en Tunisie, représente un autre exemple de port de plaisance intégré à une station touristique. D'une capacité de 350 anneaux, le port constitue le noyau d'un complexe touristique offrant tous les modes d'hébergement, de restauration et de loisirs, avec notamment un golf de 18 trous. Construit dans l'objectif de développer l'activité de la plaisance, Port El Kantaoui constitue également un pôle d'attraction pour les loisirs et le tourisme internes.

Depuis le milieu des années 80, de nombreux opérateurs proposent des locations de voiliers et autres bateaux de plaisance. Enfin, il est probable que plus d'un million de navires de plaisance de toutes tailles soient amarrés ou immatriculés dans des ports méditerranéens, avec une utilisation réelle moyenne de moins de dix jours par an, ce qui représente une rentabilité dérisoire des investissements. La flotte de plaisance sur la façade méditerranéenne française atteignait 311 300 bateaux en 1992, dont 95 000 de plus de 2 tonneaux. Ces chiffres représentent respectivement 41 % et 43 % de la flotte de plaisance totale, alors que cette façade ne constitue que 31 % des côtes françaises.

e) Le développement de nouvelles attractions et l'évolution des activités

Les changements de comportement de la clientèle touristique internationale et nationale sur les régions littorales méditerranéennes ont des répercussions sur les attractions et activités. La saturation du littoral lui-même, la recherche de la nature et de la culture "vraies" sont de puissants facteurs de transformation de l'offre touristique.

1. Le tourisme de nature : comme on l'a vu, il existe un marché du tourisme de nature, solvable, mature et porteur sur la Méditerranée. Les tours opérateurs professionnels qui s'y consacrent savent qu'il s'agit d'un public fidèle qui peut se segmenter entre des "spécialistes", volontiers passionnés – qui cautionnent les sites et en font la renommée – et des "amateurs" ouverts aux différents sujets de découverte, défricheurs de nouvelles destinations.

Selon une étude réalisée en 1989 sur le marché européen (Turpin 1993), les "spécialistes" seraient à la fois découvreurs de sites, propagateurs (via leurs

organisations, mais aussi les médias), cautionneurs (donnant un label nature, un repère de notoriété pour les non spécialistes) et déterminés (avec un faible comportement d'impulsion). Ils mettent au premier rang de leurs critères de choix la richesse du milieu naturel, la qualité des accompagnateurs et l'existence d'une information détaillée. En second viennent la variété des paysages et la richesse culturelle et patrimoniale, et en dernier lieu, la notoriété et le prix.

Les "amateurs" de leur coté, plus sensibles aux effets d'image et de notoriété, prennent plutôt des décisions d'impulsion. Ils mettent en premier rang de leurs critères de choix le bain de nature, le ressourcement, la renommée et la notoriété et en second lieu, l'approche physique de la nature ainsi que la richesse culturelle d'une destination. Les attentes des deux groupes sont bien différenciées. Dans tous les cas, ils veulent un hébergement de caractère, confortable, isolé et si possible une nourriture régionale. Les spécialistes excluent l'animation de type village de vacances ; les amateurs demandent des cartes détaillées, des sentiers balisés ou des circuits fléchés et une animation de première main. C'est ainsi que se développe un tourisme ornithologique avec en Europe 50 000 spécialistes, 500 000 amateurs pratiquants et quinze millions de personnes sensibilisées, dont moins d'un tiers dans les régions méditerranéennes. Il est difficile d'estimer avec précision le volume des programmes de type "écotourisme" que des tours opérateurs motivés tentent de mettre en place en utilisant les parcs et réserves naturelles du pourtour méditerranéen. Cependant ce type de produits se développe rapidement sur certaines portions du littoral lui-même et dans les arrière pays. On constate par ailleurs une interpénétration croissante entre le tourisme de nature et le tourisme d'aventure.

2. Le tourisme d'aventure : par l'emploi de ce terme à la fin des années 70, suite aux succès des raids et rallyes, l'industrie du tourisme a voulu "faire de l'aventure" pour une clientèle plus large. L'aventure devient alors organisée, douce et aseptisée, ignorant l'inconnu et l'authentique, sous forme de voyages insolites ou marginaux sensés créer des émotions fortes, conçus dans des pays où aléas et risques de toutes natures font partie de la vie courante (Méréo 1992). Parfois même, certains circuits de caractère plus ou moins inédit ont été montés à la frontière du légal – en circuits hors piste dans les déserts sahariens par exemple, où l'on fait fi de toute sécurité, voire de tout bon sens. Au delà de ces extrêmes et des expéditions qui ne concernent pour l'ensemble des pays méditerranéens qu'un nombre infime des gens, il existe toute une clientèle pour des activités de plein air périlleuses comme le raft, le kayak-raft, l'hydrospeed et le "hot-dog" canyoning, le parapente, le deltaplane ou plus simplement l'alpinisme et les autres sports de montagne, le vélo tout terrain, ou les circuits à cheval... Souvent individualiste, le touriste d'aventure recherche l'espace, le contact avec les éléments naturels, une attitude active, voire créative, en opposition au farniente d'un tourisme de villégiature. Cette clientèle se retrouve dans des associations sportives particulières, achète des guides de l'aventure et des voyages, s'abonne à des revues spécialisées qui sont considérées par les tours opérateurs comme les meilleurs supports publicitaires de leur action commerciale.

De nombreux arrière-pays de régions méditerranéennes ont développé de tels produits en raison de la qualité de leurs ressources naturelles : saut à l'élastique, kayak, raft en Aragon et dans le Verdon, randonnées pédestres dans les proches montagnes, 4x4 dans le désert tunisien, escalade dans les calanques, vol à voile et parachutisme ascensionnel, vulcanologie en Sicile (Etna), parapente en Grèce, Turquie, Italie, traversées en U.L.M., montgolfière, etc. Il faut cependant rappeler que les arrière-pays sont généralement pauvres en eau en période d'été, ce qui peut conduire à une surfréquentation des sites favorables à la baignade ou à la pêche en rivière ou en lac. Sur le littoral, les villages de vacances et les stations proposent aussi des activités sportives dites d'aventure, comme la plongée (en apnée ou avec bouteilles), le ski nautique de compétition, le surf, le "speed-sail", le kayak des mers, la course à voile et la régate en général, la pratique du bateau à moteur puissant *offshore*... Quand les clubs et villages de vacances ne suffisent pas, les collectivités locales ont favorisé l'implantation d'écoles de voile ou de mer pour ce type d'activités **(tableau 23)**.

Port-Cros : maintenir les équilibres et organiser le tourisme

Depuis 1963, l'île entière de Port-Cros est devenue un parc national avec une ceinture maritime de 1 800 ha qui s'étend à 600 mètres du rivage autour d'un parc terrestre de 700 ha. Une partie de l'île de Porquerolles (où vivent 350 habitants) est intégrée à ce patrimoine. Depuis le milieu des années 80, Port-Cros reçoit certains jours d'été, plusieurs milliers d'excursionnistes et de plaisanciers.

La conservation et l'aménagement de cet espace naturel ont été confiés à un établissement public national qui, avec une cinquantaine d'employés et autant de bénévoles durant la haute saison, gère en outre un important conservatoire botanique à Porquerolles, un terrain du Conservatoire du littoral sur le continent (Cap Lardier), une dizaine de forts militaires et de batteries, fait aussi bien de la restauration de bâtiments que du secours en mer, de la lutte contre les incendies que du gardiennage et de l'accueil des classes vertes.

Un des problèmes les plus sérieux durant les pointes de fréquentation concerne les ordures et déchets qui devaient jusqu'alors être collectés et broyés sur place à des coûts très élevés pour la collectivité. Depuis 1994, les déchets sont évacués sur le continent. Des produits nouveaux ont été lancés pour sensibiliser les excursionnistes à la fragilité et la dégradation du milieu marin, à commencer par les prairies de posidonies où se reproduisent poissons et crustacés. Depuis la fin des années 80, les navires ne peuvent plus jeter l'ancre que dans des zones dûment autorisées, à l'écart des secteurs les plus sensibles. Cependant, Port-Cros compte 18 clubs de plongée qui se bousculent pour admirer la faune et la flore marine. Sur un hectare, un sentier sous-marin a été ouvert depuis 1979 : circuit balisé de bouées pour indiquer les principaux points d'observation. Le sentier a été choisi en fonction de sa fréquentation naturelle par le public et de sa richesse biologique. Des animateurs-moniteurs sont présents sur le site. Le parcours est institué en zone réglementée pour interdire la circulation et le mouillage des bateaux. Ce mode de découverte est complémentaire des autres approches et activités proposées aux visiteurs. Le sentier n'a pas connu de dégradation importante depuis son ouverture et on observe même une augmentation des mérous et des saupes herbivores.

Au total plusieurs milliers de produits de ce genre sont offerts chaque année dans l'ensemble des pays de la région. Pourtant, et bien que certaines autorités touristiques tentent de développer ce type de tourisme en Méditerranée, il ne devrait guère s'étendre en dehors de la multiplication d'activités sportives d'aventure. Trop de sites méditerranéens ne correspondent pas aux attentes de la clientèle visée à cause de l'hyperfréquentation, de l'artificialité et de la perte du caractère authentique. C'est plutôt vers les zones naturelles sauvages que se tourne alors la clientèle intéressée, mais là, elle n'est sensée pratiquer que des activités respectueuses de l'environnement et non polluantes. Par ailleurs, la multiplication des accidents dus à l'usage d'engins comme les vedettes rapides, les scooters marins, etc. devrait tendre à en limiter l'usage en le réglementant sérieusement.

Tableau 23
Estimations de la clientèle de certaines activités de plein air dans les régions méditerranéennes

Randonnées pédestres	8 000 000 pratiquants
Vélo tout terrains	3 000 000 pratiquants
Sports équestres	1 000 000 pratiquants
Sports d'eaux vives	800 000 pratiquants
Escalade-canyoning	800 000 pratiquants
Sports aériens	160 000 pratiquants

Source : Estimations à partir des données des fédérations sportives internationales.

3. L'évolution du tourisme religieux : les régions méditerranéennes, haut lieu des religions monothéistes, sont le champ de vastes manifestations religieuses. Les mouvements de personnes qui en résultent ont toujours eu beaucoup d'importance et constituent un puissant facteur d'intégration humaine. Trois types d'approche du tourisme religieux moderne peuvent être identifiées (Chaspoul & Lunven 1993) :

– une approche spirituelle à travers le pèlerinage et la retraite (accueil monastique comme à Ganagobie en Haute-Provence ou à Santo Domingo de Silos en Castille...),

– une approche sociologique pour mieux connaître l'histoire du groupe religieux auquel un croyant appartient (les catholiques se rendant à Rome, les protestants dans les "déserts des camisards", les juifs en Israël, les musulmans en Andalousie, etc.) ; Jérusalem, qui n'est pas à proprement parler dans le bassin méditerranéen, attire les fidèles tant chrétiens que juifs et musulmans...),

– une approche culturelle par la visite des lieux de culte et des sanctuaires pour mieux comprendre les religions qui ont façonné et façonnent encore les sociétés méditerranéennes.

Les comptages de pèlerins sont difficiles à faire. En France, Lourdes, sanctuaire catholique des Hautes-Pyrénées, recevrait près de 5 millions de visiteurs

par an. En Espagne, un des Chemins de Saint Jacques passe par la Catalogne méditerranéenne. En Italie, Rome accueillait plus de 5 millions de séjournants italiens et étrangers en 1990 (contre 1,9 million en 1950) pour une durée moyenne de 2,5 jours (contre 3,5 jours en 1950). Plus d'un million de personnes, pèlerins et touristes, visitent chaque année Jérusalem et les lieux saints voisins. Il y a au moins quatre musées protestants dans le Midi français (en Ardèche au Bouschet de Pransles, dans la Drome à Poët-Laval, dans le Tarn à Mialet (Musée du Désert) et Ferrières) et toute une liste de lieux de mémoire.

Dans les pays musulmans, les pèlerinages sont nombreux : Konya (sanctuaire du mystique Jalal Eddine Roumi) en Turquie, Mostaganem (tombeau du Cheikh Ben Alioua qui date du début du siècle) en Algérie, Sidi Bou Saïd, Sidi Meherez et Kairouan en Tunisie, Fès au Maroc, pour n'en citer que quelques uns. Plusieurs millions de personnes se déplacent dans les pays maghrébins sur des tombeaux de marabouts à l'occasion de cérémonies religieuses centrées sur les séances de Dhikr (invocations de Dieu et louanges du Prophète).

Le tourisme religieux vers Israël est devenu un tourisme de plus en plus culturel. Césarée, les sites évangéliques de Galilée, Saint Jean d'Acre, les antiquités de Bet Shean, la forteresse hérodienne de Masada sont autant visitées que les lieux saints de Jérusalem et des environs. Ce tourisme évolue vite : d'une part le contenu des forfaits des voyagistes cherche à montrer que la Terre Sainte est une terre de rencontre de civilisations ; mais d'autre part, les touristes veulent des spectacles, une animation structurée, des hôtels ou des hébergements de plus en plus confortables, la plage et le sable.

D'une manière générale, le tourisme à caractère religieux s'insère de plus en plus dans le cadre de voyages touristiques à caractère de vacances, de loisirs et de culture. Seuls quelques rares centres religieux, comme la Mecque (qui n'est pas dans le bassin méditerranéen) accueillent des foules de vrais pèlerins. La plupart des grandes centres religieux reçoivent des foules composées en même temps de vrais pèlerins et de personnes à motivation culturelle – voire religieuse tiède – visitant le lieu saint (semaine sainte de Séville).

Au total, on peut estimer que 80 à 90 millions de personnes se déplacent dans les pays du pourtour méditerranéen pour des motivations religieuses ou assimilées.

Si la valorisation du patrimoine monumental religieux est renforcée grâce au tourisme, il y a parfois des difficultés à faire cohabiter touristes et fidèles. Globalement, cette cohabitation se passe dans de bonnes conditions : les motivations mêmes des touristes les induisent au respect des lieux qu'ils visitent et des fidèles qu'ils rencontrent aussi bien dans les sanctuaires musulmans que les lieux chrétiens, protestants ou juifs. Certes de bonnes informations préalables (horaires des offices, tenue vestimentaire, signalisation précise des zones interdites) préparent au respect. Ainsi, à Jérusalem, l'église du jardin de Gethsemanie a institué des zones de prière à part. On insiste actuellement sur la nécessité de créer dans les lieux les plus fréquentés des espaces pédagogiques, distincts des lieux sanctuaires, pour interpréter l'héritage patrimonial et informer les visiteurs étrangers. Se pose cependant parfois la question des "marchands du temple", commerçants, montreurs d'objets et vendeurs de

souvenirs, et également celle de la compatibilité pour certains fidèles entre l'atmosphère d'un lieu de culte et la présence d'un flot de touristes.

Parallèlement, on voit se développer des circuits culturels dont la composante "patrimoine religieux" est importante. C'est le cas des Itinéraires culturels du Conseil de l'Europe déjà évoqués, de l'Itinéraire de l'influence monarchique orthodoxe, des Itinéraires de Saint Jacques de Compostelle, etc.

4. L'essor des festivals en Méditerranée : les festivals et les fêtes se multiplient autour de la Méditerranée, à l'image de manifestations prestigieuses attirant des foules nombreuses et fidèles.

Les festivals les plus renommés ont pris leur essor dès les années 50. Ils concernent les domaines de l'art (principalement musique, théâtre et cinéma). Liées à un lieu (Baalbeck, festival ruiné à l'heure actuelle par la guerre ; Spolete ; Aix-en-Provence) et/ou à un artiste (Jean Vilar à Avignon), ces manifestations ont amené ou amènent toujours une clientèle régulière. Les festivals de cinéma (Cannes, Venise) ou de la chanson (San Remo), plus commerciaux, connaissent un succès qui ne se dément pas au fil des années.

Sur ce modèle, de nombreuses villes ou stations balnéaires méditerranéennes développent, à partir des années 70, des activités similaires pour animer des monuments ou un site par la venue du public : Tabarka, les arènes de Vérone, les festivals d'Apamée, Palmyre et Bosra ou le festival bédouin d'Hama en Syrie, ceux de Valence, Barcelone, Cuenca, etc. Depuis quelques années, une nouvelle génération de festivals semble se développer à l'initiative de telle ou telle collectivité territoriale à seule fin de "faire de l'image" à partir d'un lieu ou d'un projet artistique plus ou moins crédible.

On compte ainsi plus de 400 festivals dans les régions méditerranéennes françaises, autant en Espagne et en Italie. Au total, on estime que plus de 2.500 festivals annuels ou bisannuels de tout type se déroulent sur le pourtour de la Méditerranée. Les plus réputés comme celui d'Avignon plafonnent à 100/120 000 entrées payantes, d'autres ne reçoivent que quelques milliers, voire seulement quelques centaines de personnes. Souvent ces festivals ne sont pas insérés dans leur environnement, d'où un sentiment de parachutage qui peut être plus ou moins bien vécu par les populations locales. Mais en général, les festivals et événements similaires ont beaucoup œuvré pour le développement de la culture et du tourisme dans les régions méditerranéennes. Leur apport à l'économie locale est d'autant plus élevé qu'ils sont organisés par les collectivités. En France, en moyenne près de 60 personnes sont mobilisées par festival ; cette moyenne serait plus élevée en Espagne et en Italie. Un festival peut participer à la rentabilité d'une salle de spectacles ou d'un palais des congrès ; il permet la participation d'entreprises locales pour le montage d'échafaudages ou de tribunes, la décoration, la menuiserie, l'impression d'affiches et brochures (Valenchon & Sneed 1993). Ses retombées indirectes sont plus diffuses ; elles se traduisent souvent par un regain d'activité du tissu économique local (commerces, hébergement, restauration) et un accroissement de la durée de séjour, sinon la possibilité de fixer une clientèle de passage.

Cependant les difficutés de financement des festivals sont de plus en plus évidentes, les mécènes se font rares et le montant des budgets mécénaux stagnent. En outre, face à la concurrence féroce entre des festivals dont les

programmations sont très proches dans le temps (été) et dans l'espace (Nord-Ouest de la Méditerranée), seuls quelques uns émergent de l'encombrement médiatique et leur gestion devient de plus en plus serrée. Aussi certains ont choisi l'éclatement, comme le Festival Méditerranéen (musique classique, baroque, lyrique et jazz), qui se déroule depuis 1990 dans 26 villes françaises, de Perpignan à Nice, mais aussi à Barcelone, Tanger, Séville et Venise. Cependant les festivals continuent à se situer beaucoup plus dans les pays industrialisés de la Méditerrannée que sur les rives sud et est, où pourtant les apports économiques et sociaux du tourisme sont les plus nécessaires.

En dehors des festivals, des fêtes traditionnelles comme les carnavals (Nice, Valence, Venise, Viarreggio), les joutes et régates (Sète, Venise), les courses de chevaux (Sienne) ou de taureaux (Espagne), les foires (Bari) ou expositions attirent également des foules plus ou moins importantes. Certaines de ces manifestations, et les carnavals notamment, présentent l'immense avantage d'avoir lieu en dehors de la saison d'été et de contribuer ainsi à l'étalement de la fréquentation touristique. Enfin les grandes manifestations isolées (jeux olympiques de Rome ou de Barcelone) ont un effet induit sur le tourisme ultérieur.

2. Interactions entre tourisme et environnement dans les régions méditerranéennes

Impact du tourisme sur l'environnement méditerranéen, impact de l'environnement sur le tourisme méditerranéen : les problématiques sont interconnectées et leurs relations sont multiples. On ne peut imaginer un développement à long terme du tourisme sans un espace de qualité. On ne peut concevoir que le tourisme détruise les milieux et les ressources qui le nourrissent. La dégradation de l'environnement est en effet devenu l'un des premiers facteurs de rejet des destinations méditerranéennes comme le montre une étude (Studienkreis für Tourismus de Starnberg (Allemagne)) réalisée entre 1985 et 1988 : insatisfaction sur la qualité des eaux, que cela soit à la mer, dans les lacs ou les cours d'eau, plaintes sur la multiplication des déchets, des pollutions, des allergies et des maladies. En fait le problème le plus sérieux reste la "bétonnisation" des côtes, auquel le tourisme participe, qui conduit à l'irrémédiable disparition des côtes naturelles et semi-naturelles et à l'altération des paysages.

a) Le cadre de l'analyse

1) Effets positifs et négatifs du tourisme

Les travaux du Plan Bleu conduisent à penser qu'en toute hypothèse la sauvegarde de la frange littorale terrestre et marine sera très difficile à long terme en raison des pressions humaines croissantes qui s'y exercent et de la vulnérabilité de ses milieux naturels. Ce sera le cas dans les régions du nord déjà fortement urbanisées. Ce sera le cas au sud et à l'est, avec la forte augmentation de la densité de population et d'activités qui y est inévitable. La frange littorale constitue cependant l'un des atouts les plus précieux de tous les pays méditerranéens, au nord et plus encore au sud, et sa sauvegarde demandera

donc une volonté constante et sans faille des gouvernements et des collectivités publiques, fondée sur un soutien actif et durable des populations concernées". Plus que sur la mer elle-même, c'est bien sur la bande côtière, avec ses énormes problèmes d'arbitrages fonciers, d'aménagement urbain et de contrôle des pollutions, que se situent les enjeux et que se décide l'avenir de l'environnement méditerranéen" (Grenon & Batisse 1988).

L'examen des effets, positifs et négatifs, exercés directement par le tourisme sur l'environnement physique et humain des régions méditerranéennes doit prendre en compte l'ensemble de l'activité touristique sous l'angle économique (produits, services, structures). Bien que cette activité ait suscité des commentaires passionnés, elle n'est pas la cause première des problèmes d'environnement qui affectent les terres et les eaux de ces régions. Ceux-ci sont imputables avant tout aux défaillances du marché et des interventions publiques. Les premières résultent de l'inaptitude du marché à évaluer et à répartir correctement les ressources environnementales, ainsi que à internaliser les coûts environnementaux dans les prix des services touristiques ou autres. Les deuxièmes entrent en jeu lorsque les politiques suivies par les pouvoirs publics en matière d'environnement et de tourisme ne réussissent pas à redresser les défaillances du marché ou les aggravent et en créent de nouvelles. Ces imperfections économiques ou administratives se conjuguent alors avec les comportements individuels et collectifs dominants pour conduire aux effets négatifs du tourisme sur l'environnement.

Cependant le tourisme a aussi des avantages qu'il s'agit de bien comparer à ses désavantages. On sait que le tourisme finance des infrastructures telles que des routes, des approvisionnements en eau et des évacuations des eaux usées, qu'il améliore les conditions d'habitat et qu'il amène des équipements de loisirs, culturels ou sportifs, qui apportent une certaine animation. Le tourisme peut soutenir l'agriculture locale et contribuer à l'aménagement du paysage. Il peut contribuer à renforcer le sentiment d'identité et d'appartenance des populations locales, même si l'inverse comme on l'a dit peut aussi se produire.

Le plus souvent la comptabilité et les mécanismes économiques ne réussissent pas à évaluer et répartir correctement les ressources d'environnement. En conséquence les services de tourisme et de loisirs (par exemple la visite d'un parc naturel ou d'un site protégé) sont échangés à des prix qui ne reflètent pas pleinement leurs coûts environnementaux. Autrement dit, les coûts environnementaux restent des facteurs externes aux prix des services touristiques au lieu d'être internalisés dans ces prix.

Si les avantages et les coûts des services liés à l'environnement sont plus difficiles à mesurer que ceux des biens liés à l'environnement, ils sont souvent plus importants. C'est ainsi que le tourisme entre dans la valeur d'usage direct des espèces menacées dans un parc national par exemple. Quant à la valeur d'usage indirect d'un bien ou service environnemental, elle se mesure le mieux par les avantages découlant des dommages évités du fait de l'existence du dit bien ou service : les forêts et les zones humides, que le tourisme peut inciter à protéger, ont des fonctions de support à la fois climatiques et hydrologiques, telles que la rétention du carbone, la régulation des cours d'eau et le renouvellement de la nappe phréatique.

Les déséquilibres se produisent lorsque les interventions publiques ne réussissent pas à corriger les défaillances du marché. En matière de tourisme, ce risque est particulièrement réel lorsque les pouvoirs publics créent des incitations économiques sous formes de subventions ou de déductions fiscales qui encouragent des actions néfastes pour l'environnement : subventions et bonifications d'intérêts pour des hébergements touristiques qui perturbent des écosystèmes, déductions diverses pour la création d'attractions et d'activités récréatives touristiques, subventions pour la publicité et la promotion de destinations ou de produits touristiques qui ont un impact négatif sur l'environnement. Ce fut le cas pour les premiers grands aménagements touristiques des années 60 comme sur la Costa Smeralda ou la côte du Languedoc. C'est aussi le cas pour la construction d'hôtels en Turquie sur des plages où venaient pondre les tortues marines. De même peut-on regretter le gaspillage de l'eau dans les régions qui en manquent, comme Djerba et le sud du Maghreb, ou le luxe d'hôtels qui offensent la pauvreté environnante. Inversement la pollution de certaines côtes comme le Lido d'Ossa près de Rome, la tristesse de l'antique Eleusis submergée par les raffineries et les chantiers navals près d'Athènes, le "mitage" des arrière-pays de la côte varoise ou de la côte turque par les résidences secondaires sont autant de situations dissuadant les touristes et gâchant les possibilités de développement harmonieux.

Sur certaines parties du littoral, les legs touristiques du passé, avec les constructions et les infrastructures d'hier, paraissent aujourd'hui bien encombrants. Nombre de sites naturels et historiques qui auraient pu être mieux aménagés, ont été consommés avec avidité, sans souci du long terme par les premières réalisations touristiques et par les tracés des axes de transport. Mais les réalisations plus récentes n'ont pas le plus souvent suivi des voies plus respectueuses des sites et constituent une charge accrue, imbriquée ou juxtaposée dans un contexte déjà très anthropisé. Le tourisme mal contrôlé est un "dévoreur" de paysage (Krippendorf 1977).

2) Les types d'effets du tourisme sur l'environnement

Les effets du tourisme sur l'environnement méditerranéen, à la fois positifs et négatifs, peuvent être analysés sous trois angles :

– celui des produits et services touristiques eux-mêmes : une route touristique au milieu d'une forêt ou d'un écosystème menacé, un complexe de vacances un site côtier, etc.,

– celui de l'échelle (tourisme de petit nombre ou tourisme de masse) correspondant à l'expansion des marchés et de l'activité,

– celui des structures, de la répartition et de l'intensité des activités.

Certains produits touristiques (pas uniquement sous le label d'écotourisme) peuvent apporter des contributions positives à l'état de l'environnement en ce qu'ils concourent à sa protection ou offrent des solutions de rechange à la diffusion de produits nuisibles. Le développement du tourisme international peut aussi fournir l'occasion de diffuser des techniques et des services ménageant l'environnement, comme ceux destinés au traitement de l'eau et des effluents, à la gestion des déchets, au contrôle de la qualité de l'air ou à la réduction des bruits. En revanche, faute de politiques d'information et de

réglementation, les produits et services touristiques peuvent avoir des effets négatifs : plastiques étouffant les tortues marines, phoques moines mutilés par les hélices, destructions involontaires des herbiers de posidonies par les ancres des bateaux de plaisance, etc.

Les effets d'échelle sont positifs lorsque l'augmentation des revenus des populations d'accueil provoque un intérêt accru pour la protection de l'environnement et une augmentation des ressources financières à lui consacrer. La croissance économique résultant des échanges et du tourisme a pour effet à la fois de fournir des ressources aux entreprises pour financer des investissements dans des techniques moins polluantes et aux pays des recettes financières permettant de s'attaquer aux problèmes d'environnement (financement d'infrastructures comme le traitement des eaux usées). Toutefois, certains effets d'échelle peuvent être négatifs lorsque l'expansion des activités touristiques se poursuit en l'absence de mesures visant à maîtriser les impacts destructeurs de l'environnement. Ces problèmes se posent avec plus d'acuité dans les zones fragiles, les zones frontalières et les zones de transport. En effet les mouvements par voie routière connaissant un rythme plus rapide que la croissance économique, la pollution augmentera même si l'on multiplie les mesures en faveur des moteurs propres et même si l'on incite les voyageurs à utiliser de l'essence sans plomb.

Quant aux effets structurels résultant de l'utilisation des ressources environnementales, il est extrêmement difficile de mesurer le rôle du tourisme parmi les multiples paramètres qui entrent en jeu. S'il y avait une répartition du tourisme international aussi efficiente que possible entre les pays méditerranéens pour distribuer les flux en fonction des conditions et des capacités de charge physique, écologique et sociale des différents pays, la situation serait idéale et les effets structurels positifs. Malheureusement, en absence de ce cas idéal, les effets structurels sont plutôt négatifs car certaines activités touristiques sont implantées dans des zones géographiques qui ne sont pas forcément adaptées à la nature et à l'intensité des activités en question. Ainsi, dans un certain nombre de zones littorales méditerranéennes, les activités touristiques paraissent déjà dépasser l'aptitude de l'environnement à les absorber. Ailleurs, essentiellement dans les arrières pays, les ressources naturelles et humaines propres au développement touristique restent sous-exploitées, même s'il faut noter qu'un tel développement n'est pas nécessairement favorable à l'environnement dans ces régions, s'il fait appel à des structures d'accueil diffuses et disséminées sur des territoires d'accès difficile.

En fait, l'étude de l'impact du tourisme sur l'environnement méditerranéen est liée à trois notions :

– la notion de vulnérabilité différentielle d'une zone à une autre qui pourrait, à fréquentation touristique égale, induire des menaces ou impacts potentiels différents,

– la notion de capacité de charge ou capacité écologique d'accueil, en s'appuyant sur des indicateurs physiques et écologiques, permettant de définir quand commence la congestion et où sont les goulets d'étranglement,

– la notion de pression due aux activités touristiques, aux hébergements organisés ou non, à la circulation automobile, au trafic aérien, etc.

Bien entendu, à ces notions d'impact sur l'environnement naturel et physique s'ajoute toujours une dimension supplémentaire, celle de l'impact sur les sociétés visitées, que l'on peut appeler sans nécessairement savoir très bien la définir, la capacité de charge sociale.

3) Pollution marine et tourisme

Les pollutions marines en Méditerranée ont fait l'objet de la Convention de Barcelone, en vigueur depuis 1975, et de ses divers protocoles adoptés depuis. Elles sont systématiquement étudiées dans le cadre du programme MEDPOL qui cherche à en préciser la nature, l'origine, l'étendue, le degré, les tendances et les effets. Ces pollutions proviennent de rejets en mer, sur les côtes et dans les fleuves :

– rejets d'hydrocarbures,
– rejets de déchets solides,
– rejets liquides (eaux usées, rejets agricoles et industriels).

La plupart des pollutions marines ont un effet sur le tourisme et inversement, les activités touristiques aggravent certaines d'entre elles.

Les déchets solides viennent des navires en mer (commerce, défense, croisière, plaisance) et des régions côtières elles-mêmes (décharge d'ordures ménagères, apports solides par les fleuves, débris laissés sur les plages).

Selon certaines estimations sur les détritus rejetés dans la Méditerranée par les navires, les paquebots seraient la source de 1,6 kg/personne/jour et les bateaux de plaisance et de pêche récréative dépasseraient les 2 kg/personne/jour.

Parmi les déchets solides, les matières plastiques sont à l'origine de la mortalité accidentelle des tortues de mer et de dommages esthétiques importants au littoral et aux plages. Certaines zones sont particulièrement touchées, les déchets solides s'y concentrant à la faveur des courants (archipel sarde, baie d'Iskenderun).

Les rejets liquides sont à l'origine de pollutions bactériologiques et virales ainsi que de phénomènes d'eutrophisation.

Sensibilisation aux problèmes des déchets

En Grèce, l'Association hellénique de protection de l'environnement marin HELMEPA cherche à obtenir une meilleure sensibilisation au problème des déchets rejetés sur les côtes en faisant participer le public, y compris les jeunes et les jeunes touristes, à des campagnes de nettoyage bénévole des plages. En Israël, le gouvernement aide financièrement les conseils locaux à nettoyer leurs plages, à charge pour ceux-ci d'en assumer la moitié des frais, ce qu'ils font grâce à des volontaires. On constate un peu partout en Méditerranée que les vacanciers font des efforts pour ne pas éparpiller leurs détritus, mais qu'il est nécessaire de prévoir des installations telles que des poubelles. Enfin pour les plaisanciers, des encouragements similaires commencent à être lancés : à Marseille, la municipalité a installé des poubelles flottantes près des calanques.

La pollution bactérienne (en particulier les coliformes fécaux qui ont pu s'élever jusqu'à 400 000/100ml dans le Golfe de Naples et varient entre 30 000 et 50 000/100ml près des zones portuaires espagnoles, françaises, grecques ou turques ou dans les zones lagunaires des côtes d'Egypte) peut affecter la santé des baigneurs (allergies, gastro-entérites et affections oto-rhino-laryngologiques). Des études menées sur quatre plages israéliennes entre 1983 et 1986 ont montré que les risques les plus élevés de pollution microbiologique intervenaient lors des jours d'affluence et que les jeunes enfants étaient les plus touchés ; les baigneurs sont eux-mêmes sources des agents responsables de ces maladies lorsque les plages sont bondées. Quand les courants littoraux sont faibles – plages protégées par des jetées ou des épis –, les risques sont plus grands que sur des plages largement ouvertes sur la pleine mer. Les taux bactériens diminuent rapidement avec la distance à la côte.

Les techniques d'assainissement rationnelles mises en œuvre dans l'esprit de la Convention de Barcelone permettent des améliorations spectaculaires, comme sur les plages de Nice et de Cannes.

La pollution bactériologique ou chimique peut par ailleurs affecter indirectement le tourisme en contaminant les fruits de mer et le poisson. Bien que réelle en certains endroits, la pollution par les métaux lourds ne semble pas avoir eu de conséquences à cet égard en Méditerranée. La teneur élevée des eaux en mercure, que l'on retrouve dans le poisson, est largement due à des causes naturelles et ne semble avoir d'inconvénients que pour des populations qui en feraient une consommation très importante (pêcheurs).

L'eutrophisation est un phénomène pouvant avoir des conséquences très graves pour le tourisme. Ce processus résulte d'une surabondance d'éléments nutritifs. Il est fréquent dans les ports, les marinas, les lagunes ou lacs comme le lac de Tunis ou le lac Mariout en Egypte, par suite de rejets domestiques, agricoles ou industriels, organiques et chimiques. La prévention passe autant par l'amélioration de la circulation des eaux que par la diminution des rejets polluants. A partir d'un certain stade d'eutrophisation peut se déclencher une efflorescence massive de micro-algues, un "bloom" d'espèces phytoplanctoniques, parfois appelé "eaux rouges" lorsque ces micro-algues sont colorées en pourpre. Cette masse se décompose par oxydation des matières organiques ; le taux d'oxygène dissous dans l'eau de mer diminue alors de manière catastrophique et entraîne la mort des autres espèces.

A partir de 1980, il s'est avéré que de graves problèmes d'eutrophisation se posaient en certaines parties de la Méditerranée, en particulier au delà du Delta du Pô dans la région de Ravenne-Rimini, sur les côtes catalanes,dans les lagunes ouvertes de Venise ou du Languedoc, dans le golfe d'Izmir, etc., entraînant des répercussions sérieuses (mortalités massives de poissons et de coquillages) et des préjudices graves pour le tourisme (dommages esthétiques et odeurs nauséabondes, perte de la limpidité des eaux, animaux morts sur les plages, coquillages toxiques...). A la fin des années 80, l'eutrophisation de l'Adriatique due aux rejets du Po, principalement des engrais agricoles, et la campagne de presse qui en a suivi, a fait chuter dramatiquement la fréquentation touristique internationale, notamment allemande, sur ces côtes italiennes.

l'occupation des sols : elle se fait sentir surtout à moins de 1 km de la côte, elle est encore perceptible entre 1 et 5 km, elle diminue très sensiblement au delà. Par contre les zones naturelles, qui n'occupent qu'une faible partie des côtes en deçà de 3km, sont relativement plus importantes au delà. C'est pour cela que les organismes de protection de la nature, comme en France le Conservatoire du Littoral, s'attachent à mieux maîtriser les espaces de l'interface mer/terre proprement dit, menacé par les constructions et écologiquement fragile.

Figure 5

Estimation de la répartition de la fréquentation touristique pendant la période de pointe dans les régions méditerranéennes

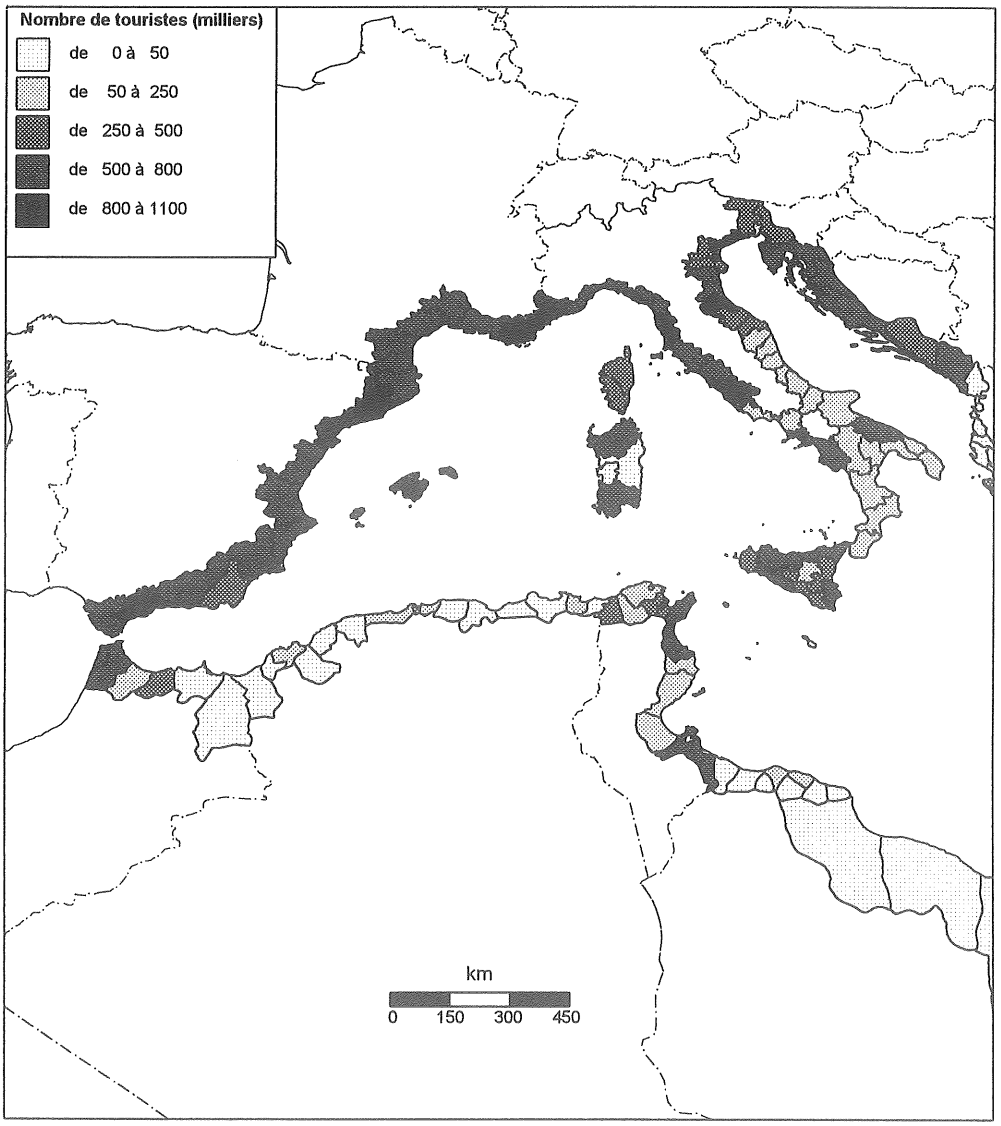

Source : Plan Bleu.

L'emprise au sol totale des implantations touristiques dans les régions côtières méditerranéennes, qui ne dépasse pas 3 000 km^2 à l'heure actuelle, peut paraître relativement faible en valeur absolue. Cependant il faut souligner qu'elle est concentrée sur des espaces à la fois fragiles et rares, et cela d'autant plus qu'ils sont plus proches du rivage. En outre le développement du tourisme entraîne dans cette même zone la construction d'équipements et de routes et une urbanisation le plus souvent anarchique et incontrôlable, dont

Figure 6
Estimation de la répartition de la fréquentation touristique pendant la période de pointe dans les régions méditerranéennes

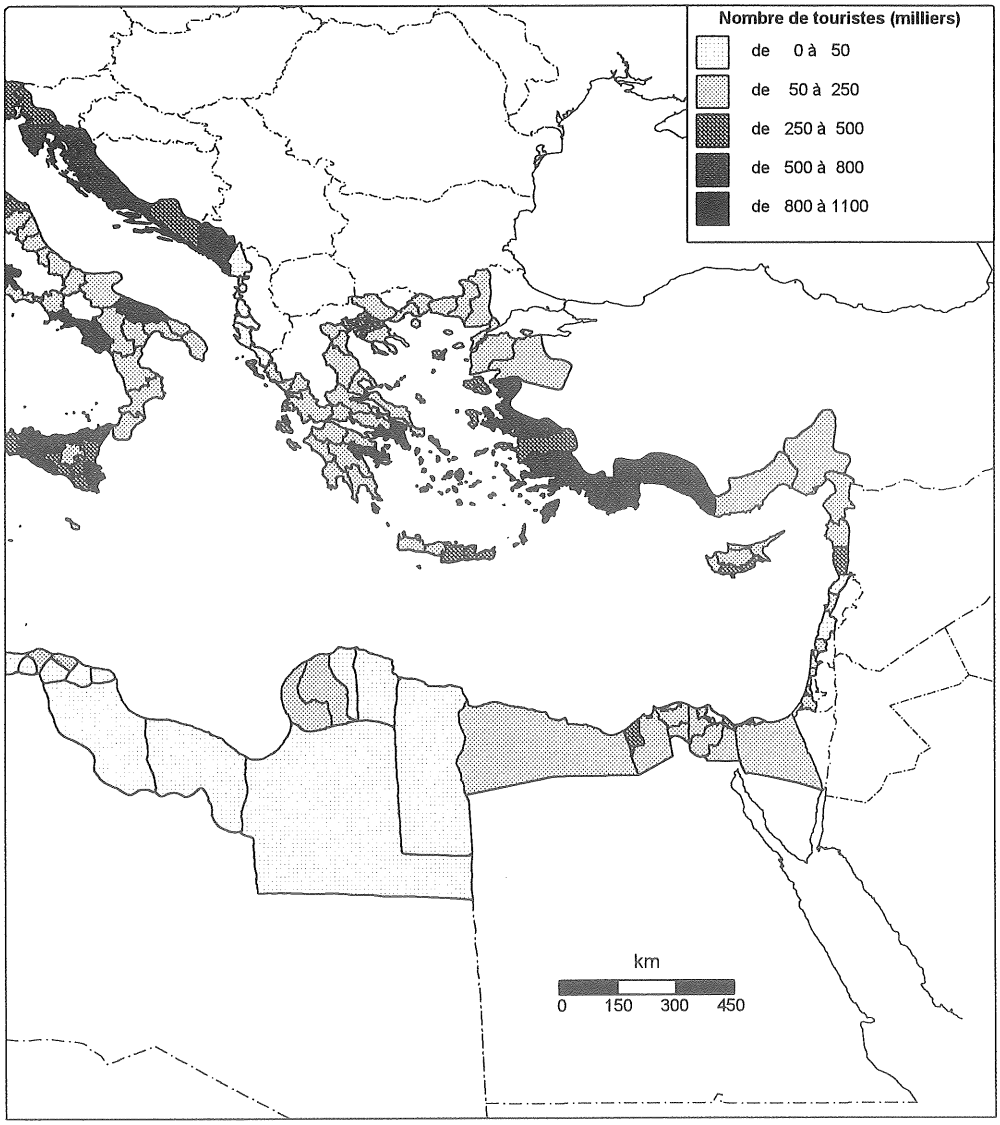

l'apparition des effets est différée dans le temps par rapport à l'activité touristique qui les ont provoqués. Par ailleurs, force est de constater que dans un certain nombre de cas, c'est l'excès ou la mauvaise insertion des constructions réalisées pour le tourisme, y compris les hôtels près des monuments prestigieux, qui viennent dégrader le paysage ou le site culturel ou naturel que l'on vient admirer.

En 1985, se basant sur des monographies locales et des interviews d'hôteliers, le Plan Bleu avait estimé que la demande en eau potable était environ 150 litres par nuitée pour le touriste national et 250 litres par nuitée pour le touriste international. Les progrès du confort laissent présumer que la norme de 300 litres par touriste international, est plus conforme aux tendances actuelles. Pour un séjour d'une semaine, le touriste international peut utiliser entre 2 et 3 m^3 pour ses besoins personnels (douches ou bains et autres usages domestiques.)

En ce qui concerne la consommation en eau potable par les touristes nationaux, l'estimation est plus difficile dans la mesure où elle dépend de plusieurs facteurs (niveau et mode de vie, disponibilité, facturation, sensibilisation du public, etc.). Cependant la tendance évolue vers des comportements voisins de ceux des touristes internationaux.

Même si la demande en eau du tourisme demeure dans la plupart des cas relativement faible par rapport à la demande globale – notamment celle de l'irrigation – elle a l'inconvénient de se situer surtout au moment où la ressource est la plus sollicitée, en période d'étiage. Ce phénomène de pointe, conséquence de la structure saisonnière de la fréquentation touristique, oblige les collectivités à surdimensionner leurs équipements, souvent notablement, ce qui entraîne des surcoûts pour ces collectivités. Ce faisant les estimations de volumes annuels masquent le caractère saisonnier de la demande touristique. La saisonnalité du tourisme peut conduire à des situations très tendues dans certains cas, notamment dans les petites îles ou les côtes pré-désertiques, et cette rareté de l'eau constitue en elle-même un frein au développement touristique. Par ailleurs, le comportement des touristes venus du Nord à l'égard de l'eau est très différent de celui des populations méditerranéennes, notamment celles des pays du Sud, et introduit des habitudes de gaspillage qui tendent à être imitées et à aggraver les déficits locaux **(tableau 24)**.

Tableau 24
Situation des demandes en eau des touristes (estimation 1994)

Région méditerranéenne (bassin)	Demandes du tourisme	Part de la demande en eau potable totale des collectivités en %	Prélèvements induits par cette demande
Nord	414	4,6	580
Sud	36	0,8	56
Total	450	3,2	636

Source : D'après J. Margat.

2) Pollutions dues à la fréquentation touristique

Les quantités de déchets estimées par le Plan Bleu portent sur les ordures ménagères et sur les eaux usées.

Les ordures ménagères représentent en moyenne 1 kg par touriste et par jour pour le touriste international. En réalité, le chiffre pour le tourisme en zone rurale est sensiblement inférieur à celui en zone urbaine. Le tourisme national n'a pas tendance à produire moins de déchets solides, car il se fournit en produits conditionnés pour sa consommation individuelle, alors que le tourisme international surtout fait appel à des hébergements et à une restauration collective qui utilisent du vrac et des conditionnements groupés. Cependant, la plupart des touristes internationaux en provenance des zones urbaines du nord de l'Europe sont habitués à voir leurs déchets collectés chaque jour par des services municipaux et peuvent avoir de ce fait des comportements peu respectueux des milieux naturels où ils passent leurs vacances.

En ce qui concerne les eaux usées, elles représentent en moyenne 180 litres par nuitée internationale, soit 60 % de la consommation en eau **(tableau 25)**.

Tableau 25
Situation des rejets d'eaux usées du tourisme (estimation 1994)

Région méditerranéenne (bassin)	Rejets du tourisme hm^3/an)	Part des rejets des collectivités en %
Nord	350	5,5
Sud	28	1
Total	378	4,2

Source : D'après J. Margat.

En ce qui concerne les rejets d'eaux usées totales dans le bassin, les restitutions présumées aux eaux continentales (rivières, lacs, etc.) seraient de l'ordre de 85 hm^3/an (dont 90/92 % dans le Nord du Bassin) et celles émises en mer de l'ordre de 352 hm^3/an (dont 95 % dans le Nord du Bassin). On peut admettre en effet que les taux de raccordement à l'assainissement des installations touristiques sont plus élevés que les normales urbaines avoisinantes. Par contre la part des eaux usées déversée en mer plutôt que dans les eaux continentales est particulièrement forte du fait même de la forte fréquentation touristique de la frange littorale.

Comme il a été déjà noté, la concentration saisonnière du tourisme peut aggraver considérablement les pollutions dans les zones méditerranéennes concernées. Ainsi en France, on a noté dans l'inventaire communal de 1988 que les difficultés rencontrées en période de pointe dans les communes touristiques des trois régions méditerranéennes (Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes- Côte d'Azur, et Corse) étaient nettement plus nombreuses que

dans les communes touristiques des autres régions. Ces trois régions ne représentent qu'environ 15 % du territoire et 25 % du tourisme pour l'ensemble du pays, mais le pourcentage de communes touristiques ayant subi des difficultés en période de pointe par rapport au total national de telles communes est respectivement de 49 % pour l'approvisionnement en eau, 37 % pour l'évacuation des eaux usées, et 38 % pour le ramassage des ordures ménagères, ce qui souligne les tensions propres aux régions méditerranéennes.

3) Les indicateurs de pression physique et sociale du tourisme

Trois indicateurs sont utilisés par le Plan Bleu pour analyser la pression physique du tourisme sur l'espace et sur la population d'accueil. Il s'agit de :

– la densité touristique ou nombre de touristes par km^2,

– la pression des touristes sur le linéaire côtier, ou nombre de touristes par mètre de côte. Bien qu'imparfait, ce dernier indicateur a été retenu, en l'absence de données sur les superficies des plages qui permettraient d'avoir une idée plus réelle de la "densité balnéaire",

– le nombre de touristes par rapport à la population permanente.

Ces trois indicateurs concernent les régions littorales méditerranéennes pendant le mois de pointe (environ 20 % du nombre total des touristes nationaux et internationaux des pays méditerranéens fréquentant le littoral).

Pour évaluer la pression sociale, on pourrait également faire appel à un indice de pression touristique selon la formule

$$T = \frac{L \times 100}{P}$$

L = nombre de lits dans une station ou une région
P = nombre de résidents permanents dans cette station ou région

Si T est supérieur à 100, la station serait touristique et au delà de 500, on pourrait parler de ville touristique (et même de conurbation touristique) comme Cannes, Nice, Alicante, Salou, Torremolinos, Limassol, Agrigente, Hammamet, Antalya, Césarée. Cet indice n'a pas été utilisé ici car il constitue davantage un indicateur d'activité touristique que de pression sociale à proprement parler.

c) Les résultats dans les régions côtières

Pour l'ensemble des régions littorales méditerranéennes, les résultats agrégés du Plan Bleu concernant l'emprise au sol des hébergements, la demande en eau et les déchets (liquides et solides) montrent une augmentation sensible durant la période 1980-90.

Estimée à 2 200 km^2 en 1984, l'emprise au sol des hébergements touristiques atteint environ 3 000 km^2 en 1990 (+ 34 %).

La consommation annuelle d'eau par ce tourisme international est passée de 110 hm^3 en 1980 à 247 hm^3 en 1990 (+ 125 %).

Le volume des déchets solides (ordures ménagères) a été multiplié par 2 durant la même période : de 396 000 tonnes en 1980, ils représentent 824 000 tonnes en 1990.

Ces calculs du Plan Bleu pour l'année 1990 n'ont malheureusement pu être faits pour les trois indicateurs de pression, faute de données précises disponibles concernant le tourisme national dans les régions côtières des pays concernés. On se reportera donc aux indicateurs établis en 1984 pour le mois de pointe. Comme le montre le **tableau 26**, la pression touristique était alors assez faible. On peut estimer qu'elle n'a guère augmenté dans des pays comme l'Espagne, la France et l'Italie, mais en revanche assez nettement dans des pays comme l'Egypte ou la Turquie.

Tableau 26
Indicateurs de la pression touristique de pointe dans les régions littorales (1984)

	Densité touristique [1] *touristes* **par km²**	**Occupation linéaire côtier [2]** *touristes* **par m de côte**	**Pression sociale [3]** *touristes/* **habitants**
Espagne	62	2,3	0,41
France	56	1,5	0,46
Italie	20	0,9	0,10
Ex-Yougoslavie	52	0,4	0,89
Grèce	13	0,1	0,14
Turquie	5	0,1	0,05
Malte	316	0,7	0,26
Chypre	17	0,2	0,23
Syrie	51	1,2	0,18
Israël	51	1,2	0,07
Egypte	1	0,4	0,02
Tunisie	10	0,3	0,08
Algérie	4	0,2	0,02
Maroc	6	0,6	0,08
Moyenne des régions littorales méditerranéennes	15,6	0,41	0,14

$$1 = \frac{\text{nombre de touristes x 0,20}}{\text{superficie régions littorales km}^2}$$

$$2 = \frac{\text{nombre de touristes x 0,20}}{\text{linéaire côtier m}}$$

$$3 = \frac{\text{nombre de touristes x 0,20}}{\text{population permanente}}$$

Note : 0,20 correspond au pourcentage de touristes résidant sur les régions côtières durant le mois de pointe qu'on a estimé à 20 % du nombre total de touristes dans le pays.
Source : Plan Bleu (Lanquar & Figuerola).

Il existe de forts contrastes entre les différents pays pour chacun des indicateurs, qui donnent d'ailleurs des résultats assez différents d'un indicateur à l'autre en raison des caractéristiques propres à chaque pays.

Ainsi Malte connaît la plus forte densité touristique, cinq fois plus que l'Espagne. Mais l'occupation du linéaire côtier est la plus forte en Espagne, ce pays cumulant toutefois l'occupation du linéaire côtier la plus élevée avec une densité touristique et une pression sociale importante. La Syrie subit une pression non négligeable sur son espace et son linéaire côtier mais pas sur sa population. La Turquie et l'Egypte offrent l'image d'une faible pression touristique, situation qui a cependant évolué depuis 1984, notamment pour la Turquie. En fin de compte, on peut estimer que les niveaux de concentration touristique dans les pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée ne sont pas encore de nature à créer une pression physique et sociale d'ensemble excessive dans la mesure où les densités touristiques demeurent assez faibles. En revanche de tels indicateurs de pression touristique ne permettent pas d'aborder le problème relativement ponctuel de la surfréquentation de certains sites archéologiques ou monuments historiques comme les Pyramides, Pompéi ou de sites naturels comme Port Cros, certaines îles grecques ou des parcs nationaux en Espagne et en Italie, etc. Or, la surfréquentation entraîne des impacts très négatifs et même destructifs, notamment par le piétinement, la respiration des visiteurs, l'éclairage artificiel dans des lieux confinés ou souterrains. Une fois entamé, il est délicat et coûteux de renverser le processus de dégradation. Dans des sites comme les grottes préhistoriques de Malte ou les palais du Vatican, les responsables se préoccupent des dangers d'une trop grande affluence touristique et sont à la recherche de solutions qui sont loin d'être évidentes. Cependant, depuis le milieu des années 80, des progrès ont été faits quant à la gestion des flux et au management des visites dans de nombreux musées, sites naturels et monuments. Quant au problème de la surfréquentation de certains centres de villes historiques, comme Monaco, Florence et surtout Venise, il demandera sans doute des mesures restrictives bien évidemment difficiles à prendre.

d) Tourisme et développement durable

La mondialisation des échanges, les changements géopolitiques, la généralisation de l'informatique, les migrations de personnes, les pollutions industrielles ou agricoles non maîtrisées, les déséquilibres démographiques bousculent les logiques du développement économique actuel et ont des conséquences graves pour toutes les régions méditerranéennes. Les nouvelles idées sur le développement, consacrées par la Conférence de Rio, amènent les économistes à reconnaître les défaillances du marché en général, avec une corrélation entre la défaillance des marchés touristiques et l'état de l'environnement d'une destination ou d'une localisation touristique.

Cette nouvelle attitude face au développement a des implications multiples pour le tourisme : par exemple, on a vu qu'il existait en Méditerranée, en raison du relief, de la nature de sols et de l'histoire géologique de la région, des milieux biologiques très divers avec de nombreuses espèces végétales et

animales endémiques. Cela justifie que l'on multiplie les réserves naturelles, même de taille modeste, notamment sur le littoral. Mais à partir du moment où des zones sont inscrites dans une liste de réserves naturelles, on cherche à les visiter et par là même, il y a risque de surfréquentation et de destruction. C'est là le paradoxe de l'éco-tourisme dont le développement incontrôlé peut avoir des effets néfastes. Les rapports entre les superficies des espaces protégées, celles affectées aux espaces récréatifs et touristiques, et celles relatives aux espaces consacrés aux autres activités économiques et urbaines constituent la clé d'un développement durable à long terme.

Les études d'impact des projets touristiques sur l'environnement sont en train de se multiplier dans les pays et les régions méditerranéennes. Les coûts et avantages de décisions d'aménagement sont discutés avec une plus grande rigueur. Aujourd'hui lorsqu'un projet de port de plaisance empiète sur des zones humides de grand intérêt écologique, on commence à se poser la question de savoir que perdra la société en cas d'endommagement ou de disparition complète de ces zones. On n'accepte guère encore d'inclure dans une valeur totale la somme de toutes les valeurs économiques, écologiques et sociales, qui sont soit des valeurs d'usage (promenades, observation des oiseaux, randonnées... par des visiteurs ou résidents), soit des valeurs d'existence (traditions et mémoire locale, intérêt pour la biodiversité universelle), soit enfin des valeurs d'option (garder ou non un patrimoine, choisir cet investissement ou un autre). Mais ces éléments du développement durable sont déjà pris en compte, bien que de manière fort différente selon les pays. Ils entraînent des visions très contrastées de l'avenir : les graves problématiques qu'ils posent laissent penser que seules de nouvelles attitudes plus cohérentes et plus responsables assureront une situation acceptable à long terme. Sinon la sauvegarde de l'environnement bénéficierait de peu de moyens d'intervention ou de prévention, se traduisant par des mesures au coup à coup, tardives et insuffisantes, dans le cadre de réglementations mal appliquées et avec réticences à tous les niveaux. Ce ne serait pas là une voie royale pour le développement du tourisme et de l'économie en général.

Chapitre

IV.

La diversité des situations nationales et les efforts de coopération

Malgré un fonds commun, les situations nationales du tourisme méditerranéen restent très diverses. Comment comparer un pays comme l'Albanie qui tente au début des années 90 s'ouvrir au tourisme et la France, premier pays quant aux arrivées du tourisme international et au second rang quant aux recettes ? Il est néanmoins possible d'examiner cette diversité à travers l'étude d'un certain nombre de politiques que proposent les pays, ouvrant ainsi des pistes originales sur les enjeux de la poursuite d'un développement touristique équilibré et harmonieux dans le cadre d'une coopération internationale qui cherche à se renforcer. Dans une assez large mesure, les informations spécifiques relatives aux différents pays ont été reprises de leurs documents officiels et notamment des rapports qu'ils ont soumis à la Conférence ministérielle euroméditerranéenne de 1993.

1. Diversité des situations, des politiques et des législations

Albanie

L'Albanie représente un peu moins de 1 % du linéaire côtier méditerranéen avec 418 km de côtes dont 70 % de plages, dunes, lagunes et deltas et 30 % de côtes rocheuses. Les aires protégées côtières, soit 3 265 ha d'espace terrestre et 1 000 ha de zones humides occupent environ 21 km de côte, soit environ 5 %. Plus de 40 % de la population est établie sur les régions littorales, avec une densité de 146 habitants/km^2.

Jusqu'en 1990, l'Albanie était pratiquement fermée au tourisme, mais cette situation change très rapidement. En 1993, quelques 40 000 visiteurs poussés par une forte curiosité se sont rendus en Albanie. Les structures y étaient

inadéquates avec moins de 1 000 lits hôteliers. Aussi, l'Albanie veut lancer avec la BERD un plan de développement touristique intégrant la protection de l'environnement. Ce plan prévoit d'atteindre en 2010 au moins 100 000 lits de toutes catégories réparties de la manière suivante :

- littoral : 45 000 lits
- zones de montagne : 20 000 lits
- zones des lacs : 15 000 lits
- villes : 20 000 lits.

A court terme, l'Albanie veut développer des produits tels que des randonnées en montagne et des circuits archéologiques et culturels. Elle a besoin de minibus ainsi que de former des guides-interprètes en nombre suffisant (au moins 1 000). Elle cherche à attirer congrès et réunions à Tirana. Elle veut enfin que des bateaux de croisières puissent accoster dans ses ports qui seront rénovés à cet effet.

A plus long terme, l'Albanie désire construire une série de marinas avec zones franches, développer le camping-caravaning pour les Européens, attirer congrès et réunions en dehors de la capitale vers des sites historiques et balnéaires. Elle prépare en ce sens un code des investissements très favorable aux promoteurs et tour opérateurs. Ses dirigeants estiment qu'un tel développement ne pourra se faire que dans le sens d'une intégration tourisme-environnement. Encore faut-il qu'ils aient les moyens de cette politique judicieuse.

Le Ministère du Tourisme est chargé d'identifier les zones à aménager et le type d'infrastructures à mettre en place. Le Ministère a sous sa direction une Agence Nationale du Tourisme (Albtourisme) et un Institut des études d'urbanisme.

Algérie

L'Algérie représente 3 % du linéaire côtier méditerranéen avec 1 200 km de côte, dont environ la moitié de côtes rocheuses. Les aires protégées côtières intéressent 59 km de côte, soit environ 5 % du linéaire côtier. Plus de 44 % de la population, avec une densité de 215 habitants/km^2 est établie dans les régions côtière, cette densité dépassant 700 pour la frange littorale elle même. Les choix politico-économiques opérés dans le passé ont, durant longtemps, marginalisé le tourisme, ce qui explique le déficit important en matière d'infrastructures hôtelières, l'inexploitation des potentialités disponibles et la faiblesse des flux touristiques et des recettes.

Au moment de l'indépendance, le pays avait en effet opté pour une stratégie d'industrialisation rapide qui a eu des conséquences néfastes pour le littoral et certains sites touristiques potentiels. Les responsables politiques d'alors ne considéraient pas le tourisme comme une activité à encourager. Cependant, quelques complexes touristiques étaient construits en bord de mer (Zéralda, Sidi Ferruch et Tipasa) et dans le Sahara (Ghardhaia, Laghouat, El Oued).

A partir de 1987, un certain changement d'attitude par rapport au tourisme s'est effectué. L'Algérie bénéficie en effet d'atouts importants : des côtes pratiquement pas exploitées malgré les atteintes de l'urbanisation incontrôlée et de l'industrie, des sites historiques comme Timgad, Djemila, Hippone, Tipasa, des

villes arabes typiques comme Constantine ou Tlemcen, et bien entendu le Sahara et ses oasis, susceptible de recevoir un nombre important de touristes.

Cette nouvelle stratégie s'appuye sur un cadre rénové favorisant la libre entreprise et précisant le rôle de l'Etat et les instruments à mettre en place ou à transformer. L'objectif recherché à travers un "tourisme à thèmes" ou "tourisme alternatif" est d'éviter les dangers d'un tourisme de masse risquant d'être préjudiciable au contexte culturel et à l'environnement naturel. Ce modèle de développement touristique devrait, grâce à une intégration bien coordonnée, avoir un effet d'entraînement important sur les autres branches d'activité économique.

En 1990, l'Algérie recevait un peu plus d'un million cent mille touristes (dans 55 000 lits classés) ce qui représentait une augmentation de 180 % sur la période 1985-1990, ainsi que 4 millions de visiteurs d'un jour (Tunisie et Maroc). Mais au 1er décembre 1993, les voyagistes étrangers décidaient d'annuler la plupart de leurs programmes vers ce pays en raison de la crise politique qu'il traverse, alors qu'il venait de s'ouvrir au capital privé mixte international/national.

Aux types classiques de zones protégées, l'Algérie ajoute les "zones d'équipement touristique", au nombre d'environ 140, en majeure partie sur le littoral, qui, dans le cadre de la programmation touristique, devraient assurer la mise en valeur des plages et arrière-plages.

Près de 90 % des zones littorales appartiennent au domaine public. Le marché foncier privé y est stimulé depuis 1991 et le nombre de résidences secondaires avait tendance à s'accroître jusqu'aux événements récents.

Figure 7
Longueur des côtes méditerranéennes

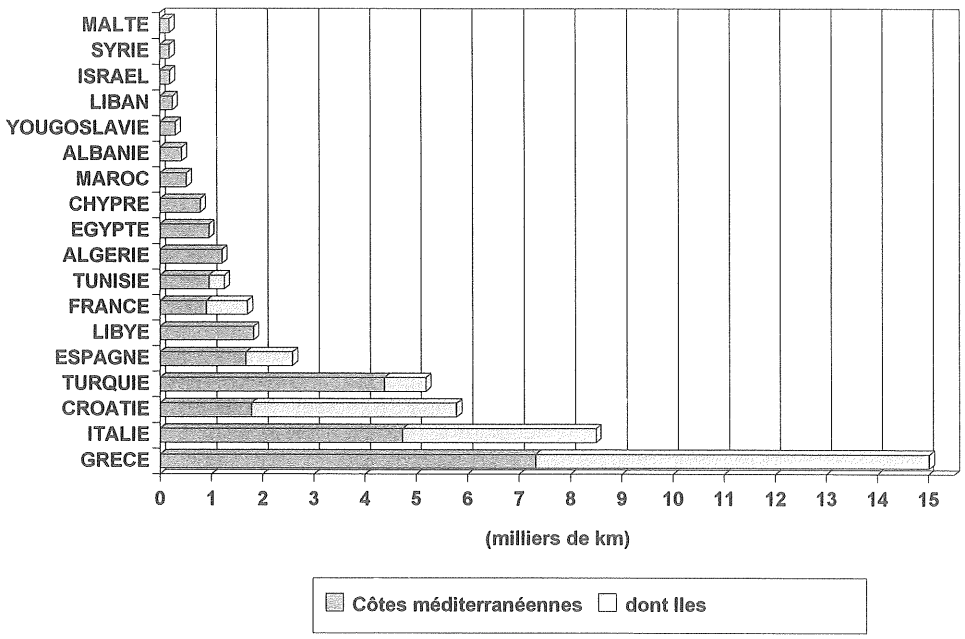

Chypre

Avec 782 km de côte Chypre, dans sa totalité, représente près de 2 % du linéaire côtier méditerranéen, constitué pour moitié de côtes rocheuses. Les aires côtières protégées concernent 19 km de côte. Le taux de boisement de l'île atteint 18 % de la superficie.

En 1990, le nombre de touristes dépassait un million et demi : soit une augmentation de plus de 100 % par rapport à 1985 essentiellement d'Européens venus par air et hébergés dans 25 000 chambres (70 000 lits). Le tourisme à Chypre a l'avantage d'être assez bien réparti dans l'année. Les recettes touristiques se montent à plus de 1250 millions de dollars. Cependant, dès la fin des années 80, de graves problèmes de pollution sur le littoral se posaient.

Après le moratoire imposé sur la construction de nouveaux hôtels sur le littoral en 1989/1990, la nouvelle politique de développement touristique introduit toute une série de restrictions, aussi bien fiscales que monétaires pour mieux intégrer le tourisme dans un développement durable. Les nouvelles constructions ne pourront être que de catégorie élevée et reliées à des espaces verts publics et privés ainsi qu'à des zones de loisirs et sportives. En 1992, le Conseil des Ministres encourageait le développement des golfs, tout en tenant compte de la contrainte des ressources en eau à cet égard.

Par ailleurs est lancée toute une série d'incitations pour le développement du tourisme à l'intérieur de l'île (tourisme culturel, tourisme rural, éco- et agrotourisme, tourisme national et social) et pour augmenter le nombre et la superficie des zones protégées (parc national en création dans la péninsule d'Akamas, réserve du Cap Greco, forêt de Troodos, etc.).

La "loi littorale" de Chypre (Foreshore Protection Law) date de 1934 et a été plusieurs fois amendée. Elle permet au gouvernement de contrôler les activités sur une bande de 90 m de large pour préserver le caractère naturel du rivage.

Le tourisme est placé sous l'autorité du Ministère de l'intérieur. L'Organisation chypriote du tourisme (CTO) est de plus en plus consciente des effets indésirables du tourisme. Aussi, depuis 1989 a-t-on imposé le moratoire mentionné plus haut afin de mieux diriger les investissements futurs vers des services annexes de qualité et multiplier les espaces non constructibles.

Croatie

La Croatie comporte 1 778 km de côtes continentales généralement rocheuses et 4 012 km de côtes pour les îles. Plus de 400 km sont protégés. Le pays est en train de rebâtir son industrie touristique sur de nouvelles bases de propriété et de gestion. En 1992, il comptait 600 000 lits touristiques dont 70 % en hébergement complémentaire (dans 14 500 entreprises dont 33 % du secteur public). Le nombre de marinas était de 35 (8 800 anneaux) et le nombre de bateaux de plaisance passant dans les ports et les îles était estimé annuellement à 133 000. Sur le plan du tourisme culturel, la Croatie peut compter sur une centaine de musées et un grand nombre de monuments. Les emplois touristiques directs et indirects concerneraient 180 à 200 000 personnes.

La privatisation des établissements hôteliers et des complexes touristiques devrait s'accélérer. Elle est ouverte à des promoteurs et investisseurs

internationaux. Sur le plan de la gestion, la Croatie veut ouvrir ses portes à des cadres étrangers capables de diriger les entreprises dans le cadre d'une économie de marché. Elle veut aussi former le personnel aux techniques modernes de gestion des entreprises. Mais de très nombreux risques ne sont pas encore évalués (en dehors même des événements militaires) : contraintes sur les approvisionnements en énergie, manque chronique d'eau sur certaines îles, etc.

Les autorités croates ont engagé un processus important de renouvellement du cadre législatif et réglementaire de protection de l'environnement et d'aménagement du territoire. Le tourisme est une priorité stratégique du gouvernement croate. Un plan a été élaboré avec le Ministère de tutelle par l'Institut de tourisme de Zagreb et l'Agence de reconstruction et de développement. Une loi a été votée pour protéger au moins 7 % de la superficie du pays, en particulier par la multiplication des aires naturelles sur le littoral et les îles, comme Crès-Losinj.

Egypte

La côte égyptienne méditerranéenne, longue de quelques 950 km, est constituée à 90 % de plages, de dunes et de lagunes dont le delta du Nil occupe la partie centrale. Depuis la construction du barrage d'Assouan, il n'y a plus d'apports sédimentaires du Nil et la côte égyptienne est soumise à une assez forte érosion marine sur le delta et à l'est. Les aires protégées concernent environ 125 km de l'ensemble des côtes et 40 % de la population est établie dans les régions littorales définies par le Plan Bleu.

Depuis longtemps, le tourisme international s'est développé dans la région du Caire et en Haute Egypte. Mais l'Egypte souhaite bâtir maintenant une partie de son industrie touristique sur la côte méditerranéenne pour répondre notamment aux forts besoins de son tourisme national. Celui-ci peut être estimé à 12 millions de personnes, soit 20 % de la population totale, qui ont les moyens de prendre deux semaines de congé estival, ce qui correspond à quelques 170 millions de nuitées.

D'un point de vue national, la côte méditerranéenne égyptienne est considérée comme un élément clé des programmes de développement en faveur d'une redistribution de la population de la vallée du Nil. Elle devrait dans le même temps être un des futurs pôles, non seulement du tourisme national, mais aussi du tourisme international en Egypte, notamment en provenance des pays du Golfe. Actuellement, les gouvernorats d'Alexandrie, de Matruh et du Nord Sinaï représentent 80 % des installations pour les vacances d'été. En dépit des pressions qui existent dans ce pays sur l'espace habitable, l'Egypte a la volonté de maintenir un équilibre entre développement et environnement. La règle générale est une rationalisation de l'utilisation de l'espace et des autres ressources entre les villes-ports, les industries et le tourisme.

Si le long de la mer Rouge, l'Egypte s'efforce de protéger les récifs coralliens menacés par un tourisme mal contrôlé, elle espère étendre les mesures de protection aux côtes méditerranéennes et aux déserts adjacents des gouvernorats de Matruh et du Nord Sinaï. La chasse y est maintenant interdite. La

pêche est contrôlée, celle avec explosifs est illégale. Une implantation de réserves naturelles a été initiée.

La propriété publique est la règle sur le littoral égyptien. En dehors du delta, parsemé de lagunes peu favorables aux implantations, des pressions d'urbanisation touristiques très fortes s'exercent à l'Ouest du delta et de plus en plus à l'Est, tant pour le tourisme national que régional.

Malheureusement, ces urbanisations se sont développées jusqu'ici sans plan d'aménagement d'ensemble, sans traitement de leurs eaux usées rejetées directement sur les plages et dans la mer, et en juxtaposition avec d'autres activités industrielles, énergétiques et agricoles elles-mêmes polluantes et altérant le paysage côtier.

Espagne

La côte méditerranéenne de l'Espagne s'étend sur 2 580 km (y compris les îles Baléares), avec seulement 8 % de côtes rocheuses ou artificialisées et quelques 92 % de plages, dunes, lagunes ou deltas. Les aires protégées concernent 381 km de ce littoral. Le taux de boisement des régions côtières dépasse 20 %. Près de 40 % de la population du pays est établie dans les régions méditerranéennes littorales.

L'Espagne comme destination touristique dans le contexte international représente à l'heure actuelle environ 8 % du volume mondial des touristes internationaux et 7 % des recettes. L'affluence de touristes en Espagne représente 23 % du total et 25 % des recettes du tourisme international méditerranéen. Les zones touristiques méditerranéennes (Andalousie, Baléares, Catalogne, Communauté de Valence et Murcie) font près de 71 % des recettes touristiques nationales. Au total, l'activité touristique apporterait 9 % au produit intérieur brut espagnol. Malgré le ralentissement constaté depuis quelques années, notamment aux Baléares, le tourisme est appelé à rester un élément capital de l'économie du pays.

En matière de tourisme, les Communautés Autonomes ont des compétences pour les relations entre l'environnement et le tourisme qui portent sur le contrôle de la qualité des établissements et entreprises, l'éducation et la formation, et sur le développement d'une législation touristique et environnementale qui leur est propre, en cohérence avec la législation nationale.

L'Etat a en particulier donné aux Communités Autonomes les moyens de mieux agir sur les domaines suivants : régénération et réhabilitation des plages et des espaces côtiers, contrôle permanent de la qualité des eaux, récupération progressive des zones humides, protection des aquifères, élimination des rejets dans les rivières et en mer en provenance des industries et des bateaux, constructions respectueuses de l'esthétique des linéaires côtiers, création d'émissaires et d'équipements de récupération sous-marins, canalisation des torrents et des rivières et prévention des intrusions d'eau de mer. Sur ces aspects, pour la période 1983-1991, furent investies 50,5 milliards de pesetas dont deux tiers sur les côtes méditerranéennes.

Dans le même temps, l'Etat espagnol a mis au point des instruments réglementaires et financiers sur les domaines suivants : contrôle des déchets ménagers et industriels, protection de la flore et de la faune des espaces

naturels, prévention des incendies forestiers, amélioration de la qualité des réserves naturelles, création de zones vertes et de décongestion urbaine, différentiation des zones résidentielles, industrielles et touristiques, restauration du paysage naturel, régulation des certaines activités de plein air, reboisement adéquat et protection des zones naturelles vierges.

Le domaine public de l'Etat est important et inclut les dunes, les plages, les zones humides. La législation de protection inclut notamment une "loi sur les côtes" de 1988 instituant une zone non constructible de 100 m, mais comportant des dérogations en faveur du tourisme.

France

La France méditerranéenne, avec la Corse, représente près de 4 % du linéaire côtier du bassin avec 1 703 km de côtes dont 64 % de côtes rocheuses. Les aires protégées concernent 417 km de côte, soit plus de 24 % du linéaire côtier de la façade méditerranéenne. Le taux de boisement est élevé (plus de 40 %). La population résidant dans les départements côtiers méditerranéens représente 10 % seulement de la population totale du pays.

Le tourisme français s'est bâti sur une large diversité de produits. Durant les années 1980, la mer a été la destination préférée des touristes nationaux avec 15 à 18 % du total des vacances et séjours en hiver et 44 % à 49 % en été. Depuis le début des années 1990, on constate un engouement pour des vacances courtes, au calme et actives. En 1993, si 51 % des Français voulaient encore passer au moins un séjour par an sur le sable chaud, 46 % préféraient la campagne ou la montagne. En outre, face à une concurrence exaspérée, les touristes français semblent privilégier les destinations qui prennent soin de l'environnement et négocient de plus en plus souvent les prix de leur voyage et de leur séjour.

Un arsenal législatif et réglementaire relativement efficace, en particulier pour la mer et le littoral, a été mis en place progressivement.

Depuis la fin des années 70, l'Etat s'est désengagé financièrement des grandes opérations de valorisation touristique en Méditerranée. Les initiatives des pouvoirs publics s'inscrivent essentiellement aujourd'hui à travers des dispositions légales et réglementaires dont l'application reste encore inégale :

– La loi de 1967 visant à contrôler l'urbanisation et obligeant théoriquement les communes littorales à se doter d'un P.O.S. (Plan d'occupation des sols) afin de définir des périmètres sensibles sur lesquels les départements disposent d'un droit de préemption. Aux P.O.S. qui fixent l'utilisation de chaque parcelle et sont opposables aux tiers, s'ajoutent les SDAU – Schémas directeurs d'aménagement et d'urbanisme, d'une faible efficacité car ils ne fixent que des intentions et les ZAD – Zones d'aménagement différé– pour préserver l'avenir de certains sites.

– La loi de 1975, créant le Conservatoire de l'Espace Littoral et des Rivages Lacustres, qui a pour mission d'acquérir des portions de rivages pour en sauvegarder la valeur patrimoniale en usant éventuellement de son droit de préemption pour les soustraire à la construction. A la fin de 1992, le Conservatoire avait acquis plus de 40 000 hectares sur 305 sites, dont 34 % sur le littoral méditerranéen continental et 26 % en Corse (soit 60 % en

Méditerranée représentant 13 % du linéaire côtier). En s'associant à des partenaires locaux et des entreprises mécènes, le Conservatoire procède en outre à la restauration de certains de ces sites et s'engage même dans des programmes d'acquisition à vocation agricole.

– Des mesures édictées en 1976 pour tenter d'éviter l'urbanisation des côtes : aménagement de créneaux de nature, réglementation des constructions à moins de 200 m du rivage, impossibilité d'édifier des habitations sur les dunes, marais et forêts littorales ; la loi du 10 juillet 1976, a établi les réserves naturelles marines et côtières afin de protéger la faune et la flore et d'en gérer l'utilisation par les visiteurs.

– Le décret du 25 août 1979 fixe de façon plus contraignante les orientations antérieures. Les constructions, campings et caravanings sont interdites hors des zones prévues par les POS et à moins de 100 m du rivage. Les extractions de roche et de sable sont interdites, sauf autorisation préfectorale. Les activités agricoles doivent être maintenues. Les ports de plaisance doivent être conçus pour occuper le minimum de rivage. Les clôtures entourant les plages en concession sont interdites et les routes de corniche proscrites dans la mesure où elles précédent et engendrent l'urbanisation. Sont en outre réaffirmés la servitude de passage des piétons sur le littoral (bande de 3 m) et les principes de libre accès et de libre circulation sur les plages – afin de limiter les pratiques des plagistes qui restreignent le principe général de gratuité.

Enfin, la loi du 3 janvier 1986, ou "loi littorale" permet de faire passer au premier plan la protection de l'environnement et retient la notion de communes littorales. Les surcharges du littoral doivent être évitées ; c'est l'arrière-pays qui doit être développé. Toute construction est interdite sur une bande de 100 m. Les communes littorales se voient offrir la possibilité de percevoir la taxe de séjour – sommes malgré tout modestes eu égard aux besoins financiers d'embellissement et de protection de ces communes. On crée en outre de nouveaux instruments comme les SAUM – Schémas d'aptitude et d'utilisation de la mer et les SMVM – Schémas de mise en valeur de la mer.

A noter également qu'en 1989 une convention a été passée entre le Ministère du tourisme et le Ministère de l'environnement afin de fixer un cadre de travail commun et définir des programmes annuels d'action.

Grèce

Avec près de 16 000 km de côtes, dont plus de la moitié sur ses très nombreuses îles, la Grèce représente plus du tiers du linéaire côtier méditerranéen, 70 % de ces côtes étant rocheuses. Les aires protégées concernent seulement 60 km de côte. Près de 90 % de la population est établie dans les régions littorales.

Depuis le début de 1993, les tour opérateurs européens peuvent s'installer en Grèce librement. Grâce à leur ressources financières, leur technologie et leur savoir-faire sur les marchés émetteurs, ils pourraient devenir prééminents et développer une intégration verticale des activités touristiques – hôtels, opérateurs locaux, transport terrestre et aérien. Leur clientèle est particulièrement exigeante en matière de qualité de service et d'environnement.

Pour accélérer la modernisation de l'industrie touristique, les autorités grecques sont en train de prendre un certain nombre de mesures en relation avec celles prises dans le cadre de l'Union Européenne. En même temps, leur idée est de mieux intégrer le pays dans les programmes européens en faveur de l'environnement, afin de financer les mesures de la protection et de faire prendre conscience aux populations et aux collectivités de son importance.

L'Office national de tourisme hellénique mène une politique très active de promotion en Europe. Pour présenter une image rassurante aux touristes nationaux et internationaux, cet office, en relation avec le WWF, a lancé une campagne d'information et de sensibilisation destinée à protéger l'environnement côtier, à contribuer à la sauvegarde des tortues et des phoques-moines de la Mer Egée et à faire comprendre l'importance des gestes quotidiens ou des précautions à prendre, notamment par les plaisanciers.

Quant à la législation sur l'aménagement touristique, en liaison avec la protection des zones côtières, des îles et de la mer, elle est en cours d'élaboration sur le modèle des directives de l'Union Européenne. Une loi sur l'urbanisme de 1983 réglemente la construction dans certaines zones côtières et la loi du 10 octobre 1986 sur la protection de l'environnement comporte un ensemble important de mesures.

Israël

Sur les quelques 200 km de côte d'Israël on ne trouve guère que 5 % de côtes rocheuses. Les aires protégées concernent 24 km et plus de 60 % de la population est établie dans les régions littorales proprement dites, avec une densité d'environ 600 habitants/km^2.

Après un diminution sensible au cours des trois années antérieures, la fréquentation touristique totale s'est élevée à près de 2 000 000 de visiteurs en 1993.

Les produits touristiques israéliens sont principalement les visites et les circuits, centrés sur le patrimoine archéologique, historique, culturel et religieux du pays, c'est-à-dire plutôt vers l'intérieur que sur les régions côtières. Le tourisme de masse, basé sur le seul but de vacances, est presque absent, et la côte méditerranéenne israélienne est virtuellement non développée de ce point de vue, exceptée la zone de Tel Aviv. Les autres agglomérations de la côte israélienne n'ont pas les équipements de stations balnéaires que l'on trouve dans d'autres pays : digues, restaurants, promenades, hôtels populaires, villages de vacances, attractions de loisirs n'y sont encore guère présents. Les marinas d'Accre, Tel Aviv et Jaffa ne possèdent que 1 600 anneaux mais d'autres sont prévues à Haifa, Ashkelon et Ashod.

Depuis quelques années, le Ministère du tourisme a décidé de développer cette côte. Aujourd'hui 25 % de son budget lui sont consacrés. Le but est d'en coordonner la planification intégrée qui inclut hébergement, infrastructure, environnement, construction et transports. Depuis 1983, une loi spéciale interdit toute construction à moins de cent mètres de la ligne de côte, sauf pour des équipements légers de plage. Un schéma directeur national du littoral méditerranéen est actuellement à l'étude.

Le Ministère du tourisme agit à travers des agences de développement nationales ou régionales lui appartenant et financées par lui : la Société touristique israélienne est la principale ; elle possède des filiales notamment à Accre, et à Tel Aviv. Ces agences sont mixtes (Etat-collectivités locales). Elles ont été créées afin de centraliser et de coordonner les efforts de développement dans les zones désignées comme zones touristiques prioritaires.

Israël a considéré deux alternatives pour son tourisme côtier :

– soit construire l'infrastructure nécessaire afin d'ajouter à son produit de base un tourisme estival de masse avec une forte saisonnalité et une faible rentabilité,

– soit se concentrer sur des circuits et congrès avec un tourisme moins nombreux plus rentable, mais à terme avec un chiffre d'affaires plus restreint. Il a été décidé de rechercher un équilibre en construisant des hébergements adéquats pour vacanciers, mais non pas pour une affluence estivale massive.

La lutte contre la pollution tellurique est très stricte, mais toute la côte israélienne souffre de deux nuisances liées aux courants marins : les méduses et les macro-déchets. Le Ministère du tourisme cherche maintenant à promouvoir des zones vertes près des sites urbains à des fins récréatives. et à planifier la conservation et le développement de zones boisées, comprenant des sentiers de nature et des centres d'accueil.

Italie

L'Italie représente 17 % du linéaire côtier méditerranéen avec près de 8 000 km de côtes, dont plus de 3 700 pour les îles et avec 40 % de côtes rocheuses. Les aires protégées côtières n'intéressent que 164 km du littoral. Près de 60 % de la population italienne est établie dans les régions littorales, avec une densité moyenne de l'ordre de 200 habitants/km^2. Toutes les plages font partie du domaine public.

Pays à vocation touristique depuis plus de deux siècles, l'Italie connaît de graves difficultés pour donner plus de cohérence à ce secteur d'activité qui représentait en 1992, 6,3 % du PNB. Cette image "tronquée" du tourisme en Italie est en partie le résultat d'une crise de l'environnement due à une succession d'événements défavorables, très amplifiés à l'étranger, allant de la pollution industrielle jusqu'aux problèmes de circulation dans les centres urbains, en passant par les algues de l'Adriatique et de la lagune de Venise. L'Italie a aussi souffert d'un mauvais système de transport, avec un faible développement des transports alternatifs à l'automobile couplé à des conflits syndicaux aériens, qui a porté atteinte à l'image et rendu parfois difficile les déplacements des touristes. En outre, on a constaté une difficulté d'accès aux biens culturels situés dans certaines villes et l'exclusion presque totale des circuits touristiques de nombreux centres mineurs possédant un patrimoine culturel de grande valeur. Enfin, l'Italie a un régime de prix élevé que les dévaluations de 1992 n'ont que partiellement atténué. Ce déclin relatif du tourisme en Italie est également lié au fait que de plus en plus d'italiens choisissent de voyager à l'étranger.

A la suite des catastrophes écologiques de 1989 sur l'Adriatique (eutrophisation importante avec prolifération d'algues due aux apports de nutrients du

Pô), la loi du 30 décembre 1989 a prévu des mesures de soutien pour les zones touchées, ainsi que la fourniture d'une information rapide et complète sur la qualité des eaux de baignade de tout le pays qui est effectivement disponible.

Le choix gouvernemental, dès 1972, de transférer aux régions les politiques touristiques ainsi que la loi cadre du 29 décembre 1990 permet aux régions et à l'ENIT d'intervenir plus rapidement pour aider le secteur touristique à se redéployer. Ces interventions législatives et réglementaires devraient avoir pour résultat d'apporter une meilleure assise à un secteur souvent fragmenté et de mieux coordonner les interactions avec les autres politiques liées au secteur touristique comme les transports, l'environnement, les biens culturels, etc. Dans ce sens, la création d'un fonds pour la mise en valeur des centres culturels mineurs devrait permettre de mieux étaler le tourisme dans l'espace et les saisons.

Le tourisme culturel deviendrait la grande affaire du tourisme italien, qui peut mettre en avant plus de 1 170 musées nationaux et régionaux, 65 galeries nationales d'art, 112 parcs archéologiques, 730 musées ou galeries privées ouvertes au public, 33 000 églises et 20 000 châteaux.

Liban

Le Liban possède 225 km de côte dont 65 % sont des côtes rocheuses, la montagne étant presque partout proche de la mer. Près de 90 % de la population est établie dans les régions littorales avec une densité de près de 400 habitants/km^2.

Plaque tournante du Moyen Orient, pays traditionnel de tourisme, notamment pour les pays arabes en saison d'été grâce au climat agréable de ses montagnes, le Liban sort à peine d'une longue crise et ne fait qu'entamer sa reconstruction, y compris celle de ses hôtels et installations touristiques.

Les impacts du conflit ont été particulièrement lourds sur le littoral, avec destruction du patrimoine historique, dégradation des milieux naturels et du cadre de vie, pollutions accrues, destruction des infrastructures, flambée des prix fonciers et immobiliers.

Le Ministère du tourisme et le Conseil national du tourisme œuvrent activement pour rétablir le plus vite possible un courant touristique notable, dont l'économie libanaise a le plus grand besoin. Un plan directeur a été élaboré en 1993 avec l'aide de l'Organisation mondiale du tourisme.

Libye

Les 1 770 km de côte de la Libye ne comportent guère que 5 % de côtes rocheuses et sont émaillées de nombreuses dunes et plages ainsi que de quelques lagunes (Farwah, Tawurgha), et de sites archéologiques prestigieux (Leptis Magna, Sabratha, Cyrène). Vingt km de côte seulement sont protégés, 80 % de la population habite les régions côtières mais la densité n'est que de quelques habitants par km^2.

La fréquentation touristique s'est élevée à une centaine de milliers de visiteurs en 1990. Dans ce pays aux ressources pétrolières considérables, la politique actuelle n'est pas orientée vers le développement du tourisme dont le potentiel est cependant très élevé. Une loi sur la protection de l'environne-

ment a été adoptée en janvier 1982 et des projets de création d'aires protégées sont en cours.

Malte

Avec 180 km de côtes, presque entièrement rocheuses, les îles de Malte et de Gozo sont dénuées de matières premières. L'eau y est rare et l'espace y est compté. La densité de population est de près de 1 100 habitants/km^2. Les Maltais soutiennent eux-mêmes que les véritables richesses de Malte sont leur main d'œuvre et le soleil. Aussi, le tourisme s'est taillé la meilleure part de l'activité économique. Il génère plus d'un tiers des entrées de devises, emploie plus de 10 % de la population active et contribue au moins à 20 % du PNB. L'hébergement comportait environ 50 000 lits en 1993, dont plus de 50 % en hôtels. Le tourisme susciterait plus d'investissements privés que n'importe quel autre secteur et a de nombreux liens d'interdépendance avec les autres secteurs économiques.

Le faiblesses structurelles du tourisme maltais résident dans la qualité et la nature des produits actuellement offerts sur le marché mondial et dans le haut degré de dépendance à l'égard du marché britannique de masse. Aussi, le gouvernement a pris la décision, au début des années 90, d'accroître la qualité des produits et de réduire l'impact de la saisonnalité. Il a en outre intégré le tourisme dans une stratégie plus large de développement durable, utilisant le tourisme comme un levier pour la création d'autres activités demandant des systèmes de communication modernes avancés et un excellent cadre de vie.

Malte possède des ressources historiques et naturelles uniques. Cependant dans certains cas, ces ressources ont été détruites ou mal utilisées comme à Xlendi, Marsalfon, Bugibba et Qwara. Le charme et les potentialités de Malte ne résident pas dans ses plages et son front de mer mais plutôt dans son histoire et sa culture.

La planification stratégique et le contrôle du secteur touristique ont été renforcés, notamment dans cinq domaines :

– la banque de données touristiques,
– les mesures et moyens de contrôle du développement,
– les activités marines et les parcs nationaux marins,
– la conservation et la protection du patrimoine national,
– le Code de facilitation des investissements.

Le Code de facilitation des investissements a pour objectif d'améliorer la qualité du tourisme maltais en rehaussant le niveau du parc hôtelier existant, en particulier pour les hôtels de haut de gamme, et en réhabilitant les zones urbaines.

Le gouvernement a choisi de planifier soigneusement les centres d'accueil en fonction de l'intérêt que suscite chaque site. Ceci est particulièrement important dans les sites mégalithiques de Tarxien, Hypogeum, Hagar Qim – Misqa – Mnajdra, Ghar Dalam, Ggantija. Là, les groupes de visiteurs doivent être mieux distribués et soigneusement canalisés, et les besoins bien définis (parkings pour autocars, entrées forfaitaires, centres d'information et de repos, etc.).

Malte, en diversifiant ses produits et ses marchés et en améliorant la qualité de l'accueil dans ses sites et monuments historiques, pourrait alors devenir à la

fin des années 90, une destination principalement culturelle pour le tourisme d'hiver des clientèles européennes et nord-américaines et l'été, une destination de vacances pour les régions voisines de l'Italie et le tourisme nautique.

Au-delà des années 2000, les autorités savent que des niveaux de saturation touristique seront atteints et qu'il faudra définir les capacités de charge des sites naturels et historiques. Des études préalables sont prévues pour déterminer les méthodes qui permettront de fixer ces niveaux de saturation, et des moratoires sont prêts pour arrêter les constructions dans certaines zones.

Maroc

Le Maroc ne comporte que 512 km de côte sur sa façade méditerranéenne, dont plus de la moitié est rocheuse, avec un arrière-pays montagneux. Une trentaine de km de côte seulement est actuellement protégée. Moins de 20 % de la population marocaine est établie en région méditerranéenne, où le taux de boisement est de 17 %.

D'accès peu facile, avec des infrastructures encore limitées, la côte méditerranéenne proprement dite du Maroc, c'est-à-dire en excluant Tanger, n'est pas, et de loin, la destination principale des touristes, dans ce pays qui possède par ailleurs de multiples atouts. Si le tourisme international a fait son apparition sur cette côte dès 1965 dans la région de Tetouan, il est passé de mode de 1973 à 1983. Mais on assiste depuis lors à une augmentation substantielle de la fréquentation de cette région, que le parc national côtier et marin d'Al Hoceima, en voie d'aménagement, devrait favoriser, avec une très forte majorité de touristes nationaux qui aiment découvrir le nord de leur pays, d'accès longtemps difficile.

D'une façon générale, le Maroc a atteint un haut niveau de maturité dans le marché touristique mondial pour s'adapter, en particulier, à la demande européenne. Il commence en outre à gérer les problèmes de l'environnement et notamment de l'impact du tourisme pour en assurer la pérennité.

C'est dans le but de sauvegarder le patrimoine socioculturel ainsi que l'authenticité des sites et des paysages que le Ministère du tourisme a mis l'accent sur une politique de diversification de l'animation. Cette animation permanente serait un facteur incitatif pour une fidélisation de la clientèle, pour mieux étaler la saison touristique et faire apprécier le patrimoine et les traditions culturelles.

La promotion touristique, s'est orientée selon trois impératifs :

– adapter les programmes d'action aux caractéristiques de chaque marché prospecté,

– bien définir la nature et le positionnement des différents produits marocains au sein du marché mondial,

– rentabiliser les campagnes publipromotionnelles en vue d'instaurer une image claire, positive, sécurisante et durable, en donnant la priorité à des campagnes de style "relations publiques" sur les marchés où le Maroc est perçu comme une destination de vacances privilégiée.

Dès 1970, le Maroc accordait une attention particulière à la formation professionnelle : création d'un enseignement hôtelier et touristique, transfert des deux écoles hôtelières existantes au Ministère du tourisme, création de

centres de formation professionnelle pour les emplois dits de base et d'écoles pour les cadres moyens et supérieurs. L'Institut supérieur du tourisme de Tanger était ouvert en octobre 1972 avec un programme empreint de la spécificité des réalités marocaines, tout en s'attachant à conserver les caractères d'universalité du tourisme.

On considère aujourd'hui que l'avenir du tourisme marocain devrait être examiné au niveau des décisions et des pertinences locales, et non seulement au plus haut niveau, le rôle de l'Etat et des opérateurs internationaux devant donc être revu. On est conscient par ailleurs qu'on ne peut concevoir le développement touristique sans tenir compte à la fois de la dimension environnementale et de la dimension culturelle, sinon ce développement serait remis en cause par les individus et les collectivités locales.

Monaco

Avec seulement 4 km de côte rocheuse, dont un quart est protégé, et avec une superficie de 2 km^2 où est établie la totalité de la population, avec une très forte densité (15 000 habitants au km^2 en ne comptant que les monégasques), Monaco est un cas tout à fait à part sur le pourtour méditerranéen.

La Principauté accueille en effet un nombre considérable de touristes et d'hommes d'affaires et c'est sur ces deux activités que repose son économie. Le Musée océanographique, le Casino, le Jardin botanique ou le "Seabus" (circuit sous-marin en immersion totale) sont parmi les attraits de ce tout petit Etat, où tout est fait pour accueillir les visiteurs, qui pour la plupart ne font qu'y passer peu de temps, voire seulement quelques heures.

Slovénie

La Slovénie ne possède qu'une "fenêtre" de 46 km de côte sur la Méditerranée, presque entièrement en côtes d'accumulation, avec cependant 4 km de falaises rocheuses élevées. La densité de population est très forte dans la région littorale. Le tourisme, comme en Croatie et dans le reste de l'ex-Yougoslavie, a été perturbé par le conflit actuel bien que la Slovénie en soit largement restée à l'écart. Zone de convergence de grands systèmes biogéographiques (méditerranéen, pannonien, alpin et dinarique), la Slovénie attache une grande importance à la protection de l'environnement et offre un important potentiel pour le tourisme.

Syrie

La Syrie possède 183 km de côte, dont quelques 65 % rocheux. Il n'y a pas encore d'aire protégée sur cette côte (un projet est envisagé à Om'Attouyour). La côte est séparée du reste du pays par la montagne et seulement 10 % de la population y réside. Malgré ses richesses naturelles et ses sites archéologiques majeurs, cette région de la Syrie est encore peu fréquentée par les touristes européens. En revanche, la côte accueille un nombre notable de visiteurs de pays arabes voisins et surtout des touristes nationaux.

C'est cependant vers l'intérieur du pays que le tourisme syrien est appelé à se développer autour de ses villes anciennes et de ses richesses archéologiques considérables. L'objectif du gouvernement est d'atteindre en l'an 2000 au

moins 1 % du tourisme international méditerranéen pour l'ensemble du pays, avec un minimum de 2,5 millions de visiteurs. Le potentiel de développement de la Syrie est, selon les experts internationaux, beaucoup plus important que ces objectifs réalistes et on estime que dès 1995, le tourisme pourrait décoller véritablement, d'autant plus que le pays devrait bénéficier d'un taux de croissance économique élevé.

Les dernières années ont été marquées par un essor considérable des activités culturelles liées à la meilleure connaissance du patrimoine historique du pays notamment à Damas, à Alep et à Palmyre. Trois nouveaux musées ont été inaugurés à Deir El Zor, Hama et Dara ; 53 nouveaux sites archéologiques ont commencé à être fouillés.

Cependant le choix a été fait d'éviter un tourisme de masse qui entraîne des dégradations de l'environnement et perturbe les traditions et coutumes des populations locales. Par ailleurs, le tourisme syrien est bâti de manière à avantager le développement des vacances et des séjours touristiques des Syriens eux-mêmes, en particulier avec l'industrialisation et l'urbanisation croissante du pays.

Tunisie

La Tunisie possède 1 300 km de côte avec seulement 20 % de côtes rocheuses. Bien que la protection des espaces naturels reçoive une attention notable dans le pays (parcs nationaux, réserves de biosphère, réserves scientifiques), seulement 14 km de linéaire côtier sont protégés. Plus de 70 % de la population est établie dans les régions littorales.

Le développement du tourisme en Tunisie, en grande partie balnéaire et un peu mieux étalé dans l'année que dans d'autres pays, a été rapide. Basé sur une volonté nationale, un cadre juridique adéquat et une politique cohérente, il s'est fait en moins de trois décennies. Proche de l'Europe, avec plus de 1 000 km de plages, des paysages diversifiés, un riche patrimoine historique et culturel et une attitude tolérante et modérée, la Tunisie a su donner une impulsion considérable à ce secteur d'activité, actuellement premier quant à l'apport de devises.

Un axe important de la politique de la Tunisie dans le secteur du tourisme a concerné et concerne les investissements.

Dès la fin des années 60, certains opérateurs européens ont directement participé à l'investissement hôtelier sous deux formes principales :

– une avance qui était récupérable sur les prestations à fournir aux clients sur une ou plusieurs années,

– une participation minoritaire au capital de la société promotrice, souvent rachetée dès que la situation de trésorerie des associés tunisiens le permettait.

En même temps, les organisateurs de voyage étrangers ont joué un rôle de conseil, rôle qui a été repris par les structures administratives et bancaires nationales. Ces modalités d'intervention ont été rationalisées à partir des années 70 dans un Code d'investissements touristiques. Les capitaux propres provenaient essentiellement de promoteurs tunisiens privés, d'organismes financiers tunisiens ou de collectivités locales et régionales. A partir de 1975, la Tunisie, compte tenu de ses relations privilégiées avec certains pays arabes, a

pu attirer les investisseurs de ces pays : huit conventions ont été signées en dix ans en vue de la réalisation de vingt-et-un projets pour un total de près de 300 millions de dinars tunisiens, faisant bénéficier ces investissements d'incitations financières et d'exonérations fiscales et douanières.

A partir des années 80, ce sont les agences tunisiennes qui ont contrôlé toute l'activité touristique. Les représentants des tours opérateurs étrangers, soumis au contrôle de l'administration, se limitaient à l'accueil de leurs clients, l'assistance à l'arrivée et au départ et à la communication des informations concernant les conditions de séjour en Tunisie. Il n'était pas possible de se passer de ces tours opérateurs pour pénétrer les marchés émetteurs et s'y maintenir.

La deuxième orientation de la Tunisie concerne la mise en œuvre d'une forte politique de l'environnement. La réalisation des objectifs fixés au secteur touristique nécessite à cet égard des actions et des mesures appropriées en matière de politique d'aménagement, de réalisation d'infrastructures et d'amélioration de l'environnement. Dans ce domaine, un certain nombre de défaillances sont reconnues, souvent en raison de la multiplicité des intervenants en matière d'environnement, notamment pour l'enlèvement et le traitement des ordures ménagères, le rejet à la mer d'eaux usées urbaines et industrielles, l'entretien des espaces verts, des trottoirs et des routes, le curage des oueds, ou l'entretien et le nettoyage des plages.

Aussi, au début des années 90, une Charte a été signée entre le Ministère du tourisme et de l'artisanat et les municipalités en matière d'enlèvement des ordures ménagères. L'action du ministère est épaulée par celle de l'Agence foncière touristique et l'Office National du Tourisme Tunisien.

Turquie

La Turquie, sur sa façade méditerranéenne, c'est-à-dire à l'exclusion de la mer de Marmara et de la mer Noire, possède 5 200 km de côtes dont 60 % sont rocheuses et découpées. Plus de 20 % de la population réside dans les régions littorales méditerranéenne. Un effort considérable de protection a été fait récemment sur plus de 1 000 km de côte, nécessité par l'urbanisation très rapide qui s'y développe, notamment pour le tourisme. L'utilisation des sols pour les hôtels s'est en effet accrue de quelques 70 % dans la période 1984-1989.

Pays à la fois européen, balkanique, moyen-oriental, asiatique et méditerranéen, la Turquie porte en elle-même toute la diversité et les contradictions de ces régions aux multiples influences géographiques et culturelles.

Jusqu'aux années 80, le tourisme était concentré autour d'Istanbul (qui n'est pas en région méditerranéenne), le long de la côte sud-ouest de la Méditerranée, riche de criques et de sites archéologiques, et en Cappadoce, malgré des incompatibilités entre son développement et l'environnement local. Le premier projet d'intégration date de 1976 à Antalya Sud, puis il y eut Side et Belek. Ces trois sites comportent aujourd'hui plus de 120 000 lits touristiques avec des équipements complémentaires très diversifiés. Une quinzaine de marinas ont été construites sur la côte entre Izmir et Antalya mais les bateaux de plaisance fréquentent librement une centaine de baies sur cette même côte.

Au début des années 90, les autorités touristiques ont eu à contrôler le développement massif des groupements de résidences secondaires pour touristes nationaux et internationaux. Une réglementation a du être mise en place pour empêcher les décharges polluantes sur la côte, une zone non constructible de 50 mètres minimum a été instituée sur le cordon littoral. La création de la Fondation nationale d'éducation pour l'environnement a été favorisée par les autorités touristiques, qui ont en outre autorisé un certain nombre de ports nautiques et de communes littorales à participer à la campagne européenne du Pavillon Bleu.

En 1992, a été créé un Comité national pour l'administration des zones côtières avec des représentants de tous les ministères concernés. En 1993, entrait en vigueur un Règlement pour l'évaluation de l'impact sur l'environnement pour toute implantation industrielle, énergétique, de transport ou touristique d'une certaine taille. Le projet ATAK, portant sur l'infrastructure touristique et la gestion côtière de la côte méditerranéenne et égéenne, d'un montant de 2,5 milliards de $ est destiné à mettre en place sur toute cette région les installations d'eau potable, d'égouts, de traitement d'eaux usées, de collecte des déchets nécessaires aux populations locales et aux complexes touristiques d'ici l'an 2000. Dix des 25 zones d'action prévues ont déja été mises en route. Le Ministère du tourisme a établi un système de label pour encourager les gestionnaires à être plus sensibles à la protection de l'environnement : un label représenté par un sapin, un dauphin ou une ancre sera accordé à l'hôtel, navire ou port qui feront un effort spécial pour éviter toute dégradation de l'environnement. Trois cent sites de la côte méditerranéenne turque sont déjà concernés.

2. Une volonté de coopérer et d'harmoniser politiques et législations

Les pays méditerranéens se considèrent plus ou moins ouvertement comme étant tous en concurrence les uns avec les autres en matière de tourisme et c'est peut-être pourquoi ils n'ont envisagé de coopérer dans ce domaine que depuis une quinzaine d'années. La menace qui pèse sur l'environnement méditerranéen, mise en relief au départ par la pollution de la mer, a été le révélateur des impacts du tourisme et de la prise de conscience, d'une part du besoin d'élaborer des politiques et des législations protégeant le milieu physique, d'autre part de collaborer à harmoniser le développement touristique dans ses relations avec l'environnement naturel et humain dans tout le bassin. Problèmes humains et problèmes écologiques qu'il est difficile de séparer nettement en Méditerranée, mais qui ont incité à l'action internationale.

a) La coopération sous-régionale

L'importance de la coopération transfrontalière en matière de lutte contre les pollutions a amené à la mise en œuvre de quelques accords sous-régionaux : ainsi l'accord RAMOGE, signé en 1976 par la France, l'Italie et la Principauté de Monaco pour la protection du littoral entre Gênes et Hyères. Par cet accord, les trois gouvernements ont constitué une Commission chargée :

a. d'examiner tout problème d'intérêt commun relatif à la pollution des eaux marines ;

b. de susciter une concertation des services administratifs compétents visant :

– au recensement des zones polluées,

– à l'information mutuelle sur les projets d'aménagement susceptibles de créer un risque grave de pollution,

– et à l'étude des infrastructures et équipements nécessaires à la lutte contre la pollution ;

c. de favoriser les recherches, les échanges d'information et les rencontres scientifiques ;

d. de proposer aux trois gouvernements toute mesure de nature à protéger les eaux.

Dans le même esprit, suite aux problèmes d'eutrophisation de l'Adriatique, avec leurs graves répercussions sur le tourisme, l'Italie, l'ex-Yougoslavie, l'Albanie et la Grèce décidaient en juillet 1991, dans une déclaration commune, de coopérer pour lutter contre ce phénomène. Le conflit yougoslave devait bientôt entraver cette initiative sous-régionale.

b) La coopération au niveau du bassin méditerranéen

La coopération internationale en Méditerranée s'est d'abord centrée sur des sujets comme l'exploration scientifique de la mer, la pêche ou les forêts. De plus en plus, le tourisme est utilisé comme levier de cette coopération. Le tourisme en effet peut constituer au nord une réponse au déclin de l'agriculture méditerranéenne traditionnelle, aux problèmes de reconversion des zones industrialo-portuaires et au nécessaire développement des services. Au sud et à l'est, le tourisme peut offrir des solutions au problème de l'emploi et aux difficultés croissantes rencontrées dans le domaine économique. C'est dans cette optique que se situent les actions des organismes internationaux en matière d'assistance au développement touristique.

1) Le Plan d'Action pour la Méditerranée

L'axe central de cette coopération, celui qui au départ en définit le cadre géographique et lui donne sa légitimité politique, est la Convention de Barcelone pour la protection de la mer Méditerranée contre la pollution, à laquelle est associé le Plan d'action pour la Méditerranée (PAM) qui en élargit le champ au domaine socio-économique et même culturel. Ce Plan d'action, placé sous l'égide du PNUE, comporte les volets suivants :

– *Un élément "évaluation"* : déterminer et évaluer les causes, l'ampleur et les conséquences des problèmes de l'environnement dans le bassin méditerranéen. Les activités les plus importantes concernent l'évaluation de la pollution marine et l'étude des activités côtières et des facteurs socio-économiques qui peuvent influer sur la dégradation de l'environnement ou en subir l'influence.

– *Un élément "gestion"* : l'évaluation a pour but de recueillir les éléments qui aideront les responsables à gérer leurs ressources naturelles de façon plus efficace et efficiente, notamment dans les régions côtières. Plusieurs travaux du

PAM ont ainsi porté sur le tourisme, et l'action en faveur des sites culturels méditerranéens renforce l'intérêt des touristes pour la région.

– *Un élément juridique* : la Convention et ses protocoles fournissent le cadre des engagements de caractère juridique par lesquels les gouvernements expriment leur volonté politique de faire face, individuellement et conjointement, aux problèmes d'environnement qu'ils ont en commun ; le Plan d'Action vient conforter et compléter ce cadre juridique.

– *Un élément institutionnel* : les activités sont exécutées par l'intermédiaire d'institutions nationales désignées et par plusieurs organes de coordination :

- l'Unité de coordination du Plan d'action pour la Méditerranée (PAM) installée à Athènes depuis 1982, où se situe aussi le Programme MEDPOL ;
- le Centre d'activités régionales du Plan Bleu pour la Méditerranée (CAR/PB) à Sophia Antipolis (France), qui fait fonction d'observatoire méditerranéen pour l'environnement et le développement, et qui procède à des études systémiques et prospectives sur l'ensemble du bassin et ses régions côtières ;
- le Centre d'activités régionales du Programme d'actions prioritaires (CAR /PAP) à Split (Croatie), qui se concentre sur les méthodes de gestion des régions côtières ;
- le Centre d'activités régionales pour l'intervention d'urgence contre la pollution marine accidentelle (CAR/REMPEC) à Malte,
- le Centre d'activités régionales pour les aires spécialement protégées (CAR/ASP) à Tunis ;
- enfin un Centre récemment crée à Palerme pour les applications de la télédétection.

– *Un élément financier* : tous les pays riverains de la Méditerranée ainsi que la Commission européenne participent au financement du PAM.

2) *L'action de l'Union Européenne*

L'action de l'Union Européenne, qui est signataire de la Convention de Barcelone, est ancienne et elle a pris deux axes : une action propre dans les régions méditerranéennes des quatre pays de l'Union, une action plus particulière de coopération avec les pays méditerranéens non membres de l'Union. Avec ces pays, la Commission a proposé de "multiplier les occasions de dialogue" sur toutes les questions d'intérêt commun, outre des préoccupations plus spécifiques de coopération commerciale et financière.

La politique méditerranéenne actuelle de l'Union européenne donne priorité à la protection de l'environnement en soulignant son importance pour deux activités essentielles pour l'emploi : la pêche et le tourisme.

Une première série d'actions se déroula de 1986 à 1992 avec les programmes intégrés méditerranéens (PIM) qui firent notamment bénéficier l'Italie, la France et la Grèce, dans la perspective de l'adaptation de leurs économies à l'adhésion de l'Espagne et du Portugal à la Communauté, de 600 millions d'ECU réservés à l'adaptation de l'industrie touristique. Toutefois, ces programmes ont fait l'objet de critiques quant à leur impact sur l'environnement.

Avec la réforme des fonds structurels, l'objectif principalement concerné porte d'abord sur les régions en retard de développement (littoral et îles de la

Méditerranée), avec 1,7 milliards d'ECU destinés au tourisme pour la période 1989-1993. Des contributions ont pu être en outre allouées au titre d'autres objectifs des fonds structurels, comme celui relatif aux zones rurales (180 millions d'ECU pour le tourisme rural français, italien, espagnol et portugais pour la même période).

Un certain nombre de programmes, initiatives et actions communautaires ont eu un impact direct sur le tourisme des pays méditerranéens de l'Europe communautaire :

– MEDSPA, 39 millions ECU au bénéfice de l'environnement,
– ENVIREG, 500 millions ECU pour la liaison tourisme-environnement,
– REGIS, 200 millions ECU au bénéfice des zones rurales,
– LIFE, 400 millions ECU en faveur du développement durable.

D'autres actions communautaires intéressent le tourisme des régions méditerranéennes, même si elles ne leur sont pas spécialement destinées, notamment :

– les divers programmes de formation, notamment MEDCAMPUS,
– les programmes communautaires des transports (libéralisation progressive, par paquets, du transport aérien et extension du réseau des trains à grande vitesse),
– la développement de l'informatique dans l'industrie touristique (projets ATIS et ULYSSES),
– les statistiques du tourisme en application de la décision du Conseil des Ministres de 1990,
– le financement des équipements touristiques et la modernisation des infrastructures hôtelières à travers la Banque Européenne d'Investissement.

3) L'action de l'Organisation mondiale du tourisme

Bien que les pays méditerranéens ne soient pas regroupés au sein de l'OMT et se concertent dans le cadre de trois commissions régionales (Europe, Afrique et Moyen-Orient), l'Organisation mondiale du tourisme intervient par plusieurs biais dans le Bassin :

– la connaissance statistique des flux, marchés et produits : trois séminaires ont été réunis sur le sujet entre 1991 et 1993 dans la région,
– les processus d'intégration touristique des pays, avec la tenue de deux séminaires à Istanbul en 1990 et à Bruges en 1992,
– des programmes spéciaux d'action, par exemple en liaison avec le Gouvernement turc, au bénéfice des pays d'Europe orientale,
– l'appui aux établissements universitaires de la région : Tanger, Rome, Zagreb, Istanbul,
– des projets de préinvestissement dans la cadre du Programme des Nations Unies pour le développement : Monténégro, Grèce, Malte et Chypre.

4) Les autres initiatives multilatérales

Plusieurs institutions des Nations Unies, notamment l'Organisation internationale du travail, l'Organisation mondiale de la santé, l'Organisation maritime internationale, l'UNESCO, ainsi que l'Union parlementaire internationale, et le Conseil de l'Europe ont apporté leur concours et assistance au développement

du tourisme en Méditerranée. Enfin la Banque européenne pour la Reconstruction et le Développement (BERD) a lancé quelques actions en faveur de pays de la Méditerranée orientale, la principale en Albanie.

L'OCDE a organisé en avril 1994, un séminaire sur le tourisme et l'emploi qui, s'il dépasse le cadre des pays méditerranéens, n'en a pas moins un impact pour identifier les initiatives que l'on pourrait prendre pour maximiser la contribution de l'industrie du tourisme à la réduction du chômage. Un séminaire organisé sur ce thème à Marseille en septembre 1994 en liaison avec la Commission européenne a examiné des stratégies possibles à l'échelle du bassin méditerranéen.

Le Pavillon Bleu

Les critères de sélection du Pavillon Bleu, attribué par la FEEE, sont les suivants :

• Pour les communes littorales candidates :

– la qualité de vie et l'environnement en général,

– les actions d'éducation et de sensibilisation à la protection de l'environnement,

– l'assainissement des eaux usées,

– la qualité des eaux de baignade en totale conformité aux valeurs guides de la Directive européenne de 1975.

• Pour les ports de plaisance, sont examinés :

– le site, commune et port,

– les aménagements et les équipements,

– l'accueil, l'information et l'éducation, en matière d'environnement, dans la commune et dans le port.

Code de bonne conduite des plaisanciers

Le Code de bonne conduite du Pavillon Bleu d'Europe pour les plaisanciers, proposé par la FEEE, est formulé par l'engagement solennel suivant :

1) Ne pas jeter à la mer ni au port, des produits toxiques, des huiles de vidange, des détritus solides (bouteilles, sacs plastiques) ou liquides (solvants de peinture, décapants, produits chimiques) et utiliser en conséquence, les équipements prévus à terre.

2) Protéger la vie marine en respectant les espaces de protection, en ne troublant pas les zones de nidification des oiseaux, en ne poursuivant pas les mammifères marins.

3) Ne pas dégrader les fonds marins (mouillage), respecter la réglementation sur la chasse sous-marine, et ne pas multiplier l'utilisation d'engins de pêche afin de ne pas provoquer une trop grand prédation sur la faune halieutique.

4) Utiliser autant que possible des produits non nocifs pour l'environnement (anti-foulings, décapants, lessives).

5) Respecter les activités et matériels de pêche.

6) Alerter les autorités compétentes sur les atteintes à l'intégrité de la mer qu'il serait amené à constater et, en particulier, les zones polluées par les hydrocarbures ou tout autre produit d'origine chimique, tellurique.

7) S'efforcer de développer un comportement analogue auprès des utilisateurs de la mer qu'on aura l'occasion de côtoyer.

des infrastructures et des équipements. La prospective touristique de la Méditerranée s'inscrit dans la volonté de dépasser la seule optique du court terme pour se situer dans une démarche de développement et de prise en compte de l'environnement à moyen et long terme. Le besoin de prospective se fait d'autant plus sentir que les vieilles certitudes politiques, stratégiques et économiques se sont effondrées devant les transformations planétaires et les risques environnementaux. La conjonction des crises est telle que l'on redoute une aggravation générale des tensions, avec des questions essentielles que l'on pourrait résumer ci-contre comme des dimensions d'incertitude du tourisme méditerranéen.

Les dimensions d'incertitude du tourisme méditerranéen

Dimensions géopolitiques

– Fédéralisme au nord et au sud ou Etats séparés.
– Nationalismes et régionalismes exacerbés ou coopération d'ensemble.
– Intégrisme au nord et au sud ou tolérance et humanisme.
– Terrorisme international avec répression ou extension des processus de paix.
– Conflits territoriaux, économiques, commerciaux, religieux ou négociations.

Dimensions économiques

– Crise structurelle continue ou privatisation accélérée des économies du sud et de l'est de la Méditerranée.
– Crise énergétique ou abondance relative due à de nouvelles découvertes ou à de nouvelles pratiques.
– Concurrence industrielle exacerbée ou multiplication des accords et partenariats.
– Mondialisation des entreprises de transport : méga-compagnies aériennes, compagnies ferroviaires européennes, entreprises multinationales d'autocars ou déréglementation totale ou partielle des transports nationaux et internationaux.

Dimensions sociales

– Sociétés duales, avec hyperactifs et chômeurs ou sociétés plus équitables.
– Creusement ou comblement de l'écart des revenus entre le nord et le sud.
– Réseaux d'élites urbaines européennes ou transnationales et sociétés rurales repliées sur elles-mêmes au niveau national ou régional.

Dimensions technologiques

– Délai de mise en service des avions gros porteurs de 800-1 000 places.
– Liaison fixe du Détroit de Gibraltar, et choix du type de liaison.
– Généralisation ou non des TGV en Europe méditerranéenne (liaison Paris-Ankara et Copenhague-Casablanca).
– Diffusion des techniques de réalité virtuelle et jeux télévisés permettant de voyager chez soi.
– Vitesse de diffusion du téléphone cellulaire mondial.
– Délai d'installation des systèmes mondiaux de réservation et d'information touristique.
– Généralisation ou non de la domotique dans les hébergements et les équipements touristiques.

Dimensions culturelles et environnementales

– Crise de l'eau ou multiplication des techniques et des outils de gestion des ressources.

– Aménagement intégré des régions côtières ou littoralisation accrue.

– Protection des écosystèmes côtiers ou "bétonnisation" anarchique.

– Choix entre des politiques éducatives mettant l'accent sur l'éco-citoyenneté, ou sur une hyperspécialisation technique.

– Développement équitable ou élitiste de pratiques culturelles et de pratiques sportives.

– Retour à la nature et à la spiritualité ou urbanisation et matérialisme.

– Encouragement au tourisme de masse ou au tourisme de qualité.

– Développement ou freinage de la permissivité des mœurs et des maladies transmissibles.

La prévision est une démarche qui, constatant certaines régularités passées, suppose qu'elles vont se poursuivre dans un avenir relativement proche, tout en comptant avec le problème de la marge d'erreur de ses modèles. La prospective suppose au contraire que le futur n'est pas écrit, qu'il est un mélange de nécessité, de régularité, de hasard et de volonté, que les hommes font constamment face à une pluralité d'avenirs sur lesquels ils sont susceptibles d'agir (Lesourne 1991).

Le regard vers le passé donne une idée assez fausse de l'avenir. Dans des modèles économétriques simplifiés, où les agents économiques se cherchent les uns les autres sans anticiper, on s'aperçoit que le hasard des rencontres ne fait qu'accélérer la construction d'un prix unique ; on est alors dans une situation de prévisibilité totale. Si l'on introduit d'autres paramètres (par exemple, les coûts d'information, les coûts de changement de fournisseur ou de client), plusieurs états futurs stables du marché deviennent possibles ; les anticipations des agents vont jouer un rôle très important. Mais quand il s'agit d'intégrer des facteurs d'environnement et de géopolitique, les dimensions deviennent beaucoup plus complexes et l'on ne peut s'en tenir à des modèles quantitatifs. Il devient nécessaire de faire jouer les aspects qualitatifs avec ce qu'ils ont de subjectif, de discutable ou de litigieux. Il y a en tout cas une grande différence entre l'idée d'imprévisibilité totale et le fait de dégager les dimensions structurantes de l'avenir ainsi que les scénarios que l'on peut tirer de l'analyse de l'interaction de ces dimensions.

Il est assez facile par ailleurs de fabriquer des futurs autour de mots comme optimiste, moyen et pessimiste. Nombre de dimensions politiques, sociales, économiques, technologiques ou écologiques ne pouvant être prises en considération à partir de données quantifiées, on se base alors seulement sur les évolutions probables "bonnes ou mauvaises" de ces facteurs. Dans les domaines les plus divers, les bouleversements de la fin des années 80 et du début des années 90 placent d'ailleurs les sociétés au seuil de bifurcations fondamentales. Certaines transformations politiques, rapides comme la dislocation de l'Union soviétique ou l'unification allemande, ou plus lentes comme le nouveau rôle des Nations Unies ou la construction européenne avec sa

monnaie unique, exercent une influence décisive mais difficile à prévoir sur les flux touristiques.

Que faire face à un univers de plus en plus interdépendant et concurrentiel ? Peut-on, par une démarche et une vision commune méditerranéenne, se concerter pour la maîtrise du tourisme en assurant un environnement de qualité grâce à l'utilisation de technologies à venir et à une bonne gestion des flux touristiques ? L'objectif serait d'abord d'amorcer un dialogue cohérent où chacun parlerait un langage identique, seul moyen de parvenir à cette démarche et cette vision commune. Car la vraie question pourrait résider dans la concurrence entre le tourisme et les autres activités et dans l'utilisation des ressources naturelles, soit à des fins touristiques, soit pour développer ces autres activités. A l'heure actuelle, 34 % de la population des pays méditerranéens vit sur le pourtour littoral de la Méditerranée. Comment garder des espaces pour le tourisme et les loisirs, en particulier pour le tourisme de masse et le tourisme national, social ou associatif ? Quelles sont les ressources que l'on réservera au tourisme, l'eau par exemple ?

Pour un tourisme de qualité, il faut un espace de qualité. La déclinaison qui doit être faite d'un tel "commandement" devra suivre l'évolution des perceptions ainsi que des modèles véhiculés par les médias. Faudra-t-il s'acheminer par exemple vers une mer payante ? Faudra-t-il montrer que dans la gestion économique des ressources naturelles, il y a des profits apparents à court terme qui ne sont pas gratuits pour la collectivité et qui doivent être compensés à long terme. L'objet de la prospective est de montrer que certains chemins sont préférables à d'autres.

b) Une problématique complexe

Les différents secteurs de l'économie ne sont pas indépendants. Le tourisme affecte à la fois l'agriculture, l'industrie, l'énergie et les transports. La production de l'énergie fait appel aux transports, mais il n'y aurait pas de transports, ni de tourisme sans énergie. De même, les cinq composantes environnementales retenues ne sont pas indépendantes les unes des autres. Les sols, les eaux et les forêts forment schématiquement un système écologique, la forêt fixe les sols et retient les eaux ; ce sous-système est lui-même en relation avec ce qui se passe sur le littoral et la mer. Toutes les composantes de l'environnement font ainsi l'objet d'interactions dynamiques qui évoluent dans le temps sous l'effet de facteurs naturels, et de plus en plus aujourd'hui sous l'effet des activités humaines. Cependant les relations entre les paramètres socio-économiques des secteurs du développement (croissance, emploi, équipement, etc.) et les composantes de l'environnement doivent être explicitées pour préciser l'ensemble des interactions significatives et les interpréter. Il a donc fallu procéder à certaines simplifications, l'essentiel étant de mettre en évidence et de démonter les mécanismes relationnels des "chaînes" ou des "boucles" les plus importantes pour l'environnement permettant de mieux comprendre la dynamique de tout le système. En outre, certains facteurs prennent aujourd'hui une importance toute particulière dans la problématique du tourisme et dans ses liens avec l'environnement.

En premier lieu, les *progrès technologiques* – communications, bureautique, informatique, domotique, biotique – vont bouleverser les techniques et pourront avoir des conséquences immenses sur le tourisme : téléphone-télévision cellulaire, habitat léger transportable sur le toit de la voiture électrique ou par dirigeable, avions bon marché, systèmes de transport individuel peu polluants et rapides, concrétisation des rêves par la réalité virtuelle, déplacements aux antipodes en moins de six heures, techniques de conservation de la nourriture lui permettant de garder toute sa fraîcheur et son goût pour une très longue durée, récupération et régénération sur place des déchets, dessalement de l'eau de mer avec des systèmes de poche ou des petites unités très bon marché, aqueducs de plusieurs milliers de kilomètres amenant l'eau de Sibérie au Moyen-Orient, etc. Voici ce que prédisent les futurologues pour le 21e siècle. S'il est préférable de ramener ces constructions imaginaires à des dimensions plus réalistes, il n'en reste pas moins vrai que les évolutions techniques vont accélérer les changements dans les différents éléments qui composent le produit touristique : transport, information/réservation, hébergement, restauration, animation/distraction. On passerait ainsi d'une ère *énergétique* à une ère *informationnelle*.

Les progrès technologiques sont accompagnés et provoquent un phénomène de *globalisation*. La Conférence de Rio a mis l'accent sur la mondialisation des phénomènes environnementaux liée à la globalisation des facteurs économiques et sociaux et au développement des entreprises transnationales. Ceci est particulièrement vrai pour l'industrie touristique. Cette globalisation est le résultat direct des besoins d'information/réservation et de la mise en place de systèmes mondiaux informatisés de réservation. Les structures ne seront pourtant pas à l'avenir de simples structures hiérarchisées de type "fordien", mais plutôt des réseaux, des partenariats, des filiations multiples. Les mégafirmes côtoieront les petites structures souples et locales. Quant aux Etats nationaux, ils ne pourront plus agir comme auparavant sur la définition des politiques touristiques : en Europe déjà se dessine d'une part une supranationalité par les directives prises au niveau européen, d'autre part une régionalisation effective dans des pays comme l'Espagne et l'Italie par la conduite des affaires touristiques à un niveau plus concret.

Par ailleurs le tourisme s'inscrit de plus en plus dans un univers préoccupé par les dégradations de l'*environnement*. L'objectif est de réunir les conditions d'un développement durable qui concilie croissance et environnement et préserve la base des ressources naturelles nécessaires au bien-être des générations futures. Encore faudra-t-il se donner les moyens d'y parvenir par des instruments fiscaux et financiers comme les écotaxes, par la mise en place systématique de récupération des déchets et en donnant la priorité absolue aux transports en commun. Car on parle trop souvent d'environnement en Méditerranée sans en voir toutes les implications. On pourrait même être optimiste au vu des discours. Toutes les politiques des pays méditerranéens incluent en principe dans leurs programmes la défense de l'environnement. Dans certains cas, il serait possible d'arriver à recréer des espaces "naturels" en détruisant des équipements indésirables. Cependant les cent mètres ou plus déclarés actuellement inconstructibles dans bien des pays ne seront pas

suffisants pour une véritable politique de défense du littoral. Il reste en tout cas à savoir si cette défense de l'environnement et le développement économique et social à long terme ne rentrent pas en contradiction.

Enfin les *conflits culturels*, loin d'appartenir au passé, viennent interférer plus que jamais dans la problématique du tourisme. Selon certains, ces conflits culturels risquent de remplacer à l'avenir la lutte entre les idéologies politiques. Ces conflits se feront donc plus entre civilisations qu'entre nations et entre groupes sociaux à l'intérieur des Etats et de structures supranationales (urbains par rapport aux ruraux, "capitalistes de l'argent et de la culture" par rapport aux laissés-pour-compte des sociétés, telle religion par rapport à telle autre, etc.).

2. Les tendances lourdes du tourisme dans les pays méditerranéens

a) Quelques tendances lourdes

Cette analyse, fondée sur les données et les faits exposés dans les chapitres précédents, montre que l'évolution des arrivées et des recettes du tourisme dans les pays méditerranéens ainsi que celle de l'offre s'accompagne de tendances plus ou moins lourdes que, selon l'OMT, on peut résumer ainsi :

1. La résistance du tourisme balnéaire traditionnel, le plus souvent à caractère familial et saisonnier, même si cette forme de tourisme a perdu son écrasante prépondérance.

2. La confirmation ou l'apparition de certaines destinations et de certaines motivations, en particulier les destinations à caractère culturel : Italie, Grèce, Sud marocain, Turquie, Egypte, principalement accessibles par air. Elles permettent la combinaison d'un tourisme balnéaire, d'activités sportives ou de découverte, et de pratiques culturelles.

3. L'importance et la diversité du patrimoine d'hébergement : si le nombre de lits hôteliers est supérieur à 5,8 millions dans l'ensemble des pays, celui des lits touristiques complémentaires serait supérieur à 33 millions, d'où l'importance des résidences secondaires, des locations de tourisme, des campings-caravanings et dans une moindre mesure, des villages de vacances, de l'accueil en gîtes, des chambres d'hôte et des nouveaux habitats légers de loisirs.

4. La persistance de "vides touristiques" (certains étant liés à des facteurs conjoncturels) : ensemble, l'Albanie, l'Algérie, le Liban, la Libye et la Syrie comptent pour moins de 3 % des arrivées en 1992. La région méditerranéenne recèle donc de forts potentiels touristiques susceptibles d'une mise en valeur future.

5. La spécificité du tourisme des nationaux non résidents des pays méditerranéens, travaillant en Europe du nord, qui reviennent à intervalles réguliers chez eux. Cette forme de tourisme représente entre 3 et 4 millions d'arrivées dans les pays méditerranéens.

6. L'émergence de nouveaux produits et comportements touristiques : la région bénéficie plus que d'autres de la vogue croissante du tourisme culturel et de la multiplication des expositions et festivals ainsi que du tourisme de

loisirs actifs, du tourisme rural, de la balnéothérapie, de la thalassothérapie et de la remise en forme.

7. L'explosion des activités de croisière, de navigation de plaisance et de sports nautiques.

8. Les facilités d'accès aux destinations méditerranéennes : plus de 34 % des arrivées internationales se font par la voie aérienne, qui est proportionnellement davantage utilisée pour les destinations vers les pays de l'Est et du Sud méditerranéen. Les visiteurs venant d'une région en dehors de l'Europe, effectuant le plus souvent des circuits dans la région, comptent pour au moins 10 % dans le total des arrivées.

9. L'affirmation des pays du sud de l'Europe comme pays émetteurs de tourisme : la France d'abord, l'Italie et l'Espagne ensuite, sont devenues des pays émetteurs importants au bénéfice en premier lieu de la zone méditerranéenne ; avec un certain décalage, la Grèce, Israël et la Turquie commencent à suivre la même voie.

b) Les projections de l'OMT à l'horizon 2000

Le facteur déterminant de la croissance touristique mondiale reste le taux de croissance économique des pays développés ou de ceux qui sont en train de s'industrialiser rapidement. Pour les projections des arrivées de touristes internationaux, l'horizon de l'OMT s'est fixé sur l'an 2000, avec 660 millions d'arrivées et l'an 2010 avec 935 millions d'arrivées au niveau mondial.

La méthode utilisée par l'OMT est un lissage, sur les vingt dernières années, des courbes de croissance du tourisme international et leur projection à 1995, 2000 et 2010. Le taux de variation annuel moyen serait de 1990 à 1995 de 3,2 % et de 1995 à 2000 de 4,4 %, avec des différences selon les régions du monde. La part de l'Europe dans le tourisme mondial diminuerait de 62 % à 57 %, celle des pays de l'Asie de l'Est et du Pacifique passerait de 11 à 15 %, les parts de l'Afrique et du Moyen-Orient resteraient stables ou légèrement en augmentation. Cela veut dire que la part du tourisme méditerranéen pourrait bien diminuer et passer sous la barre des 30 % du tourisme international mondial. Au delà des chiffres, l'intérêt des perspectives de l'OMT réside plutôt dans l'analyse des principales influences et facteurs déterminants de l'industrie du tourisme. Ces projections offrent en outre un cadrage pour les scénarios tourisme du Plan Bleu.

Ces chiffres sont-ils réalistes face à la montée du chômage, face à la crise économique et monétaire qui risque de ressurgir périodiquement ? Ces chiffres en tout cas ne prennent pas en considération l'évolution possible des politiques de partage du travail – c'est-à-dire de réduction du temps de travail annuel et hebdomadaire avec réduction relative des rémunérations – avec réduction des coûts du chômage, de l'absentéisme et de la santé, même si l'allongement de la vie conduit à prendre la retraite plus tardivement.

c) *Les projections du Plan Bleu à l'horizon 2000*

Les projections du Plan Bleu pour les arrivées de touristes internationaux dans les pays méditerranéens et les recettes du tourisme international ont été calculées selon deux hypothèses pour l'horizon 2000 :

– une hypothèse basse estimée pays par pays, à partir des taux de croissance les plus faibles de chaque pays, durant la décennie 80,

– une hypothèse haute estimée pays par pays, à partir des taux de croissance les plus forts de chaque pays, durant la décennie 80.

Les résultats sont les suivants pour l'horizon 2000 :

– hypothèse basse : 156 millions de touristes internationaux. Le tourisme dans les pays méditerranéens ne représenterait plus que 24 % du tourisme international mondial,

– hypothèse haute : 190 millions, soit 29 % du tourisme mondial.

Quant aux recettes du tourisme international pour les pays du bassin méditerranéen à l'horizon 2000, elles sont estimées, comme on le verra plus loin, à 120 milliards de dollars en hypothèse basse et 151 milliards de dollars en hypothèse haute.

Dans les années 80, le tourisme dans les pays méditerranéens a vu des ventilations sous-régionales très contrastées. Les plus fortes performances ont été réalisées dans des pays comme la Grèce, la Turquie ou Chypre qui ont connu une ouverture récente au tourisme de vacances et ont suivi, avec quelques années de décalage, une évolution comparable à celle que d'autres pays comme l'Italie ou l'Espagne avaient connu avant eux. Aujourd'hui, dans ces derniers pays l'expansion tient à la fois au développement du tourisme d'affaires, à celui des courts séjours, à l'engouement pour les produits du tourisme rural et du tourisme culturel.

Il faut rappeler que le début des années 80 a été marqué par un ralentissement de la croissance des voyages internationaux et la reprise amorcée en 1984 a été interrompue par la crainte du terrorisme de 1986. Les trois dernières années de la décennie 80 ont enregistré des niveaux record aussi bien des arrivées de touristes que des recettes.

En outre, quatre éléments importants doivent être relevés, en particulier pour les pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée :

1) Globalement, la croissance du tourisme international dans les pays du Sud et de l'Est de la Méditeranée a toujours été soutenue depuis 1970 avec une accélération depuis 1985. La guerre du Golfe a un peu ralenti ce phénomène, cet événement restant conjoncturel. Les projections sont les suivantes pour 2000 :

– basse à 26 millions de touristes internationaux,

– haute à 42 millions de touristes internationaux.

Dans la première projection, le tourisme international se développe normalement. La Méditerranée continue de profiter du développement économique et social des grandes zones de tourisme émetteur que constituent les pays de l'UE, nord et sud confondus. Dans la seconde projection, le tourisme mondial est plus soutenu et les pays éloignés de l'Europe ne peuvent pas toujours maintenir leur pression sur les systèmes de promotion et de communication

pour arracher des parts de marché. En outre, il faut compter sur la réorganisation du tourisme dans les pays de l'Europe de l'Est qui sera lente.

La différence entre les deux projections s'explique aussi par des facteurs d'ordre politique et financier : la paix au Proche-Orient, la paix sociale et religieuse au Maghreb et au Machrek, une ouverture plus accentuée et une relance des investissements touristiques dans des pays comme l'Algérie, le Liban, la Libye. En ce qui concerne la Tunisie et la Turquie, l'hypothèse haute est celle développée dans les plans et rapports officiels et représente un objectif possible.

Les taux de croissance annuelle entre 1990 et 2000 ne sont pas très élevés, allant de 0,5 % à 8 % pour la majorité des pays avec deux exceptions : la Turquie (hypothèse haute de 10,5 %) et la Libye (hypothèse haute de 15 %).

2) Les parts de marché des pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée ont presque doublé en vingt ans. Cependant il existe des écarts considérables entre les pays. La Turquie a fait un bond en avant remarquable, quadruplant sa part (de 0,8 % en 1970 à 3,9 % en 1990). Dans le cas d'une hypothèse haute, celle envisagée par les autorités turques, la part de la Turquie dans le marché méditerranéen passerait à 7,7 %. Dans le cas d'une hypothèse basse, la part de la Turquie passerait à 4,2 %.

La Tunisie a vu sa part de marché tripler en vingt ans. Il existe des potentialités encore inutilisées dans ce pays. Cependant, la croissance a pu sembler s'essouffler à partir de 1980, avec un léger rebond à partir de 1988. Dans une hypothèse basse (essoufflement de la croissance), le tourisme tunisien augmenterait sa part de marché à 2,6 %. Dans une hypothèse haute, cette part atteindrait 3,6 % du marché méditerranéen.

En Egypte, la croissance se ralentit et les deux hypothèses basse et haute sont assez rapprochées. Il semble donc bien qu'un chiffre aux alentours de 4 millions d'arrivées de touristes internationaux corresponde à la réalité de l'an 2000, sauf si les événements intérieurs l'interdisaient. De même au Maroc, la croissance du tourisme se fera à pas plus comptés : dans les deux hypothèses, basse et haute, on arrive à un pourcentage quasi identique de part de marché : 2,5 % avec plus de 4 millions d'arrivées de touristes internationaux.

Une nouvelle destination pourrait s'ouvrir au tourisme : la Palestine, où le tourisme parait être une priorité pour le développement économique et social. L'expansion la plus forte pourrait se faire au Liban, en Syrie, en Libye et en Algérie. D'ici l'an 2000, la part de marché des pays du Sud et de l'Est augmenterait :

– de 3 % dans l'hypothèse basse, passant à 17 % du total contre 14 % en 1990,

– de 8 % dans l'hypothèse haute, passant à 22 % du total méditerranéen.

3) Il faut considérer à part le cas de l'ex-Yougoslavie qui comptait entre 1970 et 1985 pour environ 8 % du marché méditeranéen. Dans le meilleur des cas, la paix civile et militaire étant assurée, on observerait encore en l'an 2000 une diminution de la part de marché de cette ex-Fédération dans le total méditerranéen. Le tourisme devrait se structurer dans les nouveaux Etats indépendants issus de la Fédération, et notamment en Croatie, pays qui comporte une longue façade méditerranéenne et de nombreuses îles.

4) Globalement, les quatre pays méditerranéens de l'Union Européenne représenteront toujours la plus grande partie des flux touristiques (92 % en 1970, 86 % en 1990). Quelle que soit l'hypothèse, leur part de marché se fixerait autour de 80 % :

– dans le cadre de l'hypothèse basse, 83 %, soit plus de 129 millions d'arrivées de touristes internationaux,

– dans le cadre de l'hypothèse haute, 78 % mais avec plus de 147 millions d'arrivées de touristes internationaux.

Cependant, il faut constater que les chiffres concernant la France sont à examiner avec soin. Ce pays a bénéficié d'une promotion non négligeable, mais ce sont surtout les facteurs structurels qui expliquent la première place de la France dans le tourisme mondial, en particulier la mise en place dans les années 80 d'un réseau hôtelier très performant avec des prix très compétitifs par rapport au reste de l'Europe. La France compte garder et même renforcer sa position, mais les projets récents ou en cours comme le tunnel sous la Manche ou les TGV transeuropéens ne favoriseront qu'indirectement le tourisme français.

Le facteur prix explique la croissance du tourisme hellénique. Entre 1970 et 1990, c'est le pays du sud de l'Union Européenne qui a connu la croissance touristique la plus soutenue :

– entre 1970 et 1975, croissance de 15 % passant de 1,4 million à 2,8 millions de touristes internationaux,

– entre 1975 et 1980, 11 % passant à 4,8 millions de touristes internationaux,

– entre 1980 et 1985, 6,5 % passant à 6,5 millions de touristes internationaux,

– entre 1985 et 1990, 6,2 % passant à 8,8 millions de touristes internationaux.

Dans le cas de l'hypothèse basse, la Grèce recevrait en l'an 2000 plus de 13 millions de touristes internationaux ; dans le cas de l'hypothèse haute, 19,1 millions de touristes internationaux. Dans ce dernier cas, le tourisme hellénique représenterait presque les deux tiers du tourisme italien et la moitié du tourisme espagnol, alors qu'aujourd'hui il n'en représente que 32 % pour l'Italie et 24 % pour l'Espagne.

Les *recettes du tourisme international* dans les pays méditerranéens atteignaient en 1990, plus de 73 milliards de dollars. A l'horizon 2000, deux projections ont été établies, en fonction des résultats des arrivées du tourisme international. Elles ont été estimées en fonction de la structuration du tourisme (importance donnée aux différents types de tourisme, affaires, congrès, tourisme balnéaire, tourisme culturel), ainsi que de la structure actuelle du prix des forfaits touristiques des principaux pays européens vers les pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée.

Selon l'hypothèse basse, une estimation totale de 120 milliards de dollars serait possible en l'an 2000, soit 98,8 milliards de dollars pour les pays du Sud de la Communauté (82,2 % du total) et 21,5 milliards de dollars pour les pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée (17,9 % du total), la différence correspondant aux recettes estimées à cette date pour les pays de l'ex-Fédération yougoslave.

Selon l'hypothèse haute, on atteindrait plus de 151,2 milliards de dollars de recettes du tourisme international pour l'an 2000, dont 110,6 milliards de dollars pour les pays du sud de la Communauté (73,1 % du total) et 40,6 milliards de dollars pour les pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée (26,9 % du total). Cette dernière hypothèse serait la plus prometteuse pour les pays du Sud et de l'Est, car le tourisme dans ces pays pourrait offrir des produits de qualité, donc plus chers et rapportant plus de devises. Ce serait plus particulièrement vrai pour la Turquie avec plus de 15,2 milliards de dollars de recettes, l'Egypte (4,5 milliards), Israël (4,2 milliards), puis pour le Liban (3,3 milliards), Chypre (3,2 milliards). Pour la Tunisie et le Maroc, le montant des recettes du tourisme international s'élèverait pour chacun de ces pays à plus de 3,5 milliards de dollars.

Quant à la Grèce, dans l'hypothèse haute, les recettes estimées s'élèveraient à environ 8 milliards de dollars soit 24 % des recettes italiennes, 22 % des recettes françaises, 25 % des recettes espagnoles. Ainsi les arrivées du tourisme international augmenteraient plus vite que les recettes. Cela signifie que le tourisme hellénique serait moins rentable par unité de touriste que celui des autres pays du Sud de la Communauté.

Quant au chiffre d'affaires des entreprises touristiques et assimilées des pays méditerranéens, il pourrait bien s'élever à l'horizon 2000, selon la même formule, entre 180 milliards $ (hypothèse basse) à 225 milliards $ (hypothèse haute), ce qui correspondrait à des investissements situés dans une fourchette de 48 à 60 milliards $ par an.

d) Perspectives qualitatives

Selon les travaux de l'OMT et du Plan Bleu, une série de variables exogènes pourraient avoir, plus que dans les années passées, une influence importante sur le tourisme dans les pays méditerranéens. Il s'agit :

– des changements démographiques et sociaux, en particulier le vieillissement de la population des pays industrialisés, l'augmentation de la population féminine active, une réduction progressive de la durée du travail combinée à une valorisation des loisirs, ainsi qu'une prise de conscience croissante des possibilités de voyager ;

– de la situation économique et financière qui est marquée par le ralentissement de la croissance économique, mais qui devrait redémarrer, et par le fait que le secteur va s'en tenir de plus en plus aux prix réels ;

– des transformations politiques, législatives et réglementaires avec un mouvement d'opinion insuffisant mais permanent en faveur de la protection de l'environnement et du littoral en particulier ;

– des progrès technologiques, spécialement dans les techniques de l'aéronautique, dans les systèmes électroniques de réservation et la transmission électronique de données ;

– du commerce et des échanges, avec la création de l'Organisation mondiale du commerce ;

– de l'infrastructure des transports : la congestion du trafic aérien pourrait se révéler être le principal obstacle à la réalisation totale du potentiel de croissance du tourisme à la fin des années 90 ;

– de la sécurité des voyageurs, autour de trois thèmes : la santé (assurance de protection contre toutes les maladies transmissibles), la délinquance criminelle et le terrorisme.

Les forces du marché vont plus directement influencer le développement du tourisme et tout le marketing du secteur pourrait être frappé par les effets d'une plus grande compétitivité et par l'attitude de touristes-consommateurs plus exigeants. Il y aurait tendance à une concentration du secteur touristique privé : les opérateurs qui réussiraient seraient d'une part, un petit nombre de grands opérateurs mondiaux, d'autre part, un très grand nombre d'opérateurs relativement petits à la recherche de "créneaux".

Le secteur serait alors de plus en plus axé sur :

– une distribution efficace du produit touristique liée à la disponibilité de l'information et à la compétitivité des prix,

– une commercialisation professionnalisée,

– un personnel bien formé et qualifié : le développement des ressources humaines pourrait en fait se révéler comme le plus sérieux obstacle que le tourisme des pays méditerranéens ait à surmonter.

Le tourisme des personnes âgées peut devenir l'un des principaux marchés des pays du Bassin méditerranéen après l'an 2000. On assistera sans doute à des modifications profondes dans le comportement des personnes âgées, quand celles nées du "baby boom" d'après-guerre aborderont la cinquantaine à partir de 1996.

En 1990, la population européenne des plus de 55 ans représentait 30 % de la population adulte (au delà de 15 ans), soit 94 millions de personnes sur 295 millions d'adultes en Europe occidentale. En l'an 2000, les personnes de plus de 55 ans pourraient atteindre 105 millions. En 1990, le marché du tourisme du troisième âge était estimé à 20 % du marché européen total avec 142 millions de déplacements à l'intérieur du pays de résidence et 41 millions de déplacements à l'extérieur, soit un total de plus de 180 millions de voyages. En 1992, ce marché avoisinerait 200 millions de voyages, avec deux pays en tête, l'Allemagne et le Royaume-Uni pour les déplacements internationaux et une propension aux voyages internes relativement forte chez les personnes âgées des pays scandinaves et de l'Espagne.

Tableau 27

Le troisième âge européen et le tourisme

Pays	Touristes âgés (en millions)	Part dans le tourisme (en %) de ces pays
Espagne	5,8	16,9
France	4,6	10,1
Italie	3,8	14,2
Grèce	1,1	13,9
Portugal	0,9	12,2

Source : Commission européenne du tourisme.

Si la France et l'Allemagne sont des destinations plus prisées pour les courts séjours, l'Espagne et l'Italie reçoivent la majeure partie des vacanciers de troisième âge de longue durée.

Quarante-deux pour cent des personnes âgées achètent un voyage à forfait, principalement les Britanniques (par air) et les Allemands (par autocar). Ces touristes sont nettement moins saisonniers que l'ensemble du marché et voyagent pratiquement en toutes saisons. Ils sont cependant deux fois plus nombreux à partir vers l'étranger en septembre et en octobre que pendant les autres mois de l'année. Enfin ils préfèrent les vacances en bord de mer (31 % de toutes les vacances), les circuits (29 % de toutes les vacances) et les courts séjours en ville (11 %). Il est clair que par son climat, par sa luminosité, par les distractions qu'elle peut offrir, la région méditerranéenne est une destination de choix pour le troisième âge européen. Il n'est pas rare que cet attrait se transforme d'ailleurs en installation définitive de retraite (Côte d'Azur, Baléares, etc.), ce qui ne va pas sans poser le problème des équipements de santé nécessaires.

3. Les scénarios tourisme du Plan Bleu

a) Cadrage général

Les scénarios sur le tourisme du Plan Bleu s'inscrivent dans des scénarios globaux qui proposent un éventail de croissance relativement limité pour les trente prochaines années. Est-il encore possible d'imaginer des routes de haute croissance pour certains pays méditerranéens, comme pour le Japon des années 50 et 60, les *dragons* de l'Asie du sud-est entre 1975 et 1990, la Chine entre 1985 et 1993 ? Les hypothèses suivantes ont été proposées en 1992 pour l'actualisation des scénarios établis par le Plan Bleu **(tableau 28)** :

Tableau 28
Hypothèses du taux annuel de croissance économique pour la période 1990-2025

	Scénario de croissance lente	Scénario de croissance forte
Sud et Est Méditerranée	2,7/3,1	4,8/5,7
Etats-Unis	1,6	2,8
Japon	3	3,9
Europe	2	3,3

Source : Royer, Plan Bleu, 1992.

De façon générale, quel que soit le contexte économique, on peut penser *a priori* que la Méditerranée ne connaîtra pas une aussi forte croissance de la fréquentation touristique dans les 20 prochaines années que par le passé. Il ne s'agit pas seulement des facteurs classiques de freinage comme le renforcement de la concurrence de zones tropicales balnéaires ou la situation politique de

certains pays du Bassin méditerranéen. L'insécurité est certes un facteur redoutable d'affaiblissement, mais il est conjoncturel et le rétablissement de la stabilité, suivi d'une politique promotionnelle appropriée, permet en deux à trois ans de retrouver les performances touristiques anciennes comme on l'a vu à Chypre par exemple. On assiste par contre à une tendance nouvelle : un redéploiement durable des séjours de vacances et de loisirs dans des zones considérées comme ayant une meilleure qualité de la vie et de l'environnement et surtout un meilleur rapport qualité/prix des prestations et services touristiques et paratouristiques. Cette tendance pourrait affecter, dans un sens relativement moins favorable, l'avenir du tourisme méditerranéen en général.

Une difficulté majeure de la méthode des scénarios concerne l'intégration des facteurs qualitatifs dans des modèles quantitatifs. Dans le cas des scénarios tourisme-environnement, il ne suffit pas de développer les produits touristiques selon le schéma classique des cycles de vie de produits qui naissent et meurent ou en fonction de la gestion de services non tangibles. Les tendances des marchés méditerranéens et européens doivent être identifiées selon une démarche qui va au delà des méthodes classiques comme celles qui ne font qu'analyser la demande pour adapter l'offre. La simple segmentation des marchés ne permet pas de tout expliquer.

Combinaison des structurations de l'espace et du temps dans les scénarios

La structuration de l'espace résidentiel et celle du temps de travail se combinent pour influer sur la fréquentation touristique et ses impacts sur l'environnement. L'exemple suivant montre comment l'habitat collectif est plutôt associé à une réduction hebdomadaire de la durée du travail et l'habitat individuel à une réduction journalière, et les conséquences de ces situations.

Structuration de l'espace	Structuration du temps	
Développement des villes en :	Réduction de la durée du travail :	
	de la semaine	de la journée
Habitat collectif et centres villes	*Variante de tourisme I :* – Résidences secondaires – Courts séjours – Tourisme rural diffus (migrations hebdomadaires et mensuelles avec impact parfois favorable sur l'environnement)	
Habitat individuel avec pavillonnaire périurbain		*Variante de tourisme II :* – Loisirs de voisinage périurbain – Pointes de fréquentation du littoral (migrations quotidiennes et annuelles avec impact moins favorable pour l'environnement)

Source : Rémi Barré & Plan Bleu, 1984.

Il apparaît rapidement qu'un des éléments clés consiste à faire le lien entre une réflexion qualitative sur les évolutions des modes de vie et de loisirs et des relations à la nature avec une traduction quantitative de ces scénarios en termes d'équipements et d'hébergements qui sont les éléments lourds de l'interface tourisme-environnement et des impacts du tourisme sur l'environnement. L'approche par les styles de vie avec les six types de vacanciers décrits plus haut (voir Chapitre III), et donc des modes de consommation qualitativement différents, permet en partie de faire ce lien. D'autres éléments qualitatifs peuvent jouer dans les scénarios, en particulier en matière de structuration de l'espace et du temps (voir encadré).

La question des acteurs doit aussi être traitée systématiquement. On doit souligner que les acteurs du secteur touristique sont fort nombreux : producteurs, distributeurs, fournisseurs, consommateurs, populations d'accueil, administrations et politiques. Chacun prend part avec ses objectifs propres, à la construction d'un avenir conforme à ce qu'il pense de ses intérêts et désirs. En partant d'une analyse de chaque catégorie d'acteurs et en croisant les impacts de leurs objectifs, on pourrait dérouler des boucles rétroactives explicatives des corrélations entre les différents facteurs qui vont influencer la consommation touristique et le développement de ce secteur. Les relations sont complexes, d'ordre financier, économique et administratif. La population permanente peut se sentir délaissée, voire dépossédé, au profit de la population vacancière et les élus des communes et des régions attendent toujours des retombées maximales du tourisme.

b) Hypothèses et démarches des différents scénarios

1) Le scénario tendanciel aggravé T2

Ce scénario se caractérise par le poids du tourisme international du luxe. Le tourisme méditerranéen continue de se concentrer sur la zone nord (Espagne, France, Italie, Grèce). L'emprise sur l'espace littoral y est à la limite de la saturation (résidences secondaires, centres de villégiatures). Seuls quelques pays du sud émergent comme Malte et le Maroc. Le tourisme national stagne et les taux de départ en vacances fluctuent en fonction des aléas conjoncturels.

C'est dans ce scénario que les *villégiateurs*, forment plus du tiers de la clientèle. Dans ce cas de vive concurrence internationale en raison de la crise économique qui se poursuit après 2000, on assiste à une stagnation du tourisme national, voire une régression qui pourrait être spectaculaire. Les flux de tourisme sud-nord se développent très peu. Les pays du nord de la Méditerranée par crainte de l'immigration illégale, multiplient les entraves aux voyages en imposant des visas difficiles à obtenir et des formalités de frontière harassantes.

Le choix ultralibéral d'une *déréglementation totale* sert les plus forts et handicape les plus faibles, phénomène aggravé par des formes perverses de protectionnisme qui biaisent les pratiques normales de la concurrence. On pourrait aussi s'attendre dans des stations et lieux de tourisme à des pratiques illégales entraînant diverses formes de délinquance. Si l'hypothèse du développement du terrorisme et de la criminalité est compatible avec l'augmenta-

tion des flux vers des pays "sûrs", il n'est pas certain que l'on retrouvera l'intégralité des flux touristiques vers d'autres destinations. Ces facteurs auraient pour une bonne part une influence négative sur les taux de départ en vacances, certains préférant même rester chez eux plutôt que de s'exposer à un quelconque type de risque.

Hypothèses du scénario tendanciel aggravé T2

– La monnaie ne devient "unique européenne" que vers 2025.
– Les pays du sud et de l'est de la Méditerranée n'arrivent pas toujours à maîtriser leur inflation et pratiquent des dévaluations successives.
– La population du nord stagne, sinon diminue ; celle du sud explose.
– Les phénomènes d'immigration s'amplifient et sont mal contrôlés.
– Le chômage affecte l'ensemble des pays méditerranéens, mais au sud et à l'est, il dépasse généralement les 20 % de la population active.
– Le statut de la femme n'évolue que lentement, il régresse même dans certains pays du Sud et de l'Est, pour éviter de la voir en plus grand nombre sur le marché du travail.
– Le temps de travail ne diminue pas, par contre s'installent des formules de travail de plus en plus précaires et une société duale.
– Cette situation entraîne des flambées cycliques de terrorisme et une grande criminalité.
– C'est le temps du "cocooning" : on reste chez soi pour des raisons économiques et sécuritaires.

Ce scénario comporte des injustices sociales, car le tourisme national croîtra moins que la demande de vacances. Il implique un rejet du tourisme social et associatif qui sera conduit à produire des prestations pour une clientèle plus aisée pour être rentable. Pour éviter des explosions sociales, les pays méditerranéens de l'Union Européenne sont amenés à mettre en place un système d'aide sociale au coup par coup.

La part du tourisme dans le PIB a tendance à baisser. Le nombre d'emplois touristiques ne croît que faiblement, ce qui est dramatique en raison du chômage croissant des économies méditerranéennes. A l'horizon 2025, le tourisme ne compterait plus que pour environ 5 % du PIB, alors que le littoral méditerranéen serait saturé par une urbanisation anarchique.

Le tourisme international connaît une certaine croissance et se montre plus différencié quant aux styles et aux catégories socio-économiques des vacanciers. Les zones de sécurité et les ghettos de luxe pour touristes se multiplient dans le sud et l'est de la Méditerranée, comme les zones franches industrielles et commerciales. Certains opérateurs choisissent de faire escorter leurs autobus par des spécialistes de la lutte contre la criminalité, comme actuellement pour les villages de vacances de certaines zones côtières. La clientèle a tendance à devenir de plus en plus élitiste, car les écarts se creusent dans des sociétés duales.

Les professionnels du tourisme des pays développés émetteurs tablent sur les produits "exotiques" et très spécialisés. C'est un scénario d'agression publi-

citaire, le règne de la mode et de l'éphémère. Derrière une façade médiatique rassurante, les problèmes d'environnement s'aggravent. La protection de la nature fait plus l'objet de discours que de réalisations énergiques. Certains sites sont protégés comme des oasis pour touristes fortunés. On voit des développements de type "Monaco" : lutte efficace contre la pollution, embellissement du cadre de vie, mais aussi constructions en remblais sur la mer ou les zones humides, etc. Le reste, ce serait des équipements de moindre qualité dans des environnements moins beaux et moins propres, car les communautés locales n'auraient pas les moyens de gérer leurs espaces et leurs déchets.

Dans ce scénario, le transport aérien devient de plus en plus compétitif avec la déréglementation en Europe et dans les pays limitrophes, ce qui n'est pas favorable à long terme aux petites compagnies. Déjà les compagnies de pays méditerranéens non communautaires pratiquent des approches promotionnelles très favorables mais sont au bord de l'étranglement financier. On ne peut éviter une guerre tarifaire et la disparition de la plupart des compagnies nationales méditerranéennes au profit de mégacompagnies.

2) *Le scénario tendanciel modéré T3*

Ce scénario s'inscrit dans une vision à long terme de type néo-libérale, avec une amélioration de la situation économique des pays de la Méditerranée. La croissance des économies permet au tourisme national d'atteindre de bons résultats, mais ils ne sont pas la conséquence d'une politique de justice sociale. Le tourisme méditerranéen connaît une forte poussée, avec des augmentations annuelles de l'ordre de 3,5 % jusqu'à l'an 2010. Les opérateurs de tourisme innovent sans trop se fier aux interventions de l'Etat et des collectivités locales, qui de toute façon, cherchent à garder une position libérale de "moins d'Etat". Les Etats et collectivités ont pourtant plus de moyens financiers pour mettre en œuvre leurs politiques, en particulier en matière de gestion de l'espace et de prise en compte de l'environnement.

Cependant, les investissements induits par la croissance économique se font dans un contexte d'économie de marché et entraînent parfois des concurrences déloyales, des gaspillages et des duplications.

La logique du marché pousse les professionnels à multiplier leurs produits touristiques et elle les conduit à les uniformiser. L'idéal sera de produire le plus grand nombre d'exemplaires du même forfait, et que chaque voyage soit à la fois nouveau en apparence et semblable en réalité aux précédents.

Les évolutions technologiques et les changements socioculturels modifient la consommation touristique. Les nouvelles technologies de l'électronique, de l'informatique, des biotechnologies pourraient conduire à ce que demain, il ne soit plus nécessaire de voyager ou de quitter son domicile pour se dépayser. On peut de même envisager que les barrières entre le tourisme et les loisirs au quotidien disparaissent avec la multiplication des voyages de court séjour et de l'excursionnisme. En sens inverse, le développement de l'image peut susciter des désirs et des vocations de voyages.

Les innovations et avancées technologiques porteront aussi sur la gestion des ressources et les techniques de dépollution. Le dessalement de l'eau de mer pourra atteindre des coûts que les collectivités aisées seraient capables de

Hypothèses du scénario tendanciel modéré T3

– La monnaie européenne devient unique aux alentours de l'an 2000.

– La croissance économique repart en Europe du sud avec des taux de l'ordre de 2,5 % et entraîne en partie l'économie méditerranéenne. Les taux de croissance des pays du Sud et de l'Est atteignent les 4 %.

– Le chômage ne dépasse pas 10/12 % en Europe du sud et 15/20 % dans les pays du Sud et de l'Est.

– La population du nord du bassin stagne, la croissance de celle du sud se ralentit substantiellement.

– Le statut de la femme s'améliore dans les pays du Sud et de l'Est ; dans les pays européens, c'est l'émergence du pouvoir des femmes qui prennent la tête de nombreuses entreprises et qui jouent un rôle de plus en plus important dans les vacances des couples et des familles (en partageant les dépenses).

– On reparle d'une société du plaisir, les gens refusant les restrictions.

– Suprématie du sur mesure grâce à l'ordinateur.

– Les processus de paix au Moyen-Orient et dans les Balkans se mettent lentement en place, sans remise en cause fondamentale.

– L'Union Européenne s'associe à la Turquie et à des pays du Maghreb.

– Le terrorisme est contenu, quelques flambées sociales subsistent, la criminalité persiste dans certaines conurbations et zones de tourisme de masse ; moins contrôlée, la Mafia continue de s'étendre dans quelques secteurs précis de l'économie touristique.

– La structuration du temps de travail se fait en faveur de vacances plus longues dans l'année et moins vers une réduction de la durée hebdomadaire du travail.

– Les entreprises deviennent des acteurs au poids substantiel face aux collectivités locales.

financer. Le plus grand problème sera en effet la gestion des ressources en eaux douces. Cette eau rare et chère sera l'enjeu d'âpres négociations internationales, mais avec la croissance des économies, les pays et collectivités seront généralement capables de payer le prix pour la faire transporter par d'immenses aqueducs.

Dans ce scénario, les associations professionnelles et les réseaux de coopération déploieront des trésors d'imagination face au développement de la concurrence et au chômage qui devrait rester stable, même dans un secteur en pleine croissance comme le tourisme.

Dans ce scénario, les quatre pays de l'Union Européenne voient leur part diminuer quelque peu dans un marché croissant. La répartition géographique du tourisme méditerranéen s'améliore par rapport au scénario tendanciel aggravé. Forte de cette croissance, l'Europe aurait peut-être alors une politique de coopération plus tournée vers la Méditerannée, mais l'aide sera "saupoudrée" dans les pays du Sud et de l'Est sans coordination véritable et ni bonne stratégie de développement durable. Comme la compétition internationale non technologique sera moins sévère, les pays méditerranéens pourront mieux ajuster leurs stratégies individuelles. Dans ce sens, le développement des arrière-pays des littoraux et celui des îles pourrait conduire à une meilleure

répartition du tourisme avec une plus grande influence sociale pour les pays les moins développés et un meilleur équilibre entre tourisme, agriculture et industrie. Les conflits de type nationaliste ou religieux fondamentaliste seront atténués du fait même de la croissance, mais sans solutions socioculturelles.

Cependant, il s'agit du scénario avec les conséquences les plus graves pour l'environnement. Certes, des normes existeront (les plages, par exemple, ne seront pas sales mais nettoyées chaque matin et lessivées avec des bactéricides) mais elles ne seront pas assez contraignantes pour les aménageurs. D'ailleurs, si le scénario aggravé est celui des hommes de promotion et de publicité, le scénario modéré sera celui des aménageurs et des hommes de marketing. Les pressions sur le littoral seront telles que des seuils de saturation s'établiront et que la clientèle, d'elle-même, ira chercher une qualité de l'environnement dans les milieux ruraux des arrière-pays. Au niveau de la saisonnalité, ce scénario pourrait permettre un meilleur étalement des vacances grâce à plusieurs facteurs : la liberté des prix avec des avantages très favorables en basse saison, des niveaux très élevés en haute saison, l'augmentation de la clientèle des retraités ou du troisième âge ainsi que la clientèle des personnes sans enfants scolarisés recherchant les meilleurs rapports qualité/prix hors saison.

c) *Le scénario alternatif de coopération : scénario du développement durable A1*

Les scénarios alternatifs offrent de larges possibilités sur le plan théorique mais ont aussi une portée pratique. Ils ont pour objectif le développement durable avec des cheminements différents pour l'atteindre. Ce sont surtout des scénarios de solidarité volontariste : d'abord des solidarités locales entre les différents acteurs du développement touristique, ensuite des solidarités internationales entre les pays du nord et du sud de la Méditerranée. Ce sont des scénarios qui prennent la protection de l'environnement comme hypothèse de base et qui favorisent donc la création de complexes touristiques peu polluants, à l'architecture bien intégrée au paysage, entourés d'espaces naturels soigneusement respectés.

La philosophie et les idéaux du développement durable imprègnent ce scénario alternatif. Le tourisme s'inscrit dans ce développement durable.

Les échanges méditerranéens sont surtout orientés nord-sud, l'Europe ayant un rôle d'entraînement. Les données géopolitiques sont primordiales avec une forte Union Européenne élargie favorisant une politique méditerranéenne soutenue d'aide au développement et une politique de l'environnement à long terme ferme et bien contrôlée. L'Union du Maghreb Arabe se construit peu à peu et collabore étroitement avec l'Europe.

Partout, la mise en commun des ressources se fait sans trop de heurts, en particulier pour l'eau. Le processus de paix est mené à son terme au Proche-Orient et le tourisme (culturel et balnéaire) devient une des premières activités de la zone. Les Balkans connaissent une paix "armée" sans conflits, ce qui autorise le retour du tourisme sur les côtes dalmates. La Turquie a résolu ses problèmes internes et devient le géant du tourisme de l'est de la Méditerranée.

Hypothèses du scénario alternatif de coopération A1

– Paix durable sur le pourtour de la Méditerranée.
– L'ECU, monnaie européenne, devient unique aux alentours de l'an 2000.
– Un système de zone ECU s'installe autour de la Méditerranée.
– Semaine de travail de quatre jours sans trop de répercussions sur les revenus salariaux directs et indirects.
– Forte aide du nord au sud (plus de 1,5 % du PNB des pays riches du nord y serait consacré) et multiplication des échanges sud-sud et sud-nord.
– Renforcement des structures de coopération non pas de type bureaucratique, mais en forme de réseaux.
– Les taux de chômage diminuent sensiblement : autour 5 % dans les pays de l'Union européenne, moins de 15 % dans les autres.
– Les populations se stabilisent autour de la Méditerranée, la peur de l'immigration s'atténue au nord.
– Forte tendance vers l'égalité des femmes et des hommes dans le travail et la vie quotidienne, y compris choix des vacances et des destinations de tourisme.
– Importance des "clans" solidaires, groupes familiaux, amicaux, associatifs, mise en avant des "équipes", multiplication des réseaux.
– Les grandes entreprises voient leur puissance atténuée face aux petites et moyennes entreprises et aux collectivités locales.

Un cercle vertueux s'installe sur le pourtour méditerranéen, la croissance de l'Europe s'enchaînant à la croissance du Sud. Pourtant, ce rôle d'entraînement n'a pas toutes les vertus positives que l'on aurait pu imaginer a priori. Le tourisme croît plus que dans le scénario tendanciel modéré. La répartition régionale permet de meilleurs rééquilibrages, mais le nord de la Méditerranée garde une majeure partie du marché. Le Maghreb et l'Est de la Méditerranée gagnent des points en raison de leurs avantages comparatifs (prix et service de qualité, stabilité politique et sociale), mais ne disposent pas encore d'une richesse et d'une variété d'équipements touristiques comparables à celles de l'Union Européeenne pour être à parité dans l'accueil des flux.

Le scénario alternatif A1 montre la réussite des interventions des Etats industrialisés d'Europe dans le domaine social et l'écologie. Il s'agit du scénario le plus favorable à l'aménagement du temps – on commence à pratiquer largement le partage du travail pour réduire le chômage –, à l'allongement des saisons touristiques et l'étalement des vacances par des mesures coordonnées entre les Etats et les opérateurs de tourisme (différentiation des tarifs et des prix, incitation à ne pas prendre plus de quinze ou vingt jours de vacances en pleine saison, réorganisation des calendriers scolaires). Le tourisme national et social connaît une remarquable augmentation.

Les conditions socio-économiques sont favorables à l'application par les pays industrialisés de normes très strictes en matière d'environnement qui s'imposent aux aménageurs touristiques. Les espaces naturels sont largement conservés et la lutte contre la spéculation foncière est renforcée par des mesures administratives appropriées. L'Europe négocie pour imposer ses normes de protection de la nature aux pays moins développés. La coopération technique et l'assistance financière qu'elle dispense largement, sont orientées

dans cette direction. On n'aide et ne prête qu'aux projets non polluants ou dépolluants. On peut même taxer les départs en vacances sur le littoral par la multiplication des taxes sur les eaux usées et les déchets.

Ce scénario offre en outre des possibilités nouvelles de développement des activités touristiques maritimes, avec la pêche, l'aquaculture, la plaisance, les fêtes nautiques, etc.

Les lignes de l'alternance seraient donc :

– la priorité donnée au tourisme rural dans les arrière-pays, dans le cadre d'une complémentarité avec l'agriculture ;

– l'accent porté sur le développement culturel de sa propre population, à travers les loisirs et les vacances ;

– une gestion équilibrée des ressources en eau avec le tourisme qui pourrait, le cas échéant, payer le prix fort du dessalement des eaux saumâtres ;

– l'utilisation du tourisme comme moyen de formation, d'intégration et de promotion sociale. La formation servirait, plus que tout autre, de support à la coopération régionale et nord-sud.

Une difficulté majeure de ce scénario, qui conduit aux nombres de touristes les plus élevés, est qu'il demande une volonté ferme et continue de l'ensemble des pays et des acteurs, dans un enchaînement de cercles vertueux. L'autre difficulté réside dans le temps nécessaire pour que les processus de paix et de coopération dans la région se mettent en place. Une période de dix ans n'est pas excessive et il ne faut donc pas s'attendre à des résultats tangibles avant 2005 ou 2010, à supposer que des décisions adéquates soient prises aujourd'hui.

d) Le scénario alternatif de regroupements régionaux A2

Ce scénario constitue une certaine rupture par rapport aux tendances historiques. Il propose une stratégie de développement dite "autocentrée", ce terme étant entendu comme la recherche d'une complémentarité entre le développement d'un secteur "moderne", inspiré des sociétés industrielles avancées, et le développement, au sein des sociétés urbaines, de petites et moyennes entreprises, de réseaux formels ou informels. Mais le concept d'autocentrage suppose la réduction des dépendances, alimentaires ou autres, y compris la modification progressive des comportements et styles de vie, que ce soit au niveau des consommations individuelles ou à celui des consommations collectives.

La croissance du tourisme national y est considérable. La raison en serait la bonne santé économique des pays en développement de l'Est et du Sud de la Méditerranée qui rattraperaient leur retard de départs en vacances et d'utilisation du temps libre en activités de loisirs.

Ce scénario est celui de la coopération sous-régionale avec une tendance au confédéralisme. L'agrégation régionale permettrait une meilleure planification et l'élaboration de stratégies plus efficaces. L'internalisation des politiques de l'environnement et de l'aménagement du territoire se ferait naturellement dans les prises de décisions et les plans de développement. Les pays du Sud et de l'Est verraient augmenter les mouvements de touristes entre eux et se développer une formidable demande de tourisme national.

Cependant, dans ce scénario comme dans le précédent, la population au nord du Bassin et plus encore au sud augmenterait sensiblement : même si elle est plus frugale et réduit ses consommations, il faudra lui fournir un minimum d'infrastructures, d'équipements et de logements.

c) *Evolution du tourisme méditerranéen*

C'est la croissance des revenus des pays du nord de l'Europe qui influencera en premier lieu le développement du tourisme international vers la Méditerranée. Selon l'OMT, une augmentation d'un point du niveau des revenus entraîne un accroissement de 1,5 à 2 % du tourisme international. Un ratio identique s'applique à la croissance du tourisme national. Le développement du tourisme national est directement influencé par la croissance du revenu brut et du produit national brut de chaque pays (élasticité du revenu des vacances nationales).

Cependant, ces ratios ne peuvent être appliqués de façon mécanique. En effet, l'élasticité diffère selon que l'on considère le pays d'origine ou le pays de destination. D'autres limitations à la croissance du tourisme doivent également être prises en compte, notamment la démographie, les nouvelles destinations et les taux de départ en vacances.

Le **tableau 29** présente les hypothèses d'évolution des taux de départ en vacances qui serviront à quantifier le tourisme national selon les différents scénarios esquissés plus haut. En ce qui concerne le tourisme international, une démarche normative a été adoptée, c'est-à-dire qu'en partant des projections de l'OMT à l'horizon 2010, on a affecté des parts de marché selon les différents scénarios, aussi bien au niveau mondial qu'à l'intérieur du bassin méditerranéen. Ces parts de marché ont été choisies de telle manière qu'elles soient cohérentes avec l'esprit de chaque scénario et le type de croissance qui lui est associé.

Dans ce tableau, les taux de départ en vacances sont pour la plupart des pays, des estimations. La valeur indiquée pour 1990 est le résultat moyen pour chacun des deux groupes de pays (ratio : total des partants/population totale). Malgré la précision apparente de ces estimations, il faut se rappeler qu'il existe de très grandes différences entre les pays méditerranéens en ce qui concerne les départs en vacances. Ainsi, en 1990, les valeurs s'échelonnent de 8 à 59 %. Ce phénomène est dû non seulement aux différences de niveau de vie mais aussi à des traditions et des habitudes sociales variées.

Dans les scénarios, les fourchettes des taux choisis reflètent cette variété dans le futur. Il a semblé impossible de donner une valeur unique pour deux groupes de pays évoluant à des vitesses différentes à partir d'une situation d'origine elle-même différente. Cependant, pour la commodité des calculs, on a utilisé la valeur moyenne pour chacun des deux groupes.

L'incidence du taux de départ en vacances à l'étranger, qui devrait faire baisser le nombre de touristes nationaux, n'a pas été prise en compte dans les estimations chiffrées. En effet, on peut considérer qu'un individu partant en vacances à l'étranger part également au moins une fois en vacances dans son propre pays.

Tableau 29
Taux de départ en vacances et part du tourisme international selon les scénarios, aux horizons 2010 et 2025

	Taux de départ en vacances en %*		Tourisme international en %	
	Pays méditerranéens Union Européenne	Autres pays méditerranéens	Méditerranée/ Monde	Pays Sud et Est Méditerranée/ Monde
1990	52	17	33	13
2010				
T-2	50 à 55	10 à 20	26	19
T-3	55 à 60	15 à 25	32	24
A-1	60 à 65	25 à 30	37	30
A-2	60 à 65	25 à 30	34	27
2025				
T-2	55 à 60	15 à 25	23	21
T-3	60 à 65	25 à 30	29	28
A-1	65 à 70	30 à 40	35	40
A-2	65 à 70	30 à 50	32	32

* Pour les calculs, on a utilisé la valeur moyenne pour chacun des deux groupes de pays.
Source : OMT, Plan Bleu.

Enfin, une limite sociologique semble exister : un certain nombre d'irréductibles ne partent jamais en vacances, même s'ils disposent des revenus nécessaires. C'est pourquoi le taux le plus fort ne dépasse pas 70 % de partants.

D'une manière générale, les scénarios tourisme ont été établis en cohérence avec le type de croissance économique et le contexte international propre à chaque scénario.

Le scénario tendanciel aggravé T-2 est caractérisé par une situation de concurrence internationale forte, une croissance économique faible (de l'ordre de 1,5 % pour les pays de l'Union Européenne et de 2,5 % pour les autres pays méditerranéens), un chômage élevé, des crises sociales et politiques qui nourrissent une violence, voire un terrorisme, toujours plus présents. Dans ce contexte défavorable, le tourisme ne peut se développer. En conséquence, on assiste à un tassement du taux de départ à l'horizon 2010 et à une très faible progression à l'horizon 2025. Ce contexte mène également à une certaine désaffection des touristes internationaux pour les destinations méditerranéennes, malgré une croissance mondiale soutenue grâce notamment au développement de nouveaux bassins touristiques (zone Pacifique, Caraïbes). C'est pourquoi la part du bassin méditerranéen dans le tourisme mondial perd sa première place pour atteindre 26 % à l'horizon 2010 et 23 % à l'horizon 2025. De même, ce contexte ne permet pas un réel rééquilibrage du tourisme international dans

l'espace méditerranéen : la part des pays méditerranéens n'appartenant pas à l'Union Européenne ne dépasse pas 19 % en 2010 et 21 % en 2025.

Le scénario tendanciel modéré T-3 se situe dans une économie libérale de marché à croissance économique soutenue (de l'ordre de 2,5 % pour les pays méditerranéens de l'Union Européenne et de 4 % pour les autres pays). Le chômage régresse substantiellement (de 20 à 12 % de la population active environ dans les pays du sud de l'Union Européenne) ou se stabilise (environ 20 % dans les autres pays) mais ne disparaît pas. Des tensions et inégalités sociales subsistent, cause de violences sporadiques. Dans ce contexte, le tourisme national croît régulièrement. Les taux de départ atteignent 55 à 60 % dans les pays méditerranéens de l'Union Européenne en 2010 et 60 à 65 % en 2025. Dans les autres pays, les valeurs sont respectivement 15 à 25 % et 25 à 30 %. Le tourisme international en Méditerranée se maintient à environ 32 % du marché mondial à l'horizon 2010 et à 29 % à l'horizon 2025. La croissance économique entraîne des investissements importants dans le secteur touristique dans les pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée, ce qui leur permet d'accueillir 24 % du tourisme international méditerranéen à l'horizon 2010 et 28 % à l'horizon 2025. Il y a donc une meilleure répartition géographique des flux touristiques.

Le scénario alternatif de coopération A-1 est un scénario de forte croissance économique (de l'ordre de 3,3 % pour les pays méditerranéens de l'Union Européenne et de 5,7 % pour les autres pays) qui entraîne une forte croissance des revenus per capita, très favorable au développement touristique. En conséquence, les taux de départ en vacances sont élevés et atteignent 60 à 65 % en 2010 et 65 à 70 % en 2025 dans les pays méditerranéens de l'Union Européenne, 25 à 30 % et 30 à 40 % respectivement dans les autres pays. Ce scénario d'intense coopération entre l'Union Européenne et les autres pays méditerranéens amène un flux fort d'investissements dans le secteur touristique tout autour de la Méditerranée qui capte ainsi 37 % du tourisme international mondial en 2010 et 35 % en 2025. Grâce à ces investissements, un réel rééquilibrage s'amorce, les pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée accueillant 30 % du tourisme international méditerranéen en 2010 et 40 % en 2025.

Le scénario alternatif de regroupements régionaux A-2 se caractérise également par une forte croissance économique (de l'ordre de 3 % pour les pays méditerranéens de l'Union Européenne et de 4,8 % pour les autres pays) mais cependant un peu moins forte que dans le scénario A-1, ceci étant dû à la moindre implication de l'Union Européenne. Les taux de départ sont identiques à ceux du scénario A-1, à l'exception des pays du sud et de l'est à l'horizon 2025 où on suppose que les regroupements régionaux favorisent le développement local, ce qui permet à de plus en plus de gens de partir en vacances. La croissance moins forte que dans le scénario A-1, et peut-être surtout la diversification des activités due aux regroupements régionaux ainsi qu'un flux d'investissements de l'Union Européenne moins important qu'en A-1, ont pour conséquence une captation du tourisme international mondial de seulement 34 % en 2010 et 32 % en 2025. De même, la répartition géographique du tourisme international méditerranéen est moins favorable aux pays du Sud et de l'Est que dans le scénario A-1 : 27 % en 2010 et 32 % en 2025.

d) Evaluation du nombre de touristes

C'est à partir de ces estimations, des projections de population des Nations Unies (1990, hypothèse moyenne) et des statistiques du tourisme jusqu'en 1991 que l'on a quantifié le nombre de touristes internationaux, celui des touristes nationaux et le total général, selon les 4 scénarios aux horizons 2010 et 2025. A noter que ces scénarios constituent des mises à jour de ceux qui avaient été établis antérieurement par le Plan Bleu.

Tableau 30
Touristes internationaux et nationaux dans les pays du bassin méditerranéen

	Nombre de touristes internationaux (en 1 000)			Nombre de touristes nationaux (en 1 000)			Total (en 1 000)
	Pays de l'U.E.	Autres pays Méd.	Total	Pays de l'U.E.	Autres pays Méd.	Total	
1990	123 000	19 900	149 000	84 000*	27 800*	111 800*	260 800
2010							
T-2	197 000	46 100	243 100	85 300	43 500	128 800	371 900
T-3	227 400	71 800	299 200	93 400	58 000	151 400	450 600
A-1	242 200	103 700	345 900	101 500	79 800	181 300	527 200
A-2	232 100	85 800	317 900	101 500	79 800	181 300	499 200
2025							
T-2	218 000	57 900	276 000	95 200	70 800	166 000	442 600
T-3	250 600	96 400	348 000	103 500	97 300	200 800	548 800
A-1	252 000	168 000	420 000	111 800	123 900	235 700	655 700
A-2	261 200	122 800	384 000	111 800	141 600	253 400	637 400

* Estimations.

e) Croissance touristique et emploi

Est-ce que le niveau de croissance constitue la réponse universelle au défi de l'emploi ? Actuellement les efforts de productivité sont tels que même des secteurs comme celui des services et du tourisme connaissent une baisse des effectifs à taux constant d'activité. Le tourisme méditerranéen ne semble pas échapper à cette évolution nourrie par le progrès technologique et la rationalisation de la gestion. Par exemple, l'Union monétaire européenne aura des répercussions directes sur l'emploi dans le secteur bancaire (changes). Selon des études faites en Suisse [1], 2 à 3 % des recettes du tourisme international se

1. Centre International de Glion, "Impact économique du tourisme dans le district d'Aigle", *ARDA*, janvier 1991.

font sur des opérations bancaires. Un million et demi de dollars de recettes touristiques internationales supplémentaires entraîne la création d'un emploi dans ce secteur. L'Union monétaire va avoir pour conséquence la suppression de plusieurs centaines d'emplois de cambistes. Il y aura donc moins de création d'emplois par le tourisme dans les pays de la CEE. De même, étant donné que les pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée auront à traiter avec une même monnaie, il y aura simplification des opérations, donc moins besoin de personnel spécialisé. Ces pertes d'emploi restent cependant marginales.

Autre exemple, l'information et la réservation télématique : dans ce domaine les technologies existent aujourd'hui. Les équipements sont déjà ou se mettent en place. On peut penser qu'en l'an 2000, tous les grands réseaux touristiques utiliseront ces équipements. Ceux qui ne seront pas reliés ne seront pas bien mis en marché et leur développement sera précaire. De même, aussi bien pour la maintenance, la restauration, l'hôtellerie, les équipements de loisirs, on rationalise les opérations courantes et l'on tente, même dans les équipements de luxe, de remplacer l'homme par des "machines" (lingerie, cuisine centrale, jardins, etc.).

Selon les scénarios, on peut imaginer une certaine différentiation :

Scénario aggravé (T2) : les investissements étant lourds, ces efforts de productivité, seront retardés mais arriveront inéluctablement, accompagnés d'une précarité de l'emploi. Le besoin de personnel saisonnier sera plus important et durant les pointes de fréquentation on utilisera des employés mal payés, mal logés, mal, peu ou non formés.

Scénario optimiste (T3) : l'argent est plus facile, les investissements plus rapides, il y aura décroissance de l'emploi touristique à niveau égal de fréquentation. La seule différence avec le scénario précédent résidera dans la capacité des groupes sociaux à défendre avec succès un certain nombre d'avantages acquis. En outre, la croissance générale aidant, il sera plus aisé de favoriser des mesures d'accompagnement avec de la formation et une réduction du temps de travail dans le secteur du tourisme et de l'hôtellerie.

Scénarios alternatifs : dans ces deux scénarios, la question de l'emploi est perçue différemment. L'importance de produits touristiques conviviaux ou de type "écotourisme" aura des répercussions sur le niveau de l'emploi. On aura là des emplois à forte valeur ajoutée et plus nombreux. Toutefois, en raison des élasticités des prix des produits touristiques et des types de clientèle, il ne faut pas s'attendre à ce que les salaires versés par les employeurs de ces activités soient plus élevés que les moyennes nationales. Enfin l'emploi dans les secteurs sociaux et associatifs tendra à se fixer au même niveau que celui des entreprises totalement commerciales.

f) Utilisation des modes de transport

Deux variables seraient à prendre en considération pour l'avenir du transport touristique en Méditerranée :

– le coût du carburant,

– l'évolution des technologies.

Pour le coût du carburant, on peut imaginer les deux hypothèses suivantes :

– Un renchérissement du pétrole qui pourrait être multiplié par 3 d'ici l'an 2025 pour des raisons politiques et sociales ou surtout écologiques (hypothèses du scénario alternatif durable). Comme il ne faut pas s'attendre à une révolution majeure au cours de la période considérée sur les sources de propulsion des modes de transport, il en résulterait une croissance du tourisme ferroviaire : les pays du bassin nord seraient reliés d'ici l'an 2025 par des réseaux de type TGV. Le report de l'avion vers le transport maritime par ferries modernes rapides serait accentué. On verrait aussi dans les villes et stations touristiques se multiplier les véhicules électriques non polluants.

– Aucune rupture profonde dans les évolutions du coût des carburants. C'est une hypothèse à prendre en considération dans le scénario T3. Les évolutions continueraient dans le sens des années 80 avec un choix plus grand pour le transport aérien et une compétition accrue du transport ferroviaire grâce à la mise en place de réseaux TGV entre la France, l'Espagne et l'Italie. Ces trois pays seraient les seuls bénéficiaires de cette nouvelle technologie. Il ne faudra pas s'attendre à ce que le TGV atteigne Belgrade, Athènes ou Istanbul avant 2040. Car déjà dans le domaine du transport aérien, on peut considérer que le passage des gros porteurs d'une capacité moyenne de 300 places (actuellement) à 600 places se fera avec le renouvellement des flottes dès le début du siècle prochain. A la même époque, on estime probable une réduction de 10 % des coûts moyens grâce aux efforts sur la gestion de la consommation de carburant et de la maintenance.

g) Hébergements touristiques

Plus de 81 % des lits touristiques méditerranéens se trouvaient dans les quatre pays de l'Union Européenne en 1990. Dans ces pays, les taux d'occupation ont eu tendance à diminuer – ils seraient en dessous de la barre des 50 %, alors que dans les pays du Sud et de l'Est, la tendance serait à la hausse avec plus de 52 % d'occupation.

Cette évolution pourrait bien se maintenir dans les prochaines années, en particulier dans le scénario T2 et l'on irait vers un repli de l'hébergement touristique dans les pays du nord du bassin où l'on a trop construit et n'importe comment.

Il faut imaginer, dans le cadre d'un scénario privilégiant la qualité de la vie comme le scénario alternatif A1, que des choix soient rapidement faits pour que les constructions touristiques défigurant l'esthétique d'un paysage ou ayant des malfaçons soient détruites. Quelques tours construites dans les années 60 l'ont déjà été à Rimini (Italie) ou à Torremolinos (Espagne).

Par contre, dans les scénarios A de forte croissance, même si toutes les mesures de protection de l'environnement sont demandées, il faudrait répondre aux énormes besoins du tourisme social et national. On voit bien, dans un pays comme la Turquie, que le désir des populations locales d'accéder aux vacances, en particulier par la possession de résidences secondaires et d'appartements de loisirs, conduit à de graves atteintes à l'environnement (mitage accéléré du paysage, remise en cause des critères de protection de l'environnement au nom du développement touristique et des vacances) que les scénarios A ne pourront limiter que par une forte volonté politique.

h) Motifs de vacances, motivations touristiques

Il existe peu de renseignements statistiques au niveau méditerranéen sur cette question. L'OMT n'a publié que quelques informations sur les motifs de visite du tourisme international dans les pays méditerranéens : les visites pour un motif de "vacances" sont six fois plus nombreuses que les visites d'affaires. Cependant, la croissance du tourisme d'affaires durant la période 1986-1990 a été plus rapide que celle du tourisme de vacances (+ 22 % contre + 16 %).

Est-ce que cette tendance va se poursuivre à l'avenir ? Dans un scénario tendanciel de repli et de crise larvée comme le scénario aggravé T2, il est vrai que le tourisme d'affaires peut augmenter légèrement plus que le tourisme de vacances. Dans le scénario T3, le tourisme d'affaires et le tourisme de vacances augmenteront de façon concomitante. Dans le scénario alternatif de coopération A1, il faut s'attendre à plus de mouvements d'affaires entre le nord et le sud. Avec le scénario A2, on multipliera la coopération régionale et il y aura de plus nombreux motifs de tourisme d'affaires entre les pays du Sud et de l'Est **(tableau 31)**.

Le style de vacanciers "écotouriste" ne deviendrait dominant que dans le cadre du scénario T3 de croissance soutenue avec des attitudes franchement marquées par rapport aux idéologies en place de libéralisme et de croissance économique. Les écotouristes se signaleraient en opposition et formeraient des masses croissantes de jeunes et de moins jeunes en faveur d'actions pour un tourisme adapté aux environnements naturels locaux. Par contre dans le

Tableau 31
Styles de vacanciers aux horizons 2005 et 2025 (estimations)

	T2	T3	A1	A2
Styles de vacanciers 2005 (en %)				
Aventuriers	8	9	7	5
Villégiateurs	34	25	29	31
Culturels	20	26	25	30
Congressistes	5	8	10	10
Sportifs/santé	16	12	11	10
Ecotourisme	17	20	18	14
Styles de vacanciers 2025 (en %)				
Aventuriers	7	5	5	3
Villégiateurs	32	25	26	31
Culturels	24	24	25	28
Congressistes	6	9	10	10
Sportifs/santé	16	14	12	10
Ecotourisme	15	23	22	18
Croissance produits "écotourisme" (estimation)	**10 %**	**20 %**	**20 %**	**15 %**
Croissance après 2005	**2/3 %**	**6 %**	**5 %**	**3 %**

scénario alternatif de coopération A1, l'environnement étant pris complètement en considération dans les politiques des Etats et des collectivités méditerranéennes, ce serait des formes plus classiques de tourisme et en particulier le tourisme culturel qui prendrait la première place. En effet, si la qualité du cadre de vie s'améliore devant sa porte, dans sa rue, sa cité, son canton, il ne sera plus nécessaire de faire de l'écotourisme pour retrouver la nature, l'air pur, les espaces libres, etc.

Enfin dans le scénario A2, ce seront les villégiateurs les plus nombreux en raison du développement accéléré du tourisme national, le tourisme culturel et le tourisme de santé n'atteindraient les niveaux des scénarios T3 et A1 qu'après 2040. Ces estimations doivent cependant être considérées avec le plus grand soin.

4. La prospective du tourisme dans les régions littorales méditerranéennes

A partir des scénarios précédemment établis et en utilisant les estimations de fréquentation littorale **(tableau 25),** le nombre de touristes internationaux et nationaux dans les régions littorales méditerranéennes a été estimé aux horizons 2010 et 2025 **(tableau 32).**

D'ici 2010 et 2025, on ne devrait pas assister à des évolutions inattendues dans la fréquentation des régions côtières. Cependant, à l'intérieur même de ces régions côtières, on devrait constater une certaine différenciation entre le tourisme littoral proprement dit et le tourisme d'arrière-pays. Ici encore et

Tableau 32

Le tourisme dans les régions littorales du bassin méditerranéen aux horizons 2010 et 2025

	Nombre de touristes internationaux (en 1 000)			Nombre de touristes nationaux (en 1 000)			Total (en 1 000)
	Pays U.E.	Sud et Est	Total	Pays U.E.	Sud et Est	Total	
1990	61 700	10 500	72 200	46 400	16 100	62 500	134 700
2010							
T-2	98 500	25 800	124 300	46 900	25 200	72 100	196 400
T-3	113 700	40 200	153 900	51 300	33 600	84 900	238 800
A-1	121 100	58 000	179 100	55 800	46 200	102 000	281 100
A-2	116 000	48 000	164 000	55 800	46 200	102 000	266 000
2025	109 000	32 400	141 400	52 300	41 000	93 300	234 700
T-2	109 000	32 400	141 400	52 300	41 000	93 300	234 700
T-3	125 300	53 900	179 200	56 900	56 400	113 300	292 500
A-1	126 000	94 000	220 000	61 400	71 800	133 200	353 200
A-2	130 600	68 700	199 300	61 400	82 100	143 500	342 800

Source : Plan Bleu.

Rhodes et le développement durable

A la fin de l'année 1990, la Grèce et le Plan d'action pour la Méditerranée (PAM) signaient un accord pour un programme d'aménagement côtier de l'Ile de Rhodes. L'objectif était de promouvoir une gestion rationnelle du littoral incluant la gestion du développement du tourisme. L'île subit les conséquences d'un grand nombre d'arrivées de touristes soit par air (plus de 1 100 000 mouvements de passagers en 1991), soit par ferry (quelques centaines de milliers). Rhodes fait partie des îles d'Egée du sud qui comptaient en 1990, 11,6 millions de nuitées annuelles dont 10,8 millions par des non nationaux. Le taux de remplissage des hôtels et moyens d'hébergement était en 1991 de 71,3 %, le plus élevé du pays après la Crète.

A Rhodes, la réflexion prospective a orienté le "Programme d'aménagement côtier". Quoi de plus idéal en effet sur le plan conceptuel qu'isoler un système insulaire et l'analyser comme un système ouvert vers l'extérieur !

La méthode employée

La méthode systémique employée comprenait trois étapes :

a) *L'analyse du système* commence par l'établissement de la liste des variables du système touristique à travers une procédure assimilable à la méthode Delphi : on interroge des experts et responsables locaux et on établit une liste. A Rhodes, 50 variables principales (45 internes, 5 externes) ont été définies pour l'analyse structurelle du système.

Une matrice structurelle a été élaborée pour examiner les relations directes entre ces 50 variables et identifier en ligne les influences exercées par les variables sur les autres (motricité) et en colonnes les influences subies (dépendance).

Cette matrice a fait ensuite l'objet d'un traitement par la méthode MICMAC (matrice d'impacts croisés – multiplication appliquée à un croisement), d'où on peut déduire les modifications éventuelles dans la hiérarchie des variables.

b) *Les résultats.* En identifiant et hiérarchisant les variables, on peut commencer à situer les actions correctives à mener pour faire évoluer le système de l'île. La variable "nombre de touristes" a une influence déterminante dans le système de Rhodes. Les autres variables primordiales sont "les activités des touristes", "l'attraction de la cité de Rhodes" et la "ville médiévale".

Ensuite viennent des variables principales d'action comme "pollution et nuisances", "infrastructures de santé et d'hygiène, "les centres de pouvoir", "les activités des élus locaux, "la politique de l'Etat grec, "le BTP", ainsi que des variables comme "l'hébergement et la restauration touristiques", "la production industrielle et énergie", "les productions agricoles", "les liaisons terrestres", "l'interface terre/mer".

Parmi les variables secondaires, on trouve :

– le nombre d'emplois,
– la qualité/prix des services touristiques,
– la valeur des importations,
– les productions artisanales,
– l'offre d'enseignement-formation (on aurait pensé que cette variable était plutôt motrice que dépendante).

L'important dans le repérage de ces variables, c'est le sens des relations des boucles cumulatives des processus où le plus entraîne le plus et conduit à des phénomènes d'explosion, et ceux où le moins entraîne le moins et conduit à des phénomènes de blocage. Concrètement cela signifie que l'augmentation du nombre de touristes va rapidement créer des situations de blocage si des modifications ne sont pas apportées au système de l'île de Rhodes sous contrôle des centres opérateurs. L'analyse structurelle ouvre ainsi le chemin à une réflexion sur les voies et moyens des changements à apporter.

c) *L'élaboration de scénarios de développement/environnement.* Ces phases s'inspirent largement de l'approche utilisée pour les scénarios du Plan Bleu. Les mêmes horizons de temps – 2000 et 2025 – ont été conservés. L'environnement est pris en compte avec les ressources en eau, les écosystèmes terrestres et marins, le patrimoine culturel et les risques naturels. A partir des résultats de l'analyse, il a été possible d'identifier les dimensions essentielles sur lesquelles reposent l'évolution du tourisme dans l'île. Des variables comme la conjoncture économique internationale, la politique internationale de l'environnement, les événements dans la région ont un très fort impact. On le savait intuitivement, le modèle est là pour le démontrer.

Les scénarios laissent en outre entrevoir qu'un modèle original de développement, favorisant l'innovation et les attraits environnementaux – naturels et humains – aurait plus de chance de rendre l'île moins dépendante de ces variables.

Ainsi comme conclut le rapport : "le système de l'île de Rhodes manifeste une remarquable cohésion systémique. Son tissu est fait d'entrelacs de boucles positives, et les contradictions internes y sont peu nombreuses et mineures. Mais cette force est aussi sa faiblesse. La modification d'une variable motrice, externe par exemple, provoquerait une réaction en chaîne sur toutes les boucles. Le système est fragile. Le colosse de Rhodes est de ce point de vue un géant touristique aux pieds d'argile".

Source : Plan Bleu.

d'une manière contradictoire avec la philosophie environnementale de ces scénarios, ce sont les scénarios alternatifs A1 et A2 qui pourraient peser le plus sur le littoral méditerranéen, compte tenu du fort développement du nombre de touristes, notamment nationaux. Au contraire, les scénarios tendanciels, et surtout le tendanciel aggravé T-2, sont des scénarios de moindre fréquentation touristique dans les régions littorales. Les coefficients multiplicateurs sont les suivants :

	1990-2010	1990-2025
T-2	1,46	1,74
T-3	1,77	2,17
A-1	2,09	2,62
A-2	1,97	2,54

Tout dépend en fait des politiques de gestion de l'espace et de prise en compte de l'environnement qui seront mises en place et menées avec plus ou moins d'efficacité, ainsi que des modes de consommation.

Selon les scénarios, certains impacts sur l'environnement des régions littorales ont pu être quantifiés, à savoir la consommation annuelle d'eau par les touristes et la production annuelle de déchets solides d'origine domes-

tique **(tableaux 33 et 34)**. Ces impacts ont été calculés à partir d'hypothèses sur la consommation d'eau et sur la production de déchets par jour et par touriste, ainsi que d'hypothèses sur la durée moyenne du séjour. Les chiffres obtenus pour les régions littorales, où la concentration des touristes est plus élevée, sont naturellement plus forts que ceux relatifs aux pays pris dans leur totalité.

Tableau 33
Déchets solides d'origine touristique dans les régions côtières (1 000 t par an)

		U.E. Méd.	Sud et Est	Total Méd.
1990		1 446	186	1 632
2010	T2	2 095	501	2 596
	T3	2 597	822	3 419
	A1	2 386	1 034	3 420
	A2	2 324	913	3 238
2025	T2	2 413	888	3 301
	T3	3 262	1 623	4 885
	A1	2 620	2 084	4 704
	A2	2 611	1 810	4 421

Source : Plan Bleu.

Tableau 34
Consommation d'eau par les touristes dans les régions côtières (millions de m^3 par an)

		U.E. Méd.	Sud et Est	Total Méd.
1990		421,7	59,2	480,9
2010	T2	558,6	151,2	719,8
	T3	742,1	253,2	995,3
	A1	715,8	321,4	1 037,2
	A2	697,3	285,1	982,4
2025	T2	643,4	251,9	895,3
	T3	978,7	486,8	1 465,5
	A1	786,1	603,5	1 389,6
	A2	783,3	518,2	1 301,5

Source : Plan Bleu.

Figure 8
Prospective du tourisme dans les régions littorales

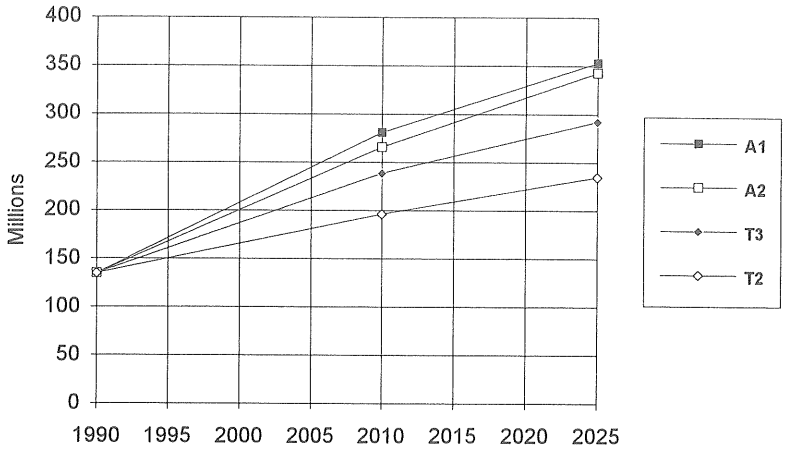

Source : Plan Bleu.

Ainsi, d'une façon générale, les scénarios tendanciels, parce qu'ils aboutissent à un nombre de touristes nettement moins élevé en général, et en région littorale en particulier, pourraient paraître conduire à des impacts sur l'environnement moins graves que les scénarios alternatifs qui, pourtant, font de la protection de cet environnement côtier une hypothèse de base. Ce serait une conclusion hâtive dans la mesure où les scénarios tendanciels, qui favorisent l'individualisme, le transport privé et la performance immédiate sont plus grands facteurs de risques, soit naturels (inondations, incendies, etc.), soit écologiques (pollutions graves, rejets toxiques), soit humains (accidents de transport, santé). Dans ces scénarios, on continue à privilégier l'approche "immobilière" du tourisme méditerranéen (hôtels, infrastructures, équipements lourds) qui a prévalu jusqu'ici, plutôt que le développement de services rendus aux touristes sans effets sensibles sur l'environnement. Ce sont en outre ceux qui conduisent aux conflits d'ordre culturel les plus vifs en région côtière en raison de leur conjonction avec des différences sociales et économiques très tranchées. En d'autres termes, les facteurs qualitatifs en faveur de l'environnement littoral demeurent déterminants dans les scénarios alternatifs, et ceci indépendamment de leur importance décisive au plan économique et social qui découle de la place accrue qu'ils confèrent au tourisme.

Chapitre

VI.

Orientations pour l'action

Il ressort de l'étude à la fois problématique et prospective qui précède que, pour les pays méditerranéens, le tourisme constitue à la fois un atout et une nécessité économiques, et que dans le même temps son propre développement, s'il n'est pas maîtrisé, peut détruire les fondements écologiques et culturels sur lesquels il repose. Il importe donc à la lumière de l'analyse qui vient d'être faite de dégager les principales orientations que les gouvernements, les autorités locales et les professions du tourisme pourraient suivre pour assurer et maintenir un rapport harmonieux entre tourisme et environnement naturel et culturel dans le bassin méditerranéen.

Les atteintes à l'environnement ne sont pas une fatalité. Il existe de nombreux remèdes pour les enrayer ou les limiter. A court terme, on peut estimer que le coût de la protection et de la prévention est élevé. A long terme, il est négligeable dans un contexte de développement durable.

Le tourisme a été largement condamné en raison de son expansion, mettant en cause des situations antérieures qui paraissaient en état d'équilibre. Cependant pareille appréciation s'avère souvent injuste puisque le tourisme en tant qu'activité économique n'est pas inévitablement coupable et que les déséquilibres et les effets négatifs sur l'environnement et la société sont surtout provoqués par des conceptions inappropriées, orientées vers un seul objectif de profit immédiat, qu'il importe d'éviter à l'avenir.

Berceau du tourisme, la Méditerranée peut rester le premier bassin touristique mondial. La croissance de l'activité touristique y a été rapide et continue depuis la fin de la deuxième guerre mondiale, malgré les crises qui l'ont secouée depuis le premier choc pétrolier de 1973. Pollutions diverses, dégradation des milieux, incidents sociaux, phénomènes d'acculturation, et même

des associations de protection de l'environnement, ainsi que des touristes eux-mêmes. Il est clair en outre qu'au niveau des gouvernements, côte à côte avec les ministères du tourisme et les ministères de l'environnement, d'autres ministères doivent être impliqués dans toute stratégie de mise en place d'un tourisme respectueux de l'environnement et orienté vers le développement durable.

1. Assurer l'aménagement intégré du littoral

Les scénarios du Plan Bleu montrent clairement qu'en toute hypothèse, le tourisme est appelé à jouer un rôle majeur dans l'économie et la balance des paiements des pays riverains de la Méditerranée, tout particulièrement des pays du Sud et de l'Est, mais aussi de la plupart des pays du Nord. Dans le même temps ce tourisme comporte et comportera une très forte composante balnéaire. C'est dire que la préservation d'espaces littoraux accueillants pour le tourisme présent et à venir constitue un enjeu capital pour l'ensemble des pays méditerranéens. Malheureusement, pour la plupart d'entre eux, les régions côtières ont été déjà marquées par des urbanisations incontrôlées et des infrastructures affectant les paysages et l'accès à la mer. Il importe donc de façon impérative que tout soit mis en œuvre, par coopération entre tous les acteurs et par des réglementations et législations appropriées et effectivement appliquées, pour que les régions côtières, et spécialement la frange littorale du continent et des îles, soient aménagées de façon intégrée avec un zonage qui délimite les protections nécessaires.

Dans cet esprit, il importe que les franges littorales qui ont jusqu'ici échappé au développement urbain et industriel bénéficient d'un statut juridique de protection assurant à la fois la sauvegarde de leur diversité biologique, du fonctionnement de leurs écosystèmes et de leurs paysages. Les activités touristiques pouvant provoquer des dégradations dans ces zones sensibles doivent être soigneusement contrôlées. Les Etats ou les collectivités locales doivent au besoin utiliser les procédures d'achat ou de réglementation foncière pour protéger ces espaces littoraux, comme on a entrepris de le faire par exemple en France avec le Conservatoire du Littoral.

Dans un aménagement intégré, il importe également de mobiliser l'ensemble des collectivités territoriales concernées, en recherchant en particulier à assurer une redistribution équitable des retombées économiques du tourisme entre les communes où se trouvent les sites visités protégés, qui n'ont pas la possibilité de construire des hébergements, et les communes proches où peuvent séjourner les touristes.

2. Donner priorité à l'environnement méditerranéen

La longue occupation humaine du bassin méditerranéen y a profondément transformé la nature originelle, mais elle a forgé des paysages toujours riches en diversité biologique et en valeurs culturelles. Aujourd'hui la pression humaine est devenue trop forte et la protection des sols, des espèces sauvages et des écosystèmes menacés a été souvent considérée, jusqu'à une époque

récente, comme antagoniste de la notion de valorisation des espace ressources naturelles.

Des stratégies devraient être élaborée pour répartir fonctionnel espaces littoraux de chaque pays en un certain nombre de catégori veiller à la compatibilité entre le développement touristique et la qu milieux selon des gradients de protection. Ces catégories seraient les su ...tes :

1) les espaces sanctuaires – parcs nationaux et réserves naturelles – pour leur valeur de symbole et d'image touristique,

2) les espaces à protection concertée – parcs régionaux, réserves forestières, réserves de biosphère – tant pour leur valeur de conservation de la diversité biologique et des sols que pour leur rôle pédagogique, en particulier auprès des agriculteurs qui devront de plus en plus jouer un rôle plus actif dans le maintien de la qualité des espaces,

3) les espaces "sacrifiés", abcès de fixation du développement touristique intensif et des autres secteurs économiques, répondant à une logique stricte de rentabilité,

4) les espaces intermédiaires, mal gérés, à urbanisation diffuse ou mitage, qui réclament une stratégie de développement à inventer ou à promouvoir.

Le tourisme en relation ou en contact avec les aires protégées terrestres, côtières ou marines doit faire l'objet d'une attention particulière. En effet, la notion, à vrai dire ambiguë, d'un tourisme "durable" doit être compatible avec les objectifs de protection spatiale, légale ou concertée, pour s'insérer de façon acceptable dans le concept de développement durable dans son fondement écologique. Il importe donc que les pays méditerranéens renforcent leurs systèmes d'aires protégées, notamment dans les régions côtières, et dans le même temps prévoient, dans les réglementations et les financements, les moyens de contrôle des activités et des équipements touristiques.

Dans cet esprit, le tourisme doit adapter ses pratiques lorsqu'il se rapporte à des zones protégées et apporter sa contribution à la sauvegarde des valeurs naturelles et culturelles qu'elles renferment et dont il dépend. Ceci implique en particulier de contenir la pression touristique en deçà des seuils de tolérance des espaces fragiles, par des méthodes telles que la canalisation des visiteurs, le zonage, la création de sentiers, etc.

Le rôle des autorités publiques – quelle que soit la bonne volonté des autres acteurs – est déterminant pour garantir la bonne utilisation du littoral méditerranéen et un développement équilibré des activités humaines, dont la protection et la prise en compte de l'environnement sont des composantes essentielles.

En particulier, les Etats devraient élargir le champ d'application et renforcer le rôle des études d'impact qui n'ont guère évoluées depuis leur instauration. L'étude d'impact devrait être un préalable à tout aménagement susceptible de modifier l'environnement naturel et culturel ou les paysages, ou porter atteinte à l'hygiène et à la salubrité publiques. Les questions de salubrité publique deviennent en effet inévitables : une bonne couverture sanitaire de l'ensemble des pays méditerranéens a un effet positif sur le tourisme, et inversement, le tourisme peut contribuer à l'améliorer (éradication des moustiques porteurs de paludisme, contrôle du trachome et du choléra, etc.).

3. Eliminer la pollution par les déchets du tourisme

Le tourisme induit une production importante de déchets, notamment de déchets ménagers, s'ajoutant à celle de la population permanente. La collecte et le traitement des ordures ménagères d'une zone touristique donnée doit donc être intégrée dans le système d'élimination adopté localement, et dont la qualité s'impose sous peine de repousser les touristes.

En particulier, il conviendrait en région touristique méditerranéenne de veiller à l'exemplarité du traitement des déchets, ce qui suppose, en amont, la collecte sélective avec recyclage et, en aval, la maîtrise du stockage des résidus qui ne sont plus recyclables.

D'une façon générale, la propreté est perçue comme un facteur d'attractivité des sites touristiques. Les installations touristiques des régions méditerranéens doivent donc être particulièrement vigilantes à cet égard. Dans certains cas, il faudrait aller jusqu'à verbaliser les touristes eux-mêmes quand ils jettent inconsidérément leurs ordures sur les plages, le bord des routes, les sentiers de nature ou en forêt.

4. Réduire la pollution des eaux et de la mer due aux activités touristiques

Bien qu'il ne soit pas toujours possible de disposer d'un réseau d'égouts et d'une station d'épuration aux caractéristiques suffisantes pour y raccorder un site touristique, ce site doit veiller à présenter un traitement avec un degré d'épuration des eaux usées au niveau tertiaire. Ce traitement peut permettre la réutilisation de l'eau pour les besoins en agriculture, en plus de l'irrigation des terrains de golfs, des jardins d'hôtels, etc.

En ce qui concerne le tourisme maritime, les bateaux de croisière doivent être aménagés pour éliminer tout rejet non biodégradable en mer. Les bateaux de plaisance doivent veiller à faire de même et doivent en outre ne pas rejeter à la mer et à plus forte raison dans les ports, et au mouillage, sous peine d'amende sévère, leurs rejets sanitaires.

5. Assurer la qualité de vie urbaine en faveur du tourisme

Les municipalités des villes touristiques méditerranéennes, doivent se doter de moyens matériels et humains nécessaires pour leur entretien et leur embellissement ainsi que la réhabilitation des jardins, des monuments et des sites qui constituent l'un de leurs plus précieux atouts. La création de ceintures vertes autour des villes, et les plantations d'arbres en général, permet de réduire les apports de poussières et de sable, fréquents en Méditerranée, et d'apporter une certaine fraîcheur. Une taxe de séjour sur les visiteurs peut utilement contribuer à ces objectifs, en veillant à assurer la transparence sur l'emploi de cette taxe.

Il faut en outre combattre la pollution atmosphérique qui s'accroît avec le trafic automobile conjugué à un ensoleillement maximal sans vent. Dans certains sites, il ne s'agira pas seulement de recommander d'abandonner l'usage de l'automobile au profit de l'autobus ou du vélo, il faudra limiter la circulation et même interdire tout accès certains jours de l'année. En outre, une

limitation de la circulation ou du stationnement des autocars de tourisme s'impose d'ores et déjà dans certains centres historiques méditerranéens.

6. Encourager la protection et la valorisation des arrière-pays par le tourisme

Comment protéger et valoriser l'environnement des arrière-pays méditerranéens grâce aux activités touristiques dans un souci de rééquilibrage géographique par rapport au littoral ? On peut envisager à cet égard :

– le développement de gîtes ruraux dans les villages des arrière-pays,

– le reboisement préventif obligatoire autour des complexes touristiques et le long des routes pour une meilleure protection contre les vents et l'érosion,

– la protection des complexes touristiques contre l'avance des dunes sablonneuses venant des côtes ou de l'intérieur,

– la sensibilisation des populations locales à la pratique du tourisme diffus et à la nécessaire préservation de leur patrimoine naturel et culturel,

– l'implantation à l'intérieur et autour des complexes touristiques des zones vertes pour embellir la région et obtenir un effet d'entraînement pour les pays environnants,

– la protection des complexes touristiques et des groupements d'habitation contre les inondations en dégageant les rivières et les oueds des obstacles pouvant barrer l'écoulement de leurs eaux, et assurer leur assainissement en interdisant les déversements des ordures ménagères et industrielles,

– la programmation "douce" ou écologique des excursions organisées pour la découverte des réserves naturelles,

– l'encouragement à améliorer les pâtures pour développer l'élevage des chevaux, mulets, chameaux, etc. proposés aux promenades des touristes.

7. Contribuer au financement de la protection de l'environnement par le tourisme

On peut envisager que la protection de l'environnement peut être en partie financée par les pratiques touristiques, si l'on accepte le principe du péage, celui de l'écotaxe ou celui de l'utilisateur-payeur, avec de multiples modulations possibles.

Les touristes peuvent être amenés à payer des écotaxes pour l'usage des milieux où ils se rendent, car ce sont le plus souvent les populations locales qui, seules, contribuent au nettoyage des plages, au ramassage des ordures et à l'installation de stations d'épuration des eaux usées... Il faut aussi rappeler que les pollueurs n'étant pas tous des citoyens des pays méditerranéens, ceux, très nombreux, qui viennent de pays non riverains (Europe du Nord en particulier) devraient aussi contribuer plus directement à la protection de l'environnement dans les régions méditerranéennes où ils aiment venir passer leurs vacances. Une contribution individuelle de 5 dollars par séjour d'une semaine rapporterait plus de 250 millions de dollars par an si le principe et les modalités de mise en œuvre faisaient l'objet d'un accord entre les pays riverains.

L'opinion publique est de plus en plus sensible aux dommages causés sur l'environnement lors de catastrophes. Elle ne l'est pas encore assez à la lente

dégradation d'un environnement peu à peu et insidieusement agressé par l'accumulation des pollutions. Les chaînes de solidarité ou l'engagement des citoyens pour obtenir par la suite réparation illustrent une nouvelle prise de conscience. Un système de responsabilité civile pour dommage environnemental devrait appliquer au tourisme le principe du pollueur-payeur. Il pourrait alors y avoir responsabilité sans faute afin d'inciter les opérateurs touristiques à accroître les efforts de prévention tout en offrant aux entreprises qui y sont soumises un cadre juridique mieux défini.

Il faut donc utiliser à la fois la pénalisation, les taxes et les incitations fiscales et économiques. L'application du principe pollueur-payeur pourrait être faite sous forme d'une taxation individuelle, tout touriste étant nécessairement à l'origine de certaines pollutions, à condition que l'affectation de cette taxe en faveur de l'environnement méditerranéen soit clairement précisée.

8. Mieux informer les professionnels du tourisme méditerranéen

Il importe de bien préciser les enjeux des rapports entre tourisme, environnement et développement durable, sous forme d'indicateurs portant, d'une part sur les flux, les marchés et les produits, d'autre part sur les impacts économiques, sociaux et environnementaux (quelles sont les destinations saturées ou en voie de l'être par exemple ?). La coopération entre pays, collectivités, entreprises et associations méditerranéennes aura pour but de poursuivre et d'améliorer :

– le recensement et l'évaluation de l'ensemble des ressources touristiques naturelles, culturelles et humaines, ainsi que des équipements et infrastructures existants dans la région, en quantité et en qualité, afin de mieux apprécier leur utilisation dans le temps et dans l'espace et leur impact sur l'environnement,

– l'évaluation, au plan quantitatif et qualitatif, de la demande touristique nationale et internationale pour les régions méditerranéennes.

Cette information ne pourra être amassée que par la rencontre des professionnels et des experts du tourisme et de ceux des autres secteurs de la vie économique et sociale. Le besoin de symposiums et séminaires est d'autant plus nécessaire que, dans ce domaine, les informations circulent moins facilement que dans d'autres secteurs de la vie économique et sociale. Parmi les projets qui seraient utiles aux professionnels du tourisme, on a cité :

– l'établissement de normes communes pour les produits touristiques méditerranéens,

– un magazine professionnel du tourisme méditerranéen, de préférence bilingue ou multilingue,

– des émissions télévisées ou radiodiffusées mettant en relief certaines réalisations,

– un "salon" du tourisme méditerranéen plus ouvert au commerce et au développement durable que purement promotionnel,

– le développement d'actions de formation professionnelle, initiale et continue, pour une gestion du tourisme favorable à l'environnement, y compris dans le domaine de l'écotourisme.

9. Encourager une gestion de qualité en harmonie avec l'environnement

Les activités touristiques doivent s'inscrire dans une concurrence loyale et stimuler la création et le développement de petites et moyennes entreprises locales.

Capacité de charge

La notion de capacité de charge *(carrying capacity)* est largement utilisée en écologie. En matière de tourisme, on préfère parfois parler de capacité écologique d'accueil, définie selon l'OMT comme "le nombre maximal de personnes pouvant en même temps visiter un lieu touristique sans porter atteinte à l'environnement physique, économique et socio-culturel et sans réduire de manière inacceptable la qualité du plaisir des visiteurs". L'expérience acquise en Méditerranée par le Programme d'Actions Prioritaires du PAM au Centre de Split conduit à une perception quelque peu différente de cette capacité de charge que celle de la plupart des pays industrialisés.

En effet, comme l'on montré des projets pilotes menés à l'île de Vis en Croatie, ou à l'île de Rhodes en Grèce, la capacité de charge ne peut être conçue comme une valeur exacte mais varie selon trois groupes de paramètres bien distincts :

i) les paramètres physiques et écologiques, y compris les infrastructures ;
ii) les paramètres socio-culturels, y compris démographiques ;
iii) les paramètres politico-économiques, relatifs aux investissements prévisibles et aux mesures économiques concernant le développement du tourisme.

Bien que les paramètres politico-économiques servent habituellement de facteur correcteur pour les deux premiers groupes de paramètres, ils jouent souvent, dans les pays méditerranéens, un rôle clé dans l'évaluation de la capacité de charge.

La flexibilité de cette capacité de charge est moins apparente par rapport aux paramètres physico-écologiques, qui sont plus mesurables bien que dépendant des évolutions technologiques. Elle se manifeste beaucoup plus nettement pour les paramètres socio-culturels, plus difficiles à mesurer, et elle devient évidente pour les paramètres politico-économiques. Dans les pays industrialisés, où les différences entre les normes de comportement de la clientèle touristique et de la population résidente sont relativement négligeables et qui disposent de conditions techniques, financières et politiques appropriées de mise en œuvre de leur capacité de charge, les paramètres physico-écologiques ont une importance capitale et c'est une approche technique d'évaluation de cette capacité de charge qui est suivie. L'importance beaucoup plus marquée des paramètres socio-culturels et politico-économiques et les conditions de mise en œuvre défavorables dans de nombreux pays méditerranéens se sont traduits par une approche différente préconisée par le Centre de Split.

On se fonde d'abord sur une évaluation approximative de la capacité de charge en identifiant les groupes de paramètres conduisant aux valeurs les plus faibles. On élabore ensuite des scénarios aussi détaillés que possible pour les options les plus probables, en coopération avec les collectivités locales et en testant leur acceptabilité. Ces scénarios de développement sont les suivants :

i) développement libre, sans restrictions ;
ii) développement intensif mais contrôlé ;
iii) développement durable ;
iv) version modérée du tourisme "alternatif" ;
v) version extrême, c'est-à-dire refus du développement du tourisme.

La première et la dernière option sont habituellement inacceptables et, en conformité avec les options concernant les autres secteurs, c'est le scénario de développement durable qui est préconisé pour le tourisme.

Source : PAP/RAC, Split.

Le respect des communautés d'accueil doit d'ailleurs être au centre de la promotion et du marketing touristique, afin de faciliter les contacts et la compréhension entre visiteurs et visités.

La gestion de la qualité passe essentiellement par la mise en œuvre de politiques en faveur de l'environnement des zones touristiques. Ces politiques doivent notamment permettre :

– de mettre en œuvre des études sur les "capacités de charge" spécifiques aux régions et sites les plus visités et sur la gestion optimale des flux touristiques locaux,

– d'utiliser au maximum les méthodes confirmées et les innovations technologiques pour rationaliser et minimiser les consommations d'eau et d'énergie,

– d'utiliser les techniques permettant d'éliminer ou de minimiser les pollutions et les déchets résultant du tourisme, ou risquant de l'affecter,

– de veiller, dans la conception des installations touristiques au respect des paysages (y compris par la restauration de l'habitat traditionnel et l'utilisation des matériaux locaux), à la sauvegarde de la frange littorale et des zones humides, au maintien d'espaces boisés, à la prévention de l'érosion, etc.,

– de favoriser les transports publics, notamment le long des littoraux, au meilleur coût aussi bien pour les populations locales que les touristes,

– de mieux maîtriser les investissements relatifs à l'accroissement et à la rénovation des équipements et des infrastructures de liaison et d'accueil, tenant compte de leur impact sur l'environnement physique et social,

– de développer des complémentarités et des synergies entre les activités touristiques et les autres activités économiques locales comme la pêche, l'agriculture et l'artisanat, afin de contribuer à la mise en œuvre d'un développement durable,

– de sensibiliser directement les touristes à une conception plus interactive du tourisme et au nécessaire respect de l'environnement naturel et culturel des pays où ils se rendent, par une rédaction appropriée des guides et brochures touristiques et des catalogues de voyage, par la formation des accompagnateurs et des animateurs, par des actions spécifiques sur les plages et dans les sites les plus visités, par la diffusion de "codes de conduite" sur le tourisme, etc.

10. Renforcer la coopération méditerranéenne

Le rapport principal sur les scénarios du Plan Bleu de 1989 ainsi que la Déclaration euroméditerranéenne de 1993 constituent les premières bases d'une coopération méditerranéenne en faveur de l'environnement et d'un tourisme dont on limiterait les impacts négatifs à long terme, tant sur l'espace littoral que sur les milieux naturels et sur les particularités culturelles.

Le Plan Bleu a souligné à quel point le tourisme méditerranéen était déséquilibré, aussi bien dans l'espace que dans le temps, et certaines actions contribuant à son rééquilibrage ont été évoquées plus haut.

Pour les professionnels et les responsables du tourisme méditerranéen, le vrai problème des prochaines années ne serait pas seulement de sauvegarder la qualité de l'environnement mais aussi d'assurer un développement équilibré du tourisme contribuant à la mise en œuvre d'un développement durable. Ils

considèrent que les solutions à la sauvegarde et à la remise en état de l'environnement naturel existent, même si elles sont coûteuses et prennent du temps. Ainsi, les plans d'occupation des sols et les lois sur le littoral devraient déjà permettre de mieux maîtriser l'emprise des équipements touristiques sur la frange côtière. Mais si le tourisme ne retrouve pas un second souffle au plan international, c'est aussi le tourisme national et le tourisme social qui seraient grands perdants. Ce type de tourisme, qui constitue un volant d'activité et un facteur de valorisation des arrière-pays, a évidemment droit à sa part de littoral.

Il importe en Méditerranée de savoir faire le partage entre concurrence et solidarité à l'intérieur des pays et entre les pays et d'éviter une guerre permanente sur les prix qui conduit à des transferts brutaux entre destinations. Il s'agit aussi d'inventer des produits nouveaux comme le "soleil résidentiel", le "soleil d'hiver" (à la place des destinations tropicales). Il faut chercher à rééquilibrer les flux touristiques nationaux et internationaux, à la fois dans la totalité de l'espace méditerranéen et dans le temps, dans la totalité de l'année. Ceci n'est possible qu'en évitant des politiques purement concurrentielles et en recherchant une image de marque globale du tourisme méditerranéen dans son ensemble.

Or les pays méditerranéens se considèrent plutôt jusqu'ici comme des concurrents dans le domaine du tourisme, et la mise en place d'une coopération entre eux, notamment en faveur d'un rééquilibrage, exige une évolution des mentalités. Cependant, cette évolution est nécessaire, car la mise en œuvre de certaines actions suggérées ci-dessus demande une réelle coopération internationale. Il en est évidemment ainsi pour tout ce qui aurait trait à l'instauration d'une taxe en faveur de l'environnement sur le tourisme méditerranéen, mais une telle coopération s'impose sur d'autres questions très actuelles. Bien entendu, cette coopération doit s'instaurer en cohérence et en liaison avec les activités pertinentes du Plan d'Action pour la Méditerranée et de l'Organisation mondiale du tourisme ainsi qu'avec les programmes lancés par l'Union Européenne dans le cadre de sa politique méditerranéenne.

Cette coopération en Méditerranée pour un tourisme respectueux de l'environnement s'entrevoit sous le jour nouveau du développement durable préconisé par la Conférence de Rio. La guerre civile dans l'ex-Fédération de Yougoslavie, les pas fragiles vers la paix au Moyen-Orient, les secousses religieuses au Maghreb ou ailleurs n'arrangent pas la situation de certains pays riverains qui ont un pressant besoin du tourisme pour leur développement. Pourtant les efforts de coopération entre l'Union Européenne et les pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée sont en voie de structuration.

Dans la Déclaration sur le tourisme dans le développement durable de 1993, les Ministres du tourisme considèrent qu'il appartient à l'ensemble des pays émetteurs et récepteurs du tourisme méditerranéen de mobiliser les moyens de coopération adéquat, tant dans le secteur public que privé, et que cette coopération doit être étendue aux collectivités locales ainsi qu'aux associations professionnelles et organisations non gouvernementales méditerranéennes. La création d'un réseau méditerranéen de tourisme serait un instrument efficace pour accélérer ce processus de coopération en mettant l'accent sur l'environnement.

Comme c'est malheureusement le cas dans les autres secteurs, les rapports entre pays méditerranéens dans le cadre des organisations mondiales ne sont pas facilités car la Méditerranée est écartelée entre des commissions régionales pour l'Afrique, l'Europe et le Moyen-Orient, comme c'est le cas à l'OMT. Certaines organisations régionales comme la PATA (Pacific Area Tourism Association), la Commission Européenne de Tourisme, ou la CTO (Caribbean Tourism Organization) montrent une voie possible pour l'organisation d'un tel réseau souple. Dans le réseau méditerranéen, la coopération pourrait s'organiser dans des domaines tels que les suivants :

– formation professionnelle, formation de formateurs,

– études et recherches touristiques communes aux pays du pourtour méditerranéen en matière d'offre et de demande,

– investissements et projets touristiques intégrés,

– promotion sur des produits communs ou des marchés spécifiques,

– instauration d'un label de qualité méditerranéen pour les hébergements ou les installations touristiques respectant l'environnement,

– adoption et diffusion d'un "code de conduite" environnemental et culturel commun pour les touristes en Méditerranée et promotion de codes de conduite appropriés à l'intention des populations d'accueil.

Le **réseau méditerranéen du tourisme** serait donc un outil de développement et de promotion qui permettrait :

– de favoriser les rapprochements entre les pays de la région et entre leurs cultures,

– d'orienter les activités touristiques selon des références communes acceptées dans le domaine de l'environnement et du développement durable,

– de mieux participer aux différents programmes de l'Union Européenne (y compris le financement de projets de coopération multilatérale),

Au-delà d'un tel réseau, c'est le foisonnement d'initiatives bilatérales ou multilatérales, comme le projet Neptune d'activités de tourisme côtier et d'adaptation des stations balnéaires entre des régions comme la Corse (France), les Baléares (Espagne), Corfou (Grèce) et la Campanile (Italie), qui concrétiseront la réalité d'un tourisme de qualité dans un environnement de qualité.

Ces initiatives, et celles des Etats et des collectivités territoriales, pourraient être encadrées dans un texte formel qui définirait les grands principes des relations du tourisme méditerranéen avec son environnement naturel et humain. Tel est le but de la "Charte du tourisme méditerranéen" qui devrait voir le jour après une deuxième Conférence euro-méditerranéenne sur le tourisme dans le développement durable prévue prochainement au Maroc. Dans le même esprit, la Conférence ministérielle MED 21 tenue à Tunis en 1994 a défini les bases de ce développement durable en Méditerranée, dans laquelle le tourisme doit nécessairement prendre une large place.

ANNEXE 1

Déclaration euro-méditerranéenne sur le tourisme dans le développement durable

Les Ministres chargés du tourisme dans les Etats du Bassin méditerranéen et le représentant de la Commission des Communautés Européennes réunis à Hyères-les-Palmiers, France, le 23 Septembre 1993 :

– conscients du fait que le tourisme est la première activité économique de la plupart des pays du Bassin méditerranéen et qu'il constitue un facteur décisif de développement, de coopération et de paix entre les peuples des pays du Bassin et leurs voisins ;

– estimant que le tourisme ne pourra évoluer harmonieusement que dans le cadre d'une vision de développement durable et qu'il doit être conçu et géré comme une activité globalement bénéfique pour les communautés d'accueil, dans le respect de leurs coutumes et traditions ;

– conscients des relations étroites et interdépendantes entre le tourisme, les infrastructures de transport et de communication, de l'urbanisation, des services et des autres activités marines, agricoles, industrielles et commerciales ainsi que du développement technologique et de la recherche d'innovations ;

– conscients de la responsabilité des Etats récepteurs de tourisme du Bassin Méditerranéen et des pays émetteurs dans la gestion des ressources naturelles et humaines à des fins de développement touristique ;

– considérant que la poursuite du développement touristique est une nécessité économique et qu'elle ne pourra se faire que dans le cadre d'une véritable coopération internationale au niveau du Bassin méditerranéen ;

– rappelant l'esprit de la Déclaration universelle des droits de l'homme (1948), le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels (1966) ainsi que les termes de la Déclaration de Manille sur le tourisme mondial (1980), de la Charte du tourisme et Code du touriste (Sofia, 1985) ;

– rappelant la coopération instaurée entre tous les pays méditerranéens par la Convention pour la Protection de la Mer Méditerranée contre la pollution et ses Protocoles (Barcelone, 1975), les travaux du Conseil de l'Europe, de l'UNESCO ainsi que les travaux du Plan d'Action pour la Méditerranée, notamment ceux du Plan Bleu pour le long terme avec ses conclusions relatives à l'importance et aux évolutions du tourisme ;

– rappelant la résolution du Conseil des Communautés Européennes et des Représentants des Gouvernements des Etats membres concernant un programme communautaire de politique et d'action en matière d'environnement et de développement durable, en date des 15 et 16 décembre 1992 ;

– considérant la Déclaration de Gênes sur la Deuxième Décennie dans le cadre du Plan d'Action pour la Méditerranée (1985), la Charte de la Coopération euro-méditerranéenne pour l'environnement dans le Bassin méditerranéen (Nicosie, 1990) et son suivi lors de la Réunion du Caire (1992), les résultats de la Conférence des Nations Unies sur l'Environnement et le Développement de Rio de Janeiro (1992) ;

conviennent d'adopter et de s'efforcer de mettre en œuvre ce qui suit :

1. Place du tourisme dans le développement durable

1.1. Rôle et place du tourisme

Considérer les relations qui existent entre le secteur du tourisme et l'ensemble des autres secteurs de l'activité socio-économique, permettre la meilleure intégration du tourisme dans les politiques menées par les Etats et les organes de coopération régionale et donner une cohérence accrue aux diverses mesures et investissements qui sont consentis en faveur du tourisme.

1.2. Actions en faveur du tourisme

Encourager, dans le contexte de leur structure sociale, politique, économique et administrative, aux différents niveaux de la vie du pays et dans le cadre de la coopération internationale régionale, les actions en faveur du tourisme respectueux de l'environnement et s'intégrant dans le développement durable autant pour les professionnels du secteur que pour les collectivités d'accueil.

2. Mieux connaître le tourisme et en informer les acteurs

2.1. Evaluation des ressources et des équipements à des fins d'utilisation par le tourisme

Poursuivre et améliorer l'évaluation et le recensement de l'ensemble des ressources touristiques naturelles, culturelles et humaines, ainsi que des équipements et infrastructures existants, en quantité et en qualité, afin d'apprécier au mieux leur utilisation dans le temps et dans l'espace, et ce par :

– le renforcement des structures de coordination et des moyens de mesure et de collecte des informations et des données complémentaires sur les ressources, marchés et les produits ;

– l'inventaire et l'évaluation périodique des ressources disponibles et celles utilisées, ainsi que l'évaluation des impacts du tourisme sur l'environnement et les écosystèmes méditerranéens ;

– l'amélioration et l'élargissement de l'accès aux données existantes.

2.2. Evaluation de la demande touristique

Poursuivre et améliorer au plan quantitatif et qualitatif l'évaluation de la demande touristique nationale et internationale pour les pays du Bassin méditerranéen :

– en recommandant l'application immédiate par tous les Etats riverains des normes et méthodes retenues par les Nations Unies ;

– en mettant en place un système d'études régulièrement actualisées sur les changements de comportements de la demande touristique internationale et nationale et une banque de données permettant de coordonner et de mieux diffuser les statistiques et les informations existantes ;

– en procédant à l'actualisation régulière de la prévision à moyen et à long terme dans le cadre, notamment, des travaux du Plan Bleu.

3. Renforcer les stratégies de développement

3.1. Plans et stratégies à long terme d'intégration du tourisme dans un développement durable

Elaborer et mettre en œuvre des plans et stratégies à long terme de développement touristique basés sur une vision de développement durable et sur la confrontation besoins-ressources à court, moyen et long terme, selon un processus :

– interactif, par l'organisation du dialogue et la recherche du consensus entre tous les participants au développement et à la gestion du tourisme ;

– dynamique, par l'actualisation régulière des données quantitatives et qualitatives, l'évaluation des résultats des plans et stratégies et leur mise au point périodique ;

– cohérent, par la création de normes communes pour les produits touristiques.

3.2. Développer et renforcer les actions d'éducation et de formation

Déployer des politiques d'éducation et de formation professionnelle initiale et continue et des actions appropriées à un développement durable du tourisme.

3.3. Mieux investir pour accroître et rénover infrastructures et équipements

– Maîtriser l'accroissement et favoriser la rénovation des infrastructures de liaison et d'accueil, tenant compte de leur impact sur l'environnement physique et social.

– Inclure dans les stratégies, la gestion des paysages sensibles.

– Privilégier en particulier la restauration de l'habitat de caractère par rapport aux urbanisations touristiques nouvelles.

4. Pour une gestion de qualité

Par des actions aux plans technique, financier, institutionnel et législatif, gérer au mieux les mouvements touristiques méditerranéens ainsi que les habitats et hébergements et les équipements d'information, de réservation et d'animation touristiques et de loisirs et veiller à la protection des sites et des monuments. Les grands champs d'application seront les suivants :

4.1. Facilitation des mouvements de personnes et de capitaux

– Poursuivre les efforts de libéralisation des mouvements touristiques de personnes.

– Améliorer et renforcer la sécurité des visiteurs nationaux et internationaux et de leurs biens, en particulier par des actions de prévention et de protection.

– Entreprendre les démarches afin d'assurer une certaine liberté au transport, et notamment aérien, et un assouplissement des règles tarifaires pour favoriser la multiplication des échanges dans et vers le Bassin méditerranéen.

– Définir des politiques pour assouplir l'accès des investisseurs aux marchés méditerranéens tout en favorisant par des mesures équilibrées de stimulation, la création d'entreprises locales.

4.2. Amélioration de la promotion et du marketing touristique

Le respect des communautés d'accueil doit être au cœur de la promotion et du marketing touristique, et ce, afin de :

– faciliter les contacts des visiteurs avec les communautés d'accueil dans un but de compréhension, gage de respect et d'enrichissement mutuels,

– promouvoir la prise de conscience touristique par des campagnes médiatiques et des actions multiples sur les relations entre la qualité du tourisme et celle de l'environnement,

– prévenir et dissuader toutes formes d'activités touristiques pouvant avoir des effets sociaux néfastes sur les communautés d'accueil,

– préserver l'éthique de la concurrence et stimuler l'activités des petites et moyennes entreprises,

– chercher à développer l'information et la coopération entre les différents partenaires du secteur pour éviter des accords restrictifs.

4.3. Développement de nouveaux produits touristiques

Encourager la création de produits touristiques de qualité qui contribuent à une meilleure compréhension des coutumes et des identités culturelles des acteurs du tourisme :

– développer des produits favorisant la création d'emplois de toutes qualifications et la création d'entreprises locales mettant notamment en valeur le patrimoine naturel et culturel des peuples de la Méditerranée,

– développer de nouveaux produits favorisant une utilisation durable des ressources de la Méditerranée, du littoral et des arrière-pays, en particulier,

– multiplier les actions en faveur de la création de produits conçus dans le but de prolonger la saison touristique,

– développer en particulier des produits combinés utilisant le gisement culturel méditerranéen.

4.4. Mise en œuvre de politiques en faveur de l'environnement

– Mettre en œuvre des politiques et stratégies en faveur de l'environnement des zones touristiques autour de deux grands thèmes :

- la lutte notamment préventive contre la pollution, les nuisances sonores et les dommages causés aux milieux aquatiques (eau douce et eau de mer) et à l'air,
- la meilleure gestion des ressources naturelles et en particulier, la conservation du patrimoine naturel des paysages et des biotopes et écosystèmes souvent endémiques en Méditerranée.

– Promouvoir les innovations technologiques et moyens pour rationaliser et minimiser les consommations d'eau et d'énergie.

– Développer des innovations technologiques pour minimiser,voire supprimer les pollutions résultants ou affectants le tourisme et en particulier développer les échanges dans ce domaine.

4.5. Mesures d'innovations

– Promouvoir les échanges et les études sur :

- les capacités de charge (au service d'une stratégie de développement),
- la gestion optimale des flux touristiques locaux.

– Favoriser les innovations et l'apparition de technologies nouvelles dans la gestion des infrastructures d'accueil et de liaison, en particulier :

- dans le domaine de la communication et des transports publics, notamment le long des littoraux, au meilleur coût aussi bien pour les populations locales que les touristes,
- en amont et en aval des habitats et équipements touristiques qui permettent une utilisation optimale des ressources locales sans altérer l'environnement naturel.

– Œuvrer pour que le cadre de vie et les conditions de transport et de communication créées par le tourisme puissent favoriser l'émergence d'activités nouvelles à forte valeur ajoutée par des technologies appropriées.

– Encourager les interactions et les synergies entre les activités touristiques et les autres activités économiques locales comme la pêche et l'agriculture.

– Dégager par l'intermédiaire des activités touristiques des ressources financières nouvelles contribuant à la mise en œuvre du développement durable.

– Marquer l'identité touristique méditerranéenne à travers des produits labélisés.

5. L'organisation de la coopération

En ce qui concerne la coopération internationale et euro-méditerranéenne, et dans l'esprit de ce qui précède, les Ministres chargés du tourisme dans les pays de la Méditerranée s'engagent à :

– encourager la coopération entre les pays du Bassin méditerranéen dans le domaine du développement et de la gestion du tourisme,

– mener cette coopération en cohérence et en liaison avec les activités pertinentes du Plan d'Action pour la Méditerranée et de l'Organisation mondiale du tourisme.

Les Ministres considèrent qu'il appartient à l'ensemble des pays émetteurs et récepteurs du tourisme méditerranéen de mobiliser les moyens de coopération adéquats tant dans le secteur public que privé.

Ils considèrent que cette coopération doit être étendue aux collectivités locales ainsi qu'aux associations professionnelles et organisations non gouvernementales méditerranéennes, aussi bien par des mesures communautaires qu'intergouvernementales.

Les Ministres invitent à cet effet l'ensemble des bailleurs de fonds, y compris ceux extérieurs au Bassin, et les institutions régionales et internationales de développement et de financement à accorder une attention particulière au tourisme, acteur du développement durable, dans leurs programmes d'assistance technique et financière.

La Commission des Communautés Européennes, quant à elle, examinera les possibilités d'intervention dans le cadre de ses instruments et accords de coopération existants.

Les Ministres considèrent que cette Déclaration pourra servir de base à l'établissement d'une **Charte du tourisme méditerranéen** à adopter à l'occasion d'une prochaine réunion ministérielle à tenir dans un délai maximum de deux ans à compter de la tenue de la présente conférence d'Hyères-les-Palmiers.

Les Ministres estiment opportun pour poursuivre cette tâche et mener à bien cette coopération, de constituer un Réseau méditerranéen du tourisme ou tout instrument qui permettra de suivre les recommandations de cette Conférence.

Les Ministres décident de constituer entretemps un instrument de suivi intersessions.

ANNEXE 2
Les cent sites historiques d'intérêt commun méditerranéen

Liste des sites sélectionnés par les Parties Contractantes à la Convention de Barcelone en 1987 :

Albanie
- Dyrrachion
- Apollonia

Algérie
- Alger*
- Cherchell
- Hippone
- Tipasa*

Chypre
- Famagouste
- Khiriokitia
- Kourion
- Limassol
- Paphos*
- Salamine

Croatie
- Dubrovnik*
- Hvar et Korcula
- Split*
- Trogir (site culturel et naturel)
- Zadar (site culturel et naturel)

Egypte
- Abou Mena*
- Le Caire, Guizeh, Memphis et Saqqara*
- Nécropole d'Alexandrie

Espagne
- Ampurias
- Barcelone*
- Cordoue*
- Grenade*
- Ibiza : fortifications Dalt Vila
- Majorque : Cathédrale et Palais de Palma
- Malaga
- Minorque : Taulas, talayots et navetas
- Murcie
- Séville*
- Tarragone
- Valence et l'Albufera

France
- Aigues-Mortes
- Arles*
- Cucuruzzu et Filitosa (Corse)
- Fréjus
- Marseille : Port antique

Grèce
- Athènes*
- Corfou
- Crète
- Delos*
- Delphes*
- Epidaure* et Nauplie
- Mont Athos* (site culturel et naturel)
- Mycènes – Tiryns
- Mystras*
- Olympie*
- Paros et ses carrières
- Rhodes*
- Salonique*
- Samos*
- Santorin (site culturel et naturel)
- Thasos et ses carrières

Israël
- Acre
- Césarée-sur-mer

Italie
- Agrigente
- Amalfi
- Aquilée
- Bari
- Carrières de Carrare
- Complexe nuraghique de Su Nuraxi, Baramini
- Gênes
- Lecce
- Naples, Pompéi, Herculanum et les champs Phlégréens
- Paestum/Poseidonia
- Palerme et Monreale
- Pise*
- Ravenne
- Rome* et Ostie

Ségeste
Sélinonte
Syracuse
Tarquinia et les principales nécropoles étrusques
Trieste
Venise et sa lagune*

Liban
Byblos*
Sidon
Tyr*

Libye
Cyrène*
Leptis Magna*
Sabratha*

Malte
Ggantija*
Hal Saflieni*
La Valette*

Maroc
Tétouan

Monaco
Musée océanographique (site culturel et naturel)

Syrie
Ugarit/Ras Shamra

Tunisie
Carthage* et Sidi Bou Saïd
Djerba (site culturel et naturel)
El Jem*
Kerkouane*
Sousse*
Tunis*

Turquie
Antalia
Aspendos
Brousse
Didymes
Ephèse
Fethiye-Olüdeniz (site culturel et naturel)
Halicarnasse
Istanbul*
Kaunos
Kekova
Knidos
Milet
Pergame
Phaselis
Troie
Priene
Xanthos*

Yougoslavie (Montenegro)
Kotor* (site naturel et culturel)

* Biens également inscrits sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO.

ANNEXE 3
Références principales

Abitbol A. (1994). *Analyse de la demande touristique internationale et nécessité de normes de qualité respectées. Conférence "Tourisme et qualité",* Palerme.

Aisner, P. Plüss, Ch. (1983). *La ruée vers le soleil : le tourisme à destination du tiers monde,* L'Harmattan, Paris.

Asher, F. (1984). *Tourisme, sociétés transnationales et identités culturelles,* UNESCO, Paris.

Bailly, A. (1981). *La géographie du bien-être,* PUF, Espace et liberté, Paris

Balta P. *et al.* (1992). *La Méditerranée rénovée,* La Découverte, Paris.

Barret Ph., (1978). *Scénarios pour la France de l'an 2000,* Grasset, Paris.

Brigand L. *et al.* (1991). *Les Iles en Méditerranée, Enjeux et perspectives,* Fascicules du Plan Bleu, n° 5, CAR/PB, Economica, Paris.

Bull A. (1991). *The Economics of travel and tourism,* Pitman, Melbourne.

Cadiou E. (1991). *Données économiques et sociales,* Provence-Alpes-Côte d'Azur, Observatoire économique, Marseille.

Cazes G. (1990). *Les Nouvelles Colonies de Vacances.* (Le tourisme international à la conquête du tiers-monde), L'Harmattan, Paris.

Cazes G., Lanquar R. et Raynouard Y. (1993). *L'aménagement touristique,* PUF, 4e éd.

CEFI, (1992). *La Méditerranée économique, Premier rapport sur la situation des riverains au début des années 90,* PACA, Economica, Paris.

Chabel Malek (1993). *L'Imaginaire arabo-musulman,* PUF, Paris.

Chaliand G. & Rageau J.-P. (1991). *Atlas stratégique,* Editions Complexe, Nouvelle édition.

Chaspoul C. & Lunven M. (1993). *Tourisme spirituel et tourisme culturel.* Les Cahiers Espaces, Tourisme et Environnement, Paris.

Charbonnier D. *et al.* (1990). *Pêche et aquaculture en Méditerranée, Etat actuel et perspectives,* Fascicules du Plan Bleu, n° 1, CAR/PB, Economica, Paris.

Cairncross F. (1993). *Les Marchés verts, Reconcilier croissance économique et écologie,* Les Editions d'Organisation, Paris, 286 pages.

De Jouvenel B. (1977). *Bilan d'une expérience prospective, Schéma général d'aménagement de la France, Aménagement du territoire,* La Documentation française, Paris.

Douglass R.W. (1969). *Forest Recreation,* Pergamon Press, Oxford.

Dragicevic M. (1990). *Methodological framework for assessing tourism carrying capacity in mediterranean coastal zones,* UNEP, PAP-Regional Activity Centre, Split.

Durand J. *et al.* (1971). *Prospective et analyse de systèmes, Schéma général d'aménagement de la France, Aménagement du territoire,* La Documentation française, Paris.

ENGREF (1990). *Gérer la nature ? Ingénierie de l'environnement et ingénierie écologique,* AIGREF, Paris.

Frangialli F. (1991). *La France dans le tourisme mondial,* Economica, Paris.

Gabbay Sh. (1992). *The Environnement in Israël, national report to the UNCED,* Ministry of the Environment, Jerusalem.

Giri J. *et al.* (1991). *Industrie et Environnement en Méditerranée, Enjeux et perspectives,* Fascicules du Plan Bleu, n° 4, CAR/PB, Economica, Paris.

Gizard X. *et al.* (1993). *La Méditerranée inquiète,* DATAR, Editions de l'Aube.

Gizard X. & Lery A. (1992). *Les perspectives du bassin méditerranéen,* DATAR, Prospectives et Territoires.

Grenon M. & Batisse M. (1988). *Le Plan Bleu, Avenirs du Bassin méditerranéen,* PNUE-CAR/PB, Economica, Paris. 442 p.

Grenon M. *et al.* (1992). *Energie et Environnement en Méditerranée, Enjeux et prospective,* Fascicules du Plan Bleu, n° 7, CAR/PB, Economica, Paris.

Grolleau H. & Ramus A. (1986). *Espace rural, espace touristique,* Coll. des rapports officiels, La Documentation française, Paris.

Grolleau H. (1987). *Le tourisme rural dans les douze états membres de la communauté économique européenne,* TER/Commission des Communautés européennes.
Grolleau H. (1988). *Patrimoine rural et tourisme dans la CEE,* TER/Commission des Communautés européennes.
Haulot A. (1974). *Tourisme et environnement. La recherche d'un équilibre.* Marabout Monde Moderne, Verviers.
Hollier R., Subremon A. (1991). *Le tourisme dans la Communauté européenne,* PUF, Paris.
Joffre R. *et al.* (1991). *Les systèmes agro-sylvo-pastoraux méditerranéens : Enjeux et réflexions pour une gestion raisonnée,* Dossier MAB 10, UNESCO, Paris.
Krippendorf J. (1977). *Les dévoreurs de paysage, Le tourisme doit-il détruire les sites qui le font vivre ?,* Editions 24 heures, Lausanne.
Krippendorf J. (1987). *Les vacances et après ? Pour une nouvelle compréhension des loisirs et des voyages,* L'Harmattan, Paris.
Kucucuoglu C. (1987). *La protection de l'environnement méditerranéen, Contribution de la France,* Ministère de l'environnement, Paris,
Lanquar, R. (1988). *Le contrôle de qualité : un défi pour le tourisme moderne,* CHET, Aix-en-Provence.
Lanquar R. (1995). *Le tourisme international,* PUF, Paris.
Lanquar R. (1994). *L'Economie du tourisme,* PUF, Paris.
Lanquar R. (1991). *Les parcs de loisirs,* PUF, Paris.
Lanquar R. (1994). *Sociologie du tourisme et des vacances,* PUF, Paris.
Lanquar R. & Raynouard Y. (1995). *Le tourisme social et associatif,* PUF, Paris.
Lesourne J. (1991). *L'économie de l'ordre et du désordre,* Economica, Paris.
Lozato-Giotart J.-P. (1990). *Méditerranée et tourisme,* Masson, Paris.
Marchand H. *et al.* (199O). *Les Forêts méditerranéennes, Enjeux et perspectives,* Fascicules du Plan Bleu, n° 2, CAR/PB, Economica, Paris.
Margat J. *et al.* (1992). *L'eau dans le bassin méditerranéen, Situation et prospective,* Les Fascicules du Plan Bleu, n° 6, CAR/PB, Economica, Paris.
Matvejevitch P. (1992). *Bréviaire méditerranéen,* Fayard,
Méréo S. (1992). *Tourisme d'aventure,* Les Cahiers Espace, Tourisme et Environnement, Paris.
Michaud J.-L. (1976). *Manifeste pour le littoral,* Berger-Levrault, Paris.
Michaud J.-L. (1983). *Le tourisme face à l'environnement,* PUF, Le Géographe, Paris.
Michaud J.-L. *et al.* (1992). *Tourismes, chance pour l'économie, risque pour les sociétés,* Nouvelle Encyclopédie Diderot, PUF, Paris.
Naess A. (1989). *Ecology, community and lifestyle, Outline of an Ecosophy,* Cambridge University Press, Cambridge.
Naïr S. (1992). *Le Différend méditerranéen,* Editions KIME.
OMT (1991). *Tourism to the Year 2000 : Qualitative aspects affecting global growth,* OMT, Madrid.
OMT (1991). *Seminar on new forms of demand, new products,* OMT, Madrid.
OMT (1992). *Compendium des statistiques du tourisme,* OMT, Madrid, Douzième édition.
OMT (Commission de l'OMT pour l'Europe) (1992). *Evolution du tourisme à l'échelle mondiale et en Europe,1985-1991,* OMT, Madrid.
Opschoor J.B & Vos H.B. (1989). *Instruments économiques pour la protection de l'environnement,* OCDE, Paris,
Ouvry-Vial B., Louis R. & Pouy J.-B. (1990), "Les Vacances", *Revue Autrement,* n° 111, Paris.
Parlement européen (1992). *Tourisme en Europe,* Récapitulatif des travaux du Parlement européen, OPOCE, Luxembourg.
Pasani W. (1988). *Tourist Health : a new branch of public health,* Proceedings of the International Meeting on Prevention and control of infections in tourists in the Mediterranean Area, Rimini.
Pasqualini J.-P. & Jacquot B. (1992). *Tourismes en Europe,* Dunod, Paris.

Pearce D.W.& Turner R.K. (1990). *Economics of Natural Ressources and the Environment,* Harvester Wheatsheaf, London.
PNUE (1992). *Etat de l'Environnement,* Chapitre XV sur le tourisme.
PNUE/IE (1984). "Tourisme et Environnement", Industrie et Environnement, vol. 7, n° 1, Paris.
PNUE/IE (1986). "Carrying Capacity for Tourism Activities" Industry and Environment, vol. 9, n° 1, Paris.
PNUE/IE (1992). "Sustainable Tourism Development", Industry and Environment, vol. 15 n° 3-4, Paris.
PNUE/IE et OMT (1992). "Développement des parcs nationaux et des aires protégées pour le tourisme."
PNUE/IE (1995). "Environmental codes of conduct for tourism", Technical Report n° 29, Paris.
PNUE/IHIE/IHA (1995). "Environmental action pack for hotels", Paris.
Ramade F. *et al.* (1990). *Conservation des écosystèmes méditerranéens, Enjeux et perspectives,* Fascicules du Plan Bleu, n° 3, CAR/PB, Economica, Paris.
Renucci J. (1989). *Le tourisme international en Méditerranée occidentale depuis 1973. Permanences et changements,* CHET, Fondation Vasarely, Aix-en-Provence.
Renucci J. (1990). "Tourisme international et tourisme national dans les Etats de l'Europe méridionale", Annales de géographie n° 551, Paris.
Rist G. & Sabelli F. (1986). *Il était une fois le développement,* Le Forum du développement, Editions d'en bas, Lausanne.
Sanchez A. *et al.* (1991). *Prospective touristique et marchés porteurs,* ETE, Les Cahiers d'Espaces n° 25.
Sessa A. (1988). *Megatrends nel turismo internazionale,* SIST, Editrice Agesotti, Rome.
Sibony D. (1992). *Les trois monothéismes,* Seuil, Paris.
Smaoui A. & Thurot J.M. (1983). *Tourisme, espace et environnement,* Expertise n° 7 du Plan Bleu, UNEP/WG-100/INF 13, Sophia Antipolis.
Spizzichino R. (1991). *Les marchands de bonheur,* Dunod, Paris.
Thurot J.M. (1980). *Capacités de charge et production touristique,* CHET, vol. 43, Aix-en-Provence.
Turpin G. (1993), *La demande nord européenne de tourisme de nature : aspects qualitatifs,* Les Cahiers Espace, Tourisme et Environnement, Paris.
Valenchon E. & Sneed E. (1993). *L'apport d'un festival à l'économie locale,* Les Cahiers Espace, Tourisme et Environnement, Paris.
Witt S.F. Mountinho L. *et al.* (1989). *Tourism marketing and management handbook,* Prentice Hall, London.
Witt S.F. & Witt C.M. (1992). *Modeling and Forecasting Demand in Tourism,* Academic Press Limited, London.

ANNEXE 4
Quelques adresses utiles

Services nationaux

Albanie
Direction des relations Internationales
Ministère du tourisme
Tirana

Algérie
Ministère du tourisme et de l'artisanat
8, rue de Pékin – El Mouradia
Alger

Chypre
Organisation du tourisme de Chypre
Theodotou St. 18
Zena Building
P.O. Box 4535
Nicosie

Croatie
Ministère du Tourisme
Avenija Vukovar, 78
41000 Zagreb

Egypte
Ministère du tourisme
Misr Travel Tower
Abbasia Square
Le Caire

Espagne
Secrétariat général du tourisme
Calle Maria de Molina, 50
28006 Madrid

Oficina de Turismo de Catalunya
Generalitat de Catalunya
Plaça San Jaume
Barcelone

France
Ministère du tourisme
2, rue Linois
75015 Paris

Délégation régionale au tourisme des Alpes Maritimes
55, Promenade des Anglais
06000 Nice

Délégation régionale au tourisme de Corse
10, rue Capitaine Levrelli
20178 Ajaccio Cedex

Délégation régionale au tourisme de Languedoc Roussillon
27, rue de l'Aiguillerie
34000 Montpellier

Délégation régionale au tourisme de Provence, Alpes-Côte d'Azur
2, rue Beauveau
13001 Marseille

Maison de la France
8, avenue de l'Opéra
75001 Paris

Grèce
National Tourism Organization
2 Amerikis St,
Athens 105 64

Israël
Ministry for Tourism
24, King George Street
94262 Jérusalem

Italie
ENIT
Via Marghera, 2
00185 Rome

Jamahiriya arabe libyenne
General Board of Tourism
Tripoli

Liban
Ministère du tourisme et de l'information
Boîte Postale 5344
Beyrouth

Malte
National Tourism Organisation
280 Republic Street
Valletta

Maroc
Ministère du tourisme
1, avenue du Chellah
Rabat

Monaco
Direction du tourisme et des congrès
Boulevard des Moulins 2a
MC 98030 Monaco Cedex

Slovénie
Ministère du tourisme
Cankarjeva n° 5
61000 Ljubljana

République arabe syrienne
Ministère du tourisme
P.O. Box 30468
Damas

Tunisie
Office national du tourisme tunisien
1, avenue Mohammed V
Tunis – Belvédère

Turquie
Ministère du Tourisme
Tanitma Genel Muduru
Ankara

Organisations internationales

Bureau international du tourisme social
63, rue de la Loi
1040 Bruxelles
Belgique

Commission européenne
Direction générale du Tourisme (DG XXIII)
200, rue de la Loi
1040 Bruxelles
Belgique

Conseil de l'Europe
F-67075 Strasbourg Cedex
France

OCDE
2, rue André Pascal
75775 Paris Cedex 16
France

Organisation mondiale du tourisme
Capitan Haya
4228020 Madrid
Espagne

PNUE – Centre pour l'industrie et l'environnement
Tour Mirabeau
39-43, quai André Citroën
75739 Paris Cedex 15
France

The Ecotourism Society
POB 755
N. Bennington VT 05257
USA

UNESCO
Division des sciences écologiques
1, rue Miollis
75732 Paris Cedex 15
France

World Travel and Tourism Council
Chaussée de la Hulpe
1170 Bruxelles
Belgique

ANNEXE 5
Les scénarios du Plan Bleu

Les scénarios tendanciels décrivent des évolutions qui ne marquent pas de fortes ruptures par rapport aux tendances stratégiques établies jusqu'à maintenant.

Les scénarios alternatifs décrivent au contraire des évolutions qui s'écartent des tendances observées jusqu'à maintenant, et qui sont marquées par une attitude plus volontariste, tant sur le plan intérieur qu'international de la part des gouvernements méditerranéens.

1. Les scénarios tendanciels

Le moteur économique des scénarios tendanciels est l'expansion d'un marché international qui demeure marqué par une prépondérance économique et technologique américo-nippone. Le dynamisme américain permet entre autres aux Etats-Unis de conserver une avance durable sur l'Europe dans les technologies de pointe. Dans ce contexte, et que ce soit au point de vue politique, économique, culturel, etc., l'Europe n'arrive pas à s'affirmer autant qu'elle le voudrait. De même en Méditerranée, les pays individuellement s'accommodent plus ou moins bien, au Nord comme au Sud, de cette prépondérance du binôme Etats-Unis/Asie de l'Est.

Dans ces conditions, il est apparu nécessaire de distinguer trois scénarios tendanciels qui diffèrent l'un de l'autre selon que le schéma ci-dessus est plus ou moins poussé, le *scénario tendanciel de référence* T-1 de "continuation" des tendances actuelles se situant entre deux scénarios relativement contrastés. Dans le *scénario tendanciel* aggravé T-2, la croissance économique internationale continue à rester faible, en particulier parce que les partenaires dominants de l'économie mondiale n'arrivent pas à coordonner leurs politiques dans les domaines politique, financier et macro-économique. Il en résulte notamment que le problème de la dette, du tiers-monde reste aigu. Dans le *scénario tendanciel modéré* T-3, au contraire, une meilleure coordination des politiques économiques entre la Communauté européenne, les Etats-Unis et le Japon permet une croissance économique relativement soutenue.

En ce qui concerne l'environnement, les trois scénarios tendanciels amènent à moduler les efforts des gouvernements en fonction des potentialités économiques, plus grandes dans le tendanciel modéré T-3 que dans le tendanciel aggravé T-2. Alors que dans ce dernier scénario dominent les actions ponctuelles, souvent dictées par l'urgence, on trouve dans le scénario tendanciel modéré T-3 une certaine vision à long terme, bien qu'insuffisamment coordonnée, et des actions fréquemment décidées avec retard, et en conséquence d'autant plus coûteuses.

2. Les scénarios alternatifs

La principale caractéristique des deux scénarios alternatifs est un plus grand poids des pays méditerranéens, permis par la formation d'une structure mondiale multipolaire, où s'affirment l'Europe Occidentale, les Etats-Unis, le Japon et peut-être un ou deux autres pays ou groupes de pays. En particulier existe une Europe politique plus présente, encore que jouant un rôle différent dans les deux scénarios.

Les deux scénarios alternatifs choisis ont été essentiellement différenciés par les relations qui s'établissent entre les pays du bassin méditerranéen, à savoir :

– Pour le *scénario alternatif de référence A-1,* une conception "méditerranéenne" des relations entre riverains, les pays de la Communauté européenne et les autres pays de la Méditerranée, qu'ils soient fortement industrialisés ou en cours d'industrialisation, s'efforçant de constituer tous ensemble une zone de développement harmonieuse avec une

ouverture optimale de leurs échanges et des flux migratoires convenus entre eux. Dans ce scénario alternatif de référence, les échanges méditerranéens sont orientés en majeure partie Nord-Sud, la Communauté européenne ayant un certain rôle d'"entraînement".

– Pour le *scénario alternatif avec agrégation A-2,* une conception plus "régionale" de ces relations, la coopération économique concernant préférentiellement des groupes de pays, par exemple les pays de la Communauté européenne élargie, les pays du Maghreb, l'Orient arabe, etc., avec ouverture maximale des échanges et des migrations au sein de ces groupes, mais maintien de certaines barrières entre ces mêmes groupes, des pays souhaitant se protéger partiellement des influences internationales. Dans ce scénario A-2, le rôle de la Communauté européenne est moins marqué et les pays riverains non membres de la Communauté Européenne parviennent à se constituer en sous-ensembles relativement intégrés.

Les stratégies de développement dans les scénarios alternatifs peuvent être dites "autocentrées", ce terme étant ici entendu comme la recherche d'une complémentarité entre le développement d'un secteur "moderne", inspiré par celui des sociétés industrialisées avancées, et le développement au sein des sociétés urbaines de petites et moyennes entreprises, formelles ou informelles. Ceci est d'ailleurs plus facile dans le scénario A-2, l'agrégation permettant une meilleure planification et des marchés plus larges.

Dans les scénarios alternatifs, les politiques de l'environnement et de l'aménagement du territoire sont mieux internalisées dans la prise de décision et dans les plans de développement. Par exemple, la préférence est systématiquement donnée aux procédés de fabrication peu polluants, aux processus biologiques, aux méthodes économes en eau pour l'irrigation. L'approche est également beaucoup plus "systémique" que mécanique ou sectorielle, visant à une planification intégrée du développement et de l'environnement.

Index

A

Aires protégées 42, 147
Aménagement intégré 145, 146
Arrière-pays 21, 42, 47, 66, 72, 73, 127, 129, 137, 149
Autocars 98, 149
Automobile 22, 73, 76, 96, 148
Aventurier 60, 136

B

Balance des paiements XVI, 146
Béton, bétonnisation XVII, 56, 70
Bilan hydrique 39

C

Camping 56, 61, 77, 94
Capacité de charge 73, 99, 145, 151
Carnavals 48, 70
Chiffre d'affaires 28
Climat 38, 121
Code de conduite 107, 152, 154
Comportements XVI, 21, 64, 71, 80, 81, 129
Concurrence XVII, 103, 112, 151, 153
Congressiste 61, 136
Conseil de l'Europe 49
Conservatoire 66, 93, 146
Côtes 43, 70, 89
Croisière 58, 115
Culturel (type de touriste) 60, 136

D

Déchets 74, 81, 82, 125, 140, 148, 151
Deltas 44, 91, 92

E

Eau 39, 80, 82, 126, 140, 151
Eaux usées 77, 81, 148
Ecosystèmes 40, 45, 146
Ecotourisme 61, 65, 72, 85, 134, 136
Emploi 33, 58, 107, 124, 133
Emprise au sol 77, 79, 82
Equipements 25, 128, 144, 150, 151
Erosion 40, 91, 149, 152
Etalement des vacances 127, 128
Etude d'impact 85, 147
Eutrophisation 75, 96

F

FAO 44
Festivals 48, 69, 114
Forêt 41, 71, 94, 148
Frange littorale XV, 47, 81, 145, 146, 152

G

Golfs 58, 90, 145, 148

H

Hébergement XVIII, 9, 23, 60, 77, 114, 135
Histoire 50, 56

I

Iles 46, 58, 80, 90, 91
Incendies 41, 93, 141
Indicateurs 77, 82, 150
Infrastructures 25, 44, 73, 141, 145, 146, 150

L

Label 103, 108, 154

M

Marinas 63, 88, 90, 102
Méduses 76, 96
Mitage 72, 144, 147
Modes de transport 9, 21, 22, 115, 134

N

Nuitées 9, 18, 20

O

OCDE 2, 29, 33, 107
OMT 2, 14, 106, 114, 115, 130, 153
Ordures 77, 81, 148

P

Patrimoine culturel XVII, 47, 48, 99
Patrimoine mondial 50, 162
Paysage 47, 72, 93, 144, 146, 152
Pélerinages 49
Personnes âgées 63, 120, 121, 127
Phoque moine 45, 95
Plan d'occupation des sols 93, 94, 153
PNUE 104
Pollution bactérienne 75
Pollution de l'air 76, 148
Pollution marine 74, 148
Ports de plaisance 63, 85, 94
Posidonies 44
Prix 26, 118

R

Recettes du tourisme 9, 16, 18, 82, 116, 118
Réserves de biosphère 58, 101, 147
Résidences secondaires 23, 24, 60, 72, 77, 89, 135

S

Saisonnalité XVI, 21, 29, 80, 98, 127
Sentiers 61, 65, 96, 147, 148
Sols 40, 77, 146, 147
Surfréquentation 66, 84

T

Taux de départ en vacances 8, 18, 124, 130, 131
Taxes 94, 129, 148, 149, 150, 152, 153
Thalassothérapie 22, 58, 61, 63, 115
Tortues 45, 72, 95
Tourisme balnéaire 56, 62, 114
Tourisme d'affaires 136
Tourisme d'aventure 65
Tourisme de nature 61, 64
Tourisme littoral 56, 137
Tourisme religieux 67
Transports 21, 77

U

UNESCO 50, 58, 59, 106, 162

V

Villégiateur 60, 123, 136

Z

Zones humides

Réalisé en P.A.O. par STDI - Zone artisanale - F 53110 LASSAY-LES-CHATEAUX
Imprimé en France. - JOUVE, 18, rue Saint-Denis, 75001 PARIS
N° 226714U. - Dépôt légal : Mai 1995